























Etude sur la dimension genre dans**la migration** en **Tunisie**

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'ICMPD ou de ses institutione partenaires.

Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu reléve de la seule responsabilité de(s) auteur(s) et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.















PRÉAMBULE

Cette étude thématique s'inscrit dans le cadre du processus d'exploitation des résultats de l'Enquête nationale sur la migration internationale Tunisia-HIMS. L'enquête Tunisia-HIMS a été réalisée sur la période 2020-2021, dans le cadre du partenariat entre par l'Observatoire National de la Migration (ONM) et l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui du Centre international pour le développement des politiques migratoire (ICMPD) dans le cadre de la Composante « Gouvernance de la migration » du programme ProGreS Migration Tunisie (Programme Gouvernance & Stratégie) piloté par l'ONM et financé par l'Union Européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU).

L'exploitation des résultats de l'Enquête a été concrétisée par la création d'un comité présidé par l'ONM, avec la participation de l'INS et de deux experts en matière de migration. L'ONM a veillé à instaurer une approche participative et inclusive avec les différents partenaires et institutions œuvrant en matière de migration. La démarche adoptée est aussi innovatrice, en offrant aux partenaires l'opportunité de demander des études spécifiques répondant à leurs besoins d'approfondir les connaissances sur des thématiques précises.

Pareillement, Le comité a assuré le suivi du processus d'élaboration des études (concertation avec les institutions sur la conception des TdR, le choix des experts, le suivi, la validation du contenu et l'organisation des ateliers de restitutions).

C'est dans ce cadre que la présente étude a été réalisée, en réponse à la demande et au profit de l'Institut National de la Statistique (INS)

Ahlem HAMMAMI
Directrice Générale
de l'Observatoire National de la Migration

TABLE DES MATIÈRES

Liste des Figures
Liste des tableaux 1
Liste des abréviations 1
Introduction 1
CHAPITRE 1: REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA
MIGRATION FÉMININE INTERNATIONALE
I. Le dynamisme de la migration féminine internationale 1
1. Motifs de la migration féminine
• Migrations féminines dans le cadre du regroupement familial
• Migrations féminines et marché du travail
A- Les domestiques du sud dans les pays du nord
B- La Chaîne mondiale des soins : Analyse des migrations féminines et des dynamiques transnationales ————————————————————————————————————
2. Energ de la migration du la remine migrante
 Migration féminine : Du paradigme de transition tradition-modernité aux complexités de l'émancipation et de l'intégration
• Migration et émancipation féminine : Une analyse nuancée des transformations de
genre
• Perceptions et représentations : La diversité des migrantes et leur position Sociale à la
lumière du genre et de l'origine2
3. Migrations féminines et stratégies familiales2
4. Réseaux migratoires et migrations de femmes 2
II. Revue de la littérature sur la migration féminine en Tunisie
1. Au-delà des frontières : Parcours, défis et aspirations des femmes migrantes tunisiennes _ 3
2. Féminité en mouvement : Nuances et paradoxes des migrations tunisiennes 3
3. Commerçantes tunisiennes sans Frontières : La Puissance Féminine dans le Commerce Euro-Méditerranéen
4. Entre Aspirations et obstacles : L'expérience des femmes migrantes en Tunisie à travers les générations

CHAPITRE 2: CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET MOTIFS DE
MIGRATION DES ÉMIGRANTES ET IMMIGRANTES EN TUNISIE, UNE ANALYSE BASÉE SUR L'ENQUÊTE TUNISIA HIMS
A- Caractéristiques sociodémographiques des femmes migrantes tunisiennes et des immigrantes en Tunisie : une analyse basée sur l'enquête Tunisia Hims
. Profil et dynamiques des femmes migrantes tunisiennes : Ine exploration multidimensionnelle
Portrait des femmes migrantes tunisiennes : Caractéristiques générales Dynamiques temporelles de l'émigration féminine tunisienne Dynamiques complexes et variées : La répartition des femmes migrantes tunisiennes selon
eurs régions d'accueil
l. Panorama de l'immigration féminine en Tunisie : Profils, origines, dynamiques migratoires, et nature de séjour
. Profil des femmes immigrantes en Tunisie : Traits généraux et diversité des aractéristiques
• La diversité des femmes immigrantes en Tunisie : Origines régionales et enrichissement enterculturel
• Tendances migratoires et caractéristiques des femmes immigrantes en Tunisie • Les documents de séjour en Tunisie : Un lien révélateur entre statut migratoire et profil es immigrées
II. Migrantes de retour tunisiennes : Profil, dynamique et Iurée de migration
Analyse des migrantes de retour tunisiennes : Des profils démographiques diversifiés Profil des femmes tunisiennes en fonction des périodes de retour Les migrantes de retour tunisiennes : une analyse approfondie de la durée de migration
t de ses implications ————————————————————————————————————
V. Analyse du profil des femmes non migrantes
B- Les motivations et les raisons de la migration féminine en Tunisie
I- Motivations d'émigration des femmes Tunisiennes : Analyse approfondie
La quête du regroupement familial : une motivation clé de l'émigration des femmes unisiennes
 Analyse des raisons d'émigration selon les caractéristiques démographiques des nigrantes tunisiennes

professionnelle préalable au départ ————————————————————————————————————	
• Motivations à l'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur statut professionnel	
• Motivations à l'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur situation professionnelle	
4. Changements dans les motivations migratoires des femmes tunisiennes : du regroupement familial au travail et aux études	
5. Les motivations des femmes migrantes tunisiennes selon les différentes destination	1S
II- Analyse des motifs d'immigration féminine en Tunisie : une étude des raisons du choix de la Tunisie comme pays de destination.	
1. Attraction des immigrées en Tunisie : Aspirations familiales et opportunités professionnelles en tête	
2. Les dynamiques de l'immigration féminine en Tunisie : une mosaïque de motivations variées selon les terres d'origine	
3. Évolution des motifs d'immigration féminine en Tunisie : du regroupement familial à l'emploi, l'éducation et la sécurité.	
III- Diversité des raisons de retour des femmes migrantes en Tunisie	
1. Le rôle central du regroupement familial et du mariage dans le retour des femmes migrantes tunisiennes	
2. Motivations de retour des femmes migrantes tunisiennes selon leur région de provenance	
3. Évolution des motivations des migrantes de retour : une analyse des périodes de retour met en lumière les changements dans leurs motivations	
IV- En quête d'un avenir prometteur : Les motivations migratoires des femmes tunisiennes non migrantes	
CHAPITRE 3: TRAVAIL FÉMININ AU-DELÀ DES	
FRONTIÈRES: UNE EXPLORATION DE LA	
MIGRATION DE TRAVAIL FÉMININE EN TUNISIE	
I. Le parcours professionnel des femmes émigrantes tunisiennes : Réalités complexes de la migration féminin	e
1. Diversité et défis : Le statut professionnel des femmes émigrantes Tunisiennes selon l'Enquête Tunisia Hims	
2. Les nuances du statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes : un regard multidimensionnel	
3. Conditions professionnelles à l'arrivée des migrantes tunisiennes	
4. Le parcours individuel : Préférence majeure des travailleuses migrantes tunisiennes	

a. Analyse des statistiques de coopération technique pour les Tunisiennes b. Placement des travailleuses tunisiennes à l'international : Rôle de l'ANETI • Contrats de travail pour les travailleuses migrantes tunisiennes : conditions et conformité • L'État de l'emploi des femmes immigrantes en Tunisie : In regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et leurs secteurs d'activités • Le statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie : évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi : Une analyse clairante des données • L'Emploi au Féminin : Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des secteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel • Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel • Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée • L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales • Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits • Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des emmes tunisiennes à l'étranger	 Recours des fem l'international 	mes migrantes tunisiennes aux les agences de placement à
Contrats de travail pour les travailleuses migrantes tunisiennes : conditions et conformité L'État de l'emploi des femmes immigrantes en Tunisie : In regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et leurs secteurs d'activités Le statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie : évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi . Faible recours des femmes immigrantes aux agences d'emploi : Une analyse clairante des données L'Emploi au Féminin : Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des ecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie : Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée a. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS BOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA IIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des	a. Analyse des sta	tistiques de coopération technique pour les Tunisiennes
conformité I. L'État de l'emploi des femmes immigrantes en Tunisie : In regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et leurs secteurs d'activités Le statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie : évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi : Faible recours des femmes immigrantes aux agences d'emploi : Une analyse clairante des données L'Emploi au Féminin : Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des ecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie : Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée G. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS BOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA AIGGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des	b. Placement des	travailleuses tunisiennes à l'international : Rôle de l'ANET <u>l</u>
In regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et leurs secteurs d'activités Le statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie: évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi : Une analyse clairante des données L'Emploi au Féminin: Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des ecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie: Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie: Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie: Une analyse détaillée G. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie: Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie: Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection des Droits d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie: Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie: Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie: Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS COCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA AIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		ail pour les travailleuses migrantes tunisiennes : conditions et
Le statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie : évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi Faible recours des femmes immigrantes aux agences d'emploi : Une analyse clairante des données L'Emploi au Féminin : Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des ecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie • Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel • Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée a. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS BOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA AIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
évélations sur leur parcours et leurs perspectives d'emploi Faible recours des femmes immigrantes aux agences d'emploi : Une analyse clairante des données L'Emploi au Féminin : Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des cecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie : Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits C. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
clairante des données L'Emploi au Féminin: Décryptage du Statut, de la Situation Professionnelle et des ecteurs d'Activités des Femmes Immigrantes en Tunisie Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie: Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie: Une analyse détaillée L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie: Analyse des causes et implications sociales Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie: Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits C. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie: Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie: Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie: Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie: Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS BOCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des	'	
Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie: Perspectives selon leur Statut Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie: Une analyse détaillée L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie: Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie: Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits C. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie: Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie: Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie: Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie: Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
Professionnel Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie: Une analyse détaillée G. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie: Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie: Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits C. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie: Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie: Entre permanence, temps plein et surtemps Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie: Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie: Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
une analyse détaillée a. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		mmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut
b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS OCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
c. Vers une Protection des Droits c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS OCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA IIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		,
d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps • Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités • Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS OCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
 Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS OCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA IIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des 		ction Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et
• Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS OCIALES : LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
CHAPITRE 4: RÉSEAUX FAMILIAUX ET CONDITIONS SOCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
OCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des		
OCIALES: LES MULTIPLES FACETTES DE LA MIGRATION FÉMININE EN TUNISIE Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des	CHADITDE	A DÉCEAUY EAMILIAUY ET CONDITION
Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des	SOCIALES :	LES MULTIPLES FACETTES DE LA
	MIGRATION	N FEMININE EN TUNISIE

1. Vers un nouvel horizon : Analyse du financement et du soutien dans les départs des femmes migrantes tunisiennes à l'étranger	121
2. Réseaux de soutien et solidarité familiale : Un éventail d'aides contribuant à l'intégration des femmes migrantes tunisiennes	123
3. Dynamiques matrimoniales des femmes migrantes tunisiennes : Analyse de la nationalité des conjoints et réflexion sur les tendances de regroupement familial	126
4. Accompagnement des enfants : Etat des lieux	128
5. Dynamiques familiales et de parenté chez les femmes migrantes tunisiennes à l'étranger_	128
6. Franchir les barrières linguistiques : Analyse de la maîtrise de la langue parmi les femmes migrantes tunisiennes	130
7. Exploration des perspectives, intentions et motivations des femmes migrantes tunisiennes à travers leur expérience de migration	131
a. Impressions des Femmes Migrantes Tunisiennes : Une Analyse des Résultats de l'Enquête Tunisia Hims	131
b. Les Choix Migratoires des Femmes Tunisiennes : Une Exploration des intentions	132
8. Valorisation et soutien des migrantes tunisiennes : Initiatives, défis et perspectives pour un engagement durable	134
a. L'OTE au service des migrantes tunisiennes : Soutien, intégration et valorisation à l'étranger	134
b. Entrepreneuriat des femmes migrantes tunisiennes : Pour une approche durable et institutionnalisée au-delà des actions ponctuelles	135
II. Femmes immigrantes en Tunisie : Parcours, intégration et résilience 1. Financement et Difficultés : Parcours Migratoire des Femmes immigrantes en	136
Tunisie	136 138
3. Dynamiques familiales de l'immigration féminine en Tunisie	140
a. Exploration des liens conjugaux et parentaux dans un contexte d'immigration	141
b. Regroupement familial en Tunisie : entre droit fondamental et lacunes législatives	143
4. L'intégration des femmes immigrantes en Tunisie : Défis et perceptions	144
a. Entre accueil et résilience : L'intégration des femmes immigrantes en Tunisie	144
b. Ancrage territorial : En quête de racines et de refuge	147
5. Perspectives des femmes immigrantes en Tunisie : Niveau de vie, intentions d'installation	148
6. Femmes immigrantes en Tunisie : Accès, vulnérabilité et résilience dans le système de santé	150

a. Statistiques sur l'Accès aux Soins de Santé des Femmes Immigrantes en Tunisie _	
b. Accès aux Soins de Santé pour les Migrants en Tunisie : Entre Défis et Initiatives de Soutien	е
c. Accès aux services de santé de la reproduction pour les immigrantes en Tunisie : L'engagement de l'ONFP pour un bien-être inclusif	
III. Retour des migrantes tunisiennes : Dynamiques familie et réintégration dans un contexte de changement socioculturel et économique	ales
1. Dynamiques familiales et retour des migrantes tunisiennes : Une exploration des défis et des nuances	
2. Perceptions et réalités économiques : Expériences des migrantes tunisiennes de retour	
3. Réintégration des migrantes Tunisiennes de retour : Défis et réalités	
4. Évaluation du soutien aux migrantes tunisiennes de retour : Nécessité de mesures plus robustes	
a. Insuffisance du soutien aux migrantes de retour en Tunisie : L'appel des données d l'enquête Tunisia Hims	le
a. Dispositif « Tounesna » : Pour une réintégration réussie des migrants tunisiens —	
CHAPITRE 5: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
I. Principales conclusions	
1. Caractéristiques des femmes Tunisiennes migrantes et celles aspirant à la migration, ainsi que des femmes immigrantes en Tunisie	
 Profil des femmes migrantes tunisiennes Profil des femmes immigrantes en Tunisie Profil des Femmes Migrantes de Retour en Tunisie 	
 Profil des Tunisiennes aspirant de migrer Convergences et divergences dans les profils des femmes migrantes 	
2. Motifs de l'émigration du retour et de l'immigration	
 Les raisons de l'émigration Les raisons de l'immigration féminine vers la Tunisie Les raisons du retour 	
 Les raisons du retour Les raisons de l'intention de migration pour les femmes en Tunisie Convergences et divergences relatives aux motivations 	
3. Migration de travail féminine en Tunisie	

• La migration de travail des émigrantes tunisiennes	170
• La migration de travail des immigrantes en Tunisie	172
• Convergences et divergences relatives aux parcours de migration de travail	174
4. Conditions sociales des femmes émigrantes et de retour tunisiennes et des	
immigrantes en Tunisie	174
Les conditions sociales des émigrantes tunisiennes	174
• Les conditions sociales des immigrantes en Tunisie	175
• Les conditions sociales des migrantes de retour	178
• Convergences et divergences relatives aux dynamiques sociales et familiales	179
II. Recommandations	180
A- Recommandations transversales	180
B- Recommandations selon les flux de migration féminine	
1. Soutenir l'émancipation des migrantes tunisiennes : Un engagement pour l'accès à la formation, l'adaptation professionnelle et la protection internationale	181
2. Renforcement de l'intégration et de la protection des femmes émigrantes : Initiatives et services	183
3. Renforcer les fondements légaux et la protection des travailleuses migrantes en Tunisie	184
4. Autonomisation des femmes immigrantes en Tunisie : Sensibilisation aux droits et initiatives de soutien	185
5. Soutien à la réintégration des femmes migrantes de retour en Tunisie : Initiatives	
et mesures	186
Bibliographie	188
Annexes	192

LISTE DES FIGURES

Figure	1	:	Répartition par genre des émigrants tunisiens	_ 36
Figure	2	:	Répartition par groupes d'âge des femmes migrantes tunisiennes _	_ 36
Figure	3	:	Niveau d'instruction des femmes migrantes tunisiennes	_ 38
Figure	4	:	Nationalité des femmes migrantes tunisiennes	_ 39
Figure	5	:	Périodes de départ des femmes migrantes tunisiennes	_ 39
Figure	6	:	Régions de destination des femmes migrantes tunisiennes	_ 40
Figure	7	:	District d'origine des femmes migrantes tunisiennes	_ 40
Figure	8	:	Capacités linguistiques des femme migrantes tunisiennes	_ 40
Figure	9	:	Répartition Genre des immigrants en Tunisie	_ 47
Figure	10	:	Répartition des immigrantes en Tunisie par groupes d'âges	_ 47
Figure	11	:	Niveau d'instruction des immigrantes en Tunisie	_ 49
Figure	12	:	Capacités linguistiques des femmes immigrantes en Tunisie	_ 49
Figure	13	:	Degré de maitrise du dialecte Tunisien 37	_ 50
Figure	14	:	Répartition selon le genre des femmes migrantes tunisiennes de	
			retour	_ 57
Figure	15	:	Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon les	
			groupes d'âges	_ 58
Figure	16	:	Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon le	
			niveau d'instruction	_ 58
Figure	17	:	Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon la	
			situation matrimoniale	_ 59
Figure	18	:	Répartitions des femmes migrantes tunisiennes de retour selon	
			leurs capacités linguistiques	_ 60
Figure	19	:	Intention de migration pour les femmes non migrantes tunisiennes .	_ 67
Figure	20	:	Raisons d'émigration des migrantes tunisiennes	_ 70
Figure	21	:	Raisons d'immigration	_ 77
Figure	22	:	Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes	_ 81
Figure	23	:	Retour autonome ou accompagnement pour les migrantes de	
			retour tunisiennes	_ 81
Figure	24	:	Raisons d'intention de migration pour les femmes non migrantes	
			tunisiennes	_ 85
Figure	25	:	Statut professionnel des femmes migrantes en Tunisie	_ 87
Figure	26	:	Situation professionnelle des femmes migrantes tunisiennes	_ 87
Figure	27	:	Répartition des travailleuses migrantes tunisiennes selon les	
			secteurs d'activité	_ 88

Figure	28	•	Conditions professionnelles des femmes migrantes tunisiennes à l'arrivée au pays d'accueil	_ 92
Figure	29	•	Durée de recherche du premier emploi pour les femmes	_ / _
rigare	_/	•	émigrantes tunisiennes	_ 93
Figure	30		Réseaux d'aide aux femmes migrantes tunisiennes pour trouver le	_ , 0
3		-	premier emploi	_ 94
Figure	31		Parcours de migration de travail suivis par les émigrantes	
			tunisiennes	_ 95
Figure	32		Types agences de placement sollicitées par les femmes migrantes	
			tunisiennes —	_ 97
Figure	33	•	Existence d'un contrat de travail pour les femmes émigrantes	
			tunisiennes	_100
Figure	34	•	Conformité des contrats de travail des émigrantes tunisiennes	_101
Figure	35		Nature de non-conformité des contrats pour les émigrantes	
			tunisiennes	_102
Figure	36		Paiement pour l'obtention d'un contrat de travail ou faciliter le	
			départ des femmes émigrantes tunisiennes	_102
Figure	37	•	Statut professionnel des immigrantes avant leur arrivée en Tunisie	_103
Figure	38	•	Recherche de travail par les immigrantes au pays d'origine avant le	
			départ	_104
Figure	39	•	Situation professionnelle des immigrantes avant leur arrivée en	
			Tunisie	_104
Figure	40		Perspectives d'emploi en Tunisie pour les immigrantes avant leur	
			arrivée	_105
Figure	41	•	Durée de recherche du premier emploi en Tunisie	_105
Figure	42	•	Recours aux agences d'empli par les immigrantes en Tunisie	_106
Figure	43	•	Offre de travail avec contrat par les agences d'emploi	_107
Figure	44		Conformité du contrat de travail	_107
Figure	45		Nature de non-conformité avec les contrats de travail des	
			travailleuses migrantes en Tunisie	_108
Figure	46		Paiement de frais aux agences d'emploi par les travailleuses	
			migrantes en Tunisie	_108
Figure	47		Statut professionnel des immigrantes en Tunisie	_109
Figure	48	•	Répartition du statut professionnel des immigrantes en Tunisie	
			selon les groupes d'âges	_110
Figure	49		Répartition du statut professionnel des immigrantes en Tunisie	
			selon le niveau d'instruction	_111
Figure	50	•	Capacités linguistiques et statut professionnel des immigrantes en	
			Tunisie	_112
Figure	51	•	Recherche de travail en Tunisie	_112
Figure	52	•	Immigrantes inactives en Tunisie : Raisons de ne pas rechercher	
			d'un travail	_113
Figure	53	•	Travailleuses migrantes en Tunisie : Disposition d'un contrat de	
			travail	_113

Figure	54	:	Nombre d'heures de travai	_116
Figure	55	:	Situation professionnelle des travailleuses migrantes en Tunisie	_117
Figure	56	:	Principaux secteurs d'activités employant les travailleuses	
Ŭ			migrantes en Tunisie	_117
Figure	57	:	Nationalité des conjoints des femmes émigrantes tunisiennes	_126
Figure	58	:	Pays de résidence du conjoint	_127
Figure	59	:	Degré de maitrise de la langue du pays d'accueil	_130
Figure	60	:	Perception des femmes émigrantes tunisiennes de leur expérience	
			migratoire	_131
Figure	61	:	Paiement d'argent pour financer le voyage vers la Tunisie	_137
Figure	62	:	Existence de difficultés lors du voyage vers la Tunisie	_137
Figure	63	:	Existence de liens familiaux en Tunisie	_138
Figure	64	:	Aides de la part de la famille, parents ou amis en Tunisie	_139
Figure	65	:	Aides reçues d'autres personnes ou agences	_140
Figure	66	:	Nationalité des conjoints des femmes immigrantes en Tunisie	_141
Figure	67	:	Pays de résidence des conjoints des femmes immigrantes en	
			Tunisie	_141
Figure	68	:	Accompagnement des enfants	_143
Figure	69	:	Difficultés rencontrées en Tunisie	_144
Figure	70	:	Comparaison entre le niveau de vie en Tunisie et au pays d'origine .	_148
Figure	71	:	Intention de rester en Tunisie	_148
Figure	72	:	Retour des conjoints des femmes migrantes de retour tunisiennes .	_155
Figure	73	:	Motifs du non-retour des conjoints des femmes migrantes de	
			retour tunisiennes	_156
Figure	74	:	Les défis auxquels sont confrontées les migrantes lors de	
			l'accompagnement de leurs enfants	_157
Figure	75	:	Perceptions des femmes migrantes tunisiennes de retour de leur	
			expérience migratoire	_157
Figure	76	:	comparaison du niveau de vie des femmes migrantes tunisiennes	
			de retour dans le pays d'accueil et en Tunisie	_158
Figure	77	:	Problèmes rencontrées lors du retour des femmes migrantes	
			tunicionnos	150

LISTE DES TABLEAUX

Tableau Tableau	1 2	:	Situation matrimoniale des femmes migrantes tunisiennes Statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes	
Tableau	3		Les dynamiques évolutives de l'émigration féminine tunisienne –	
			Caractéristiques générales	41
Tableau	4	•	Répartition sociodémographique et linguistique des immigrants par région d'accueil	43
Tableau	5	•	Nature du séjour des émigrantes tunisiennes selon différents critères sociodémographiques et linguistiques	46
Tableau	6		Situation matrimoniale des immigrantes en Tunisie	
Tableau	7	•	Caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des immigrantes en Tunisie selon leur régions de provenance	
Tableau	8		Caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des femmes immigrantes en Tunisie selon les périodes d'entrée	54
Tableau	9	•	Documents de séjour des immigrantes en Tunisie selon les caractéristiques sociodémographiques et apys de provenance	55
Tableau	10	•	Profil des migrantes de retour tunisiennes en fonction des périodes de retour	61
Tableau	11	•	Profil des migrantes de retour tunisiennes selon la durée de migration	64
Tableau	12	•	Profil des migrantes de retour tunisiennes selon les régions de provenance	66
Tableau	13	•	Intention de migration - Profil des femmes non migrantes tunisiennes	68
Tableau	14	•	Raisons d'immigration féminine selon les régions de provenance	78
Tableau	15	•	Raisons d'immigration féminine en Tunisie selon les périodes de départ	79
Tableau	16	•	Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes selon les régions de provenance	82
Tableau	17	•	Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes selon les périodes de retour	84
Tableau	18	•	Répartition des femmes travailleuses migrantes tunisiennes par secteur d'activités selon les régions d'accueil	89
Tableau	19	*	Caractéristiques sociodémographiques des femmes migrantes tunisiennes selon leur statut professionnel	91
Tableau	20	*	Répartition par genre des coopérants tunisiens de la période allant de 2018 à 2022	97

Tableau	21	: Profil des coopérantes Tunisiennes : Répartition par âge, situation matrimoniale et durée de coopération	98
Tableau	22	Répartition des coopérantes Tunisiennes par secteur d'activité et pays de destination	99
Tableau	23	: Stabilité de l'emploi des travailleuses migrantes en Tunisie	116
Tableau	24	: Aide et assistance financière pour financer le voyage	121
Tableau	25	: Sources d'aide financière reçues par les émigrantes tunisiennes	122
Tableau	26	: Existence de réseaux sociaux et familiaux au pays d'accueil	123
Tableau	27	: Présence familiale dans le pays d'accueil	123
Tableau	28	: Assistance à l'arrivée des émigrantes tunisiennes	124
Tableau	29	: Types d'aides fournies aux émigrantes tunisiennes	125
Tableau	30	: Aide extérieur au cercle familial et des proches	125
Tableau	31	: Enfants résidents en Tunisie	128
Tableau	32	: Accompagnement des membres de la famille	128
Tableau	33	: Lien de parenté des accompagnons	129
Tableau	34	: Intentions et raisons de rester dans le pays d'accueil	132
Tableau	35	: Raisons de l'intention de quitter le pays d'accueil	133
Tableau	36	: Types de financement du parcours de l'immigration en Tunisie	136
Tableau	37	: Nature des difficultés rencontrées lors du voyage vers la Tunisie	137
Tableau	38	: Nature des aides reçus par la famille, parents ou amis en Tunisie	139
Tableau	39	: Raisons du non-accompagnement des conjoints des femmes	
		immigrantes en Tunisie	142
Tableau	40	: Nature des difficultés rencontrées en Tunisie	145
Tableau	41	: Perceptions et préjugés des femmes immigrantes en Tunisie	146
Tableau	42	: Perceptions des traitements des responsables gouvernementaux,	
		des voisins et des autochtones	147
Tableau	43	: Raisons de rester en Tunisie	149
Tableau	44	: Raisons de quitter la Tunisie	150
Tableau	45	: Couverture sanitaire pour les femmes immigrantes en Tunisie	151
Tableau	46	: Accès aux services de soins pour les femmes immigrantes en	
		Tunisie ———————————————————————————————————	151
Tableau	47	: Migrants bénéficiaires par type de services	153
Tableau	48	: Retour des enfants des femmes migrantes de retour tunisiennes	156
Tableau	49	: Nature des problèmes rencontrées par les femmes migrantes	
		tunisiennes lors du retour	159
Tableau	50	: Assistance et soutien aux migrantes de retour tunisiennes	160

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACPP : Assemblée de Coopération Pour la Paix

AFTURD : Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le

Développement

ANETI : Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant

ATCT : Agence Tunisienne de Coopération TechniqueATFD : Association Tunisienne des Femmes Démocrates

ESS : Économie Sociale et Solidaire

FAIR : Programme Intégré de Recrutement Equitable

FFU : Fond Fiduciaire d'Urgence

GIZ
 Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
 ICMPD
 International Centre For Migration Policy Development

IEC : Information, Education Communication relatifs à la santé de la

reporoduction

IGPS : Instance Générale de la Promotion Sociale

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
 OIM
 Organisation Internationale pour les Migrations

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONFP : Office National de la Famille et de la Population

OTE : Office des Tunisiens à l'Étranger

ProGreS

Migration : Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisienne RSMMS : Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes

SSRServices de santé de la reproductionUGTTUnion générale tunisienne du travail

INTRODUCTION

Background

Le Programme de Gouvernance et Stratégie Migration, ProGreS Migration Tunisie, est issu du Plan d'action adopté lors du Sommet de la Valette en 2015 et est soutenu financièrement par le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'UE. Ce dernier a pour mission de renforcer la stabilité tout en combattant les défis de la migration irrégulière et les déplacements des populations en Afrique. ProGreS Migration Tunisie, actuellement en sa deuxième phase, se concentre essentiellement sur la gouvernance de la migration. Sous la supervision de l'ICMPD, le programme vise à instaurer des cadres politiques, juridiques et institutionnels améliorés, à approfondir la connaissance des mouvements migratoires grâce à l'enquête Tunisia-HIMS, et à renforcer la coordination entre les différentes entités institutionnelles. Cette enquête, mise en œuvre lors de la première phase, sert de référence pour comprendre les motivations et les implications des migrations, offrant ainsi des données cruciales pour les décideurs et les intervenants.

Conformément aux objectifs de la composante 1 de ProGreS, il est prévu d'exploiter les résultats de l'enquête Tunisie-HIMS en menant des études basées sur ces données. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réalisation de cette étude portant sur la dimension genre dans le contexte de la migration en Tunisie.

Objectifs_

La migration féminine en Tunisie est un phénomène complexe et multidimensionnel qui mérite une attention particulière pour étudier les motivations, les profils, les trajectoires, l'intégration et l'adaptation des femmes migrantes, ainsi que l'impact sur leurs familles. Les facteurs économiques et sociaux influencent leur décision de migrer. Les différences d'âge, d'éducation, de statut professionnel, matrimonial et autres déterminants affectent les expériences spécifiques des migrantes. Les trajectoires migratoires présentent des défis et des opportunités variés. L'intégration et l'adaptation sont influencées par la discrimination de genre, les barrières linguistiques et culturelles, ainsi que les obstacles à l'emploi. De plus, la migration féminine impacte la répartition des responsabilités, l'éducation des enfants, le soutien financier et les liens sociaux au sein des familles et des communautés d'origine.

Dans le contexte actuel de la migration féminine, cette étude vise à explorer en profondeur la dimension genre à partir des données de Tunisia-HIMS. Elle ambitionne de présenter un portrait exhaustif des profils des femmes migrantes tunisiennes, tant de celles qui ont émigré et celles qui ont retourné en Tunisie, que de celles qui ont immigré et se sont établies en Tunisie. L'accent sera mis sur la compréhension des raisons et des motivations qui ont influencé leurs parcours migratoires, en particulier les motifs professionnels. L'étude explorera également les conditions sociales dans lesquelles ces femmes évoluent, que ce soit dans leur pays d'accueil ou de retour, afin de saisir les opportunités et les défis qu'elles rencontrent. L'objectif final est de fournir une perspective nuancée de la migration féminine en Tunisie et de mettre en lumière les dynamiques, les aspirations et les contraintes auxquelles ces femmes sont confrontées.

Orientations méthodologiques

Dans le but de cerner de manière complète et subtile les mécanismes guidant la migration féminine en Tunisie, nous avons privilégié une approche méthodologique mixte combinant méthodes qualitatives et quantitatives.

Grâce aux données de l'enquête Tunisia-HIMS et aux informations statistiques administratives, cette méthode nous a permis de déceler et de comprendre les grandes tendances du phénomène migratoire. Par ailleurs, pour enrichir cette vision, les données qualitatives nous ont offert des témoignages précieux et des observations minutieuses qui ancrent ces tendances dans des réalités concrètes. Ainsi, cette synergie méthodologique aspire à dessiner un portrait holistique de la migration féminine, en transcendant les limitations inhérentes à une démarche strictement quantitative ou purement qualitative. En complément, notre analyse s'appuie sur une exploration rigoureuse de la littérature spécialisée en migration féminine et sur une revue documentaire. Ces éléments ont non seulement solidifié le fondement théorique de notre étude, mais ils ont également influencé et renforcé son architecture, ainsi que les principaux axes qui en découlent.

Dans cette perspective, la méthodologie adoptée a été soigneusement structurée autour des axes principaux suivants :

Axe 1: Exploration rigoureuse de la littérature et revue documentaire sur la migration féminine :

Le premier axe de notre méthodologie a été dédié à une exploration de la littérature consacrée à la migration féminine. Nous avons commencé par une exploration systématique des écrits académiques, comprenant des articles de revues renommées et des livres spécialisés. Chaque document a été analysé afin d'identifier les tendances majeures, les défis rencontrés par les migrantes et les principales conclusions auxquelles les chercheurs sont parvenus. De plus, conscients de l'importance des informations parfois plus contextuelles, nous avons également plongé dans une variété de documents non académiques.

Les rapports gouvernementaux, les études réalisées par des ONG, ainsi que les publications des institutions internationales ont été scrutés pour recueillir des données complémentaires et des perspectives élargies. Cette immersion nous a permis de saisir non seulement les résultats des recherches antérieures mais aussi les lacunes existantes, les débats actuels et les nuances souvent négligées dans les travaux antérieurs. Cette étape nous a permis de disposer d'une base théorique et factuelle riche, garantissant une compréhension approfondie du sujet et permettant d'orienter efficacement les phases subséquentes de notre étude.



Axe 2: Analyse des données de l'Enquête Tunisia-HIMS et des statistiques administratives :

Dans le cadre de cet axe méthodologique, nous avons opéré une immersion approfondie dans les données de l'enquête Tunisia-HIMS, complétées par l'examen des statistiques administratives. Dès le départ, une évaluation préliminaire des données a permis de cerner leur structure et leurs potentialités. Ensuite, une segmentation spécifique nous a permis de concentrer notre attention sur des sous-ensembles clés, comme les diverses catégories de migrantes. Des techniques statistiques ont été employées pour déceler des tendances, des motifs corrélations, enrichissant notre compréhension des dynamiques migratoires. Parallèlement, les statistiques administratives ont été utilisées comme un point de comparaison et de validation, offrant une couche supplémentaire de rigueur à notre analyse.

La dimension genre, centrale à notre étude, a traversé toute cette démarche, nous permettant d'éclairer les spécificités et les enjeux liés à la femme dans les mouvements migratoires en Tunisie. En consolidant ces analyses, nous avons pu dresser un tableau à la fois quantitatif et nuancé de la migration féminine.



Axe 3: Analyse qualitative, une profondeur complémentaire à la dimension quantitative :

Afin de contextualiser et enrichir l'analyse des données quantitatives, une enquête qualitative a été mise en place. Elle s'est basée sur la réalisation de quatorze entretiens semi-directifs menés auprès d'un éventail de parties prenantes :

des autorités nationales, des Organisations internationales, des ONG et Associations spécialisées dans les questions migratoires, des experts indépendants, ainsi que des personnes ressources.

Ces entretiens ont non seulement complété l'analyse des données de l'enquête Tunisia-HIMS, mais ils ont également apporté une lumière nouvelle sur des axes spécifiques, tels que la migration de travail féminine et les conditions sociales des femmes migrantes tunisiennes et les immigrantes en Tunisie.

Les entretiens semi-directifs ont joué un rôle fondamental dans l'interprétation et la compréhension des résultats issus de l'enquête Tunisia-HIMS. Alors que les données quantitatives fournissaient une vision globale des tendances et des patterns de la migration féminine, les entretiens ont offert une profondeur et une granularité qui manquent souvent aux études purement quantitatives.

À chaque étape de l'analyse des données de l'enquête Tunisia-HIMS, les insights tirés des entretiens ont permis de contextualiser et de nuancer les résultats quantitatifs. Par exemple, là où les chiffres indiquaient une tendance particulière en matière de migration de travail féminine, les témoignages recueillis ont souvent permis d'explorer les motivations et les défis qui se cachaient derrière ces chiffres.

En outre, les entretiens ont également contribué à mettre en lumière des aspects de la migration qui n'étaient pas couverts par l'enquête, enrichissant ainsi la portée et la profondeur de l'étude. Ils ont permis d'intégrer des informations pertinentes, rendant ainsi les analyses issues de l'enquête Tunisia-HIMS plus holistiques et représentatives.

Structure de l'étude

A cet effet, l'étude est structurée en cinq chapitres. Le premier est consacré à une revue de la littérature sur la migration féminine en Tunisie qui révèlera un ensemble complexe et diversifié de facteurs influençant les trajectoires migratoires des femmes. Cette revue met en lumière les motivations socio-économiques, politiques et environnementales motivant et poussant les femmes à migrer, ainsi que les défis et opportunités auxquels elles sont confrontées.

Le deuxième chapitre explore le phénomène de la migration féminine en Tunisie, en se concentrant sur le profil des femmes migrantes tunisiennes et les immigrées en Tunisie, et les motivations et raisons qui les poussent à migrer.

Le troisième chapitre vise à explorer les spécificités et les enjeux de la migration féminine en Tunisie pour des raisons professionnelles, en mettant l'accent sur les opportunités et les défis auxquels les femmes émigrantes et immigrantes sont confrontées lorsqu'elles cherchent à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Le quatrième chapitre aborde la migration féminine en Tunisie sous cet angle, en examinant les facteurs de risque auxquels les femmes migrantes sont exposées et les mécanismes de protection disponibles pour prévenir et atténuer ces risques.

Enfin, le dernier chapitre de ce travail est consacré aux conclusions et aux recommandations. Nous nous intéressons dans cette partie comment cette étude sur la migration féminine en Tunisie a permis d'explorer les multiples facettes de ce phénomène complexe et d'identifier les défis et opportunités auxquels les femmes migrantes sont confrontées. Nous présentons les conclusions clés de notre analyse et formulerons des recommandations pour les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens.



La revue de la littérature internationale sur la migration féminine revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons. En effet, elle permet de contextualiser et de comprendre les tendances, les motifs et les conséquences de ce phénomène à l'échelle mondiale. En examinant les expériences et les défis auxquels les femmes migrantes sont confrontées dans différents pays et régions, on peut mettre en évidence les facteurs universels et spécifiques qui influencent leur prise de décision, leur bien-être et leur intégration. De plus, cette revue offre une base de connaissances essentielle pour orienter les politiques publiques, les programmes d'aide et les initiatives de soutien en faveur des migrantes.

C'est dans ce contexte que les travaux menés en Tunisie sur la migration féminine prennent toute leur importance. La Tunisie, en tant que pays à la fois d'émigration et d'immigration, présente un terrain propice à l'exploration des dynamiques complexes entourant la migration féminine. La présentation de la contribution des principales études menées permet d'appréhender les motifs migratoires spécifiques des femmes tunisiennes, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels, en les comparant aux tendances mondiales. De plus, ces travaux contribuent à éclairer les répercussions de la migration sur les familles et les communautés restées au pays, ainsi que sur les femmes migrantes elles-mêmes à leur arrivée dans les pays de destination.

I. Le dynamisme de la migration féminine internationale

La compréhension approfondie des migrations féminines nécessite une analyse multidimensionnelle qui explore les divers contextes dans lesquels elles se produisent.

En se focalisant spécifiquement sur deux angles majeurs :

les migrations dans le cadre du regroupement familial et les migrations liées au marché du travail. Cette démarche vise à explorer en profondeur les connaissances déjà existantes et les perspectives de recherche antérieures dans ces domaines spécifiques. En examinant les travaux académiques, les rapports et les analyses précédentes, nous serons en mesure de synthétiser les informations clés, de discerner les tendances récurrentes et les divergences significatives, et de construire une base solide pour notre propre analyse. La littérature abondante sur ces sujets offre des idées essentielles pour comprendre les motivations, les défis et les conséquences des migrations féminines, tant du point de vue familial que professionnel.

1. MOTIFS DE LA MIGRATION FÉMININE

La migration féminine a connu des évolutions significatives, passant d'une migration principalement masculine à des migrations familiales comprenant femmes et enfants. Les politiques migratoires ont favorisé le regroupement familial, mais ont également confiné les migrantes à des rôles traditionnels, limitant leurs possibilités d'insertion sur le marché dп travail. Les femmes migrantes ne peuvent être réduites à un rôle passif d'accompagnement familial, et de nombreuses migrantes cherchent activement à développer leurs propres opportunités et à contribuer à la société d'accueil. Une approche plus nuancée et inclusive est nécessaire pour reconnaître leur potentiel et leur contribution à la construction de sociétés plus diverses et inclusives.

Migrations féminines dans le cadre du regroupement familial

Au cours du XXe siècle, les migrations internationales du Sud vers le Nord ont connu des évolutions significatives. Initialement, ces migrations étaient principalement masculines, composées d'hommes seuls à la recherche de meilleures opportunités économiques dans les pays occidentaux en pleine expansion. Cette tendance s'est intensifiée pendant la période d'après-guerre, lorsque les pays européens étaient engagés dans leur reconstruction économique et avaient besoin de main-d'œuvre pour soutenir leur croissance (Rasmussen 1997).

Dans un premier temps, les flux de travailleurs se concentraient principalement au départ des pays européens "périphériques" tels que l'Italie, l'Espagne et le Portugal, vers les pays d'Europe occidentale. Cette proximité géographique et culturelle facilitait l'intégration des travailleurs migrants dans les pays d'accueil. Cependant, au cours des années 1960-1970, ces pays d'émigration ont connu un développement économique et politique qui a modifié leur statut. Ils sont devenus des terres d'immigration à part entière, attirant des migrants en provenance d'autres régions, notamment d'Afrique (King and Zontini 2000).

▶ Cependant, cette période d'expansion économique a été suivie d'une période de récession généralisée dans les années 1970. La crise pétrolière de 1973 et les crises économiques nationales qui ont suivi ont eu un impact majeur sur les politiques migratoires des pays européens. Dans un contexte de ralentissement économique, de nombreux pays ont adopté une approche de "fermeture des frontières" et ont mis en place des mesures visant à restreindre l'immigration. Bien que certains pays aient officiellement annoncé l'arrêt du recrutement de nouveaux travailleurs étrangers peu qualifiés, cela n'a pas entraîné une fermeture totale des frontières, et les flux migratoires se sont poursuivis (Barou 2001).

Au sein du contexte des politiques migratoires restrictives, une dynamique particulière émerge : celle des regroupements familiaux. Face aux restrictions imposées par les gouvernements européens, le droit de vivre en famille est rapidement reconnu. Toutefois, il est important de souligner que ces politiques restrictives n'ont pas conduit à l'arrêt de l'immigration, mais ont plutôt entraîné une transformation de celle-ci (Instraw 1996 ; Rasmussen 1997 ; Castles and Miller 1998 ; Barou 2001 ; Bribosia and Rea 2002).

Cette évolution a conduit à une distinction entre les migrations de travail et les migrations familiales, les secondes étant perçues comme ayant progressivement remplacé les premières dans le cadre des regroupements familiaux. Selon cette perspective, les migrations de travail seraient principalement masculines, tandis que les migrations familiales seraient majoritairement composées de femmes et d'enfants rejoignant leur père ou leur mari. Cependant, une telle approche simpliste ne permet pas de comprendre la complexité des migrations féminines. En effet, il est établi que les femmes ne se sont pas limitées aux années 1973-74 et aux vagues de regroupement familial pour s'installer à l'étranger. De plus, les migrations féminines ne se résument pas uniquement à l'accompagnement de proches, car certaines femmes migrent seules et d'autres rejoignent leur mari tout en s'insérant sur le marché du travail. Il est donc essentiel de prendre en compte la diversité des motivations et des parcours des femmes migrantes, afin de saisir toute la richesse et la complexité de leurs expériences. Les migrations féminines ne peuvent être réduites à un seul schéma explicatif, mais nécessitent une approche nuancée qui tienne compte des multiples facteurs sociaux, économiques et culturels qui les influencent.

Les recherches axées sur le regroupement familial ont contribué à mettre en évidence la présence des femmes immigrées au sein des pays européens. Cependant, ces études sont fortement influencées par le contexte politique et social dans lequel les pratiques de regroupement familial ont émergé. Les objectifs politiques liés à l'arrêt du recrutement des travailleurs sont clairement perceptibles : l'immigration des femmes dans le cadre du regroupement familial n'a pas pour objectif leur insertion sur le marché du travail (à l'origine, l'obtention d'un visa de regroupement familial était conditionnée à l'interdiction de travailler), mais plutôt leur rôle d'épouse et de mère (Ouali 2004).

Les migrantes se voient ainsi confiner à un rôle passif, leur migration étant principalement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. Alors qu'elles restent souvent invisibles dans la sphère publique. Les politiques restrictives se fondent sur l'idée que l'unité familiale favorise l'intégration, agissant comme un amortisseur de l'impact du changement culturel et facilitant ainsi l'insertion des hommes sur le marché du travail. Dans ce contexte, certaines études et discours émergent, considérant avant tout les femmes immigrées comme des agents d'intégration. On attend d'elles qu'elles jouent un rôle de transition entre leur identité locale et leur identité d'origine, étant à l'interface de deux espaces sociaux distincts (Zlotnik 1995).

▶ Cependant, il est important de souligner que cette perspective réductrice ne rend pas compte de la diversité des expériences et des aspirations des femmes immigrées. De nombreuses migrantes ne se limitent pas à un rôle passif et s'engagent activement dans la société d'accueil, cherchant à développer leurs propres opportunités et à contribuer au développement de leur communauté. Leur migration ne peut être réduite à une simple transition entre identités, mais doit être envisagée dans toute sa complexité, prenant en compte les multiples dimensions de leur vie, leurs aspirations professionnelles, leurs relations familiales et leurs interactions avec la société d'accueil.

Migrations féminines et marché du travail

En parallèle aux facteurs politiques, les facteurs économiques ont toujours été au centre des préoccupations des chercheurs étudiant les phénomènes migratoires. Les recherches, qu'elles soient empiriques ou théoriques, se sont longtemps concentrées sur la main-d'œuvre que les migrants peuvent représenter dans leurs pays d'accueil. Plusieurs cadres théoriques ont été développés à cet égard, parmi lesquels les plus connus sont la théorie économique néoclassique (Sjaastad 1962, Todaro 1969), la théorie du système mondial (Wallerstein 1974) et la théorie du marché du travail segmenté (Piore 1979). Ces différentes théories mettent respectivement l'accent sur les compétences individuelles et le calcul rationnel des migrants, ainsi que sur les contraintes macroéconomiques des sociétés d'origine et de destination.

La théorie économique néoclassique considère que les individus prennent des décisions migratoires en fonction de leur utilité individuelle et de leur recherche d'un meilleur niveau de vie. Elle met l'accent sur les facteurs économiques tels que les écarts de salaire et les opportunités d'emploi entre les pays. La théorie du système mondial, quant à elle, analyse les migrations dans le contexte plus large des relations économiques et de pouvoir entre les pays du centre et de la périphérie. Elle met en évidence les inégalités économiques et les déséquilibres qui peuvent conduire à des flux migratoires. Enfin, la théorie du marché du travail segmenté examine comment les migrants peuvent remplir des niches spécifiques sur le marché du travail en occupant des emplois souvent dévalorisés et peu attractifs pour les travailleurs locaux.

Ces différentes théories offrent des perspectives complémentaires pour comprendre les migrations économiques, en mettant en évidence à la fois les motivations individuelles des migrants et les contraintes structurelles qui influencent les mouvements de population. Elles soulignent l'importance des facteurs économiques dans la prise de décision des individus, mais reconnaissent également l'existence de dynamiques plus larges liées aux inégalités économiques mondiales. Néanmoins, l'efficacité de ces approches a été remise en question par plusieurs facteurs (Wood 1982; Goss et Lindquist 1995). Leurs limites résident notamment dans leur niveau d'abstraction élevé et leur incapacité à correspondre fidèlement aux réalités empiriques. S'ajoutent à cela des problèmes conceptuels, notamment le fait qu'elles négligent les contextes politiques et sociaux des pays d'origine et de destination, et qu'elles échouent à concilier deux niveaux d'analyse distincts (micro vs macro).

De plus, ces approches n'abordent pas explicitement la migration féminine, ce qui peut sous-entendre que les modèles de migration féminine sont similaires à ceux des hommes (Goss et Lindquist 1995; Boyd et Grieco 2003). Cependant, les études qui considèrent la migration féminine à travers le prisme du marché du travail mettent en évidence le rôle du genre dans l'explication: par exemple, les emplois occupés par les femmes migrantes sont largement influencés par ce facteur. Récemment, d'autres approches théoriques ont été développées, notamment le concept de "chaîne de soins mondiale".

Les études qui se concentrent sur les migrations féminines liées au travail s'intéressent principalement aux femmes qui occupent des postes dans le domaine domestique et les emplois liés à l'assistance et aux soins. Ces recherches mettent en avant l'autonomie de ces migrations, ou à tout le moins, l'aspiration de ces femmes à gagner en autonomie par rapport à leur famille ou leur communauté grâce à leur intégration dans la société d'accueil.

A

Les domestiques du sud dans les pays du nord

L'évolution des mouvements migratoires féminins au sein du secteur domestique, depuis les années 1960 et 1970, a suscité un vif intérêt parmi les chercheurs. Les préoccupations initiales se sont concentrées sur les déplacements internes des femmes des régions rurales vers les centres urbains, où elles se sont engagées dans le travail domestique au sein des foyers urbains aisés (Lautier 2002; Ludec 2002). Cette tranche temporelle a été le préambule d'une analyse plus profonde des itinéraires migratoires et des structures de ce secteur.

Les travaux de King et Zontini (2000) ont jeté les bases conceptuelles de la migration féminine internationale dans le contexte européen, suggérant que l'immigration des travailleuses domestiques étrangères peut être perçue comme substituant les migrations internes antérieures. Cela est attribué à la désaffection croissante des jeunes femmes italiennes pour les emplois domestiques traditionnels. Le passage aux parcours internationaux a cependant nécessité une dizaine d'années avant de captiver l'attention des chercheurs.

La migration transnationale des femmes du Sud vers les pays occidentaux a introduit une dynamique nouvelle dans le panorama migratoire. Les mouvements migratoires des régions asiatiques et sud-américaines vers l'Europe ont été particulièrement saillants (Tacoli 1999 ; Tyner 1999 ; Anthias et Lazaridis 2000 ; Parrenas 2000 ; Anderson 2001 ; Espinoza 2002). Cette étape marque le début d'une exploration approfondie des mécanismes qui sous-tendent ces mouvements transnationaux et des facteurs clés qui déterminent les profils migratoires.

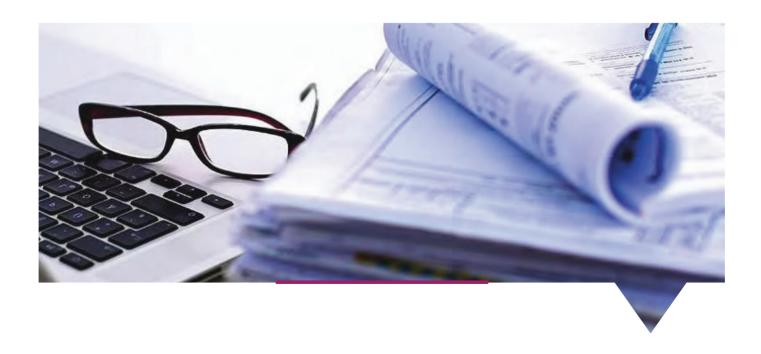
Parmi les figures migratoires les plus en vue, les femmes philippines et sri lankaises se distinguent par leur forte présence au sein du paysage européen (Tacoli 1999; Tyner 1999; Parrenas 2000). Leur immersion dans les emplois domestiques, bien que souvent en contradiction avec leur éducation supérieure et leur statut socio-économique, a renforcé la notion de "niches du travail domestique". Ce concept reflète la concentration incontestable de certaines nationalités dans des secteurs d'emploi spécifiques, souvent précaires et isolés (Tacoli 1999; King et Zontini 2000).

La perspicacité des facteurs religieux et culturels dans la formation de ces migrations mérite une attention particulière. Les implications de l'Église catholique dans les réseaux migratoires ont été manifestes, favorisant l'insertion de migrantes originaires de pays à prédominance catholique dans les emplois domestiques (Andall 1998; Tacoli 1999; King et Zontini 2000). Cette dynamique complexe entre les valeurs culturelles et religieuses et le marché du travail s'est avérée être un élément clé dans la constitution des trajectoires migratoires.

Les politiques migratoires et les accords bilatéraux entre les pays d'origine et d'accueil ont également exercé une influence déterminante sur les types d'emplois accessibles aux migrantes (Tacoli 1999). Ces accords ont parfois canalisé les migrantes vers des secteurs spécifiques, comme le secteur domestique, créant ainsi des sentiers prédéfinis pour les parcours professionnels des femmes migrantes (Oso Casas 2002).

Le lien complexe entre la migration et la mobilité sociale a éclairé une dimension essentielle de ces parcours. Les aspirations économiques et sociales se sont entrelacées, créant des trajectoires migratoires où les femmes cherchent à améliorer leur situation financière tout en poursuivant une ascension sociale. Cette dualité a façonné des parcours qui oscillent entre la mobilité ascendante et descendante, entre l'émancipation et la réalité du travail domestique (Oso Casas 2002).

L'exploration des parcours migratoires féminins dans le secteur domestique a révélé des éléments essentiels : des mouvements migratoires transnationaux complexes, guidés par des facteurs économiques, religieux et culturels, et façonnés par des politiques migratoires et des accords bilatéraux. La dynamique entre les aspirations économiques et sociales a ajouté une profondeur nouvelle aux trajectoires migratoires, créant des histoires où les ambitions et les défis s'entrecroisent dans un tableau riche et varié.





La Chaîne mondiale des soins : Analyse des migrations féminines et des dynamiques transnationales

En parallèle avec les migrations de travailleurs domestiques, des flux migratoires féminins significatifs provenant de pays du Sud vers des pays occidentaux se sont développés. Cependant, ces derniers sont principalement étudiés dans le contexte du recrutement dans le secteur des soins. C'est précisément ce que le concept de "chaîne mondiale de soins" cherche à mettre en lumière.

Le terme "soin" peut être compris comme "un ensemble de tâches et d'activités visant à promouvoir la santé personnelle et le bien-être de personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, réaliser ces activités elles-mêmes". Cette définition couvre une large gamme d'activités, allant des tâches sociales les plus intimes aux moins intimes. Dans le contexte spécifique des migrations féminines, il semble plus approprié d'adopter une interprétation plus restrictive du concept, qui englobe simplement "l'aide ou les services de maintenance, fournis pour le bien-être des individus qui ne peuvent pas réaliser ces activités eux-mêmes, généralement des personnes malades, handicapées, âgées ou jeunes" (Yeates 2004). Du point de vue féministe, les emplois de soins constituent clairement un élément essentiel de la reproduction sociale, car ils impliquent des activités qui ne font pas partie de la sphère productive du marché et qui sont généralement effectuées par les femmes.

Le concept de la "chaîne de soins mondiale" permet d'appréhender les migrations féminines dans le contexte de la mondialisation du marché du travail. Il met en évidence la nature transnationale des ménages touchés par la migration d'une femme. Ainsi, pour Sassen (2000), "la mondialisation a généré un nouvel ensemble de dynamiques dans lesquelles les femmes jouent un rôle crucial, particulièrement dans le monde développé, où le site stratégique des villes mondiales assiste au retour des classes de service, composées en grande partie de femmes migrantes". C'est dans cette optique que Ehrenreich et Hochschild (2003) ont conceptualisé la "chaîne de soins mondiale".

Elle peut être définie comme un ensemble de relations interpersonnelles à travers le monde, basées sur les soins et le soutien, que ce travail soit rémunéré ou non (Hochschild 2000). En développant ce concept, Hochschild a cherché à se concentrer sur les relations entre travailleuses domestiques migrantes, jouant le rôle de nounou, et elle décrit cette chaîne mondiale de soins comme impliquant typiquement "une fille aînée issue d'une famille pauvre qui s'occupe de ses frères et sœurs pendant que sa mère travaille comme nourrice pour les enfants d'une nourrice migrante qui, à son tour, s'occupe de l'enfant d'une famille dans un pays riche" (Yeates 2004).

▶ Ce concept a été notamment mis en pratique dans des contextes tels que celui des travailleuses domestiques philippines en Italie ou aux États-Unis (Parrenas 2000) ou des latino-américaines aux États-Unis (Hondagneu-Sotelo et Avila 1997). Ces études se sont principalement centrées sur les défis rencontrés par les migrantes pour définir leur identité en tant que "mères transnationales", s'occupant des enfants de leur employeur dans le pays d'accueil, et confiant leurs propres enfants à d'autres femmes, dans leur pays d'origine.

D'importants mouvements de migration féminine, principalement en provenance des Philippines, se sont dirigés vers les États-Unis, se concentrant en particulier sur le secteur des soins de santé. À l'inverse des migrantes employées comme travailleuses domestiques ou comme nourrices dans les ménages occidentaux, ces femmes trouvent des emplois plus qualifiés. Selon les données du recensement américain de 2000, les Philippins étaient le deuxième groupe d'immigrants, après les Mexicains aux États-Unis, et les femmes y représentaient plus de 60% du total.

Depuis 1970, les Philippines fournissent la plus grande part de professionnelles de santé aux États-Unis et en 2003, les infirmières philippines représentaient près des trois quarts des infirmières étrangères aux États-Unis (Tyner 1999 ; Le Espiritu 2005). Selon Le Espiritu (2005), ces tendances sont le résultat d'une combinaison de facteurs de nature différente : "La surreprésentation des professionnels de santé parmi les immigrants philippins contemporains est le résultat des influences entrelacées du recrutement délibéré par les institutions de santé américaines, du transnationalisme et des idéologies et pratiques de genre aux Philippines et aux États-Unis" (Le Espiritu 2005, p. 56).

Depuis la loi américaine de 1965 qui a aboli les quotas d'immigration par pays d'origine, les hôpitaux et autres centres de santé ont commencé à recruter activement les infirmières philippines, souvent en collaboration avec les agences de voyage, pour organiser leur migration vers les États-Unis. De plus, la pénurie d'infirmières combinée à la tradition d'accueil de l'immigration aux États-Unis a depuis longtemps permis aux Philippines d'y entrer facilement, même en tant qu'"immigrante principale". Cela signifie que les femmes peuvent migrer seules, qu'elles soient célibataires ou non, sans nécessairement rejoindre des Philippins déjà installés dans le pays d'accueil. Ces facteurs ont contribué à l'établissement d'un grand nombre de femmes philippines dans des emplois de statut supérieur et mieux rémunérés que partout ailleurs (Tyner 1999).

2. EFFETS DE LA MIGRATION SUR LA FEMME MIGRANTE

Après la question des déterminants du départ des femmes, la littérature sur femmes ou genre et migrations s'intéresse à la question des effets de la migration sur les migrantes (Oso Casas L. et Garson J-P. 2005). Il s'agit principalement de savoir si la migration représente ou non un progrès pour elles. L'un des enjeux majeurs des travaux sur la migration féminine est d'examiner si la migration contribue à une « émancipation » des migrantes ou au contraire à les retenir dans une position de dominées (Attias-Donfut, Catherine Delacroix, 2004).

L'analyse des conséquences de la migration sur les femmes se fait souvent à travers le prisme des transformations vécues par les migrantes elles-mêmes et des gains qu'elles réalisent dans la société d'accueil, en comparaison avec leur société d'origine. Une perspective largement adoptée dans les recherches sur les migrantes consiste à distinguer deux types de sociétés, illustrant une vision binaire parfois marquée par un paradigme évolutionniste, qui en est l'expression la plus manifeste.

Ce paradigme évolutionniste, imprégné de stéréotypes sur les migrantes et les sociétés d'où elles viennent, a été soumis à des critiques sévères par des spécialistes de la migration tels que Laura Oso et Christine Catarino en 1997, qui soulignent que ce paradigme induit une fausse idée selon laquelle l'intégration dans la société d'accueil serait suffisant pour l'émancipation des migrantes en provenance du "Sud". Cependant, malgré les critiques portées à l'encontre du paradigme évolutionniste, la perspective binaire demeure largement répandue et moins contestée. Elle ne se limite pas uniquement aux études sur l'immigration ou aux travaux issus de l'Occident. Des analystes de différents horizons, indépendamment de leur appartenance ethnique ou de leur genre, l'adoptent.

Par exemple, c'est à travers cette binarité, illustrée par le paradigme modernité/tradition, que se forgent des stéréotypes sur les femmes rurales et les migrantes de classes défavorisées au Maroc, selon Mernissi (1981), ou dans le "discours arabe sur l'émancipation" comme le souligne Hoda al Sadda en 2004.

Migration féminine : Du paradigme de tradition-modernité aux complexités de l'émancipation et de l'intégration

L'étude des transformations dans la vie des migrantes a longtemps été fondée sur le concept du passage de la tradition à la modernité, selon Stéphanie Condon (2000). Cette approche présume un changement linéaire dans le statut des migrantes, soulignant une opposition entre les sociétés d'origine et d'accueil. Des indicateurs tels que le travail, le mariage, la sexualité, la virginité, la contraception, la relation avec la religion, la maîtrise du français, etc., sont souvent examinés, avec l'idée sous-jacente que ces aspects ne s'améliorent qu'au sein de la société d'accueil ou parmi les générations ultérieures de migrants.

Cette vision évolutionniste implique souvent que l'intégration dans la société d'accueil nécessite le rejet des valeurs de la société d'origine. Cette perception est particulièrement présente dans la façon dont les sociétés considèrent les générations suivantes de migrants comme ayant "évolué" par rapport aux réalités de leurs parents. Cette vision de changement tend à mettre en opposition la société d'origine, associée à tout ce qui est traditionnel et potentiellement oppressif, et la société d'immigration, liée à tout ce qui est moderne et libérateur. Cela conduit souvent à l'idée d'une perte de repères.

▶ Il convient cependant de noter que cette approche a été critiquée, notamment parce qu'elle ignore l'existence de mouvements féministes parmi les migrantes elles-mêmes et dans leurs pays d'origine, et parce qu'elle néglige le fait que des changements, comme la baisse de la fécondité, peuvent également se produire au sein des sociétés d'origine.

Migration et émancipation féminine : Une analyse nuancée des transformations de genre

De nombreux travaux de recherche suggèrent qu'il n'est pas évident que la migration soit intrinsèquement une libération de la domination. Des études sur l'histoire des migrantes en Europe soulignent que la formule "émigration = émancipation" n'est pas systématiquement vérifiée (Morelli, Gubin, 2004). En citant l'exemple des épouses d'immigrés restées dans leur pays d'origine, qui peuvent trouver leur émancipation dans le départ de leur mari, ou des migrantes qui partent seules et atteignent une indépendance financière. Anne Morelli et Eliane Gubin concluent que la migration féminine peut renforcer la dépendance pour certaines, mais peut être libératrice pour d'autres, et peut finalement modifier, à des degrés divers, les relations de genre au sein du couple et de la famille (Morelli, Gubin, 2004).

Dans la littérature anglophone, les recherches se concentrent sur la manière dont la migration internationale modifie les comportements de genre et favorise l'autonomisation des femmes. Selon Saskia Sassen (2005), la conclusion générale serait que la migration contribue à l'autonomie des femmes, mais que les bénéfices qu'elles en retirent restent limités. De nombreux chercheurs soulignent que les migrantes sont confrontées à la domination et mettent en place des stratégies pour y échapper (Agustín, 2005; Morokvasic, Catarino, 2005). Cependant, l'effet de la migration n'est pas nécessairement émancipateur, ou du moins ne se traduit pas nécessairement par une modification des relations sociales de sexe au sein du couple ou de la famille.

Certains auteurs constatent que les relations de genre se reconstruisent différemment dans le contexte migratoire grâce aux initiatives des migrantes. Cependant, les effets sexistes des lois migratoires sont rarement pris en compte, de même que le cas des migrantes qui vivent ou ont migré seules, en dehors du cadre familial.

Perceptions et représentations : La diversité des migrantes et leur position Sociale à la lumière du genre et de l'origine

Dans bon nombre d'études consacrées au genre et à la migration, la société d'origine est souvent envisagée de manière quelque peu superficielle, comme l'a déjà souligné Sayad (1981) en ce qui concerne les recherches sur l'immigration. Ces analyses portent généralement sur des espaces définis de façon imprécise ou excessivement large, ou encore caractérisés par des catégories simplificatrices. Cette approche a tendance à homogénéiser les sociétés "autres" sans prendre en compte leur diversité et la multiplicité des trajectoires migratoires et des affiliations au sein des migrantes provenant d'un même pays. Cette homogénéisation empêche également de reconnaître la diversité des positions sociales parmi les femmes vivant dans une même société d'émigration.

Les acquis des migrantes sont souvent comparés à ceux des femmes dans la société d'origine, plutôt qu'à leur propre position sociale avant la migration. En conséquence, il est possible d'avoir l'impression que le sexisme est spécifique aux sociétés d'émigration, alors que l'égalité des sexes serait intrinsèquement présente dans les sociétés d'immigration.

3. MIGRATIONS FÉMININES ET STRATÉGIES FAMILIALES

Les études sur les migrations féminines dans le contexte du marché du travail mettent principalement l'accent sur les facteurs socioéconomiques qui encouragent la mobilité internationale des femmes. Ces approches donnent une importance majeure aux facteurs structurels et perçoivent l'émigration principalement en termes d'autonomisation individuelle (Decimo 2005). Cependant, d'autres recherches mettent en évidence l'aspect collectif du processus migratoire.

Il est à noter que les stratégies individuelles et collectives sont souvent mélangées dans les parcours migratoires. De nombreuses femmes célibataires, malgré leur désir de mobilité sociale personnelle, souhaitent aussi participer à l'amélioration de la situation économique et sociale de leur famille dans leur pays d'origine. De même, certaines femmes, mariées ou non, intègrent une composante individuelle dans leur stratégie familiale (Oso Casas 2002).

▶ Il est utile de différencier les stratégies individuelles des stratégies collectives pour comprendre les migrations féminines sous un angle différent. Les recherches qui se concentrent sur les stratégies familiales employées dans le cadre de la migration des femmes cherchent à mettre en lumière les mécanismes familiaux qui influencent les migrations féminines, plutôt que les facteurs socioéconomiques du marché du travail. Comme l'ont souligné Chant et Radcliffe (1992), "il ne suffit pas de reconnaître que les divisions de travail selon le genre existent et peuvent expliquer les modèles d'allocation de travail au sein et au-delà de l'unité domestique: il faut également prendre en compte la manière dont les femmes (et les hommes) sont façonnées par les hiérarchies de pouvoir inter-ménages et par les attentes socio-culturelles plus larges concernant le genre". (p. 23).

Du point de vue théorique, la nouvelle économie des migrations offre une alternative méso économique à la théorie néoclassique (Stark et Taylor 1989). Dans cette perspective, les migrations ne permettent pas seulement de maximiser les bénéfices, mais surtout de minimiser les risques. Elles s'inscrivent dans une logique de diversification des revenus familiaux et d'assurance pour lutter contre les imperfections des marchés locaux. La stratégie consiste à envoyer certains membres de la famille travailler à l'étranger, là où les salaires et les conditions d'emploi sont indépendants des conditions économiques locales (Stark et Bloom 1985 ; Katz et Stark 1986). Les bénéfices de la migration ne sont pas garantis, mais les ménages estiment que les mauvaises récoltes d'une année peuvent être compensées par les transferts monétaires effectués par les migrants et vice versa. De plus, ces transferts permettent non seulement d'améliorer le revenu absolu du ménage, mais aussi d'augmenter leur revenu relatif par rapport à d'autres ménages du même village (Stark et Taylor 1989). Dans son travail sur les migrations féminines aux Philippines, Oso Casas (2004) soutient que l'étude des migrantes asiatiques en Espagne révèle des modèles complexes qui ne peuvent être compris qu'en analysant les stratégies familiales de mobilité sociale et de survie. De même, dans leur recherche sur les Dominicaines en Espagne, Garcia et Paiewonsky (2006) avancent que les migrations féminines favorisent <u>l'amélioration</u> sociale de l'entité familiale.

L'argent envoyé au pays d'origine par les migrantes est plus souvent destiné à l'éducation et à la santé des enfants qu'aux transferts effectués par les migrants masculins. Oso Casas suggère de catégoriser trois types de stratégies familiales, qui sont souvent interdépendantes dans la pratique (Oso Casas 2002). La première vise à maintenir et subvenir aux besoins fondamentaux du foyer transnational ; la deuxième poursuit un objectif matériel à atteindre (épargne, investissement, achat d'une maison, etc.) ; et la troisième, de nature immatérielle, consiste principalement à permettre aux enfants de continuer leurs études. La première stratégie correspond à une stratégie de survie, tandis que les deux dernières sont orientées vers la mobilité sociale.



Dans ses recherches sur les travailleuses domestiques latino-américaines et philippines en Espagne, l'auteur observe que ces stratégies familiales sont principalement utilisées par les migrantes mariées, séparées ou veuves, qui laissent leurs maris et/ou enfants dans leur pays d'origine. Cependant, ces stratégies peuvent également s'appliquer à de jeunes femmes célibataires sans enfants. Dans ce cas, c'est souvent l'aînée qui émigre pour soutenir la famille restée au pays (parents, frères et sœurs).

▶ Ces différentes études ont le mérite de mettre en évidence l'aspect stratégique et collectif de la migration. Cependant, certaines difficultés doivent être notées. Plusieurs chercheurs ont remis en cause l'idée que les membres du ménage coopèrent de manière rationnelle dans les stratégies liées au développement économique de la famille (Pedraza 1991 ; Goss et Lindquist 1995). Selon eux, les décisions familiales ne sont pas toujours prises de manière équitable pour tous les membres. En considérant la famille comme une unité de décision, le danger est de passer sous silence les conflits d'intérêt et de pouvoir au sein du ménage. Il semble en effet que les stratégies familiales sont généralement issues de décisions prises par le membre le plus influent du ménage, indépendamment des autres membres et de leur participation au processus de décision.

4. RÉSEAUX MIGRATOIRES ET MIGRATIONS DE FEMMES

Plusieurs études ont exploré l'importance des migratoires pour comprendre réseaux différences entre les expériences de migration des femmes et des hommes. Certaines de ces recherches se sont centrées sur les migrations en provenance d'Amérique centrale (Cerrutti and Massey 2001; Curran and Rivero-Fuentes 2003; Livingston 2006; Hagan 1998; Menjivar 1999), tandis que d'autres ont étudié les migrations marocaines (Heering, van der Erf et al. 2004). Les réseaux migratoires sont formés de liens interpersonnels qui unissent migrants, anciens migrants et non-migrants, liens fondés sur des facteurs tels que la parenté, l'amitié, ou simplement l'appartenance à une même communauté d'origine (Massey, Arango et al. 1993). Le milieu dans lequel ces réseaux migratoires évoluent est caractérisé par des incertitudes quant aux gains potentiels ici et là-bas, et est donc généralement guidé par un principe de minimisation des risques. La présence de ces réseaux facilite les migrations pour diverses raisons. Non seulement ils diminuent les coûts financiers associés au transport (en offrant notamment des conseils sur les voies d'accès les moins coûteuses) et au logement, mais ils allègent également les coûts émotionnels (la présence de compatriotes dans le pays d'accueil atténue le choc culturel). Par ailleurs, les réseaux de migrants ont tendance à augmenter les bénéfices attendus de la migration, étant donné que les compatriotes déjà sur place sont censés connaître les voies d'insertion sur le marché du travail. Ainsi, les coûts et les risques liés à la migration diminuent progressivement à mesure que les migrants élargissent leurs réseaux sociaux et que les migrations deviennent plus institutionnalisées (Guilmoto et Sandron 2000). En conséquence, il semble que les flux migratoires deviennent moins sélectifs, et que les migrants soient progressivement plus représentatifs de leur communauté d'origine, tant du point de vue du statut socioprofessionnel que des caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe (Massey, Arango et al. 1993; Zlotnik 2003b).

Bien aue les réseaux sociaux facilitent considérablement les migrations, il convient également de noter qu'ils exercent dans la plupart des cas une contrainte importante sur les migrants qu'ils impliquent. Il existe en effet un accord tacite entre les membres du réseau (migrants et non-migrants) concernant la répartition des coûts mais aussi des bénéfices de la migration. Ce "contrat migratoire" permet au migrant de bénéficier d'un soutien (financier et autre) lors de son départ, tout en visant à protéger les autres membres du réseau contre le risque d'opportunisme du migrant qui, une fois installé, choisirait de rompre les liens avec ses proches. La dette contractée par le migrant envers ses proches est notamment remboursée par des transferts matériels et financiers (Guilmoto and Sandron 2000).

nombreuses études empiriques effectivement exploré ce sujet, enrichissant ainsi notre compréhension des liens entre réseaux et migrations. Ces travaux ont souligné le rôle crucial des réseaux migratoires pour comprendre ou anticiper la mobilité féminine : compte tenu des risques accrus encourus par les femmes lors de leur migration, il apparait que les réseaux jouent un rôle plus déterminant pour les migrations féminines que masculines, contribuant en partie à minimiser ces risques ou à en atténuer les effets. Plusieurs études quantitatives ont confirmé ces hypothèses et attesté de la pertinence des réseaux comme instrument facilitant la migration. Les recherches portant sur le genre et celles se concentrant sur les réseaux migratoires demeuraient relativement séparées (Curran and Saguy 2001), et certains auteurs soutenaient que les réseaux avaient des impacts identiques sur la migration des hommes et des femmes (Pessar 1999).

Toutefois, un nombre croissant d'études indiquent qu'il existe des disparités de genre à cet égard. Curran and Rivero-Fuentes (2003) proposent que l'effet des réseaux sociaux sur la probabilité de migration puisse varier en fonction du genre, étant donné que les coûts, les risques et les bénéfices de la migration ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Leur enquête sur les migrations internes et internationales mexicaines (vers Mexico et les États-Unis) suggère que les réseaux de migrants sont plus déterminants pour les migrations internationales que pour les migrations internes, et que les réseaux féminins ont plus d'impact que les réseaux masculins sur la mobilité vers Mexico.

En ce qui concerne les migrations internationales (vers les États-Unis), les réseaux migratoires masculins influencent davantage les migrations masculines potentielles que les migrations féminines, et les réseaux féminins sont moins d'encourager susceptibles les migrations masculines que les migrations féminines. De la même façon, Cerrutti et Massey (2001) ont démontré (dans leur étude sur les migrations mexicaines vers les États-Unis également) que la migration des mères augmentait nettement la probabilité que leurs enfants les suivent, avec un effet plus prononcé sur la mobilité de leurs filles.

D'autres études concernant les migrations en provenance d'Amérique centrale ont révélé que les femmes sont considérées comme devant potentiellement affronter des risques plus élevés que les hommes lorsqu'elles migrent vers les États-Unis (Menjivar 1999 ; Cerruti and Massey 2001). Par conséquent, les femmes bénéficient davantage que les hommes du fait de voyager en compagnie ou de recevoir des informations sur des itinéraires sûrs. En outre, hommes et femmes semblent construire différents types de réseaux. "La migration des hommes mexicains vers les États-Unis s'appuie sur l'expérience d'un large éventail d'amis et de parents éloignés, ainsi que de proches, tandis que la migration des femmes dépend exclusivement des liens avec des membres proches de la famille" (Curran and Rivero-Fuentes 2003, p. 291). Selon ces auteurs, ces différences peuvent s'expliquer par le fait que les femmes sont plus vulnérables que les hommes et qu'il est nécessaire de garantir que quelqu'un prenne soin d'elles dès leur arrivée dans le pays hôte. Les normes familiales et culturelles contribueraient également à expliquer ces différences.

Enfin, ces différentes approches confirment ce qui a déjà été souligné sur l'importance de l'existence de réseaux sociaux pour l'intégration des migrants sur le marché du travail dans le pays d'accueil. Selon Curran et Rivero-Fuentes (2003), "lorsqu'il existe une division du travail selon le genre dans la société d'accueil, les migrants peuvent bénéficier davantage des migrants du même genre qui leur fournissent des informations ou des contacts plus pertinents" (p. 291). Dans son étude sur les domestiques philippines, Tacoli (1999) révèle par exemple que la majorité des personnes interrogées (plus de 80%) connaissaient quelqu'un à Rome avant leur arrivée. Grâce à leur connaissance de l'environnement, ces personnes ont grandement contribué à la mise en place de filières domestiques. Anderson (2001) met également en lumière l'importance du rôle joué par les réseaux de migrants domestiques à Londres. Parmi les 2800 femmes membres d'une importante association de domestiques, seulement 2% ont eu recours à une agence pour s'intégrer sur le marché du travail. La grande majorité a trouvé un employeur grâce à leurs relations, et la plupart d'entre elles ne sont pas déclarées. Les pratiques de recrutement dans le secteur des services domestiques reposent en effet principalement sur des contacts informels, qui vont au-delà des relations de travail et impliquent des relations amicales, familiales et communautaires, surtout s'ils concernent des étrangères en situation irrégulière.

C'est également ce qui a été observé dans le cas des Salvadoriennes (Menjivar 1999), des Mexicaines (Cerrutti and Massey 2001 ; Curran and Rivero-Fuentes 2003 ; Livingston 2006) et des Guatémaltèques (Hagan 1998) aux États-Unis.

Dans une approche légèrement différente, Heering, van der Erf et al. (2004) enrichissent le concept de réseau avec la notion de "culture migratoire". De plus, ils se concentrent sur une région géographique différente, à savoir les potentielles migrations marocaines vers l'Europe, étudiées depuis le Maroc. Leurs résultats démontrent que les hommes sont plus enclins à émigrer dans les régions ayant une forte "culture migratoire", tandis que la présence d'un réseau familial à l'étranger semble avoir peu d'impact. En revanche, pour les femmes, l'existence d'une culture migratoire a peu d'effet sur leur intention de quitter le pays, tandis que la présence de membres de la famille à l'étranger tend à renforcer cette intention. Selon ces chercheurs, "l'intégration des réseaux dans le système de migration est plus efficace pour expliquer la direction que le volume de la migration internationale" (p.327).

II. Revue de la littérature sur la migration féminine en Tunisie

Dans cette partie, nous mettrons en lumière l'essentiel des travaux réalisés en Tunisie concernant la migration féminine. Un phénomène complexe et multifacette, la migration des femmes en Tunisie est à la croisée de diverses questions socio-économiques et culturelles. À travers une synthèse des études et recherches pertinentes, nous chercherons à saisir les enjeux, défis et opportunités qui se dessinent autour de cette thématique. Cette exploration nous permettra de comprendre les dynamiques migratoires propres à la femme migrante tunisienne et les femmes immigrées en Tunisie.

1. AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : PARCOURS, DÉFIS ET ASPIRATIONS DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES

Dans son étude éclairante de 2011, Boubakri se plonge dans les profondeurs des expériences des femmes tunisiennes qui choisissent la voie de la migration. Cette enquête, bien que centrée sur la Tunisie, reflète les réalités complexes et souvent méconnues de la migration féminine à travers le monde. L'essence de cette étude ne se limite pas seulement à comprendre les raisons qui poussent ces femmes à quitter leur patrie, mais cherche également à dévoiler la façon dont leur choix de migrer est perçu, parfois stigmatisé, par la société et les institutions tunisiennes.

L'approche qualitative adoptée par Boubakri, enrichie par des études antérieures et des statistiques actualisées, jette un éclairage novateur sur le rôle et la place changeante des femmes dans les dynamiques migratoires de la Tunisie. Deux dimensions majeures émergent de cette étude. D'une part, on observe une transformation remarquable concernant la démographie et le profil professionnel des Tunisiennes à l'étranger.

Cette mutation est caractérisée par une présence féminine de plus en plus prépondérante, notamment dans le cadre de la migration familiale. En outre, l'intégration de ces femmes sur les marchés du travail étrangers présente des défis et des opportunités uniques, souvent teintés par des questions de reconnaissance de qualifications et de compétences linguistiques. D'autre part, l'étude se penche sur la situation souvent précaire des migrants subsahariens en Tunisie.

Un focus particulier est accordé aux migrations irrégulières, un phénomène dans lequel les femmes subsahariennes jouent un rôle non négligeable, faisant face à des risques et des vulnérabilités spécifiques.

En tirant les conclusions de son étude, Boubakri ne manque pas de souligner les défis colossaux auxquels les jeunes migrantes maghrébines sont confrontées. Ces obstacles sont souvent amplifiés par des lacunes en matière d'éducation, de qualification professionnelle, et de maîtrise de la langue du pays d'accueil.

La nécessité d'une base de données solide et centrée sur le genre en matière de migration est mise en avant, illustrant le potentiel d'une telle ressource pour influencer et améliorer les politiques migratoires. Boubakri formule des recommandations pertinentes, invitant à une exploration plus profonde des réalités des migrantes tunisiennes, tout en plaçant la protection juridique et sociale de ces femmes au cœur des priorités nationales. Il suggère ainsi de renforcer la législation, d'instaurer des mécanismes de soutien adaptés, et d'assurer l'accès aux services essentiels pour ces femmes, afin qu'elles puissent réaliser pleinement leur potentiel dans leurs nouvelles terres d'adoption.

2. FÉMINITÉ EN MOUVEMENT : NUANCES ET PARADOXES DES MIGRATIONS TUNISIENNES

Dans le sillage des mouvements migratoires qui façonnent notre époque, l'étude perspicace de Fourati (2011) a tenté de déchiffrer les complexités de genre tissées au sein des flux migratoires tunisiens. Au cœur de cette recherche se trouve une interrogation fondamentale :

quelles dynamiques propres poussent les femmes tunisiennes à migrer comment se traduit cette migration dans leur quotidien, notamment par rapport aux hommes

S'appuyant sur les richesses data de l'Enquête Annuelle sur l'Emploi en Tunisie, ainsi que sur d'autres ressources statistiques, Fourati a adopté une approche qualitative minutieuse. Son objectif était de mettre en lumière les subtilités et nuances qui distinguent les expériences migratoires en fonction du genre.

Les résultats de cette enquête ont révélé des vérités troublantes. Alors que les femmes tunisiennes représentent une fraction croissante des migrants, elles portent avec elles un bagage académique souvent plus étoffé que celui des hommes. Pourtant, cette éducation supérieure ne se traduit pas par une meilleure intégration professionnelle. Bien au contraire, elles se retrouvent, de manière disproportionnée, dans des emplois précaires, mal rémunérés, et parfois loin de leur domaine d'expertise. Cette divergence est d'autant plus frappante à la lumière de leurs qualifications.

Face à ce paradoxe, Fourati a soulevé des préoccupations majeures concernant les politiques migratoires actuelles de la Tunisie. Il apparaît clairement que ces politiques, dans leur forme actuelle, n'abordent pas de manière adéquate les défis uniques auxquels les femmes migrantes sont confrontées. Les besoins spécifiques de cette population semblent être relégués au second plan, voire ignorés.

Bien que l'article de Fourati ne prescrive pas de solutions concrètes, il exhorte à une profonde réflexion et à une reconsidération des politiques en place. L'appel est clair : il est impératif de reconnaître et de répondre aux différences de genre dans le domaine migratoire. Cela passe non seulement par une recherche plus approfondie, mais aussi par une refonte des cadres politiques et législatifs, en vue d'une migration plus équitable, respectueuse des droits de l'homme et, surtout, des droits de la femme.

3. COMMERÇANTES TUNISIENNES SANS FRONTIÈRES : LA PUISSANCE FÉMININE DANS LE COMMERCE EURO-MÉDITERRANÉEN

Dans le contexte mouvant de la mondialisation, où les dynamiques transnationales modèlent les interactions économiques, Schmoll (2005) offre une perspective fascinante sur la façon dont les commerçantes tunisiennes façonnent et sont façonnées par ces tendances.

Au cœur de son étude se trouve le commerce transfrontalier dans l'espace euro-méditerranéen, un domaine souvent masculinisé dans la perception commune. Schmoll révèle le rôle vital et central que jouent ces commerçantes dans le tissu économique de cette région. Loin d'être de simples actrices passives, ces femmes, armées d'agilité stratégique, parcourent cet espace transnational, établissant des réseaux, consolidant des liens familiaux, et impulsant la croissance de leurs entreprises.

Un aspect notable mis en lumière est la réversibilité des rôles traditionnels. Dans ce monde commercial, les femmes ne sont pas seulement à égalité avec les hommes : Elles surpassent souvent leur pouvoir de décision. Cela renverse la dynamique familiale habituelle, avec des maris qui s'adaptent souvent à un rôle d'assistant.

Cependant, leur voyage est loin d'être sans embûches. Entre les tracasseries administratives, la concurrence féroce, et les risques inhérents à l'activité transfrontalière, elles doivent constamment s'adapter, innover, et surmonter les défis. De plus, leurs pratiques de mobilité reflètent cette évolution : Elles sont passées d'une migration saisonnière à une présence plus durable et ancrée, notamment en Italie.

Le travail de Schmoll rappelle que les discussions sur le transnationalisme et la mondialisation doivent être nuancées par une perspective de genre. Il ne s'agit pas simplement de comprendre comment les hommes et les femmes migrent ou font des affaires à l'étranger, mais de reconnaître comment les femmes, en tant qu'actrices clés, redéfinissent et façonnent ces phénomènes à partir de leurs positions uniques.

4. ENTRE ASPIRATIONS ET OBSTACLES : L'EXPÉRIENCE DES FEMMES MIGRANTES EN TUNISIE À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS

L'analyse rigoureuse de Ben Jémia (2010) plonge au cœur de l'expérience des femmes migrantes en Tunisie, une problématique dont la complexité et la pertinence résonnent bien au-delà des frontières tunisiennes. Ces femmes, transportant avec elles des rêves, des aspirations et une détermination farouche, se retrouvent souvent confrontées à des défis multidimensionnels. Les nuances de leur expérience, toutefois, diffèrent selon la génération à laquelle elles appartiennent. L'objectif central de l'article est de démystifier les épreuves que subissent ces femmes, en particulier celles de la deuxième génération. Celles-ci sont prises entre les griffes de la discrimination, que ce soit dans l'accès à l'emploi, l'éducation ou les soins de santé, et l'ombre parfois oppressante de leur héritage culturel. De plus, un point d'achoppement majeur demeure les politiques migratoires tunisiennes, qui semblent osciller entre la négligence et l'ignorance, ne prenant pas suffisamment en compte les particularités liées au genre. Cette omission, loin d'être anodine, risque d'exacerber les violations des droits des femmes migrantes.

Les conclusions tirées par Ben Jémia sont aussi claires que troublantes : les politiques actuelles sont loin d'être à la hauteur des aspirations de ces femmes. Leur quête d'intégration et de réalisation personnelle est souvent freinée par des obstacles institutionnels, culturels et socio-économiques. Quant aux recommandations, elles sonnent comme un appel pressant à une refonte systémique. La première étape est de reconnaître et d'intégrer la dimension de genre dans les politiques migratoires. Cela va de pair avec une formation robuste des autorités compétentes, garantissant ainsi un traitement équitable et respectueux des femmes migrantes. Mais au-delà des politiques, c'est la culture institutionnelle elle-même qui doit évoluer, se détournant des stéréotypes et des biais pour embrasser pleinement la diversité et la richesse que ces femmes apportent à la Tunisie.



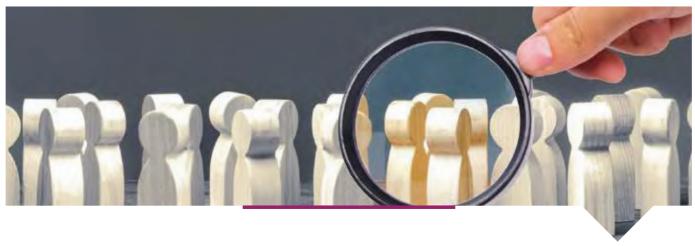
La migration, en tant que phénomène multidimensionnel, a été l'objet d'une attention accrue au fil des années, en particulier lorsqu'il s'agit des dynamiques de genre. En Tunisie, la migration féminine constitue un domaine d'étude à la fois riche et complexe, mettant en évidence des nuances propres à la situation et au vécu des femmes. Ce chapitre se propose de dévoiler deux aspects majeurs de la migration féminine en Tunisie. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes migrantes tunisiennes, des immigrantes en Tunisie, des migrantes de retour, et des femmes tunisiennes ayant l'intention de migrer, en s'appuyant sur les données recueillies par l'enquête Tunisia Hims. Cette analyse vise à offrir un aperçu clair et détaillé des profils de ces femmes, ainsi que des contextes sociaux et démographiques dans lesquels elles évoluent. Dans un second temps, nous explorerons les motivations et les raisons qui dessinent les choix migratoires de ces femmes.



Caractéristiques sociodémographiques des femmes migrantes tunisiennes et des immigrantes en Tunisie : une analyse basée sur l'enquête Tunisia Hims

Nous explorerons dans ce qui suit en détail les caractéristiques sociodémographiques des émigrantes et immigrantes en Tunisie, ainsi que celles ayant l'intention de migrer. Ces informations cruciales sont issues de l'enquête Tunisia Hims,

qui offre un aperçu précieux des tendances qui influencent les décisions de migration de ces femmes. En examinant de près ces données, nous pourrons mieux comprendre les dynamiques de la migration féminine en Tunisie.



I. Profil et dynamiques des femmes migrantes tunisiennes : Une exploration multidimensionnelle

L'exploration des données de l'enquête Tunisia Hims nous permettra de dessiner le profil et les dynamiques qui animent les femmes migrantes tunisiennes. Cette exploration multidimensionnelle nous permettra de décortiquer les aspects clés de leur migration, en mettant en lumière une variété de facteurs sociodémographiques et de motivations qui les poussent à franchir les frontières de leur pays d'origine. À travers cette analyse approfondie, nous chercherons à comprendre qui sont ces femmes, quelles sont leurs aspirations et quelles forces les guident dans leur quête d'une vie meilleure à l'étranger. Cette perspective holistique nous aidera à saisir les multiples facettes de leur expérience migratoire et à appréhender les défis et opportunités qui se dessinent dans leur parcours.

1. PORTRAIT DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Au sein de la population des émigrants tunisiens, nous observons une dominante masculine, avec 68,5% d'individus masculins, soit un total de 388 035 personnes. Les individus de sexe féminin représentent quant à eux 31,5% de la population totale, avec un effectif de 178 035 personnes.

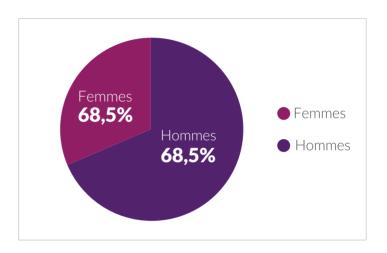


Figure 1 Répartition par genre des émigrants tunisiens Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Dans le contexte de la migration féminine tunisienne, une exploration des données d'âge révèle des répartitions diverses : les jeunes femmes de 15 à 24 ans constituent 11,28% de l'ensemble. La génération suivante, celle des 25 à 34 ans, augmente pour atteindre 32,98% Le groupe le plus représenté est celui des 35 à 59 ans,avec 44,41% de l'ensemble. Enfin, le segment des femmes de 60 ans et plus totalise 11,33% de la population féminine migrante.

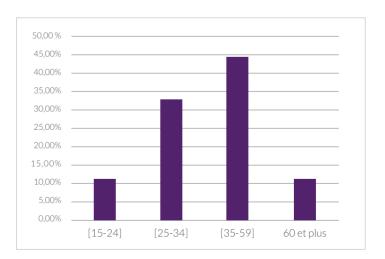


Figure 2 Répartition par groupes d'âge des femmes migrantes tunisiennes

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse comparative de la situation matrimoniale des femmes migrantes tunisiennes avant leur départ et actuellement met en évidence des changements substantiels. Avant leur départ, une majorité conséquente était engagée dans l'état matrimonial, avec 59,7% d'entre elles étant mariées, tandis que 38,7% étaient célibataires. Cependant, les données actuelles révèlent une évolution remarquable dans ce paysage matrimonial. On observe une nette diminution du pourcentage de femmes célibataires, passant à 22,2%, tandis que le nombre de femmes mariées augmente considérablement pour atteindre 70,3%. Par ailleurs, le pourcentage de femmes divorcées, séparées ou veuves a également connu une augmentation significative, passant de 0,8% avant le départ à 6,9% actuellement. Cette transformation dans la situation matrimoniale des femmes migrantes tunisiennes témoigne des changements sociaux et personnels auxquels elles sont confrontées lors de leur parcours migratoire.

Situation matrimoniale des femmes migrante tunisiennes	Avant départ	Actuelle
Célibataire	38,7%	22,2%
Mariée	59,7%	70,3%
Divorcé(e) ou Separé(e) ou Veuve	8%	6,9%
ne sait pas	5%	2%
refus de répondre	3%	3%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 1 Situation matrimoniale des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 De plus, le niveau d'instruction des femmes migrantes dévoile un paysage où l'éducation joue un rôle important : 42,6% d'entre elles ont un niveau d'éducation supérieur, et 32,6% ont atteint le niveau secondaire. Ce sont donc les trois quarts des femmes migrantes qui ont atteint au moins le secondaire. Les autres niveaux d'éducation sont moins représentés : 12,3% ont un niveau primaire et 4,9% ont suivi une formation professionnelle. Seulement 6,1% sont analphabètes.

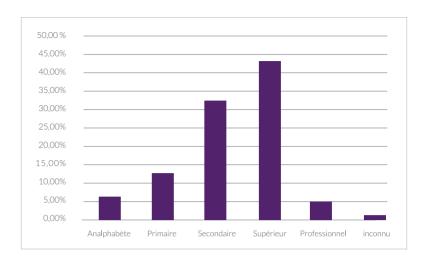


Figure 3 : Niveau d'instruction des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Statut professionnel	Avant départ	Actuel
Travailleuse	22,4%	35,5%
Chômeuses	72,9%	62,6%
Inactives	4,4%	-
Ne sait pas	2%	1,4%
NRP	2%	5%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 2 : Statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Par ailleurs, le statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes révèle des évolutions significatives par rapport au moment de leur départ. Avant leur départ, une grande majorité de ces femmes se trouvaient au chômage (72,9%), tandis qu'un pourcentage considérable exerçait une activité professionnelle (22,4%). Cependant, les données actuelles démontrent un changement notable, avec une augmentation substantielle du pourcentage de femmes migrantes travaillant, qui atteint désormais 35,5%. Parallèlement, le pourcentage de femmes au chômage a diminué pour s'établir à 62,6%. Ces chiffres témoignent d'une transformation positive dans la situation professionnelle des femmes migrantes tunisiennes, soulignant une amélioration de leurs opportunités d'emploi et de leur intégration dans le marché du travail.

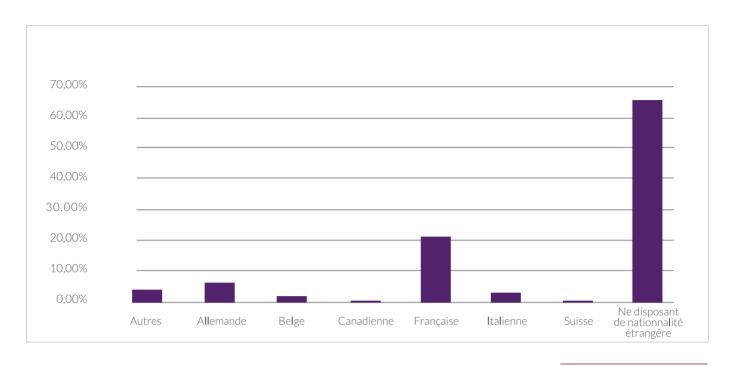


Figure 4 : Nationalité des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La question de la nationalité offre une image complexe. Une majorité significative de ces migrantes (65,8%) n'ont pas acquis de nationalité étrangère. Parmi celles qui ont obtenu une nouvelle nationalité, la nationalité française est prépondérante, représentant 21,4% de ces femmes. L'identité allemande attire 4,1% de ces femmes, tandis que l'identité italienne séduit 2,9%. En comparaison, les nationalités belge, canadienne et suisse sont nettement moins populaires, comptant respectivement pour 0,9%, 0,6% et 0,6%. Enfin, une catégorie "autre" rassemble 3,7% des femmes migrantes, reflétant une diversité de trajectoires migratoires.

Concernant le moment du départ, nous constatons une certaine évolution au fil des décennies. Ainsi, 17,5% des femmes sont parties avant 1990, tandis que 7,4% ont migré entre 1991 et 1999. Le nouveau millénaire a vu une augmentation de ce mouvement, avec 11,5% des femmes qui ont migré entre 2000 et 2004, et 13,3% entre 2005 et 2009. Cette tendance se poursuit entre 2010 et 2014, avec 17,0% de départs. Cependant, le rythme le plus soutenu est observé après 2015, avec 33,3% des femmes migrantes qui ont pris le chemin de l'exil pendant cette période.

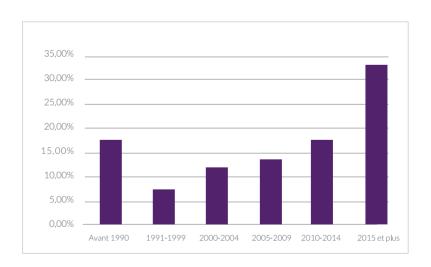


Figure 5 Périodes de départ des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En observant les destinations de ces migrantes, une majorité écrasante, soit 82,4% d'entre elles, choisit de s'installer dans des pays européens. Les régions restantes se partagent le solde : le Moyen-Orient attire 8,6% des femmes, les pays d'Amérique 3,7% et le Maghreb Arabe seulement 1,8% Enfin, une catégorie "autres pays" rassemble 3,7% des femmes migrantes.

Le panorama des migrations féminines en Tunisie met en exergue des inégalités marquées selon les districts d'origine. Le Grand Tunis se positionne en tête avec 33,5% des migrantes. En seconde place, le Nord-Est affiche une contribution de 31,2%. Par contraste, le Nord-Ouest présente une proportion modeste de 2,4%. Les districts du Centre-Est et du Centre-Ouest comptent respectivement 19,0% et 3,8% des migrantes. Quant aux régions du Sud-Est et du Sud-Ouest, elles témoignent de proportions comparables, représentant 8,0% et 2,3% du total.

L'aptitude linguistique des femmes migrantes tunisiennes est un véritable miroir de la richesse culturelle et de l'héritage historique du pays. En plus de l'arabe, langue maternelle pour une grande majorité, le français qui prédomine, représentant 33,73% du total. Cette prééminence du français découle des liens historiques étroits entre la Tunisie et la francophonie. L'anglais, devenu incontournable dans le monde globalisé, est parlé par un impressionnant 21,19%. La proximité géographique et historique avec l'Europe se manifeste également par la maîtrise de l'italien (6,86%) et de l'espagnol (3,99%).

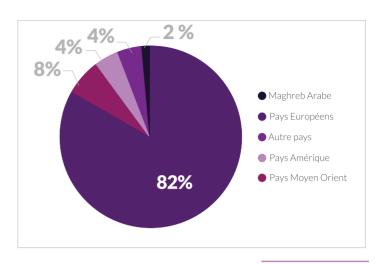


Figure 6 : Régions de destination des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

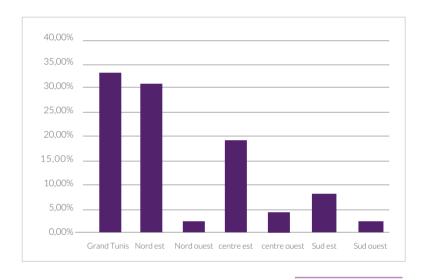


Figure 7 : District d'origine des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

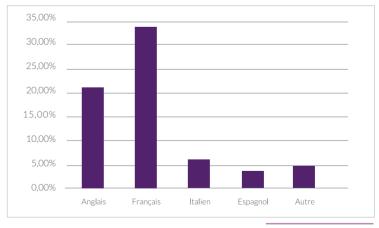


Figure 8 Capacités linguistiques des femme migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En outre, un 4,88% s'exprime dans d'autres langues, démontrant une polyvalence et une adaptabilité remarquables. Cette pluralité linguistique met en évidence non seulement la capacité d'adaptation des migrantes tunisiennes, mais aussi le riche brassage culturel de la Tunisie.

2. DYNAMIQUES TEMPORELLES DE L'ÉMIGRATION FÉMININE TUNISIENNE

En étudiant la migration féminine tunisienne à travers les âges, plusieurs éléments saillants se détachent. La période 2015-2020 est particulièrement notable avec un tiers 33,3% des femmes choisissant d'émigrer durant cette période, soulignant une augmentation récente de la migration féminine, indépendamment de l'âge. Les jeunes femmes 15-24 ans ont été particulièrement actives avec presque la moitié d'entre elles 47,1% partant durant ces années, renforçant l'idée d'un mouvement croissant chez les jeunes.

Les femmes en début de carrière 25-34 ans se démarquent également, avec une émigration majoritairement concentrée entre 2015 et 2020, représentant près de 60 % de cette tranche d'âge. En contraste, les femmes du groupe 35-59 ans montrent des départs échelonnés sur différentes périodes, avec une tendance marquée vers les années 2010-2014 et 2000-2004. Le groupe des 60 ans et plus témoigne de l'histoire migratoire plus ancienne du pays, avec la majorité d'entre elles ayant migré entre 1956 et 1990.

L'éducation offre une autre perspective. Les femmes sans instruction ont majoritairement migré dans les décennies précédentes 1956-1990 tandis que celles avec une éducation secondaire ou supérieure montrent une forte tendance à l'émigration récente, coïncidant avec la globalisation et les opportunités d'études à l'étranger.

Concernant le profil professionnel, l'évolution est manifeste. Les femmes actives à l'étranger ont presque décuplé entre les périodes 1956-1990 et 2015-2020 traduisant une intégration professionnelle grandissante. Paradoxalement, le chômage reste une constante préoccupante, bien qu'en baisse.

Enfin, les compétences linguistiques des émigrantes montrent une adaptation aux réalités mondiales. L'anglais gagne du terrain, tandis que le français reste stable, reflétant les relations historiques et économiques de la Tunisie avec le monde francophone.

		Périodes départ						
Groupes d'âge	1956-1990	1990-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2020	Total	
[15-24]	0,00%	1,40%	16,71%	30,99%	3,79%	47,11%	100,00%	
[25-34]	1,55%	5,61%	3.21%	6,68%	23,29%	59,65%	100,00%	
[35-59]	16,96%	10,89%	18,16%	16,78%	19,16%	18,06%	100,00%	
60 et plus	84,20%	4,39%	4,74%	1,57%	2,63%	2,47%	100,00%	
		N	iveau d'inst	ruction				
Analphabète	71,0%	2,3%	9,4%	4,6%	9,7%	3,1%	100,00%	
Primaire	55,9%	6,5%	12,5%	6,0%	11,5%	7,6%	100,00%	
Secondaire	10,6%	7,5%	16,3%	20,1%	18,7%	26,8%	100,00%	
Supérieur	4,4%	7,6%	7,6%	11,3%	18,6%	50,5%	100,00%	
Professionnel	15,8%	13,9%	16,7%	10,9%	15,2%	27,5%	100,00%	
Inconnu	6,4%	1,2%	2,8%	32,7%	16,8%	40,1%	100,00%	

		Situatio	n matrimon	iale actuelle	2		
Célibataire	9,82%	10,14%	10,96%	16,83%	14,51%	37,75%	100,00%
Marié	22,56%	5,48%	12,03%	10,97%	18,54%	30,42%	100,00%
Divorcée, veuve et séparée	18,99%	13,66%	8,77%	16,73%	16,51%	25,35%	100,00%
Ne sait pas	0,00%	11,77%	0,00%	9,42%	27,84%	50,97%	100,00%
		Statut pr	ofessionnel	avant dépa	rt		
Active	5,70%	6,68%	6,40%	8,99%	22,45%	49,78%	100,00%
Chômeuse	21,37%	6,27%	12,35%	14,06%	15,91%	30,04%	100,00%
Âge au départ inférieur à 15	14,17%	29,28%	24,40%	22,34%	6,77%	3,03%	100,00%
		Сар	pacités lingu	istiques			
Arabe	19,85%	7,79%	11,25%	13,11%	15,57%	32,43%	100,00%
Anglais	5,86%	6,95%	11,00%	13,14%	19,37%	43,68%	100,00%
Français	15,63%	7,42%	11,23%	12,23%	17,22%	36,27%	100,00%
Italien	9,75%	10,19%	17,95%	18,62%	19,85%	23,65%	100,00%
Espagnol	15,39%	6,49%	14,39%	18,62%	17,94%	27,17%	100,00%
Autre	27,09%	2,94%	12,61%	22,42%	10,55%	24,38%	100,00%
Ne sait pas	0,00%	0,00%	63,61%	0,00%	6,98%	29,41%	100,00%

Tableau 3 : Les dynamiques évolutives de l'émigration féminine tunisienne – Caractéristiques générales Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. DYNAMIQUES COMPLEXES ET VARIÉES : LA RÉPARTITION DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES SELON LEURS RÉGIONS D'ACCUEIL

L'odyssée migratoire des femmes tunisiennes dessine une cartographie complexe, aux dynamiques influencées par l'âge, l'éducation, la situation matrimoniale et le contexte professionnel. La jeunesse féminine tunisienne, principalement celles entre 15 et 24 ans, semble être séduite par l'appel du Nouveau Monde, avec un solide 21.1% optant pour l'Amérique. L'Europe, malgré sa proximité géographique, n'attire que 10,8% de cette population. Toutefois, la donne change pour celles entre 25 et 34 ans. Pour elles, le Moyen-Orient s'affirme comme une terre de prédilection. accueillant 41,8% de ces migrantes, peut-être en raison d'opportunités économiques ou culturelles spécifiques.

L'échiquier éducatif montre une diversité fascinante. L'Europe se distingue par une mixité éducative : une cohabitation presque équilibrée entre des migrantes hautement éduquées et celles avec une éducation secondaire. En revanche, des régions comme le Maghreb, l'Amérique et, de manière plus surprenante, le Moyen-Orient attire une majorité de femmes avec une éducation supérieure, atteignant un pic de 68,1% au Moyen-Orient.

La toile matrimoniale est elle aussi nuancée. Si le mariage reste la norme dominante pour la majorité, l'Amérique se distingue avec une prédominance notable de célibataires, soit 34,9%. Ce chiffre pourrait témoigner d'une nouvelle vague de migrantes cherchant à sculpter leur destinée loin des normes traditionnelles, en quête d'opportunités académiques ou professionnelles.

Sur le front professionnel, le Moyen-Orient se pose en leader avec près de la moitié de ces migrantes en emploi. Cependant, le panorama en Amérique est contrasté: malgré son attractivité apparente pour la jeune génération, un énorme 79,4% des migrantes tunisiennes y rencontrent le spectre du chômage.

Enfin, la palette linguistique des migrantes tunisiennes est riche. L'anglais et le français dominent, en particulier en Amérique. Cette compétence linguistique, couplée à leur éducation, peut s'avérer être une clé majeure pour leur intégration et leur épanouissement dans leurs nouvelles patries.

			Ré	gions d'accu	eil	
		magreb arabe	pays européens	moyen orient	pays amérique	autres pays
	[15-24]	4,01%	10,80%	7,00%	21,06%	17,67%
Groupes	[25-34]	43,31%	32,17%	41,76%	33,10%	29,04%
d'âges	[35-59]	27,01%	43,48%	50,95%	43,01%	50,82%
	60 et plus	25,67%	13,54%	0,29%	2,83%	2,46%
To	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	

	Néant	6,07%	6,90%	0,00%	0,00%	8,14%
Niveau	Primaire	3,15%	13,96%	0,00%	1,95%	16,14%
d'instruction	Secondaire	7,51%	34,00%	26,30%	32,43%	31,81%
	Supérieur	62,39%	39,13%	68,09%	63,35%	35,80%
	Professionnel	20,89%	4,48%	4,73%	1,51%	7,29%
	Inconnu	0,00%	1,52%	0,89%	0,75%	0,82%
То	tal	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
	Célibataire	28,34%	20,42%	25,54%	34,90%	29,09%
Situation matrimoniale	Marié	68,74%	72,37%	70,30%	64,77%	70,91%
actuelle	Divorcée	0,00%	2,34%	3,87%	0,32%	0,00%
	Veuve	2,92%	4,20%	0,29%	0,00%	0,00%
То	tal	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Statut	Active	33,95%	35,65%	49,37%	19,89%	27,03%
professionnel actuel	Chômeuse	66,05%	62,30%	49,20%	79,36%	71,02%
actuei	NRP	0,00%	1,44%	1,43%	0,75%	1,95%
То	tal	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
	Arabe	6,07%	73,62%	71,05%	71,41%	75,04%
Capacités	Anglais	58,21%	47,20%	86,19%	89,64%	67,10%
linguistiques	Français	73,04%	86,50%	93,57%	96,93%	68,15%
	Italien	0,00%	20,57%	4,91%	2,08%	11,45%
	Espagnol	0,75%	5,67%	2,15%	1,13%	2,71%
	Autres	8,35%	5,59%	0,85%	3,10%	7,15%

Tableau 4 : Répartition sociodémographique et linguistique des immigrants par région d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

4. TRANSITION ET STABILITÉ : UNE EXPLORATION DU STATUT DE SÉJOUR DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES

Les trajectoires migratoires des femmes en Tunisie, tout comme leur statut de résidence, sont le reflet d'une mosaïque complexe d'histoires et d'expériences. En observant le panorama global, près d'un tiers 28,7% a réussi à régulariser son statut, tandis qu'une proportion similaire 30,7% a embrassé la citoyenneté locale. Néanmoins, un petit segment demeure dans l'ombre de l'illégalité 1,0%, et un autre quart a opté pour une prolongation de visa 25,9%.

L'âge apporte une nuance supplémentaire : les plus jeunes (15-24 ans) montrent une forte intégration, avec 44% ayant acquis la nationalité, peut-être influencés par les naissances transnationales. Les groupes d'âge moyen oscillent entre régularisation et acquisition de la nationalité, signe de la recherche de stabilité au fil du temps. Les plus âgées, quant à elles, s'ancrent profondément dans leur pays d'accueil, avec une majorité ayant opté pour la naturalisation.

La situation matrimoniale joue aussi son rôle. Les célibataires balancent entre prolongation et naturalisation, montrant une flexibilité que ne semblent pas avoir les femmes mariées, ces dernières étant plus nombreuses à chercher la régularisation. Les divorcées et veuves, quant à elles, sont plus enclines vers la régularisation ou la naturalisation. Pour les femmes célibataires, environ un tiers a prolongé leur visa original ou titre de séjour 31,0%, et un autre tiers a obtenu une nationalité qui leur permet de résider dans le pays hôte 31,9%. Pour les femmes mariées, environ un tiers a obtenu un statut de séjour 31,4%, tandis que près d'un quart a prolongé leur visa original ou titre de séjour 24,9%. Une proportion comparable 29,6% a obtenu une nationalité qui leur permet de résider dans le pays hôte, ce qui pourrait indiquer que le mariage offre une certaine stabilité en termes de statut de séjour.

En ce qui concerne le statut professionnel actuel, les femmes migrantes tunisiennes qui travaillent représentent environ 35,5% des femmes migrantes tunisiennes. Parmi elles, 33,5% ont obtenu un statut de séjour et 31,0% ont acquis la nationalité du pays d'accueil. En outre, 22,4% de ces femmes ont prolongé leur visa ou titre de séjour initial. En revanche, les femmes au chômage représentent 62,6% de la population migrante féminine. Parmi elles, 26,7% ont obtenu un statut de séjour et 30,9% ont acquis la nationalité du pays d'accueil.

Concernant les compétences linguistiques, l'analyse des données montre que la maîtrise d'une langue influence notablement le statut migratoire des individus. Les personnes parlant le français et l'anglais tendent davantage vers la régularisation de leur statut de séjour, avec des taux 30,32% et 26,20% respectivement. Cependant, ce sont les locuteurs de l'italien et de l'espagnol qui se distinguent le plus par leur inclination à obtenir une nouvelle nationalité, avec un taux impressionnant de 55,78%. Ainsi, la maîtrise d'une langue, loin d'être un simple outil de communication, devient un passeport pour l'intégration et l'acquisition de droits dans le pays d'accueil.

				Na	ture du séjo	ur			
	Situation Illégale	Titre de séjour	Prolongation du visa/ du titre de séjour	Transfert de visa/permis de séjour vers un autre État	Obtention d'une nationalité	Autres	Ne sait pas	Refus	Total
Tri à plat	1,0%	28,7%	25,9%	9,8%	30,7%	2,0%	1,1%	,9%	100,0%
				Grou	pes d'âge				
[15-24]	2,1%	14,7%	24,1%	6,2%	44,0%	5,6%	1,7%	1,7%	100,00%
[25-34]	1,6%	33,6%	33,3%	11,7%	17,6%	7%	1,2%	2%	100,00%
[35-59]	4%	30,4%	22,8%	10,7%	31,8%	1,8%	1,2%	8%	100,00%
60 et plus	5%	21,5%	18,1%	4,1%	51,1%	2,5%	2%	2,1%	100.00%
				Sit ma	at actuelle				
Célibataire	2,6%	20,1%	31,0%	8,6%	31,9%	3,4%	1,5%	8%	100,00%
Mariée	4%	31,4%	24,9%	10,7%	29.6%	1.6%	8%	5%	100,00%
Divorcée	4,9%	39,5%	23,0%	2,6%	29,3%	0,0%	7%	0,0%	100.00%
Veuve	0,0%	24,1%	18,9%	3,9%	50,9%	1,7%	4%	0,0%	100,00%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,00%
NRP	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100.00%	100.00%
				Statut	prof actuel				
Travaillent	2,0%	33,5%	22,4%	10,5%	31,0%	6%	0,0%	0,0%	100,00%
Chômeuses	4%	26,7%	28,7%	9,7%	30,9%	2,8%	2%	6%	100,00%
Ne sait pas	0,0%	1,7%	0,0%	0,0%	25,3%	0,0%	73,0%	0,0%	100,00%
NRP	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	98,8%	100.00%
				Capacités	s linguistiques				
Arabe	0,84	26,76	22,89	10,65	36,06	1,33	0,94	0,54	100,00
Anglais	0,68	26,20	29,38	12,14	27,91	2,05	0,60	1,04	100,00
Français	1,10	30,32	26,77	10,51	28,60	2,08	0,57	0,03	100.00
Italien	0,94	13,11	21,03	7,14	55,78	1,28	0,73	0,00	100,00
Espagnol	0,94	13,11	21,03	7,14	55,78	1,28	0,73	0,00	100,00
Autres	0,0%	12,10	15,59	10,53	61,18	0,59	0,00	0,00	100.00

Tableau 5 nature du séjour des émigrantes tunisiennes selon différents critères sociodémographiques et linguistiques Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

II. Panorama de l'immigration féminine en Tunisie : Profils, origines, dynamiques migratoires, et nature de séjour

Dans le cadre de notre exploration des dynamiques complexes qui caractérisent l'immigration féminine en Tunisie, nous nous pencherons de façon approfondie sur plusieurs aspects centraux qui façonnent l'expérience des femmes immigrantes dans ce pays. Nous débuterons par une esquisse du profil général des femmes immigrantes, mettant en lumière la diversité intrinsèque de leurs caractéristiques. Cela établira une toile de fond pour notre deuxième point à développer, où nous explorerons l'enrichissement interculturel découlant de la variété de leurs origines régionales.

Ensuite, nous plongerons dans une analyse des tendances migratoires, cherchant à dessiner les contours des motivations et des caractéristiques prédominantes de ces femmes dans leur démarche migratoire. Enfin, nous concentrerons notre attention sur les nuances révélatrices des différents documents de séjour détenus par ces femmes, offrant ainsi une perspective enrichie sur le lien entre le statut migratoire et le profil des immigrantes. Ensemble, ces éléments fourniront une mosaïque vivante, apportant une profondeur et une nuance essentielles à notre compréhension du sujet.

1. PROFIL DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE : TRAITS GÉNÉRAUX ET DIVERSITÉ DES CARACTÉRISTIQUES

La répartition des immigrants en Tunisie selon le sexe révèle une parité presque égale. Parmi les immigrants, on compte 26946 hommes, représentant 50,5% du total, tandis que 26 360 femmes représentent 49,5% du total. Ces chiffres soulignent la présence équilibrée des deux sexes parmi la population immigrée en Tunisie.

Au sein de la population féminine, les différents groupes d'âge révèlent des proportions distinctes, chacune offrant un éclairage sur la diversité des parcours et des expériences de vie. Parmi les femmes, 16,2% appartiennent au groupe d'âge de 15 à 24 ans, représentant un effectif de 4 267. Le groupe d'âge de 25 à 34 ans compte 23,9% des femmes, avec un effectif de 6 305. Les femmes âgées de 35 à 59 ans constituent la majorité, représentant 45,8% de l'ensemble, avec un effectif de 12 066. Enfin, les femmes de 60 ans et plus représentent 14,1% de la population féminine, avec un effectif de 3 722.

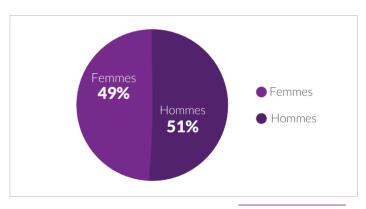


Figure 9 Répartition Genre des immigrants en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

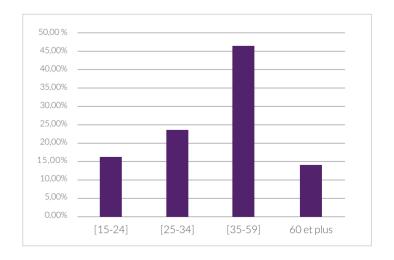


Figure 10 : Répartition des immigrantes en Tunisie par groupes d'âges Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Avant départ	Avant départ	Actuel
Célibataire	49,1%	28,92%
Mariée	45,6%	59,95%
Séparée	1,3%	1,43%
Divorcée	2,5%	4,94%
Veuve	1,4%	4,67%
Refus de répondre	1%	1%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 6 : Situation matrimoniale des immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La situation matrimoniale des femmes immigrantes au moment de leur arrivée montre une diversité de statuts. Parmi les femmes, 49,1% étaient célibataires, représentant un effectif de 12 939. Le mariage était le deuxième statut matrimonial le plus courant, avec 45,6% des femmes immigrantes mariées, soit un effectif de 12 015. On observe également un faible pourcentage de femmes séparées (1,3%), divorcées (2,5%) et veuves (1,4%), avec des effectifs respectifs de 355, 665 et 362.

L'analyse comparée de la situation matrimoniale des femmes immigrantes en Tunisie avant leur départ et actuellement révèle des changements significatifs. Les données actuelles montrent une évolution notable, avec une diminution du pourcentage de femmes célibataires (28,92%) et une augmentation du pourcentage de femmes mariées (59,95%). On observe également des changements dans d'autres catégories : les pourcentages de femmes séparées et divorcées sont passés à 1,43%, celui des femmes divorcées à 4,94%, et celui des femmes veuves est passé respectivement à 1,4% et 4,67%. Ces résultats soulignent les transformations importantes survenues dans la situation matrimoniale de ces femmes immigrantes en Tunisie depuis leur arrivée, mettant en évidence l'évolution des structures familiales et des dynamiques conjugales.

L'analyse du niveau d'instruction des femmes immigrantes en Tunisie révèle une répartition variée qui témoigne de la diversité des parcours éducatifs. Parmi ces femmes, 8,7% sont analphabètes. Le niveau primaire concerne 6,1% des femmes immigrantes, reflétant l'importance de l'alphabétisation de base. Le niveau secondaire représente la plus grande proportion avec 46,2%, mettant en évidence l'engagement de ces femmes dans l'obtention d'une éducation de niveau moyen.

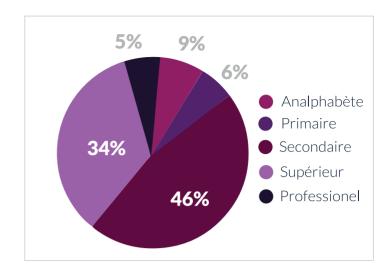


Figure 11 Niveau d'instruction des immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Un pourcentage significatif de 34,2% a atteint un niveau d'instruction supérieur, démontrant leur aspiration à des connaissances avancées et leur volonté de se former professionnellement. Par ailleurs, 4,8% ont suivi une formation professionnelle, ce qui souligne leur désir d'acquérir des compétences spécialisées dans des domaines spécifiques.

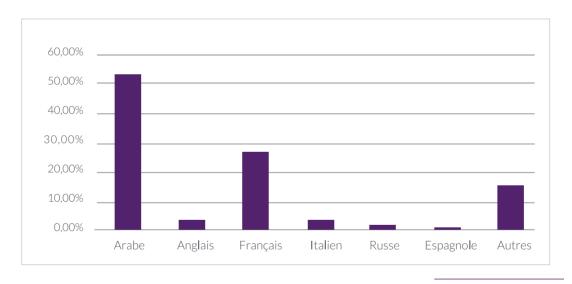


Figure 12 : Capacités linguistiques des femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En ce qui concerne les langues maternelles des femmes immigrantes en Tunisie, l'arabe se démarque en tant que langue maternelle la plus répandue, représentant 53,2% des femmes immigrantes. Cela s'explique en grande partie par l'origine géographique de nombreuses immigrantes, provenant principalement de la région du Maghreb. Cette prédominance de l'arabe témoigne de l'importance de cette langue en tant que pilier culturel et linguistique pour ces femmes.

D'autre part, l'anglais est parlé par un faible pourcentage 2,0%. En revanche, le français occupe une place significative en tant que langue maternelle pour 27,4% des femmes immigrantes. Cette observation souligne l'influence historique et culturelle du français dans de nombreux pays d'origine des immigrantes, ainsi que son rôle en tant que langue de communication et d'échange culturel. Par ailleurs, d'autres langues telles que l'italien, le russe, l'espagnol et diverses autres langues sont également présentes parmi les femmes immigrantes, totalisant ensemble 16,7% de cette population. Cette diversité linguistique témoigne des parcours migratoires variés et des origines multiples de ces femmes.

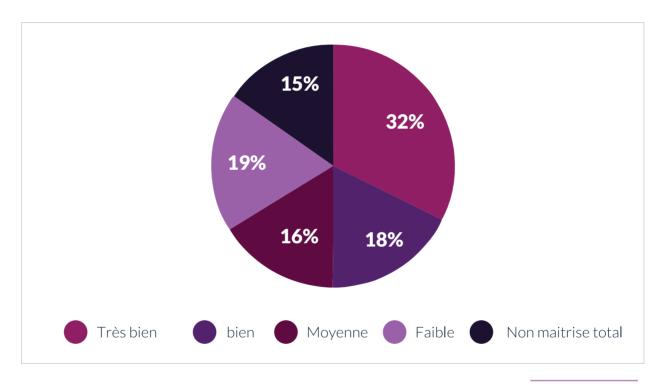


Figure 13 : Degré de maitrise du dialecte Tunisien Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Quat à la maîtrise du dialecte tunisien, parmi ces femmes, 32,3% ont une maîtrise très bonne du dialecte tunisien, ce qui témoigne d'une intégration linguistique approfondie dans la culture locale. De plus, 17,8% des femmes immigrantes ont une maîtrise bien du dialecte, démontrant une connaissance solide de la langue locale. Une proportion similaire, soit 16,2% a une maîtrise moyenne, indiquant une compétence linguistique de niveau intermédiaire. En revanche, 18,5% ont une maîtrise faible du dialecte tunisien, ce qui suggère une familiarité limitée avec la langue du pays. Il est important de noter que 15,2% des femmes migrantes déclarent ne pas maîtriser du tout le dialecte tunisien, ce qui peut être lié à une récente installation en Tunisie ou à une utilisation limitée de la langue dans leur environnement quotidien.

2. LA DIVERSITÉ DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE : ORIGINES RÉGIONALES ET ENRICHISSEMENT INTERCULTUREL

			Rég	ions de prov	enance	
		Maghreb	Autres pays africains	moyen orient	pays européens	autres pays
	TAP	46,3%	25,8%	6,8%	19,5%	1,6%
	[15_24]	16,1%	24,8%	29,9%	1,0%	9,1%
Groupes	[25_34]	16,3%	51,3%	2,9%	13,7%	16,5%
d'âges	[35_59]	54,1%	23,6%	57,6%	49,2%	69,9%
	60 et plus	13,5%	3%	9,6%	36,2%	4,5%
	Néant	8,9%	17,2%	3,0%	0,0%	0,0%
Niveau	Primaire	4,6%	9,5%	17,9%	1,4%	0,0%
d'instruction	Secondaire	59,0%	38,8%	30,0%	34,2%	9,5%
	Supérieur	24,4%	27,9%	35,8%	60,5%	90,5%
	Professionnel	3,1%	6,7%	13,3%	3,9%	0,0%
	Célibataire	46,18%	37,17%	4,78%	11,31%	0,57%
Cityotion	Mariée	46,85%	15,33%	7,47%	27,52%	2,84%
Situation Matrimoniale	Séparée	64,51%	14,08%	5,35%	16,06%	0,00%
	Divorcée	43,69%	1,05%	35,74%	19,07%	0,45%
	Veuve	21,49%	23,42%	0,00%	54,27%	0,83%
	Anglais	19,01%	20,00%	36,95%	28,97%	19,32%
	Français	38,60%	53,75%	14,16%	28,16%	41,26%
Capacités	Italien	1,24%	0,05%	0,00%	8,54%	1,34%
linguistiques	Russe	0,09%	0,03%	0,11%	2,03%	0,00%
	Espagnole	2,32%	0,14%	0,28%	6,02%	2,57%
	Autres	0,81%	6,88%	0,33%	10,65%	30,58%

Tableau 7 : Caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des immigrantes selon leur régions de provenance Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La répartition des femmes immigrantes en Tunisie révèle une diversité géographique notable. 46,3% proviennent du Maghreb, affirmant ainsi les forts liens et flux migratoires entre la Tunisie et ses pays voisins. Les autres pays africains représentent 25,8% de cette démographie, tandis que les pays du Moyen-Orient et européens contribuent respectivement à 6,8% et 19,5%. Un pourcentage plus réduit, 1,6%, vient d'autres régions du monde.

La distribution selon les tranches d'âge varie considérablement. Parmi les femmes du Maghreb, la majorité se situe dans la tranche d'âge 35-59 ans, à 54,1%. Cette tendance est similaire pour les femmes du Moyen-Orient à 57,6%, et d'autres régions du monde à 69,9%. Les femmes des autres pays africains sont principalement concentrées dans la tranche d'âge 25-34 ans, représentant 51,3%. Les femmes européennes montrent une diversification, avec 49,2% entre 35 et 59 ans et 36,2% ayant 60 ans et plus.

En ce qui concerne le statut matrimonial avant leur arrivée en Tunisie, 46,18% des femmes du Maghreb étaient célibataires, comparativement à 37,17% pour celles venant d'autres pays africains. Les femmes du Maghreb et d'Europe ont enregistré des taux de mariage respectifs de 46,85% et 27,52% Une évolution du statut matrimonial est observée après leur arrivée, avec, par exemple, 4107 femmes du Maghreb passant au statut de mariées.

Le niveau d'éducation met en avant une prédominance des niveaux secondaire et supérieur. Les femmes du Maghreb, du Moyen-Orient, et d'autres régions africaines ont respectivement un niveau secondaire à 59,0%, 30,0% et 38,8%. Pour le niveau supérieur, les femmes d'autres régions du monde, d'Europe et du Moyen-Orient ont les taux les plus élevés, avec 90,5%, 60,5%, et 35,8% respectivement.

S'agissant des compétences linguistiques, les femmes du Maghreb ont une maîtrise notable du français à 38,60% et de l'anglais à 19,01%. Cette maîtrise du français est encore plus marquée chez les femmes d'autres pays africains, à 53,75%. Les femmes du Moyen-Orient et d'Europe affichent une compétence en anglais respectivement à 36,95% et 28,97%, tandis que celles d'Europe montrent également une compétence en italien à 8,54%. Les femmes venant d'autres régions du monde présentent une diversité linguistique remarquable, avec une maîtrise du français et de l'anglais à 41,26% et 19,32% respectivement, et d'autres langues à 30,58%.

3. TENDANCES MIGRATOIRES ET CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE

			Périod	es d'entrée	en Tunisie	
		Avant 2000	2000 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2015	2015 et plus
	TAP	12,7%	4,0%	6,0%	15,0%	62,2%
	[15_24]	4%	5,4%	1,2%	32,0%	61,0%
Groupes	[25_34]	3%	0,0%	2,2%	9,0%	88,5%
d'âges	[35_59]	16,5%	6,4%	6,2%	13,8%	56,8%
	60 et plus	35,4%	1,3%	17,2%	9,5%	36,7%
	Néant	17,4%	2,0%	6%	3,6%	9,4%
	Primaire	14,6%	1,4%	1,1%	1,9%	6,0%
Niveau d'instruction	Secondaire	41,9%	46,9%	56,0%	53,4%	44,4%
	Supérieur	23,1%	48,5%	39,7%	28,8%	36,4%
	Professionnel	3,0%	1,1%	2,6%	12,3%	3,8%
	sit matrimoniale changée	1940	338	590	435	3046
Changement	sit matrimoniale inchangée	1414	716	987	3518	13352
de la situation matrimoniale	Mariée	1027	556	485	431	2795
en Tunisie en effectif	Séparée	0	0	0	12	9
	Divorcée	572	3	13	24	25
	Veuve	370	17	98	24	362
	Arabe	21,1%	2,6%	6,4%	22,5%	47,1%
	Anglais	2,4%	0,0%	6,4%	6%	90,6%
	Français	1,5%	7,3%	5,5%	7,4%	78,3%
Capacités linguistiques	Italien	2,5%	4,7%	1,3%	4,2%	87,3%
	Russe	22,6%	0,0%	1,9%	28,4%	47,1%
	Espagnole	58,2%	0,0%	19,1%	0,0%	22,7%
	Autre	4,1%	3,6%	5,7%	4,9%	81,7%

Maitrise du dialecte tunisien	Très bonne maitrise	21,1%	6,5%	8,8%	15,4%	48,2%
	Bonne maitrise	26,7%	1,6%	5,7%	26,7%	38,9%
	Moyenne maitrise	2,7%	3,8%	1,0%	20,2%	72,3%
	Faible maitrise	4,0%	8%	10,1%	5,8%	79,3%
	Aucune maitrise	0,0%	5,5%	7%	6,0%	87,7%

Tableau 8 Caractéristiques sociodémographiques et linguistiques des femmes immigrantes selon les périodes d'entrée Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les récentes données statistiques mettent en évidence un phénomène migratoire notable concernant les femmes immigrantes en Tunisie, avec une période post 2015 marquée par un afflux important. Cette période enregistre le taux le plus élevé d'arrivées avec 62,2% du total. Il est pertinent de noter que seulement 12,7% des immigrantes sont arrivées avant 2000, mettant en lumière un changement significatif dans les tendances migratoires au cours des deux dernières décenni.

L'observation des données par tranche d'âge démontre que les nouvelles immigrantes sont principalement jeunes, avec un impressionnant 88,5% se situant dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans pour la période post-2015. Cela contraste fortement avec les périodes précédentes où la majorité des immigrantes se trouvait dans des tranches d'âge plus élevées, illustrant ainsi un rajeunissement notable des flux migratoires récents.

Les tendances éducatives révèlent également des développements significatifs. Depuis le début des années 2000, on constate une augmentation substantielle des niveaux d'éducation, atteignant des sommets notables lors de la période 2005-2010 où 56,0% avaient un niveau d'instruction secondaire et 39,7% un niveau supérieur. Cette ascension continue se confirme au-delà de 2015, illustrant non seulement une migration plus jeune mais également plus éduquée, élargissant ainsi les perspectives d'une intégration réussie et d'une contribution significative à la société tunisienne.

En analysant les profils matrimoniaux en relation avec les périodes d'arrivée, on distingue des changements considérables, principalement durant les années les plus récentes. Les femmes célibataires et mariées représentent les plus gros contingents des arrivées post-2015, suggérant ainsi que la Tunisie est devenue un lieu d'établissement pour diverses étapes de vie. Il est également à noter une augmentation des changements de statut matrimonial au cours de cette période, signe potentiel d'une stabilisation et d'un enracinement croissant des migrantes dans le pays.

Les compétences linguistiques dépeignent une prépondérance de l'arabe, bien que ce choix tende à diminuer au profit du français, notamment à partir des années 2000, illustrant une diversification linguistique et une potentielle influence du contexte éducatif et professionnel plus globalisé. L'assimilation linguistique est également mise en avant par une maîtrise notable du dialecte tunisien chez les immigrantes arrivées après 2015, ce qui pourrait signifier une volonté d'adaptation à la culture locale.

En observant l'ensemble de ces tendances, on perçoit un paysage migratoire en évolution, avec une Tunisie qui attire une population féminine jeune, éduquée et dynamique, prête à s'intégrer dans la société. Cette évolution pourrait ouvrir des voies nouvelles pour le pays, apportant une riche diversité de compétences et une revitalisation de la démographie nationale. Toutefois, ces tendances invitent également à une réflexion approfondie sur les politiques d'intégration pour garantir une harmonie sociale et tirer pleinement parti de ce phénomène migratoire croissant.

4. LES DOCUMENTS DE SÉJOUR EN TUNISIE : UN LIEN RÉVÉLATEUR ENTRE STATUT MIGRATOIRE ET PROFIL DES IMMIGRÉES

			Doc	uments de s	éjour en Tu	nisie	
		Passeport	carte d'identité du pays d'origine	carte d'identité tunisienne	titre de séjour	permis de travail	ne dispose pas de documents de séjour
	TAP	39,95	27,81	3,74	25,84	1,11	0,95
	[15_24]	78,1%	32,3%	12,1%	32,0%	1%	2,7%
Groupes	[25_34]	92,7%	43,5%	4,7%	40,7%	6%	1,9%
d'âges	[35_59]	76,8%	65,4%	8,1%	51,8%	4,3%	3%
	60 et plus	70,7%	71,7%	5,0%	68,0%	8%	6,3%
	Néant	65,4%	49,8%	7,6%	51,3%	0,0%	15,1%
Nivonu	Primaire	63,1%	71,5%	4,5%	50,1%	0,0%	1,3%
Niveau d'instruction	Secondaire	81,9%	56,7%	10,6%	54,9%	4%	1,1%
	Supérieur	82,6%	59,0%	4,8%	47,2%	5,9%	0,0%
	Professionnel	90,5%	12,6%	0,0%	55,8%	0,0%	0,0%
	célibataires	81,4%	52,0%	11,0%	52,1%	2,0%	2,0%
	Mariées	77,3%	61,3%	4,6%	49,8%	2,7%	2,0%
Situation matrimoniale	Séparées	100,0%	91,8%	0,0%	85,6%	0,0%	0,0%
macimioniale	Divorcées	95,2%	10,9%	1,0%	52,3%	0,0%	4%
	Veuves	72,0%	49,4%	0,0%	67,7%	0,0%	0,0%
	Maghreb	81,8%	58,1%	10,4%	60,5%	5%	2,2%
	Autres pays africains	89,4%	49,6%	2%	34,4%	2%	3,5%
Régions de provenance	Moyen Orient	54,6%	39,6%	29,5%	38,3%	8%	0,0%
provenance	Pays Européens	71,2%	66,7%	3,1%	60,4%	9,4%	0,0%
	Autres pays	89,0%	17,5%	7%	27,0%	1,4%	0,0%

Tableau 9 Documents de séjour des immigrantes en Tunisie selon les Caractéristiques sociodémographiques et apys de provenance / Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En examinant les données relatives à la possession des documents de séjour des femmes immigrées en Tunisie, on décèle une répartition variée qui témoigne des divers parcours et réalités de ces femmes. L'analyse de ces informations nous offre une image plus précise des tendances et des nécessités en matière de séjour légal dans le pays.

Premièrement, l'usage prédominant du passeport, utilisé par près de 40% de ces femmes, indique non seulement une nécessité administrative pour le voyage initial mais peut également refléter un désir ou une possibilité de mobilité continue. Le fait que ce taux atteigne 89.4% chez les femmes provenant d'autres pays africains souligne une dynamique migratoire plus active.

Par ailleurs, la détention significative de la carte d'identité du pays d'origine, s'élevant à 27,81%, souligne une connexion persistante avec leur pays d'origine. Dans le cas des femmes maghrébines, cette tendance est encore plus marquée avec 58,1% d'entre elles qui conservent ce document, indiquant des liens culturels et administratifs forts avec leur pays d'origine.

L'usage des titres de séjour et des permis de travail présente une autre dimension intéressante de cette analyse. Le taux d'utilisation du titre de séjour frôle les 26% et montre une volonté d'intégration et de régularisation de leur situation au sein de la société tunisienne. De plus, il est à noter que le titre de séjour est davantage privilégié par les femmes plus âgées (60 ans et plus) avec un taux de 68%, témoignant peut-être d'une stabilisation à long terme

Le permis de travail, bien que détenu par un petit pourcentage de femmes 1,11% est un élément crucial qui mérite une attention particulière. Sa possession indique non seulement un engagement dans le marché du travail, mais peut également servir de baromètre à l'intégration économique des femmes immigrées, notamment chez les femmes d'origine européenne où le taux atteint 9,4%.

En examinant la corrélation entre le niveau d'éducation et les types de documents détenus, il est apparent que les femmes avec un niveau d'instruction supérieur sont plus susceptibles de posséder un titre de séjour 47.2% et un permis de travail 5,9%. Ceci indique que l'éducation favorise une intégration plus réussie.

Un autre point d'intérêt est la relation entre le statut matrimonial et le type de documents détenus. Notamment, une grande partie des femmes célibataires à leur arrivée 52,1% ont pu obtenir un titre de séjour, signalant des motivations éducatives principales pour leur migration.

III. Migrantes de retour tunisiennes : Profil, dynamique et durée de migration

A travers cette analyse, nous procéderons à l'exploration de divers aspects du profil des migrantes de retour tunisiennes et de leur expérience. Nous débuterons par une exploration de leurs profils démographiques variés, mettant en évidence leur diversité en termes d'âge, d'éducation, de statut matrimonial, et d'autres paramètres démographiques. Ensuite, nous examinerons comment les périodes de retour influencent le profil des femmes tunisiennes, révélant les nuances liées à ces circonstances. Nous nous pencherons également sur la durée de la migration et ses implications sur leur réintégration. Enfin, nous détaillerons une analyse régionale des profils des migrantes de retour, révélant des tendances et des particularités propres à différentes régions de provenance. En combinant ces perspectives, nous espérons obtenir une image complète et nuancée des migrantes de retour dans le pays.

1. ANALYSE DES MIGRANTES DE RETOUR TUNISIENNES : DES PROFILS DÉMOGRAPHIQUES DIVERSIFIÉS

L'analyse des données relatives aux migrants de retour tunisiens révèle un total de 210 847 personnes. Parmi eux, 83,5% sont des hommes, soit un effectif de 175 974, tandis que les femmes représentent 16,5% de l'ensemble, soit un effectif de 34 873. Ces chiffres indiquent une prédominance masculine parmi les migrants de retour tunisiens, avec une nette majorité d'hommes par rapport aux femmes.

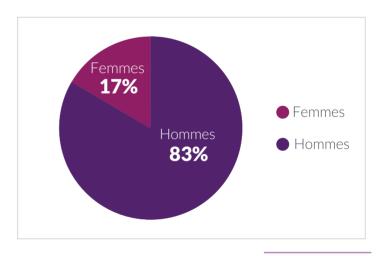


Figure 14 Répartition selon le genre des femmes migrantes tunisiennes de retour Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Parmi les femmes migrantes de retour, on observe une présence significative dans les tranches d'âge plus avancées. En effet, le groupe d'âge [40-59] représente 37,5% du total, tandis que le groupe [60 et plus] compte pour 43,3%. Cela souligne que de nombreuses femmes décident de retourner en Tunisie après avoir passé plusieurs années à l'étranger, notamment celles qui sont plus âgées. En revanche, les groupes d'âge plus jeunes, tels que [15-24] et [25-39], ont des pourcentages plus faibles, avec respectivement 3,0% et 16,2%. Cette répartition indique que les femmes migrantes de retour sont majoritairement des individus plus matures qui ont choisi de revenir dans leur pays d'origine après une période de vie à l'étranger.

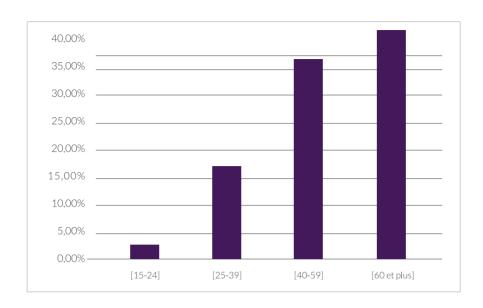


Figure 15 : Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon les groupes d'âges Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Parmi cette population de migrantes tunisiennes de retour, on observe une diversité éducative, allant de l'absence de niveau d'instruction 16,5% à différents niveaux d'études. Le groupe le plus important est celui ayant un niveau d'instruction secondaire, représentant 29,5% du total. Ce résultat montre que bon nombre de femmes migrantes de retour ont acquis un nivea se. De plus, un pourcentage important de femmes migrantes de retour possède un niveau d'instruction supérieur 25,9%, ce qui dénote une participation active dans l'acquisition de connaissances approfondies. En revanche, les femmes migrantes de retour avec un niveau d'instruction professionnel sont moins représentées 4,1%, ce qui indique une préférence pour des domaines d'études plus spécialisés ou une moindre accessibilité à des programmes de formation professionnelle.

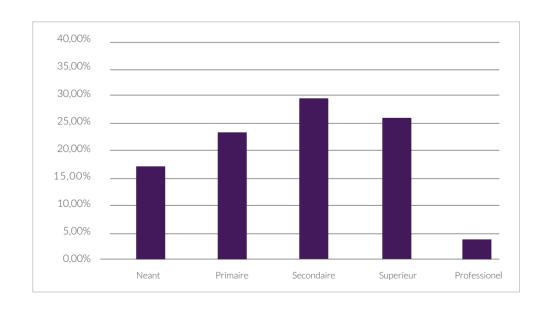


Figure 16 Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon le niveau d'instruction Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En ce qui concerne la situation matrimoniale après le retour, la majorité des femmes retournées au pays 74,2% est mariée, ce qui renseigne sur une stabilité conjugale au sein de ce groupe. Cependant, on observe également une proportion non négligeable de femmes célibataires 20,9%, indiquant la présence de femmes qui n'ont pas établi de partenariat matrimonial au pays d'accueil et à leur retour en Tunisie. Les femmes divorcées représentent une faible proportion 1,8%, tandis que celles séparées sont encore moins nombreuses 0,4%. De plus, une petite fraction de femmes migrantes de retour sont veuves 2,8%, reflétant les défis auxquels elles sont confrontées en tant que femmes ayant perdu leur conjoint.

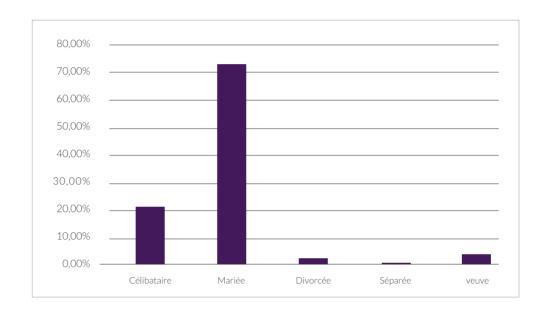


Figure 17 : Répartition des femmes migrantes tunisiennes de retour selon la situation matrimoniale Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des capacités linguistiques des migrantes de retour tunisiennes met en évidence la maîtrise de différentes langues. Parmi ces femmes, la majorité 62,80% déclare maîtriser l'arabe, ce qui est compréhensible car il s'agit de la langue du pays d'origine. La connaissance de l'arabe leur permet de communiquer efficacement avec la population locale, de s'intégrer dans la société et de faciliter leur réintégration. L'anglais est également couramment maîtrisé, avec 34,83% des migrantes de retour affirmant le parler. Le français est une autre langue largement maîtrisée, avec un pourcentage de 70,36% ce qui est expliqué par les expériences antérieures dans des pays où ces langues sont couramment parlées. De plus, ces langues sont souvent enseignées dans le système éducatif tunisien et sont considérées comme des langues étrangères essentielles.

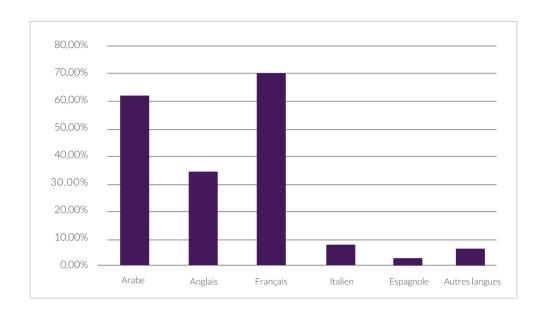


Figure 18 Répartitions des femmes migrantes tunisiennes de retour selon leurs capacités linguistiques Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. PROFIL DES FEMMES TUNISIENNES EN FONCTION DES PÉRIODES DE RETOUR

L'étude des tendances migratoires au fil des années révèle une transformation notable dans le profil et les dynamiques des migrantes tunisiennes retournant dans leur patrie.

Premièrement, le pourcentage de femmes migrantes de retour en Tunisie connaît une croissance continue, s'intensifiant significativement ces dernières années. Si, avant 1994, ce pourcentage était de 33,3%, il a augmenté de façon significative, atteignant un pic impressionnant de 28,5% entre 2015 et 2020.

Cette tendance est renforcée par l'évolution démographique des groupes d'âge des migrantes de retour. Alors qu'une grande majorité 69,9% des femmes retournées avant 1994 étaient âgées de 60 ans et plus, les périodes suivantes témoignent d'un équilibre avec une présence significative et croissante des tranches d'âge plus jeunes. Notamment, entre 2015 et 2020, les groupes d'âge 15-24 et 25-34 ans ont respectivement représenté 9,9% et 34,4% des retours, signalant un afflux récent de jeunes femmes en Tunisie.

Parallèlement, une tendance importante est observée en matière d'éducation. Alors qu'avant 1994, 19,7% des migrantes de retour étaient sans instruction, les années récentes témoignent d'une amélioration significative des niveaux d'éducation, avec une proportion substantielle atteignant des niveaux d'instruction supérieur et secondaire dans les périodes allant de 2005 à 2020.

Sur le plan matrimonial, bien que la majorité des migrantes de retour étaient mariées à travers toutes les périodes étudiées, on note une augmentation du pourcentage des célibataires, particulièrement notable dans les intervalles 2000-2004 et 2015-2020, où elles représentaient 16,2% et 23,3% respectivement.

Concernant la maîtrise linguistique, les migrantes de retour maîtrisent majoritairement l'arabe, suivi du français et de l'anglais, reflétant l'importance centrale de ces langues dans leur intégration et réintégration réussies.

En termes de provenance géographique, une diminution progressive des retours du Maghreb arabe est enregistrée de 1995 à 2015, contrastée par une augmentation des retours depuis les pays européens, atteignant 59,1% en 2015.

En croisant les données des périodes de retour et de départ, une diminution graduelle est observée chez les migrantes parties avant 1994, tandis qu'une tendance à la hausse est notable pour celles parties entre 1995 et 2020, indiquant potentiellement des séjours à l'étranger plus courts.

Ces statistiques renseignent sur le portrait d'une dynamique migratoire en évolution, caractérisée par des retours de femmes plus jeunes, mieux éduquées et avec une maîtrise linguistique diversifiée, s'inscrivant dans une tendance globale à la hausse des retours, et dénotant une mobilité internationale tunisienne féminine en pleine mutation.

		Périodes de retour					
		Avant 1994	[1995-1999]	[2000-2004]	[2005-2009]	[2010-2014]	[2015-2020]
	TAP	33,3%	6,0%	6,8%	11,3%	14,1%	28,5%
	[15_24]	0%	0%	0%	0%	1,6%	9,9%
Groupes	[25_34]	0%	1,9%	3,1%	16,1%	31,2%	34,4%
d'âges	[40-59]	30,1%	56,1%	56,1%	57,3%	42,9%	27,1%
	60 et plus	69,9%	42%	40,8%	26,6%	24,2%	28,6%
	Néant	19,7%	11,6%	23,5%	13,9%	14,3%	13,8%
Niveau	Primaire	34,5%	10,9%	6,5%	14,8%	27,3%	19,8%
d'instruction	Secondaire	28,6%	43,0%	30,3%	25,6%	32,0%	27,7%
	Supérieur	14,9%	27,0%	37,0%	33,2%	25,1%	34,9%
	Professionnel	2,4%	7,4%	2,6%	12,5%	1,3%	3,8%
	célibataires	1,6%	1,0%	16,2%	8,6%	4,5%	23,3%
.	Mariées	75,1%	76,4%	60,3%	77,8%	77,5%	65,5%
Situation matrimoniale	Séparée	0%	0%	1%	6%	1,7%	5%
	Divorcée	3,6%	11,8%	9,5%	3,9%	7,0%	3,0%
	Veuve	19,6%	10,8%	14,0%	9,1%	9,3%	7,7%

	Arabe	67,1%	67,1%	59,4%	69,7%	52,5%	59,3%
Capacités Iinguistiques	Anglais	20,8%	40,3%	46,2%	40,6%	31,5%	48,2%
	Français	64,5%	73,0%	68,8%	76,5%	65,4%	77,9%
	ltalien	2,6%	6,1%	6,5%	12,2%	13,5%	11,3%
	Espagnole	6%	4%	6%	3,7%	0%	5,6%
	Autres langues	8,1%	7,2%	7,5%	4,6%	2,1%	7,1%
	avant 1994	100,0%	84,5%	58,3%	24,3%	28,0%	21,3%
	[1995-1999]	0%	15,5%	18,2%	14,0%	7,8%	3,4%
Périodes de départ	[2000-2004]	0%	0%	23,4%	30,5%	10,9%	9,4%
	[2005-2009]	0%	0%	0%	31,2%	34,8%	14,8%
	[2010-2014]	0%	0%	0%	0%	18,4%	24,1%
	[2015-2020]	0%	0%	0%	0%	0%	27%
	magreb arabe	24,2%	11,2%	11,6%	14,0%	17,9%	4,8%
Régions de	pays européens	58,7%	42,2%	51,1%	50,6%	59,1%	52,5%
provenance	moyen orient	13,2%	40,6%	24,2%	27,6%	15,5%	27,2%
	amérique	1,2%	2%	6,2%	3,0%	1,6%	3,6%
	autre	2,8%	5,9%	6,9%	4,8%	5,8%	11,9%

Tableau 10 : Profil des migrantes de retour tunisiennes en fonction des périodes de retour Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. LES MIGRANTES DE RETOUR TUNISIENNES : UNE ANALYSE APPROFONDIE DE LA DURÉE DE MIGRATION ET DE SES IMPLICATIONS

L'analyse des données concernant les migrantes de retour tunisiennes présente des conclusions substantielles sur divers aspects de leurs expériences de migration. En se concentrant sur la durée de la migration, on constate que plus de 40% des migrantes reviennent en Tunisie après une courte période à l'étranger, oscillant entre 0 et 5 ans. De plus, on observe une corrélation notable entre la durée de la migration et l'âge des migrantes. En effet, les groupes d'âge plus élevés ([60 et plus]) semblent privilégier des séjours prolongés à l'étranger, dominants dans les catégories de 6 à 9 ans et 20 ans et plus.

Examinant la situation matrimoniale, une majorité écrasante des migrantes (allant de 69,8% à 76,3% à travers les différentes catégories de durée de migration) sont mariées, soulignant une prévalence de stabilité conjugale parmi elles. Les célibataires représentent également une portion significative, atteignant jusqu'à 14,5%, indiquant un nombre considérable de migrantes retournant sans s'être engagées dans un partenariat matrimonial à l'étranger.

En abordant les compétences linguistiques des migrantes de retour, on trouve que la majorité maîtrise l'arabe, variant entre 62,1% et 66,9% selon les différentes durées de migration. Le français occupe également une place significative, avec un taux de maîtrise s'échelonnant de 65,6% à 80,2%. Ces tendances mettent en lumière l'impact persistant de l'héritage linguistique français en Tunisie et l'importance centrale de l'arabe. Notamment, l'anglais et l'italien voient leur maîtrise augmenter, particulièrement pour des durées de migration plus longues, reflétant possiblement les opportunités professionnelles et éducatives dans des contextes internationaux.

Enfin, s'agissant des régions d'origine des migrantes, l'Europe se distingue comme le principal foyer de migration, accueillant plus de la moitié des migrantes dans toutes les catégories de durée de migration. Les pays du Moyen-Orient et du Maghreb suivent comme sources significatives de migration, tout en notant que les pays africains et américains restent relativement peu représentés dans les trajectoires de migration.

En synthèse, ces données offrent une perspective enrichissante sur les expériences des migrantes de retour tunisiennes, mettant en évidence des tendances de migration principalement courtes et des taux élevés de stabilité matrimoniale.

De plus, la maîtrise linguistique met en avant l'influence notable des langues étrangères, en particulier le français, reflétant des influences historiques profondément enracinées et des connexions modernes dynamiques avec le monde globalisé. La répartition géographique des pays d'origine des migrantes témoigne d'une tendance dominante à migrer vers les pays européens, révélant les flux migratoires historiquement établis et actuellement maintenus entre la Tunisie et l'Europe.

		Durée de migration				
		Entre 0 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 6 et 9 ans	Entre 10 et 20 ans	20 et plus
	ТАР	22,8%	24,2%	16,8%	21,4%	14,8%
	[15_24]	5,5%	2,6%	1%	5,2%	0,0%
Groupes	[25-39]	20,2%	26,8%	19,5%	7,1%	2,0%
d'âges	[40-59]	36,0%	41,4%	37,8%	40,9%	27,7%
	60 et plus	38,3%	29,2%	42,6%	46,7%	70,3%
	Célibataire	12,5%	12,5%	10,7%	8,7%	1,2%
Situation	Mariée	69,8%	70,1%	75,8%	72,5%	76,3%
matrimoniale	Divorcée	2,6%	5,2%	4,0%	7,0%	5,2%
	Séparée	6%	0%	2%	7%	1,0%
	Veuve	14,5%	12,2%	9,3%	11,2%	16,3%
	Arabe	66,9%	65,3%	62,1%	59,1%	58,7%
	Anglais	33,5%	41,2%	34,6%	33,2%	29,2%
Capacités	Français	65,6%	70,1%	74,2%	65,8%	80,2%
linguistiques	Italien	5,8%	7,4%	8,3%	12,3%	7,2%
	Espagnole	9%	1,8%	4%	2,6%	6,8%
	Espagnole Autres	9% 3,5%	1,8% 7,4%	4% 5,2%	2,6% 12,2%	6,8% 2,7%
	Autres	3,5%	7,4%	5,2%	12,2%	2,7%
Régions de	Autres pays Maghreb	3,5% 17,9%	7,4%	5,2% 14,7%	12,2%	2,7%
Régions de provenance	Autres pays Maghreb pays africains	3,5% 17,9% 1,4%	7,4% 20,4% 1,7%	5,2% 14,7% 1,3%	12,2% 14,1% 5%	2,7% 10,1% 2,0%
_	Autres pays Maghreb pays africains pays européens	3,5% 17,9% 1,4% 54,4%	7,4% 20,4% 1,7% 40,6%	5,2% 14,7% 1,3% 55,0%	12,2% 14,1% 5% 60,5%	2,7% 10,1% 2,0% 74,7%

4. PROFILS DES FEMMES MIGRANTES DE RETOUR EN TUNISIE : UNE ANALYSE RÉGIONALE RÉVÉLATRICE

L'analyse de la répartition des femmes migrantes de retour en Tunisie selon leur région d'origine met en évidence des résultats significatifs. Les migrantes en provenance des pays euro péens représentent la majorité avec 55,5% de l'ensemble, soulignant l'importance des migrations en provenance de cette région. Les migrations en provenance du Moyen-Orient constituent également une part significative, représentant 23,6% des migrantes de retour. Les pays du Maghreb arabe sont également des sources de migrations, avec un pourcentage de 16,0%. En revanche, les migrations en provenance des pays d'Amérique sont moins fréquentes, ne représentant que 2,7% de l'ensemble.

La situation matrimoniale des migrantes de retour varie également selon leur région d'origine. Les migrantes en provenance des pays européens, du Moyen-Orient et du Maghreb arabe affichent des taux élevés de mariage, allant de 73,2% à 81,9%. Les migrantes en provenance des Amériques et d'autres pays présentent des taux légèrement inférieurs, allant de 63,0% à 66,6%. Les pourcentages de femmes célibataires varient considérablement, allant de 10.6% pour les migrantes en provenance du Maghreb arabe à 30,4% pour celles provenant migrantes d'autres pays. Les divorcées représentent une proportion relativement faible, allant de 0.1% à 3,8%, tandis que les migrantes séparées sont moins présentes, avec des pourcentages allant de 0,3% à 1,5%. Les migrantes veuves constituent une proportion modérée, allant de 1,6% à 7,0%.

En ce qui concerne l'âge des migrantes de retour, celles du groupe d'âge 40-59 représentent la majorité dans toutes les régions, avec des pourcentages allant de 32.2% à 57.7% Les migrantes de retour en provenance des pays du Maghreb arabe sont plus présentes dans les groupes d'âge plus jeunes, tandis que celles des pays européens, du Moyen-Orient et des Amériques ont une présence plus importante dans les groupes d'âge plus élevés.

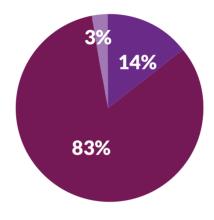
Les niveaux d'instruction varient également selon la région d'origine des migrantes de retour. Les migrantes en provenance du Moyen-Orient ont un niveau d'instruction plus élevé, avec des pourcentages élevés pour le niveau secondaire 41,2% et supérieur 39,2%. Les migrantes en provenance des pays du Maghreb arabe et des pays européens présentent des pourcentages similaires dans les différentes catégories de niveau d'instruction, tandis que les migrantes en provenance des Amériques affichent le pourcentage le plus élevé de femmes ayant un niveau supérieur 61,3%.

▶ Enfin, les capacités linguistiques des migrantes de retour varient en fonction de leur pays d'origine. L'arabe est largement maîtrisé par la majorité des migrantes, avec des pourcentages élevés allant de 58,2% à 76,5%. L'anglais est également bien maîtrisé, avec des pourcentages allant de 17,1% à 69,4%. Le français se distingue comme une langue hautement maîtrisée par les migrantes de retour, avec des taux élevés allant de 69,3% à 88,8%.

		Régions de provenance				
		Magreb arabe	Pays européens	Moyen orient	Amérique	Autre
	TAP	16,0%	55,5%	23,6%	2,7%	2,2%
	[15_24]	1,2%	1,9%	6,1%	3,0%	7,0%
Groupes	[25-39]	9,9%	14,3%	21,7%	10,5%	33,0%
d'âges	[40-59]	34,2%	32,2%	50,6%	57,7%	38,1%
	60 et plus	54,6%	51,6%	21,5%	28,9%	21,9%
	célibataires	10,6%	21,2%	24,1%	27,7%	30,4%
	Mariées	81,9%	73,2%	74,1%	63,0%	66,6%
Situation matrimoniale	Divorcée	3,8%	2,1%	2%	7%	1%
	Séparée	1,0%	3%	-	1,5%	-
	Veuve	2,8%	3,1%	1,6%	7%	3%
	Néant	27,0%	21,9%	1,4%	0%	1,2%
Niveau	Primaire	35,8%	29,3%	7,4%	4,9%	10,7%
d'instruction	Secondaire	29,3%	24,8%	41,2%	26,5%	31,0%
	Supérieur	7,7%	21,4%	39,2%	61,3%	54,6%
	Professionnel	2%	2,5%	10,8%	7,4%	2,6%
	Arabe	76,5%	60,1%	58,2%	63,2%	65,9%
Canacitás	Anglais	17,1%	25,2%	59,8%	65,2%	69,4%
Capacités linguistiques	Français	41,0%	69,3%	86,9%	87,6%	88,8%
	Italien	2,1%	14,1%	7%	1,9%	0,0%
	Espagnole	0%	2,0%	2,3%	1,0%	10,3%
	Autres langues	1,2%	9,1%	2,6%	2%	12,0%

Tableau 12 : Profil des migrantes de retour tunisiennes selon les régions de provenance Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des intentions de migration des femmes révèle que seulement 14,4% d'entre elles, soit un effectif de 619 732 femmes, ont exprimé l'intention de vivre, travailler ou étudier à l'étranger.



● Oui ● Non ● Je pense a la migrationmais je n'ai pas encors décidé

Figure 19 : Intention de migration pour les femmes non migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Ce pourcentage est plus élevé parmi les femmes plus jeunes, avec un pourcentage de 34,2% dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans et de 21,8% dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans. En revanche, on observe une diminution significative de cette intention parmi les femmes dans les groupes d'âge plus avancés, avec seulement 7,8% des femmes âgées de 35 à 59 ans et 0,8% des femmes de 60 ans et plus exprimant cette intention.

Parmi les femmes ayant exprimé une intention de migration, on constate des variations selon l'état civil. Les femmes célibataires ont le pourcentage le plus élevé avec 70,3%, suivies des femmes mariées avec 28,0%.

L'intention de migration est également liée au niveau d'instruction des femmes migrantes. Les femmes sans niveau d'instruction représentent une proportion relativement faible, avec seulement 0.6% d'entre elles ayant exprimé une intention de migration.

En revanche, cette proportion augmente considérablement parmi les femmes ayant suivi une éducation primaire 6.7% et atteint son point culminant parmi les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur 29,0%. Les femmes ayant suivi une éducation secondaire représentent également une proportion significative, avec 18,3% d'entre elles exprimant une intention de migration. Les femmes ayant un niveau professionnel présentent un pourcentage légèrement plus faible, avec seulement 13,9% d'entre elles ayant exprimé une intention de migration.

		Intention de migration pour vivre, travailler ou étudier à l'étranger				
		Oui	Non	Je pense à la migration mais je n'ai pas encore décidé		
		14,4%	82,9%	2,7%		
	[15_24]	34,2%	60,3%	5,5%		
Groupes	[25-39]	21,8%	74,2%	4,1%		
d'âges	[40-59]	7,8%	90,3%	1,9%		
	60 et plus	8%	99,0%	1%		
	Neant	6%	99,1%	3%		
	Primaire	6,7%	92,7%	5%		
Niveau d'instruction	secondaire	18,3%	78,6%	3,1%		
a mstraction	superieur	29,0%	64,9%	6,2%		
	professionel	13,9%	82,4%	3,7%		
Situation matrimoniale	Célibataire	70,3%	28,0%	1,7%		
	Mariée	28,0%	60,6%	11,4%		

Tableau 13 : Intention de migration - Profil des femmes non migrantes Tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les motivations et les raisons de la migration féminine en Tunisie

I. Motivations d'émigration des femmes Tunisiennes : Analyse approfondie

Cette partie se penchera sur les motivations de la migration féminine en Tunisie sous différentes perspectives. Nous examinerons en détail les raisons qui ont motivé les émigrantes tunisiennes à envisager la migration vers d'autres pays, ainsi que les facteurs qui attirent des femmes d'autres nationalités à immigrer en Tunisie. Nous explorerons également les motivations qui incitent les émigrantes tunisiennes à revenir dans leur pays d'origine après avoir vécu à l'étranger. Enfin, nous analyserons les intentions de migration parmi les femmes tunisiennes qui n'ont pas encore entrepris ce parcours, cherchant à comprendre les raisons qui les poussent à envisager un avenir ailleurs. En examinant ces différentes facettes des motivations migratoires, nous espérons obtenir un aperçu complet des dynamiques qui influencent les décisions des femmes en matière de migration en Tunisie.

1. LA QUÊTE DU REGROUPEMENT FAMILIAL : UNE MOTIVATION CLÉ DE L'ÉMIGRATION DES FEMMES TUNISIENNES

L'émigration des femmes tunisiennes est motivée par une panoplie de raisons, dont certaines se distinguent par leur prévalence.

En tête de liste, le regroupement familial demeure la principale raison de l'émigration des femmes tunisiennes, avec une proportion impressionnante de 36,3%. Cela illustre l'importance primordiale des liens familiaux et le désir des femmes de se rapprocher de leurs proches déjà installés à l'étranger. Cette proximité familiale est pour elles une force d'attraction majeure, les poussant à franchir les frontières.

Juste après, le mariage et la recherche d'un conjoint jouent un rôle significatif, concernant 32,7% des migrantes. Cette tendance, ancrée dans la pratique du mariage transnational, montre que de nombreuses femmes tunisiennes sont prêtes à s'installer ailleurs pour des raisons familiales, culturelles ou économiques, souvent en rejoignant un conjoint déjà établi à l'étranger.

Le désir d'opportunités professionnelles est aussi un facteur notable, avec 12,9% des femmes migrantes en quête de meilleures conditions de travail et de perspectives de carrière à l'étranger. Cette motivation témoigne de leur détermination à saisir des opportunités qui peuvent leur offrir une meilleure qualité de vie.

D'autres motivations, bien que moins courantes, ont également leur importance. 7,5% des femmes émigrent pour des raisons diverses, souvent liées à des situations personnelles uniques. 7,0% des femmes cherchent à acquérir de nouvelles compétences et qualifications à l'étranger, renforçant ainsi leur position sur le marché du travail. Et enfin, un groupe restreint, représentant 3,7%, émigre dans le but d'accéder à un système éducatif supérieur.

Ce tableau varié des motivations d'émigration met en lumière la complexité des choix individuels des femmes tunisiennes, oscillant entre aspirations professionnelles, attachements familiaux, ambitions éducatives et désirs personnels. Une meilleure compréhension de ces facteurs est cruciale pour élaborer des politiques et des programmes adéquats soutenant ces femmes tout au long de leur migration.

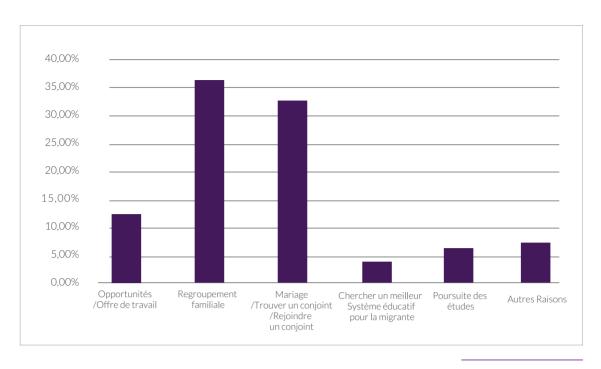


Figure 20 : Raisons d'émigration des migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. ANALYSE DES RAISONS D'ÉMIGRATION SELON LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES MIGRANTES TUNISIENNES

L'émigration des femmes tunisiennes révèle des motivations diversifiées qui varient en fonction des groupes d'âge, du statut marital et du niveau d'éducation. Une analyse minutieuse de ces facteurs dévoile des tendances marquées.

À travers tous les groupes d'âge, le regroupement familial se présente comme le moteur principal. Notamment chez les plus jeunes (15-24 ans) où il atteint 58,5%, et même chez les seniors (60 ans et plus) où il demeure significatif à 38,5%. Cela témoigne du poids des liens familiaux dans la décision migratoire des femmes tunisiennes. Les opportunités professionnelles, en revanche, prennent une dimension particulière chez les femmes de 25 à 34 ans, avec un taux de 19,5%. Cette tranche d'âge, souvent à l'aube de sa carrière, aspire à des conditions de travail et à des perspectives meilleures à l'étranger Voir annexe 3.

Pour les femmes célibataires, la prépondérance du regroupement familial 36,6% indique une volonté d'être auprès des proches. Cependant, le travail, les études et les formations complémentaires revêtent également une importance. Chez les femmes mariées, le regroupement familial 36,3% et la recherche d'un conjoint 51,3% dominent, signifiant souvent un désir de retrouver ou d'accompagner un conjoint à l'étranger. Les divorcées et les veuves, bien que guidées par le regroupement familial et les opportunités professionnelles, montrent également une motivation notable pour trouver un conjoint

Les femmes sans éducation privilégient majoritairement le mariage 61,8% et le regroupement familial 30,7%, montrant un attrait pour la stabilité familiale et conjugale. Ce schéma persiste avec un niveau d'éducation primaire, bien qu'une petite portion 13,3% commence à envisager l'émigration pour le travail. Avec un niveau secondaire, le travail devient une motivation pour 5,7% d'entre elles, mais le regroupement familial et le mariage restent dominants. Les femmes au niveau supérieur présentent une tendance plus équilibrée : elles valorisent le travail 17,9%, la famille 30% et la poursuite d'études 11,7%. Celles avec une formation professionnelle voient le mariage 38,8% comme une voie vers la stabilité, tout en considérant le regroupement familial et le travail Voir annexe 3.

▶ En synthèse, ces tendances mettent en lumière l'importance des liens familiaux pour toutes les femmes tunisiennes, quelle que soit leur situation personnelle ou leur niveau d'éducation. Toutefois, les aspirations professionnelles et éducatives deviennent prégnantes, notamment chez celles ayant un niveau d'éducation plus élevé.

3. MOTIVATIONS DE L'ÉMIGRATION DES FEMMES TUNISIENNES SELON LEUR STATUT ET SITUATION PROFESSIONNELLE PRÉALABLE AU DÉPART

Nous examinerons dans ce qui suit de près les raisons qui motivent les femmes actives sur le marché du travail (en prenant en compte les différentes situations professionnelles) à envisager la migration vers d'autres pays. Nous analyserons également les motivations de celles qui étaient au chômage avant leur départ. En comprenant comment le statut professionnel influe sur les décisions de migration des femmes tunisiennes, nous pourrons mieux saisir les dynamiques qui sous-tendent ces mouvements et leurs implications socio-économiques.

Motivations à l'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur statut professionnel

L'analyse des raisons d'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur statut professionnel avant le départ renseigne sur des motifs significatifs et met en évidence des tendances intéressantes.

Le regroupement familial se révèle être la motivation d'émigration dominante tant pour les femmes tunisiennes qui travaillaient avant leur départ que pour celles qui étaient au chômage. Cependant, une distinction notable s'observe au niveau des opportunités de travail : Cette motivation est prépondérante pour celles qui étaient actives avant leur départ, alors qu'elle est nettement moins évoquée parmi celles qui étaient en situation de chômage avant de migrer.

Dans ce cadre, les données de l'enquête Tunisia Hims révèlent que, pour celles qui travaillaient avant leur départ, la recherche d'opportunités de travail est une tendance marquée, avec 26,2% d'entre elles évoquant ce motif. Cela illustre une aspiration claire de ces femmes à améliorer leurs horizons professionnels. Néanmoins, malgré cette tendance significative vers des opportunités professionnelles à l'étranger, le regroupement familial 20,8% et le mariage 32,2% demeurent les raisons dominantes de leur migration.

Parmi les femmes au chômage avant leur départ, le regroupement familial 37,6% est la principale raison d'émigration. Le mariage 34,9% est également une motivation significative, suggérant que certaines femmes au chômage se tournent vers le mariage transnational comme un moyen de sortir de leur situation économique précaire.

La poursuite des études 9,4% et la recherche d'un meilleur système éducatif 4,8% sont des motivations importantes pour les femmes au chômage. Cela indique qu'elles considèrent l'éducation comme un moyen d'améliorer leurs perspectives d'emploi et de construire un avenir meilleur pour elles-mêmes. Elles sont prêtes à migrer pour accéder à des opportunités éducatives plus enrichissantes et à des formations complémentaires qui peuvent renforcer leurs compétences et leur employabilité Voir annexe 4.

Motivations à l'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur situation professionnelle

L'analyse des raisons d'émigration des femmes tunisiennes en fonction de leur situation professionnelle avant le départ révèle des motifs intéressants et souligne l'importance de divers facteurs dans leur décision de migrer.

Pour les femmes qui étaient indépendantes avec des salariés, les opportunités de travail 36,3% sont la principale motivation d'émigration. Cela indique que ces femmes cherchent à trouver de meilleures opportunités professionnelles à l'étranger, que ce soit pour développer leur entreprise ou pour rejoindre des entreprises offrant des perspectives plus prometteuses. Le regroupement familial 26,3% et le mariage 20,5% sont également des facteurs importants, mettant en évidence l'influence des liens familiaux et conjugaux dans leurs décisions migratoires.

Pour les femmes indépendantes sans salariés, le regroupement familial 40,7% est la principale raison d'émigration. Le mariage 24,0% est également une motivation significative, indiquant que certaines femmes indépendantes sans salariés choisissent le mariage transnational comme moyen de migrer. Lorsqu'on compare les motivations d'émigration des femmes tunisiennes salariées avec un contrat à celles sans contrat, des distinctions notables apparaissent. Pour les femmes avec un contrat, bien que le mariage 31,6% et le regroupement familial 19,6% soient des motivations majeures, un quart 26,6% de ces femmes est attiré par de meilleures opportunités de travail à l'étranger.

Cette proportion est supérieure à celle des femmes sans contrat, où seules 18,4% sont motivées par des opportunités d'emploi. De plus, 5,3% des femmes avec un contrat migrent à la suite d'une demande de leur employeur, une motivation absente chez celles sans contrat. En revanche, pour les femmes sans contrat, le mariage est une motivation prédominante, citée par 38,8% d'entre elles, et le regroupement familial 23,6% reste également une préoccupation majeure.

Les femmes travaillant avec leur famille sans salaire ont principalement pour motivation le mariage 100,0%, ce qui souligne l'importance des relations conjugales dans leur décision de migrer.

Les stagiaires sont motivées principalement par les opportunités de travail 84,1%, ce qui indique leur volonté d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger. Le contrat de travail/permis de travail 3,5% et le regroupement familial 5,8% sont également mentionnés comme des motivations Voir annexe 5.

4. CHANGEMENTS DANS LES MOTIVATIONS MIGRATOIRES DES FEMMES TUNISIENNES : DU REGROUPEMENT FAMILIAL AU TRAVAIL ET AUX ÉTUDES

L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims montre une évolution des raisons d'émigration des femmes migrantes tunisiennes au fil du temps, reflétant le contexte socioculturel et économique de la Tunisie. Plus précisément, on observe une diminution du poids du regroupement familial et du mariage lors des périodes de départ les plus récentes, tandis que les opportunités de travail et la poursuite des études gagnent en importance.

Lors de la période de départ entre 2005 et 2009, le regroupement familial représentait 52.5% des raisons d'émigration, tandis que le mariage en constituait 29,0%. Cependant, ces pourcentages diminuent significativement lors de la période de départ entre 2015 et 2020, avec respectivement 25,6% pour le regroupement familial et 23,7% pour le mariage. Traditionnellement, de nombreuses femmes tunisiennes ont migré pour rejoindre leur famille déjà établie à l'étranger ou pour épouser un conjoint vivant à l'étranger. Cependant, au fil du temps, les dynamiques familiales et sociales ont changé. Les progrès des technologies de communication, tels que l'internet et les réseaux sociaux, permettent de maintenir des liens étroits avec la famille à distance, réduisant ainsi le besoin de migrer pour des raisons de regroupement familial. De plus, les normes sociales et les attentes liées au mariage ont également évolué, avec une plus grande autonomie des femmes dans leurs choix de vie et de partenaires.

Parallèlement, les opportunités de travail prennent plus de place dans les motivations des femmes migrantes tunisiennes. Lors de la période de départ entre 2005 et 2009, les opportunités de travail représentaient 10,5% des raisons d'émigration, mais ce pourcentage a augmenté pour atteindre 18,8% lors de la période de départ entre 2015 et 2020. L'augmentation du poids des opportunités de travail dans les motivations des femmes migrantes tunisiennes est le résultat d'une combinaison de facteurs économiques, sociaux et personnels. Les changements économiques en Tunisie. la recherche de meilleures conditions de travail et les compétences spécifiques des femmes migrantes contribuent à cette évolution. Cette tendance met en lumière la capacité d'adaptation et l'aspiration des femmes tunisiennes à saisir les opportunités offertes à l'étranger pour leur épanouissement professionnel et l'amélioration de leur situation socio-économique.

De plus, la poursuite des études et des formations émerge comme une motivation croissante au fil du temps. Les données révèlent qu'entre 2005 et 2009, la poursuite des études représentait 5.7% des raisons d'émigration, et ce chiffre a considérablement augmenté pour atteindre 13,5% lors de la période de départ entre 2015 et 2020. La prise de conscience de l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle a joué un rôle dans la diminution du poids du regroupement familial et du mariage. Les femmes tunisiennes ont de plus en plus accès à l'éducation et cherchent à développer leurs compétences et leurs connaissances pour atteindre des opportunités professionnelles plus épanouissantes. Ainsi, la poursuite des études et des formations complémentaires devient une motivation croissante dans les décisions de migration des femmes tunisiennes, leur permettant d'acquérir des qualifications recherchées à l'étranger et de se positionner sur des marchés du travail plus compétitifs voir annexe 6.

5. LES MOTIVATIONS DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES SELON LES DIFFÉRENTES DESTINATIONS

L'analyse des raisons selon les différentes destinations des femmes migrantes tunisiennes renseigne sur des motivations diverses et complexes pour émigrer. Le mariage joue un rôle prédominant dans les pays du Maghreb arabe, tandis que les opportunités de travail et le regroupement familial sont des facteurs clés dans les pays européens et du Moyen-Orient. Les opportunités de travail sont également importantes en Amérique, tout comme le regroupement familial. Les femmes migrantes tunisiennes recherchent l'amélioration de leurs conditions de vie, des perspectives de carrière, l'accès à des services de santé de qualité, ainsi que la réalisation de leurs aspirations éducatives et personnelles.

En effet, l'analyse approfondie des données met en évidence l'importance significative du mariage dans les motivations d'émigration des femmes migrantes tunisiennes vers les pays du Maghreb arabe. Ainsi, le mariage représente une proportion importante de 63,5% parmi les raisons d'émigration citées dans cette catégorie. Cette observation souligne le rôle central que joue le mariage dans la vie de ces femmes migrantes tunisiennes. Pour elles, le mariage peut représenter bien plus qu'une simple union conjugale, il peut également être perçu comme une opportunité de stabilité familiale et économique.

En rejoignant leur conjoint ou en cherchant à trouver un partenaire dans les pays du Maghreb arabe, ces femmes aspirent à construire une vie meilleure et plus épanouissante. Le mariage peut offrir des avantages tangibles, tels que la sécurité financière, la possibilité de fonder une famille et l'accès à un soutien familial élargi. De plus, il peut également offrir une voie vers l'intégration sociale et culturelle dans le pays d'accueil, en facilitant l'adaptation et l'acquisition d'un nouveau statut dans la société.

En outre, les opportunités de travail se démarquent comme une motivation importante pour émigrer vers les pays européens, représentant 11,9% des raisons d'émigration. Ce chiffre reflète la volonté des femmes tunisiennes de rechercher des emplois mieux rémunérés et des perspectives de carrière plus favorables dans les pays européens. Elles aspirent à améliorer leurs conditions de travail et à bénéficier d'un niveau de vie plus élevé. Parallèlement, le regroupement familial joue un rôle prédominant, représentant 38,7% des raisons d'émigration. Cela met en évidence l'importance des liens familiaux dans les décisions migratoires des femmes tunisiennes.

Le mariage représente également une part significative des raisons d'émigration, avec 33,4%. Pour certaines femmes migrantes tunisiennes, le mariage offre une opportunité de construire une vie meilleure aux côtés d'un partenaire dans les pays européens. La recherche d'un meilleur système éducatif est également mentionnée, avec 3,8% des raisons d'émigration. Cela met en évidence le désir de ces femmes migrantes tunisiennes d'accéder à une éducation de qualité dans les pays européens, où les opportunités d'apprentissage et de formation sont perçues comme plus avantageuses.

L'analyse pointue des raisons d'émigration vers les pays du Moyen-Orient met en lumière les motivations complexes des femmes migrantes tunisiennes dans leur choix d'émigrer vers cette région. Les opportunités de travail se distinguent, représentant 21,7% des raisons d'émigration. Les pays du Moyen-Orient offrent des possibilités d'emploi attractives pour de nombreux travailleuses migrantes tunisiennes, qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie et à trouver des opportunités professionnelles prometteuses. Les contrats de travail et les permis de travail sont également mentionnés comme des motivations, comptant pour 13,8% des raisons d'émigration. Ces chiffres soulignent l'importance des conditions légales et des autorisations de travail dans les décisions migratoires des femmes tunisiennes. Obtenir un contrat de travail ou un permis de travail légal est un facteur déterminant pour leur installation dans les pays du Moyen-Orient.

En outre, il convient de souligner que les nouveaux marchés émergents dans les pays du Golfe jouent un rôle important dans les motivations des femmes migrantes tunisiennes. Ces pays ont connu une croissance économique significative ces dernières décennies, ce qui a entraîné la création de nouveaux emplois dans divers secteurs, essentiellement les services. Cette expansion économique a attiré de nombreux travailleurs étrangers, dont les femmes migrantes tunisiennes, à la recherche d'opportunités professionnelles. Les pays du Golfe offrent des salaires attractifs et des avantages sociaux intéressants, ce qui constitue une motivation majeure pour les femmes migrantes tunisiennes qui souhaitent améliorer leur niveau de vie et soutenir financièrement leur famille. Parallèlement, l'assouplissement des politiques de recrutement dans certains pays du Golfe, telles que l'encouragement à l'emploi des femmes dans des secteurs spécifiques, ont également ouvert de nouvelles perspectives pour les femmes migrantes tunisiennes en quête de développement de carrière et d'autonomie financière. Le regroupement familial joue également un rôle important, représentant 27,1% des raisons d'émigration. Le mariage est également une motivation significative, avec 28,5% des raisons d'émigration.

En ce qui concerne les raisons d'émigration des femmes migrantes tunisiennes vers les pays d'Amérique, les données révèle des motivations variées et complexes. Les opportunités de travail jouent un rôle important, représentant 13,2% des raisons d'émigration. Cela indique que certaines femmes migrantes tunisiennes sont attirées par les perspectives d'emploi et les conditions de travail avantageuses offertes dans certains pays d'Amérique. Le regroupement familial est une motivation prédominante, représentant 30,7% des raisons d'émigration. Les femmes migrantes tunisiennes cherchent à retrouver leurs proches, à renforcer les liens familiaux et à bénéficier du soutien et de la solidarité familiale dans leur nouvelle vie à l'étranger.

Le mariage est également une raison significative de migration, comptant pour 20.8% des raisons d'émigration. L'accès aux meilleurs services de santé et sociaux est mentionné par 4,4% des femmes migrantes tunisiennes. Cela indique leur recherche d'un meilleur accès aux soins de santé et à des services sociaux de qualité dans les pays d'Amérique. Elles aspirent à bénéficier de meilleurs systèmes de santé et de services qui répondent à leurs besoins et à ceux de leur famille. D'autres raisons, telles que la recherche d'un meilleur système éducatif et les aspirations personnelles, sont mentionnées par 6,3% des femmes migrantes tunisiennes. Cela reflète leur désir d'accéder à une éducation de qualité pour elles-mêmes ou pour leurs enfants, ainsi que leurs aspirations individuelles à réaliser leurs rêves et à trouver des opportunités d'épanouissement personnel (Annexe 7).

II. Analyse des motifs d'immigration féminine en Tunisie : une étude des raisons du choix de la Tunisie comme pays de destination.

L'immigration féminine en Tunisie, un phénomène complexe caractérisé par une multitude de motivations et de facteurs d'attraction. Au cœur de cette analyse, nous mettrons en lumière l'attraction de la Tunisie entant que pays de destination pour les immigrées, en mettant en évidence les aspirations familiales et les opportunités professionnelles. De plus, nous examinerons comment ces dynamiques varient en fonction des régions d'origine des immigrées, créant ainsi une mosaïque de motivations diverses et nuancées.

Enfin, nous retracerons l'évolution des motifs d'immigration féminine en Tunisie au fil du temps, passant du regroupement familial à l'importance croissante de l'emploi, de l'éducation et de la sécurité. Cette exploration nous permettra de saisir la complexité des facteurs qui incitent les femmes à choisir la Tunisie comme destination, offrant ainsi un aperçu éclairant de cette dimension importante de la migration féminine dans le pays.

1. ATTRACTION DES IMMIGRÉES EN TUNISIE : ASPIRATIONS FAMILIALES ET OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES EN TÊTE.

En analysant les données par ordre d'importance des raisons d'arrivée en Tunisie des immigrantes, on peut observer que le regroupement familial et le mariage sont les motivations les plus prédominantes, représentant respectivement 58.6% et 17.5% des raisons d'arrivée. Ces données révèlent d'une part, des aspirations profondes et des espoirs qui animent les immigrantes dans leur quête d'une vie meilleure en Tunisie. Le regroupement familial et le mariage symbolisent le désir de préserver les liens familiaux et de construire un avenir solide au sein d'un cadre familial épanouissant. Ces motivations témoignent de la valeur inestimable accordée à la famille et de la volonté de se rassembler malgré les distances géographiques.

Il est important de mentionner que 17,5% des femmes immigrantes sont motivées par la recherche de meilleures perspectives professionnelles et de possibilités d'emploi en Tunisie. Ces immigrantes sont attirées par la possibilité de trouver un emploi rémunérateur et de développer leurs compétences. De plus, l'éducation meilleure est citée comme une motivation par 8,9% des immigrés. Cela souligne l'importance accordée à l'accès à un système éducatif de qualité et aux opportunités d'apprentissage en Tunisie, et dénote l'importance accordée à l'enrichissement intellectuel et à l'acquisition de connaissances dans la vie des immigrants.

Les meilleures conditions de vie et la sécurité/facilité d'accès sont également des facteurs motivants, représentant respectivement 4.2% et 5.8% des raisons d'arrivée. Les immigrants cherchent des conditions de vie améliorées, où ils peuvent jouir d'un niveau de confort et de bien-être supérieur. La sécurité, à la fois physique et sociale, est également une préoccupation primordiale pour les immigrants qui aspirent à vivre dans un pays où ils se sentent en sécurité et protégés.

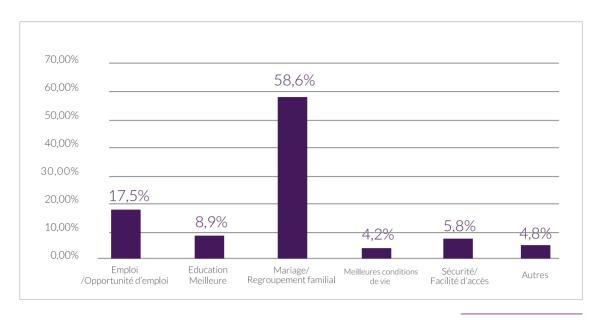


Figure 21 : Raisons d'immigration Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. LES DYNAMIQUES DE L'IMMIGRATION FÉMININE EN TUNISIE : UNE MOSAÏQUE DE MOTIVATIONS VARIÉES SELON LES TERRES D'ORIGINE

Les données révèlent que pour les immigrantes en provenance du Maghreb, la principale raison d'arrivée en Tunisie est le mariage et le regroupement familial, qui représentent une proportion significative de 87.0%. Cela s'explique en grande partie par les liens culturels, géographiques et familiaux étroits qui existent entre ces pays. Les individus cherchent à rejoindre leurs proches déjà installés en Tunisie, que ce soit pour se rapprocher de leur famille ou pour construire une vie meilleure aux côtés de leur conjoint.

Pour les immigrantes en provenance des pays européens, le mariage et le regroupement familial sont également des raisons prédominantes, représentant 59,0% des motivations. Ces individus sont attirés par la possibilité de rejoindre leur famille déjà installée en Tunisie, que ce soit leur conjoint, leurs parents ou leurs enfants. Les opportunités de travail jouent également un rôle essentiel 11,7%. L'installation de plusieurs multinationales européennes en Tunisie offre de nouvelles perspectives professionnelles aux femmes européennes.

Elles peuvent trouver des emplois dans des secteurs variés et bénéficier de meilleures opportunités de carrière. En outre, l'amélioration des conditions de vie 18,6% est un facteur important pour ces immigrées. Étant rémunérées selon les grilles salariales de leurs pays d'origine, elles peuvent profiter d'un niveau de revenu relativement élevé en Tunisie, où le coût de la vie est généralement inférieur à celui de l'Europe. Cela leur permet d'améliorer leur qualité de vie, d'accéder à des biens et services plus facilement et de jouir d'un niveau de confort supérieur.

En revanche, pour les immigrantes en provenance d'autres pays africains, les opportunités d'emploi sont la principale raison d'arrivée en Tunisie, représentant 52.3% des motivations. Les femmes africaines, en dehors de la région du Maghreb, choisissent d'immigrer en Tunisie principalement en raison des opportunités d'emploi. Elles sont attirées par différents secteurs d'activité, notamment les services, tels que la restauration et le travail domestique. Ces domaines offrent des possibilités d'emploi accessibles et une demande de main-d'œuvre relativement élevée. Une des raisons qui motive ces femmes à immigrer en Tunisie est l'illusion des revenus perçus dans le pays par rapport à leurs pays d'origine. Elles peuvent espérer obtenir des salaires plus élevés ou des conditions de travail plus favorables, ce qui leur permettrait d'améliorer leur niveau de vie et de soutenir financièrement leur famille. Cependant, il est important de souligner que certaines femmes migrantes africaines peuvent être confrontées à des défis et à des difficultés lors de leur installation en Tunisie. Des questions telles que la régularisation de leur statut de séjour et l'obtention du permis de travail, présentent des obstacles auxquels elles sont confrontées dans leur parcours d'immigration. De plus, Pour 21% des femmes migrantes africaine hors région du Maghreb, l'immigration en Tunisie leur permet de bénéficier d'un enseignement supérieur de qualité, souvent dispensé en français, ce qui peut renforcer leurs compétences et leurs perspectives professionnelles.

La sécurité et la facilité d'accès présentent également des facteurs attractifs pour les femmes migrantes africaines en Tunisie 10,1%. Comparé à certains pays d'origine où la stabilité et la sécurité peuvent être précaires, la Tunisie est perçue comme un pays relativement sûr et stable. Cela peut inciter certaines femmes à choisir l'immigration en Tunisie pour rechercher un environnement plus sûr et sécurisé pour elles-mêmes et leur famille. De plus, l'accès relativement facile au pays, que ce soit par voie aérienne ou terrestre, peut faciliter leur installation et leur intégration dans la société tunisienne.

		Intention de migration pour vivre, travailler ou étudier à l'étranger										
	Emploi/ opportunité d'emploi	Meilleures conditions pour l'investissement	Education Meilleure	Services Sanitaires et Sociales Meilleurs	Mariage/ regroupement familial	Meilleures conditions de vie	Sécurité / facilité d'accès	Autres	pays de transit	non déclaré		
Maghreb	3,8%	40,7%	25,4%	25,1%	68,7%	5,1%	16,2%	56,6%	18,3%	0,0%		
Autres pays africains	76,9%	0,0%	60,8%	60,4%	3,7%	3,3%	44,4%	17,8%	81,7%	0,0%		
Moyen Orient	5%	0,0%	0,0%	0,0%	7,2%	4,7%	32,7%	11,6%	0,0%	100%		
Pays Européens	13,1%	59,3%	12,4%	14,5%	19,7%	58,4%	6,7%	14,1%	0,0%	0,0%		
Autres pays	5,7%	0,0%	1,4%	0,0%	7%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%		

Tableau 14 Raisons d'immigration féminine selon les régions de provenance Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. ÉVOLUTION DES MOTIFS D'IMMIGRATION FÉMININE EN TUNISIE : DU REGROUPEMENT FAMILIAL À L'EMPLOI, L'ÉDUCATION ET LA SÉCURITÉ.

Les données révèlent que les raisons d'immigration en Tunisie varient en fonction de la période d'entrée des immigrés. Avant l'année 2000, le regroupement familial prédominait, représentant une écrasante majorité de 98.1% Entre 2000 et 2005, les immigrantes étaient motivées par diverses raisons, notamment l'amélioration des conditions de vie 48.2% et les perspectives de vie meilleures 30%. De 2005 à 2010, le regroupement familial 92.6% continuait d'être la raison principale, suivi des aspirations à un meilleur cadre de vie 3,7%. Entre 2010 et 2015, les raisons principales étaient le regroupement familial 61,9% et l'importance accordée à la sécurité et à la facilité d'accès 17,1%. Depuis 2015, les motivations les plus courantes comprennent le regroupement familial 47,3%, les opportunités d'emploi 26,8% et l'accès à une éducation de meilleure qualité 12,3%

L'analyse des données selon les différentes périodes d'entrée révèle des tendances distinctes. Pour les opportunités d'emploi, alors qu'elles ne représentaient qu'une infime fraction 0,5% avant l'année 2000, leur proportion par rapport au total de toutes les périodes a spectaculairement augmenté pour atteindre 95% pour la période 2015 et ultérieure. De même, la recherche d'une meilleure éducation, quasiment absente avant 2000, a vu sa part augmenter, passant à 14,2% entre 2010 et 2015 et culminant à 85,8% pour 2015 et après.

Dans la même veine, la sécurité et la facilité d'accès, qui étaient presque inexistantes avant 2000, ont bondi à 55% à partir de 2015. Étonnamment, le transit, qui n'était pas une motivation avant 2000, atteint 100% pour la période 2015 et suivante. Ces données illustrent une transformation majeure des raisons d'immigration vers la Tunisie, marquée par une inclinaison accrue vers les opportunités professionnelles, l'éducation, la sécurité, la facilité d'accès et le transit.

		Raiso	ns d'imn	nigration	en tunis	ie selon	les périod	les de dé	épart	
	Emploi/ opportunité d'emploi	Meilleures conditions pour l'investissement	Education Meilleure	Services Sanitaires et Sociales Meilleurs	Mariage/ regroupement familial	Meilleures conditions de vie	Sécurité / facilité d'accès	Autres	pays de transit	non déclaré
Avant 2000	5%	0,0%	0,0%	0,0%	21,3%	2,4%	0,0%	2,0%	0,0%	0,0%
2000_2005	2%	46,2%	0,0%	55%	3,3%	28,2%	6%	1,1%	0,0%	0,0%
2005_2010	6%	0,0%	0,0%	0,0%	9,4%	5,3%	5%	3,3%	0,0%	0,0%
2010_2015	3,7%	34,6%	14,2%	15,6%	15,8%	8,8%	43,9%	25,4%	0,0%	0,0%
2015 et plus	95,0%	19,2%	85,8%	29,4%	50,1%	55,3%	55,0%	68,3%	100,0%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 15 Raisons d'immigration féminine en Tunisie selon les périodes de départ Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



III. Diversité des raisons de retour des femmes migrantes en Tunisie

L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims nous permettra d'explorer les motivations de retour des femmes migrantes tunisiennes, un aspect essentiel de leur expérience migratoire. Deux facteurs majeurs émergent clairement dans cette analyse: le regroupement familial et le mariage. Ces éléments jouent un rôle central dans le processus de retour des migrantes, influençant leurs décisions de manière significative. De plus, nous étudierons comment les motivations de retour varient en fonction de la région d'origine des migrantes, soulignant ainsi les dynamiques régionales à l'œuvre dans ce phénomène complexe. Enfin, en examinant les différentes périodes de retour des migrantes, nous mettrons en lumière l'évolution de leurs motivations au fil du temps, offrant ainsi une perspective précieuse sur les tendances et les changements dans ce domaine. Cette exploration approfondie des motifs de retour des femmes migrantes tunisiennes nous permettra de mieux comprendre les facteurs qui façonnent leur expérience et les incitent à revenir dans leur pays d'origine.

1. LE RÔLE CENTRAL DU REGROUPEMENT FAMILIAL ET DU MARIAGE DANS LE RETOUR DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES

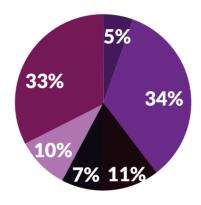
L'analyse des raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes met en évidence les facteurs qui influencent leur décision de rentrer dans leur pays d'origine. En effet, le rassemblement familial, représentant 34,3% des femmes migrantes de retour, se révèle être une motivation majeure. Cette constatation souligne l'importance des liens familiaux et du soutien social dans la prise de décision de rentrer. Pour ces femmes migrantes, rejoindre leur famille ou retrouver leurs proches en Tunisie constitue une priorité essentielle, témoignant de l'attachement affectif et de l'importance accordée aux relations familiales.

Le mariage, trouver un conjoint ou rejoindre un conjoint, est également une raison significative pour 10,9% des femmes migrantes de retour. Cela met en évidence l'importance du partenariat conjugal et familial dans la décision de rentrer en Tunisie. Ces femmes cherchent à établir des liens familiaux solides et à construire une vie aux côtés de leur conjoint dans leur pays d'origine.

Le système éducatif, les services et les opportunités pour les enfants jouent également un rôle déterminant pour 7.2% des femmes migrantes de retour. Cela reflète leur préoccupation pour l'éducation et le bien-être de leurs enfants. En rentrant en Tunisie, ces femmes aspirent à offrir à leurs enfants un accès à un système éducatif de qualité et à des services qui répondent à leurs besoins, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur avenir.

L'expiration du contrat de travail ou du permis de travail joue un rôle important, comme en témoigne la proportion de 5,4% de femmes migrantes de retour motivées par cette échéance. Cette constatation suggère que pour certaines migrantes, le terme de leur engagement professionnel à l'étranger marque le moment opportun pour revenir en Tunisie et envisager de nouvelles perspectives.

Enfin, la nostalgie de la famille, de la patrie et le sentiment d'appartenance et de sociabilité sont des motivations mentionnées par 9,6% des femmes migrantes de retour. Ces femmes ressentent un fort attachement émotionnel envers leur pays d'origine et éprouvent le besoin de renouer avec leur culture, leur communauté et leur identité. Elles cherchent à retrouver un sentiment d'appartenance et de sociabilité qui peut être perdu ou affaibli lors de leur expérience migratoire.



- Mariage
- Regroupement familial
- Expiration du contrat de travail
- Nostalgie de la famille
- Education de leurs enfants
- Autres raisons

Figure 22 :Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Ces résultats sont confirmés par les données concernant la distinction des femmes migrantes tunisiennes de retour principales et les migrantes de retour accompagnatrices. Les migrantes de retour principales représentent 44,2% de l'échantillon, tandis que les migrantes de retour accompagnatrices constituent 55,8% Cette distinction met en évidence deux catégories distinctes de femmes migrantes de retour. Les migrantes de retour principales sont celles qui prennent l'initiative de revenir en Tunisie de manière indépendante, sans être accompagnées par d'autres membres de leur famille. Leur décision de retour est motivée par des facteurs propres à leur parcours migratoire et à leur situation personnelle. En revanche, les migrantes de retour accompagnatrices sont celles qui reviennent en Tunisie en compagnie de leur famille ou d'autres membres de leur famille élargie. Leur retour est souvent motivé par des considérations liées au rassemblement familial et au soutien social.

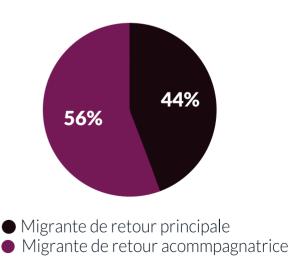


Figure 23 Retour autonome ou accompagnement pour les

migrantes de retour tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. MOTIVATIONS DE RETOUR DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES SELON LEUR RÉGION DE PROVENANCE

L'analyse des raisons de retour des femmes migrantes en fonction de leur région de provenance met en évidence la prédominance des motivations sociales, principalement liées au regroupement familial. Quelle que soit la région d'où elles viennent, le regroupement familial est une motivation essentielle qui influence leur décision de retourner dans leur pays d'origine.

Dans la région du Maghreb, le regroupement familial représente 60,3% des motivations de retour, montrant ainsi l'importance des liens familiaux dans leur prise de décision. Les femmes migrantes en provenance des pays africains sont également fortement motivées par le regroupement familial, avec une proportion élevée de 58,8%. De même, pour les femmes migrantes en provenance des pays européens, le regroupement familial joue un rôle essentiel, représentant 71,2% de leurs motivations de retour. Même dans la région du Moyen-Orient, où d'autres facteurs comme les raisons économiques sont plus prépondérantes, le regroupement familial reste une motivation significative, avec une proportion de 68%.

En général, on observe que les femmes migrantes de retour en provenance des pays européens constituent la majorité des migrantes de retour, ce qui explique la dominance des raisons économiques, sociales et humanitaires dans cette région.

Les motivations humanitaires, telles que les problèmes d'intégration aux pays d'accueil et la nostalgie pour la Tunisie, sont également mises en évidence chez les migrantes de retour en provenance des pays européens et du Maghreb avec respectivement 59,2% et 27,6%. Ces migrantes ressentent le besoin retrouver leur culture, leurs traditions et leur identité. La nostalgie pour leur pays d'origine est un facteur déterminant dans leur décision de retourner en Tunisie, cherchant à renouer avec leurs racines et à retrouver un sentiment de familiarité et d'appartenance.

			R	aisons de re	tour	T
			Raisons économiques	Raisons _socia l es	Raisons humanitaires	Total
Régions de	Pays maghreb	Effectif	832	3141	1233	5206
provenance		% dans region_retour	16,0%	60,3%	23,7%	100,0%
	Pays	Effectif	143	277	51	471
	africains	% dans region_retour	30,4%	58,8%	10,8%	100,0%

			R	aisons de re	tour	
			Raisons économiques	Raisons _sociales	Raisons humanitaires	Total
	Pays	Effectif	2591	12976	2647	18214
	européens	% dans region_retour	14,2%	71,2%	14,5%	100,0%
	moyen orient	Effectif	1951	5174	485	7610
	moyemoment	% dans region_retour	25,6%	68,0%	6,4%	100,0%
D/diamile	Pays amérique	Effectif	12	867	54	933
Régions de provenance		% dans region_retour	1,3%	92,9%	5,8%	100,0%
		Effectif	171	97	0	268
	Autre	% dans region_retour	63,8%	36,2%	0,0%	100,0%
Total		Effectif	5700	22532	4470	32702
		% dans region_retour	17,4%	68,9%	13,7%	100,0%

Tableau 16 Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes selon les régions de provenance Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. ÉVOLUTION DES MOTIVATIONS DES MIGRANTES DE RETOUR : UNE ANALYSE DES PÉRIODES DE RETOUR MET EN LUMIÈRE LES CHANGEMENTS DANS LEURS MOTIVATIONS

L'analyse approfondie des raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes met en évidence des tendances importantes au fil du temps. Entre 1995 et 1999, les raisons économiques étaient relativement faibles, représentant seulement 3,7% de toutes les périodes considérées. Cela est attribué à divers facteurs tels que des opportunités d'emploi limitées ou des conditions économiques moins favorables en Tunisie à cette époque, et à une stabilité des conditions professionnelles des migrantes tunisiennes dans les pays d'accueil. Cependant, au cours des années suivantes, on observe une évolution significative des motivations.

Les raisons économiques ont progressivement gagné en importance, atteignant leur point culminant entre 2015 et 2020 avec une proportion de 33,6%. Cette augmentation est liée d'une part à une amélioration des conditions économiques en Tunisie, ainsi qu'à une plus grande disponibilité d'opportunités d'emploi et de perspectives professionnelles, et d'autre part au manque de stabilité des conditions professionnelles dans les pays d'accueil. Parallèlement, les raisons sociales ont également joué un rôle significatif dans la décision de retour des femmes migrantes tunisiennes. Entre 2015 et 2020. représentaient 28,0% des motivations, soulignant l'importance du regroupement familial, des relations sociales et du sentiment d'appartenance à la communauté tunisienne.

			Rais	sons de re	etour	T . I
			Raisons économiques	Raisons _sociales	Raisons humanitaires	Total
	Avant 1994	Effectif	1456	7635	1705	10796
	Availt 1774	% dans raison	25,5%	33,9%	38,1%	33,0%
	[1995-1999]	Effectif	210	1695	103	2008
	[1775-1777]	% dans raison	3,7%	7,5%	2,3%	6,1%
	[2000-2004]	Effectif	419	1445	411	2275
5/:	[2000-2004]	% dans raison	7,4%	6,4%	9,2%	7,0%
Régions de provenance	[2005-2009]	Effectif	875	2284	487	3646
		% dans raison	15,4%	10,1%	10,9%	11,1%
	[2010-2014]	Effectif	824	3167	760	4751
	[2010-2014]	% dans raison	14,5%	14,1%	17,0%	14,5%
	[2015-2020]	Effectif	1916	6307	1004	9227
	[2013-2020]	% dans raison	33,6%	28,0%	22,5%	28,2%
Total		Effectif	5700	22533	4470	32703
		% dans raison	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 17 Raisons de retour des femmes migrantes tunisiennes selon les périodes de retour Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



Les résultats indiquent que les femmes tunisiennes envisagent la migration pour diverses raisons. Tout d'abord, une proportion importante de femmes 20.8% mentionne l'amélioration du niveau de vie comme raison de leur intention de migration. Cela reflète le désir d'accéder à un meilleur standard de vie, notamment en termes de pouvoir d'achat, de conditions de logement et d'accès à des services de qualité.

D'autre part, L'aspiration à une meilleure éducation est une motivation importante pour 17,7% des femmes. Cela montre que ces femmes considèrent la migration comme une opportunité d'accéder à des systèmes éducatifs de qualité et à des opportunités d'apprentissage plus enrichissantes.

Le chômage est également une préoccupation majeure, avec 15.3% des femmes mentionnant cette raison. Cela renseigne sur le manque d'opportunités d'emploi en Tunisie qui pousse certaines femmes à chercher des perspectives de travail à l'étranger. De plus, les conditions de travail et les bas salaires sont également des facteurs qui incitent 6,5% des femmes à envisager la migration. Cette tendance informe que les femmes cherchent de meilleures conditions de travail et des rémunérations plus élevées dans d'autres pays. Par ailleurs, Les bonnes opportunités d'emploi à l'étranger sont également un facteur motivant, citées par 8,4% des femmes. Cela indique que certaines femmes sont attirées par les perspectives de carrière et de développement professionnel offertes dans d'autres pays.

Enfin, il convient de noter que 31,3% des femmes ont mentionné d'autres raisons pour leur intention de migration. Cela souligne la diversité des motivations individuelles qui peuvent influencer la décision de migrer.

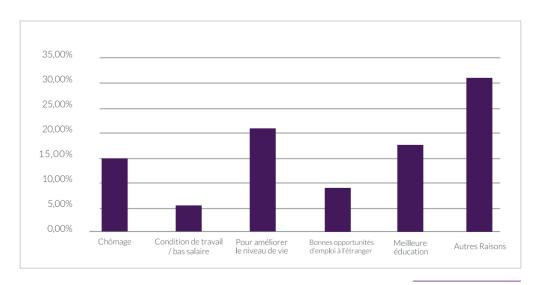


Figure 24 : Raisons d'intention de migration pour les femmes non migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



Dans ce chapitre, nous plongeons dans le monde complexe de la migration de travail féminine en Tunisie, avec un regard attentif sur le parcours professionnel des femmes émigrantes tunisiennes. Cette exploration nous conduira à travers les différentes étapes de leur expérience migratoire, en nous penchant sur les réalités complexes auxquelles elles sont confrontées. Nous aborderons ensuite la situation professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie, offrant un regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et les secteurs d'activités dans lesquels elles évoluent. En combinant ces deux perspectives, nous espérons éclairer les défis, les opportunités et les dynamiques qui façonnent le parcours professionnel de ces femmes, contribuant ainsi à une compréhension plus complète de la migration féminine en Tunisie.

I. Le parcours professionnel des femmes émigrantes tunisiennes : Réalités complexes de la migration féminine

L'exploration du statut professionnel des femmes émigrantes tunisiennes, ouvre une fenêtre sur les réalités complexes de la migration féminine dans le pays. Cette analyse aborde plusieurs facettes essentielles, notamment le statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes, les conditions auxquelles elles sont confrontées à leur arrivée dans leur pays de destination, ainsi que le processus de placement à l'international. En examinant ces différents aspects, nous pouvons mieux comprendre les motivations, les opportunités et les défis auxquels sont confrontées ces femmes lorsqu'elles cherchent à établir leur carrière à l'étranger, tout en contribuant à une vision plus approfondie de la dynamique de la migration féminine en Tunisie.

1. DIVERSITÉ ET DÉFIS : LE STATUT PROFESSIONNEL DES FEMMES ÉMIGRANTES TUNISIENNES SELON L'ENQUÊTE TUNISIA HIMS

Les résultats de l'enquête Tunisia Hims informent que le statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes est varié. Parmi elles. 35.5% sont des travailleuses, ce qui indique qu'elles occupent un emploi rémunéré à l'étranger. Cependant, une proportion significativement plus élevée de femmes migrantes tunisiennes (62,6%) se retrouvent sans emploi, ce qui souligne les défis auxquels elles sont confrontées sur le marché du travail à l'étranger. Il est important de prendre en compte les facteurs qui peuvent contribuer à ce taux élevé de chômage, tels que les barrières linguistiques, les difficultés nouvel environnement d'adaptation au professionnel et les inégalités auxquelles les femmes peuvent être confrontées sur le marché du travail. Il est également intéressant de noter que certaines femmes (1,4%) ne sont pas surs de leur statut professionnel, ce qui peut refléter une certaine instabilité ou incertitude quant à leur situation. Une petite proportion (0,5%) n'a pas donné de réponse.

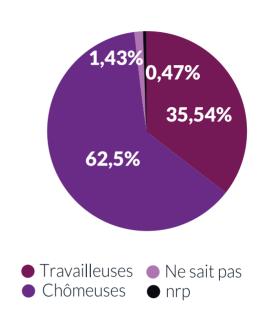


Figure 25 : Statut professionnel des femmes migrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les résultats mettent également en évidence la diversité des situations professionnelles parmi les femmes migrantes tunisiennes, qu'il s'agisse de travailler en tant que salariées, de se lancer en tant qu'entrepreneuses ou de s'engager dans d'autres formes d'activités professionnelles. Les données sur la situation professionnelle des femmes migrantes tunisiennes qui travaillent révèlent que la grande majorité 94,1% sont employées en tant que salariées. Un petit pourcentage de femmes migrantes tunisiennes 2,0% exerce une activité indépendante avec des salariés, ce qui suggère qu'elles ont créé leur propre entreprise ou sont impliquées dans des activités entrepreneuriales qui emploient d'autres personnes.

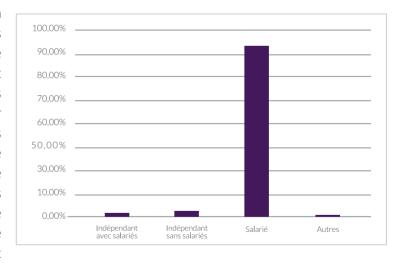


Figure 26 : Situation professionnelle des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

De plus, une autre proportion 2.8% exerce une activité indépendante sans salariés, ce qui implique qu'elles travaillent à leur compte sans avoir d'employés sous leur responsabilité. Enfin, un faible pourcentage 1,0% des femmes migrantes tunisiennes se trouve dans d'autres catégories non spécifiées.

L'analyse des secteurs d'activités des femmes migrantes tunisiennes révèle une diversité de domaines dans lesquels elles sont employées. Les résultats indiquent que 14,9% des femmes migrantes tunisiennes travaillent dans le secteur de l'enseignement, ce qui montre leur implication dans le domaine de l'éducation et de la transmission des connaissances. Le secteur de la santé et du travail social est également représenté, avec 11,0% des femmes migrantes exerçant dans ce domaine, soulignant leur contribution aux services de santé et au soutien social dans leur pays d'accueil. Par ailleurs, les services administratifs et financiers attirent 8,5% des femmes migrantes, ce qui met en évidence leur engagement dans des tâches liées à la gestion et à l'administration des entreprises. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que des télécommunications et des médias emploient respectivement 8,3% et 5,6% des femmes migrantes tunisiennes. Les industries manufacturières, quant à elles, emploient 4,7% des femmes migrantes, reflétant leur présence dans le secteur de la production et de la fabrication. Enfin, un pourcentage important de femmes migrantes des exercées par les femmes migrantes tunisiennes, et témoignent de la diversité des activités professionnelles exercées par les femmes migrantes tunisiennes et leurs opportunités d'emploi dans des secteurs qualifications et le niveau d'éducation des femmes migrantes tunisiennes et leurs opportunités d'emploi dans des secteurs qualifiés.

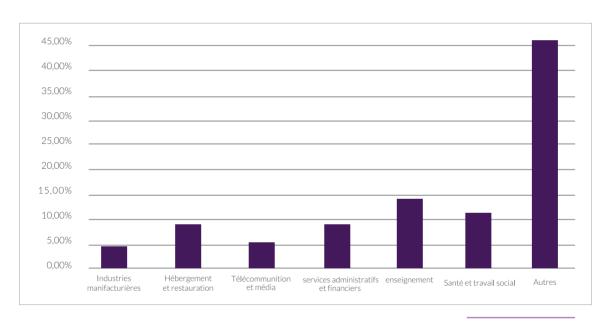


Figure 27 : Répartition des travailleuses migrantes tunisiennes selon les secteurs d'activité Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les secteurs qui attirent une présence notable dans les différentes régions d'accueil incluent le commerce, les activités financières et d'assurance, l'éducation, la santé et le travail social, ainsi que les médias et la communication, avec des variations significatives selon les destinations. Les travailleuses migrantes sont largement engagées dans l'éducation et la santé au Moyen-Orient, tandis que les secteurs des médias et de la communication attirent une proportion significative en Amérique. Les activités financières et d'assurance semblent être prédominantes au Maghreb arabe. Le secteur des hébergements et restaurants présente une présence notable en Amérique et en Europe.

Secteur d'activité des travailleuses			Raisons de ret	our	
migrantes tunisiennes	magreb_arabe	pays_européens	pays_moyen_orient	pays_amérique	autres_pays
Industries manufacturières	0,00%	6,03%	0,41%	0,00%	0,00%
Commerce	7,98%	6,86%	8,67%	10,01%	0,00%
Hébergements et restaurants	0,00%	8,05%	0,00%	14,21%	19,68%
Médias et communication	0,00%	6,73%	3,86%	41,94%	0,00%
Activités financières et d'assurance	53,17%	5,01%	2,38%	4,90%	0,00%
Activités scientifiques	0,00%	5,19%	0,56%	0,00%	0,00%
Services administratifs	0,00%	5,57%	2,73%	0,00%	4,27%
Éducation	0,00%	8,72%	24,77%	18,72%	20,70%
Santé et travail social	0,00%	9,45%	34,32%	0,00%	21,43%
Autres activités de services	0,00%	9,76%	5,89%	10,21%	21,67%
Autres	38,85%	28,63%	16,41%	0,00%	12,25%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 18 : Répartition des femmes travailleuses migrantes tunisiennes par secteur d'activités selon les régions d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. LES NUANCES DU STATUT PROFESSIONNEL DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES : UN REGARD MULTIDIMENSIONNEL

En prenant en compte plusieurs facteurs interdépendants, les données de l'enquête Tunisia Hims fournissent un aperçu précieux des nuances du statut professionnel des femmes migrantes tunisiennes.

L'âge est un facteur crucial, avec la majorité des femmes tunisiennes actives sur le marché du travail se situant dans les groupes d'âge de 25-34 ans 37,3% et de 35-59 ans 51,9%. Par contraste, les jeunes 15-24 ans et les plus âgées 60 ans et plussont moins représentées, totalisant respectivement 3,1% et 7,7% des travailleuses. Cette tendance se répercute dans le groupe des femmes au chômage, avec une prédominance des 25-34 ans 30,3% et des 35-59 ans 40,7%. Cela suggère l'existence de défis spécifiques pour ces tranches d'âge dans l'accès au marché du travail.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les femmes mariées prédominent, à la fois parmi les travailleuses 67,3% et les chômeuses 73,3%. Cette prépondérance souligne l'influence potentielle de facteurs culturels, sociaux et économiques associés au mariage sur l'emploi des femmes migrantes. Cependant, les femmes célibataires ne sont pas en reste, représentant 23,7% des travailleuses et des chômeuses. Les femmes divorcées, séparées ou veuves, en revanche, sont sous-représentées 9,0% et 5,9% respectivement, suggérant une dynamique complexe entre le statut matrimonial et l'emploi.

L'éducation est également un facteur déterminant. Parmi les travailleuses, la majorité a un niveau d'éducation supérieur 61,2%, illustrant l'importance de l'éducation pour l'accès à l'emploi. Cependant, la distribution des niveaux d'éducation parmi les chômeuses diverge, avec une proportion plus élevée ayant un niveau d'éducation secondaire 38.6% et une proportion non négligeable ayant un niveau d'éducation supérieur 32,5%. En outre, parmi les chômeuses, un pourcentage plus élevé est analphabète 8,3% par rapport aux travailleuses 2,5%, soulignant l'importance de l'éducation de base pour l'employabilité. Par ailleurs, la formation professionnelle semble jouer un rôle crucial, 60,4% des femmes ayant un niveau d'instruction professionnel étant actuellement employées

Les données montrent clairement que l'éducation, en particulier l'éducation supérieure, est fortement liée à l'emploi parmi les femmes migrantes tunisiennes. Cependant, le fait que de nombreuses chômeuses possèdent également un niveau d'éducation secondaire ou supérieur indique que l'éducation seule ne garantit pas l'emploi. Il peut y avoir d'autres obstacles structurels, tels que la discrimination, la reconnaissance des qualifications étrangères, ou la correspondance entre l'éducation et les compétences requises par le marché du travail.

Les compétences linguistiques apparaissent enfin comme un facteur majeur. La maîtrise du français 32,90% des travailleuses et 34,50% des chômeuses et de l'anglais 24,02% et 19,27% respectivement est prépondérante, soulignant l'importance de ces langues pour l'employabilité. Par contraste, l'italien, l'espagnol et d'autres langues sont moins couramment parlés, suggérant l'importance d'un accès amélioré à l'éducation et à la formation linguistique pour ces femmes.

		Statut pr	ofessionnel des f	emmes migrantes	tunisiennes
		travaillent	chômeuses	ne sait pas	refus de répondre
	[15-24]	3,1%	15,7%	1,7%	36,2%
Groupes	[25-34]	37,3%	30,3%	2,1%	12,9%
d'âges	[35-59]	51,9%	40,7%	1,2%	0,0%
	60 et plus	7,7%	13,3%	2%	50,9%
	néant	2,5%	8,3%	3,1%	0,0%
	primaire	5,0%	16,8%	1,0%	0,0%
Niveau	secondaire	22,8%	38,6%	13,3%	37,5%
d'instruction	supérieur	61,2%	32,5%	37,1%	0,0%
	professionnel	8,3%	3,1%	0,0%	0,0%
	inconnu	1%	6%	45,6%	62,5%
	Célibataire	23,7%	20,8%	42,0%	36,3%
Situation matrimoniale	Marié(e)	67,3%	73,3%	39,3%	1,2%
	Divorcée, ou Séparée ou Veuve	9,0%	5,9%	2,4%	0,0%
	Anglais	24,02%	19,27%	20,63%	35,85%
	Français	32,90%	34,50%	27,16%	1,21%
Capacités linguistiques	Italien	6,81%	6,96%	4,89%	0,00%
	Espagnole	5,53%	3,05%	0,00%	0,00%
	autres	4,51%	5,24%	0,00%	0,00%

Tableau 19 : Caractéristiques sociodémographiques des femmes migrantes tunisiennes selon leur statut professionnel Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. CONDITIONS PROFESSIONNELLES À L'ARRIVÉE DES MIGRANTES TUNISIENNES

Les données concernant la situation professionnelle des femmes migrantes tunisiennes depuis leur arrivée dans leur pays d'accueil actuel révèlent des éléments clés sur leurs parcours migratoires. Parmi elles, 26,9% des femmes migrantes ont affirmé avoir une offre d'emploi dans le pays d'accueil. Cette donnée soulève plusieurs points d'importance dans leur parcours migratoire. Cela indique que près d'un quart des migrantes ont réussi à trouver une opportunité d'emploi avant leur arrivée dans le pays d'accueil. Cette proportion significative met en évidence une certaine préparation et anticipation de leur part, ainsi qu'une demande pour leurs compétences et qualifications sur le marché du travail étranger. Cependant, il est essentiel de considérer le contexte dans lequel ces offres d'emploi sont proposées. Certaines migrantes pourraient avoir bénéficié de l'appui de réseaux sociaux ou professionnels qui ont facilité leur insertion professionnelle. D'autres pourraient avoir utilisé les services d'agences de placement qui ont joué un rôle crucial dans la recherche et la mise en relation avec des employeurs étrangers.

De plus, 5,1% ont déclaré avoir eu une mobilité professionnelle, ce qui indique une certaine flexibilité dans leur carrière depuis leur installation à l'étranger. Cette mobilité peut résulter de leur capacité à saisir de nouvelles opportunités professionnelles ou à s'adapter à des contextes de travail variés dans leur pays d'accueil.

En outre, un pourcentage de 1.4% des femmes ont indiqué qu'elles pensaient avoir un emploi à leur arrivée dans le pays, mais ont réalisé ultérieurement que ce n'était pas le cas. Cette constatation souligne l'importance d'une information précise et transparente lors de la recherche d'emploi à l'étranger afin d'éviter les malentendus et les déceptions.

Il est également intéressant de noter que 29,1% des femmes migrantes n'étaient pas à la recherche d'un emploi à leur arrivée. Cette catégorie comprend en majorité des étudiantes, des femmes au foyer ou des retraitées qui ont choisi la migration pour d'autres raisons que le travail.

Enfin, 33,2% des femmes migrantes étaient activement à la recherche d'un emploi depuis leur arrivée dans le pays de résidence. Cette recherche d'emploi peut être un défi pour certaines migrantes qui doivent s'adapter à un nouvel environnement, à des exigences linguistiques ou à des normes professionnelles différentes de celles de leur pays d'origine.

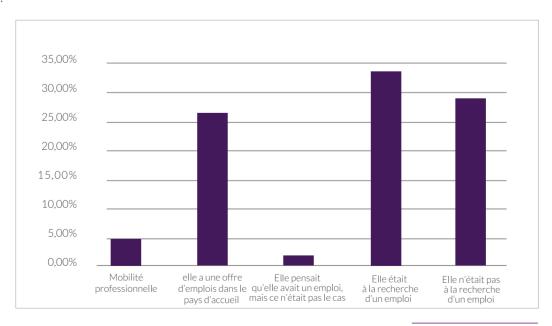


Figure 28 : Raisons d'intention de migration pour les femmes non migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les données sur la période de recherche du premier emploi des femmes migrantes tunisiennes, lors de leur arrivée au pays d'accueil, révèlent une réalité complexe et variée, mettant en lumière les multiples défis auxquels elles sont confrontées lors de leur intégration sur le marché du travail à l'étranger.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que près de la moitié des femmes migrantes tunisiennes 41.68% ont réussi à trouver leur premier emploi dans les trois mois suivant leur arrivée dans le pays d'accueil. Cette proportion relativement élevée peut être le résultat de facteurs tels que la disponibilité d'opportunités d'emploi dans certains secteurs ou régions, les compétences spécifiques qu'elles possèdent et qui sont en demande sur le marché du travail, ou encore des efforts considérables qu'elles ont déployés pour chercher activement un emploi dès leur arrivée. Cela reflète également leur détermination et leur capacité à s'adapter rapidement à leur nouvel environnement professionnel et culturel.

En revanche, pour une partie des femmes migrantes tunisiennes, la recherche du premier emploi a nécessité plus de temps. Environ 30,42% ont mis entre 3 et 12 mois pour trouver un emploi. Cette période peut être marquée par des difficultés d'accès au marché du travail, des obstacles liés à la reconnaissance des qualifications étrangères, des barrières linguistiques ou encore des préjugés liés à leur statut de migrante. Certaines d'entre elles peuvent également avoir choisi de suivre des formations complémentaires pour améliorer leurs compétences et augmenter leurs chances de trouver un emploi correspondant à leurs aspirations professionnelles.

Pour environ 14,24% des femmes migrantes tunisiennes, la recherche du premier emploi a été encore plus longue, dépassant un an. Ce groupe de migrantes peut avoir été confronté à des défis plus importants, tels que l'absence d'opportunités d'emploi dans leur domaine de compétence, des discriminations ou des difficultés liées à leur statut de migrante. Cette situation peut avoir un impact significatif sur leur bien-être économique et psychologique, les mettant dans une position de vulnérabilité et d'incertitude.

D'autre part, il est important de mentionner qu'une proportion non négligeable de femmes migrantes tunisiennes 16,39% ne sait pas combien de temps il leur a fallu pour trouver leur premier emploi.

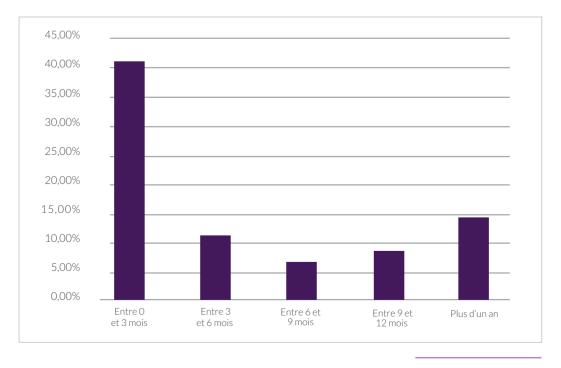


Figure 29 : Durée de recherche du premier emploi pour les femmes émigrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des données concernant l'aide pour trouver le premier emploi des femmes migrantes tunisiennes met en évidence les différentes sources de soutien et de réseau auxquelles elles ont recours dans leur processus d'intégration professionnelle à l'étranger.

Près de la moitié des femmes migrantes tunisiennes 49,8% ont déclaré que leurs parents (proches et éloignés) ont été leur principale source d'aide pour trouver leur premier emploi. Cette tendance reflète l'importance des réseaux familiaux dans la communauté migrante, où les parents jouent souvent un rôle actif en fournissant des conseils, des contacts et des informations sur les opportunités d'emploi. Leur implication témoigne de l'importance accordée à la réussite professionnelle de leurs proches, et peut également être liée à la confiance mutuelle et au lien affectif entre les membres de la famille.

De plus, 6,7% des femmes ont déclaré que leurs amis ont été une source d'aide pour trouver leur premier emploi. Les amitiés peuvent jouer un rôle essentiel dans la recherche d'emploi, en fournissant des conseils, des informations sur les opportunités, et en encourageant les migrantes à se connecter avec des employeurs potentiels. Ces liens sociaux peuvent également contribuer à réduire le sentiment d'isolement et de solitude que certaines migrantes peuvent ressentir dans leur pays d'accueil.

Par ailleurs, 26.7% des femmes migrantes tunisiennes ont affirmé ne pas avoir bénéficié d'une aide spécifique pour trouver leur premier emploi. Cela indique que certaines migrantes ont fait face à leur recherche d'emploi de manière plus autonome, en s'appuyant sur leurs compétences et leur détermination personnelle. Toutefois, cela peut également refléter un manque de soutien ou de réseau dans leur pays d'accueil, ce qui souligne la nécessité de renforcer les mesures d'accompagnement pour ces femmes afin de faciliter leur intégration professionnelle.

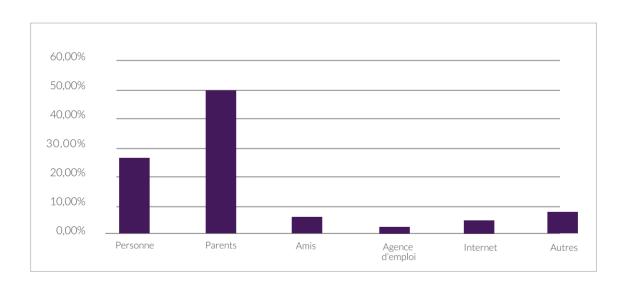


Figure 30 : Réseaux d'aide aux femmes migrantes tunisiennes pour trouver le premier emploi Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

4. LE PARCOURS INDIVIDUEL : PRÉFÉRENCE MAJEURE DES TRAVAILLEUSES MIGRANTES TUNISIENNES

L'analyse approfondie des parcours migratoires des femmes tunisiennes révèle des tendances significatives dans leurs choix et leurs motivations. La grande majorité de ces femmes 85,4% ont opté pour un parcours individuel dans leur migration, démontrant ainsi leur capacité à prendre des décisions autonomes et à chercher activement des opportunités à l'étranger. Cette autonomie témoigne de leur détermination et de leur volonté de saisir les opportunités qui se présentent à elles, sans dépendre d'une aide ou assistance. Cela reflète également leur courage et leur résilience face aux défis et aux incertitudes liés à la migration.

Dans ce cadre, un pourcentage limité de femmes migrantes tunisiennes 12,5% a choisi la migration de travail à travers une Agence de placement à l'international. Cette approche indique que certaines femmes ont préféré bénéficier d'un accompagnement professionnel pour faciliter leur insertion dans le marché du travail à l'étranger. Ces agences peuvent jouer un rôle crucial en fournissant des informations, des conseils et des opportunités d'emploi adaptées aux compétences et aux aspirations des migrantes. Pour ces femmes, ces agences ont pu représenter une source de soutien et de confiance dans leur démarche migratoire.

Ces résultats soulèvent des questions concernant la non-préférence des femmes migrantes tunisiennes pour les agences de placement. Malgré la présence d'agences de placement qui pourraient faciliter leur recherche d'emploi à l'international, la grande majorité des femmes migrantes tunisiennes 85,4% ont opté pour un parcours individuel dans leur migration. Cela suggère que les agences de placement pourraient ne pas répondre efficacement aux besoins spécifiques de ces travailleuses migrantes ou ne pas leur inspirer suffisamment confiance, ou tout simplement un manque d'information relatif aux services offerts par ces agences.

▶ Il est donc essentiel d'analyser les raisons derrière cette préférence pour un parcours individuel et de prendre des mesures pour améliorer les services et le soutien offerts par les agences de placement, afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des femmes migrantes tunisiennes en matière d'emploi à l'international. En sensibilisant également les travailleuses migrantes sur les avantages et les garanties offertes par les agences de placement fiables, il est possible de renforcer leur confiance dans ces services et de faciliter leur accès à des opportunités de travail à l'étranger plus sûres et plus avantageuses.





Recours des femmes migrantes tunisiennes aux les agences de placement à l'international

Bien que seulement 12,5% des femmes migrantes tunisiennes recourent aux Agences de placement à l'international, il est important de comprendre quels types d'agences de placement elles utilisent. L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims révèle que l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT) est privilégiée par une proportion significative de femmes (36,5%), soulignant ainsi son rôle essentiel dans le processus de migration et d'emploi à l'étranger pour les migrantes tunisiennes.

L'ATCT, en tant qu'agence publique, joue un rôle crucial dans la coopération technique internationale en plaçant des cadres qualifiés dans divers pays étrangers. Cette préférence pour l'ATCT est due à la reconnaissance de son expertise dans l'orientation et le placement des travailleurs tunisiens qualifiés à l'étranger, offrant ainsi des opportunités d'emploi dans des domaines spécifiques et dans le cadre de la coopération technique internationale. De plus, les femmes migrantes tunisiennes qui possèdent des niveaux d'éducation et de qualifications élevés sont davantage enclines à faire appel à l'ATCT pour rechercher des opportunités d'emploi à l'étranger. Cette tendance reflète la perception que l'ATCT offre des débouchés professionnels correspondant à leur expertise, ce qui les motive à opter pour cette agence gouvernementale dans leur démarche migratoire.

En outre, parmi les femmes migrantes tunisiennes, on observe que 23,6% d'entre elles ont fait appel à des agences de placement étrangères installées en Tunisie, ce qui met en lumière leur intérêt marqué pour les opportunités d'emploi à l'étranger proposées par ces agences. Cette tendance peut être expliquée par le fait que ces agences internationales ont généralement des liens étroits avec des entreprises et des employeurs à l'étranger, leur permettant ainsi de proposer des offres d'emploi plus variées et mieux adaptées aux compétences et aux qualifications des migrantes tunisiennes.

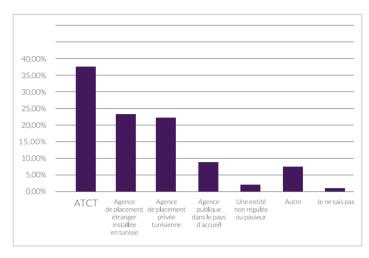
D'autre part, on observe que 22,7% des femmes migrantes tunisiennes ont préféré recourir aux agences de placement privées tunisiennes. Ces agences privées peuvent être plus familières avec les spécificités du marché du travail tunisien et étranger, ce qui peut être un avantage pour les migrantes dans leur recherche d'opportunités professionnelles à l'international.

Une proportion non négligeable de femmes (8,7%) a opté pour des agences publiques dans le pays d'accueil. Cette préférence pour les institutions officielles indique un certain recours aux canaux officiels pour faciliter leur intégration professionnelle à l'étranger. Ces agences publiques peuvent jouer un rôle crucial en offrant des services d'orientation et d'accompagnement spécifiquement adaptés aux migrants, ce qui peut être particulièrement utile pour les femmes migrantes tunisiennes qui cherchent à s'intégrer dans un nouvel environnement de travail.

Cependant, le recours de 0,9% des femmes migrantes tunisiennes à des entités non régulées ou à des passeurs soulève des inquiétudes quant aux risques élevés auxquels elles pourraient être confrontées. Cette voie expose les migrantes à l'exploitation et aux abus, créant ainsi un cercle vicieux de vulnérabilité et d'exploitation.



Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



a. Analyse des statistiques de coopération technique pour les Tunisiennes

Les statistiques relatives au placement des Tunisiennes dans le cadre de la coopération technique, fournies par l'ATCT, sur la période de 2018 à 2022 révèlent une légère fluctuation dans la répartition entre hommes et femmes, avec les hommes représentant en moyenne environ 61,65% des placements et les femmes environ 38,35%. Bien que ces proportions aient varié d'une année à l'autre, aucune tendance claire à la hausse ou à la baisse de la représentation des femmes n'émergent.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	De 2018 à 2022
Hommes	62,48%	61,15%	63,76%	60,34%	61,38%	61,65%
Femmes	37,52%	38,85%	36,24%	39,66%	38,62%	38,35%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 20 Répartition par genre des coopérants tunisiens de la période allant de 2018 à 2022

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique, Septembre 2023

L'analyse plus approfondies des statistiques de l'ATCT met en lumière plusieurs tendances significatives. Tout d'abord, en ce qui concerne l'âge au départ, il est clair que la majorité des participantes (94,91%) se situent dans la tranche d'âge de 25 à 59 ans. Plus spécifiquement, la tranche d'âge entre 25 et 34 ans représente la moitié des placements (50,11%), indiquant que les jeunes femmes dans la vingtaine et la trentaine sont les plus fréquemment sélectionnées pour cette coopération. Cela est lié à leur niveau d'éducation, à leur disponibilité pour des missions à l'étranger et à leur potentiel d'adaptabilité.

En ce qui concerne la situation matrimoniale, il est intéressant de noter que les célibataires et les femmes mariées dominent les placements, totalisant ensemble 81,12% des cas. Cependant, un pourcentage significatif de femmes divorcées (17,81%) et veuves (1,07%) participe également, indiquant que la coopération technique peut être une option pour des femmes de différents statuts matrimoniaux.

Il est important de mentionner que le mariage n'a pas d'effet négatif sur la décision des femmes de choisir un projet de migration via un parcours de coopération technique. En effet, les données montrent que les femmes mariées représentent une part significative des placements (38,85%), ce qui indique que le statut matrimonial n'entrave pas leur volonté de participer à ces missions à l'étranger. Cela renseigne sur une grande ouverture et un engagement marqué des femmes tunisiennes mariées à poursuivre des opportunités de coopération technique, montrant que la prise en compte de l'expérience professionnelle et de la professionnalisation prime souvent sur les contraintes liées à la vie familiale, renforçant ainsi l'idée que les femmes de divers statuts matrimoniaux jouent un rôle important dans la coopération technique.

En ce qui concerne la durée de coopération, la grande majorité (61,90%) a une expérience de 1 à 5 ans, ce qui peut indiquer que de nombreuses Tunisiennes optent pour des missions à moyen terme à l'étranger. Cependant, des proportions moins importantes ont des durées de coopération plus longues, avec 20,52% ayant de 6 à 10 ans d'expérience, 10,01% ayant de 11 à 15 ans et 4,46% ayant de 16 à 20 ans. Seulement 3,11% ont plus de 20 ans d'expérience, ce qui indique que les missions de coopération à long terme sont moins courantes.

		Effectif	%		
	Entre 20 et 24	478	5,09%		
Âge au départ	Entre 25 et 34	4708	50,11%		
rige da depart	Entre 35 et 59	4205	44,75%		
	60 et plus	5	0,05%		
	Célibataire	3972	42,27%		
Situation	Mariée	3650	38,85%		
matrimoniale	Divorcée	1673	17,81%		
	Veuve	101	1,07%		
	1 à 5 ans	5816	61,90%		
Durás	6 à 10 ans	1928	20,52%		
Durée de coopération	11 à 15 ans	941	10,01%		
, so to to to	16 à 20 ans	419	4,46%		
	Plus de 20 ans	292	3,11%		

Tableau 21 Profil des coopérantes Tunisiennes : Répartition par âge, situation matrimoniale et durée de coopération

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique, Septembre 2023

En ce qui concerne les secteurs d'activités attractifs pour les coopérantes tunisiennes par pays, les données de l'ATCT mettent en lumière une corrélation significative entre les secteurs d'activités et les pays de destination. En effet, le secteur de la santé se distingue nettement dans les données avec un taux élevé de coopérantes tunisiennes en Allemagne (90%) et en Italie (87%). Cette demande intense de professionnels de la santé tunisiens dans ces pays européens confirme la reconnaissance de leur expertise médicale et de leurs compétences dans des domaines spécifiques de la santé. Les raisons derrière cette forte demande sont multiples, notamment la forte demande de main-d'œuvre médicale qualifiée dans ces pays, la réputation de qualité des professionnelles tunisiennes, ainsi que les accords de coopération bilatéraux en matière de santé.

Cela témoigne également de la mobilité croissante des professionnelles de la santé à l'échelle internationale et de leur capacité à s'adapter aux normes et aux pratiques médicales de différents pays. Les données indiquent également que le secteur de la santé dans les pays du Golfe, tels que l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis, continue d'attirer un nombre significatif de coopérantes tunisiennes. Cette attraction pour les professionnels de la santé tunisiens dans ces pays du Golfe est liée à plusieurs facteurs, notamment la demande croissante de compétences médicales hautement qualifiées pour soutenir leurs systèmes de santé en constante expansion, ainsi que les conditions de travail et les avantages financiers attrayants offerts aux coopérantes.

Par ailleurs, le secteur de l'éducation reste prédominant, avec une demande concentrée dans les pays du Golfe, tels que l'Arabie saoudite (41,22%), le Qatar (32,14%), et les Émirats arabes unis (54,09%). Ces pays du Golfe affichent un besoin constant d'enseignantes qualifiées pour soutenir leurs systèmes éducatifs en croissance. L'attractivité de ces destinations réside dans les opportunités professionnelles offertes aux Tunisiennes, ainsi que dans les avantages financiers et les conditions de travail attractifs qui leur sont proposés. Cette tendance met en évidence l'importance stratégique accordée à l'éducation par ces pays et la contribution essentielle des Tunisiennes à leurs efforts d'amélioration de leurs systèmes éducatifs.

		KSA	Qatar	France	Canada	UAE	Allemagne	Oman	Kuweit	Italie	Autre	Total
Tourisme	Effectif	334	15	21	10	24	1	0	42	1	16	464
et restauration	%	19%	1%	2%	1%	3%	0%	0%	7%	0%	2%	5%
Informatique, media et	Effectif	7	16	80	60	14	5	0	0	1	41	224
télécommunication	%	0%	1%	7%	6%	2%	1%	0%	0%	0%	4%	2%
Education	Effectif	723	367	326	302	502	39	548	420	14	260	3501
Luucation	%	41%	32%	29%	31%	54%	5%	75%	70%	4%	28%	37%
Santé	Effectif	571	618	319	331	108	748	148	34	320	264	3461
Jante	%	33%	54%	28%	34%	12%	90%	20%	6%	88%	28%	37%
Mangement, finance	Effectif	25	74	230	177	213	22	9	70	17	170	1007
et marketing	%	1%	6%	21%	18%	23%	3%	1%	12%	5%	18%	11%
Autres	Effectif	94	52	144	103	67	16	24	37	12	190	739
Autres	%	5%	5%	13%	10%	7%	2%	3%	6%	3%	20%	8%
Total	Effectif	1754	1142	1120	983	928	831	729	603	365	941	9396
Total	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 22 Répartition des coopérantes Tunisiennes par secteur d'activité et pays de destination

Source: Agence Tunisienne de Coopération Technique, Septembre 2023

b. Placement des travailleuses tunisiennes à l'international : Rôle de l'ANETI

L'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), fondée en 1993 et rattachée au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, occupe une position centrale dans l'architecture de la migration professionnelle tunisienne. Cette institution se présente comme une pièce maitresse de la mobilité professionnelle, orchestrant le placement des travailleurs migrants tunisiens, y compris les travailleuses migrantes, sur la scène internationale.

Le processus initié par l'ANETI est structuré et méthodique. Avant même le départ, une batterie de services est mise à la disposition des candidats à la migration. Au cœur de cette phase préliminaire se trouvent les services pré-départ qui se déclinent en deux volets majeurs : d'une part, les services d'orientation et d'information qui visent à éclairer les migrants potentiels sur les réalités du travail à l'étranger, les opportunités disponibles, les défis potentiels et les conditions de vie dans les pays d'accueil. D'autre part, l'ANETI propose des services d'accompagnement et de formation, essentiels pour préparer adéquatement les travailleurs à leurs nouveaux postes. Ces formations peuvent aborder des domaines variés, allant de la maîtrise d'une nouvelle langue à la familiarisation avec des compétences techniques spécifiques ou des coutumes professionnelles du pays d'accueil.

Pour donner suite à cette préparation, l'ANETI intervient dans le processus de placement et de contractualisation. Ce dernier volet est crucial pour s'assurer que les travailleurs tunisiens soient non seulement bien placés, mais également qu'ils opèrent dans un cadre contractualisé, garantissant leurs droits et leurs obligations dans le pays d'accueil.

▶ Toutefois, il convient de souligner que, malgré sa vaste gamme de services, l'ANETI ne différencie pas ses offres selon le genre. Hommes et femmes bénéficient des mêmes prestations, sans distinction ni discrimination positive. Même si cette approche universelle garantit une égalité de traitement, elle ne prend pas en compte d'éventuelles spécificités ou besoins distincts des femmes migrantes. Une réflexion sur l'intégration d'une approche genre dans les services de l'ANETI pourrait enrichir et affiner la qualité de l'accompagnement offert aux candidates tunisiennes à la migration professionnelle.

Contrats de travail pour les travailleuses migrantes tunisiennes : conditions et conformité

Les résultats de l'enquête Tunisia Hims indiquent que, parmi les femmes migrantes tunisiennes, 66,0% ont bénéficié de la mise à disposition d'un contrat de travail par l'agence de placement, tandis que 33,3% ont déclaré l'inexistence d'un contrat de travail.

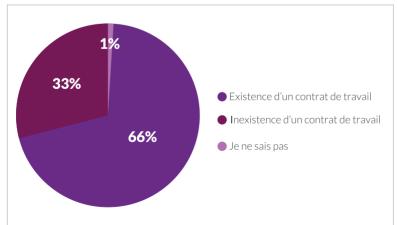


Figure 33 Existence d'un contrat de travail pour les femmes émigrantes tunisiennes

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La présence d'un contrat de travail pour une proportion significative de femmes migrantes témoigne d'une approche professionnelle et légale dans leur processus de migration. Les contrats de travail fournissent un cadre formel qui établit les droits et les responsabilités des travailleuses migrantes, ainsi que les conditions d'emploi et les garanties liées à leur travail à l'étranger. Cela offre une protection juridique et sociale aux migrantes, réduisant ainsi les risques d'exploitation et de violations de leurs droits fondamentaux. De plus, il est important de souligner que la grande majorité des femmes migrantes tunisiennes, disposant d'un contrat de travail, soit 94,5% ont déclaré que leurs conditions de travail sont conformes au contrat de travail proposé par l'agence de placement. Cette constatation est encourageante car elle indique que la plupart de ces femmes bénéficient effectivement des droits et des protections établis dans leur contrat de travail, garantissant ainsi des conditions de travail sûres et équitables à l'étranger.

▶ Cependant, le fait qu'un tiers des femmes migrantes déclare l'absence d'un contrat de travail soulève des préoccupations concernant leur vulnérabilité et leur exposition à des situations précaires. L'absence de contrat de travail peut rendre ces femmes plus susceptibles d'être exploitées par des employeurs peu scrupuleux, de subir des conditions de travail abusives ou de ne pas bénéficier de droits et de protections appropriés dans leur pays d'accueil.

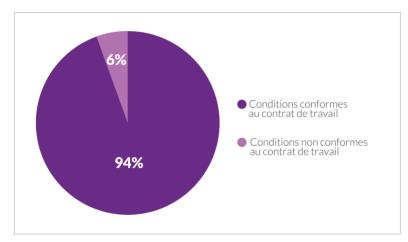


Figure 34 Conformité des contrats de travail des émigrantes tunisiennes

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse de la non-conformité avec les clauses de leurs contrats de travail, signalée par 5,5% des femmes migrantes qui ont signé un contrat, met en évidence une problématique principale : une différence entre les travaux convenus dans le contrat et les travaux réellement constatés, qui représente 62,5% des cas de non-conformité. Cette constatation souligne les défis et les risques auxquels sont confrontées certaines migrantes dans leur expérience professionnelle à l'étranger. La différence entre les tâches convenues dans le contrat et celles effectivement réalisées peut entraîner des conséquences négatives pour les travailleuses migrantes. Cela peut inclure des tâches supplémentaires non prévues dans le contrat, des heures de travail excessives, ou encore un écart entre les qualifications et compétences requises pour le poste et celles demandées dans la réalité. Cette situation peut entraîner une exploitation des travailleuses migrantes, une dévalorisation de leur travail et une rémunération inadéquate par rapport aux responsabilités réelles qu'elles assument.

Par ailleurs, les données de l'enquête Tunisia Hims indiquent que seulement 4,8% des femmes migrantes tunisiennes ont déclaré avoir payé un montant pour obtenir un contrat de travail ou faciliter leur départ, tandis que la grande majorité, soit 93,3%, ont affirmé ne pas avoir eu besoin de payer de telles sommes.

Cette différence significative souligne une tendance positive où la majorité des migrantes tunisiennes n'ont pas été confrontées à des demandes financières injustes ou à des pratiques douteuses lors de leur processus de migration. Cependant, il est important de se pencher sur les 4.8% des femmes qui ont effectivement dû payer pour obtenir un contrat de travail ou faciliter leur départ.

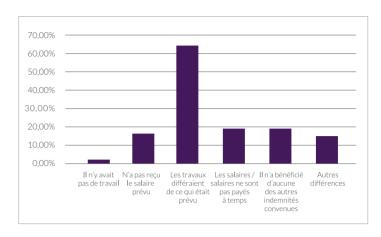
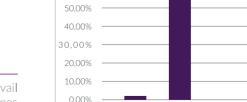


Figure 35 Nature de non-conformité des contrats pour les émigrantes tunisiennes

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021+

Cette situation peut soulever des préoccupations quant à de potentielles pratiques abusives ou frauduleuses qui pourraient exister dans certains cas de migration. Des frais imposés injustement pour l'obtention d'un contrat de travail peuvent entraîner une exploitation financière des migrantes et réduire leur capacité à bénéficier pleinement de leurs droits et opportunités professionnelles à l'étranger.

Il est essentiel que les agences de placement et les autorités compétentes travaillent ensemble pour éliminer de telles pratiques abusives et protéger les migrantes contre toute forme d'exploitation financière. Des mesures strictes devraient être prises pour punir ceux qui exploitent les migrantes vulnérables en leur faisant payer pour des services légitimes tels que l'obtention de contrats de travail. En même temps, il est crucial de sensibiliser les migrantes sur leurs droits et de leur fournir des informations précises concernant les coûts réels et légaux liés à la migration, afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées et sécurisées tout au long de leur parcours migratoire.



Non

Je ne sais pas

de répondre

100,00% 90,00% 80,00% 70,00% 60.00%

Figure 36 Paiement pour l'obtention d'un contrat de travail ou faciliter le départ des femmes émigrantes tunisiennes

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

II. L'État de l'emploi des femmes immigrantes en Tunisie : Un regard approfondi sur leurs statuts, leurs situations professionnelles et leurs secteurs d'activités

La réalité complexe du statut professionnel des femmes immigrantes en Tunisie mérite une analyse approfondie. Nous commençons par une exploration de leur situation avant leur arrivée dans le pays. Nous examinons également en détail leur recours aux agences d'emploi pour mieux comprendre les dynamiques du marché du travail auxquelles elles sont confrontées. De plus, nous décodons le statut, la situation professionnelle et les secteurs d'activités des femmes immigrantes en Tunisie.

Nous dressons des portraits variés selon leur statut professionnel, tout en plongeant dans les dynamiques et les défis du marché du travail pour ces femmes. Cette analyse englobe l'inactivité professionnelle, les conditions de travail, la protection des droits, et l'emploi, avec un focus particulier sur les femmes immigrantes subsahariennes et leur résilience entrepreneuriale dans un contexte informel.

1. LE STATUT PROFESSIONNEL DES FEMMES IMMIGRANTES AVANT LEUR ARRIVÉE

EN TUNISIE: RÉVÉLATIONS SUR LEUR PARCOURS ET LEURS PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'analyse des données concernant le statut professionnel des femmes avant leur départ en Tunisie renseigne sur un constat intéressant de leurs situations. Parmi elles, une grande majorité, soit 62,9%, étaient déjà employées, informant ainsi qu'elles étaient actives sur le marché du travail avant de migrer. Cette préexistence d'une activité professionnelle soulève des questionnements sur les motifs qui ont pu les inciter à entreprendre ce parcours migratoire.

En contraste, 34,9% des femmes étaient au chômage avant leur départ, ce qui suscite une réflexion sur les facteurs qui ont pu les motiver à migrer. Le chômage peut être une motivation puissante pour chercher des horizons nouveaux et des perspectives de travail à l'étranger, où elles pourraient espérer trouver un emploi stable et mieux rémunéré.

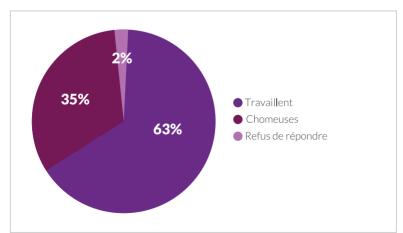


Figure 37 Statut professionnel des immigrantes avant leur arrivée en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Lorsqu'on se penche sur la dynamique de recherche d'emploi dans le pays d'origine avant le départ en Tunisie, les chiffres révèlent une réalité intéressante : seules 16,7% d'entre elles étaient à la recherche d'un travail. Cependant, ce qui est encore plus remarquable, c'est que la majorité écrasante, soit 83,2%, ne recherchait pas de travail.

Cette statistique peut être expliquée par un facteur clé: un impressionnant taux de 63% de ces femmes sont déjà employées. Cette proportion significative suggère que la plupart d'entre elles ont déjà réussi à trouver un emploi, ce qui explique pourquoi elles n'étaient pas en quête de nouvelles opportunités professionnelles.

Les données relatives à la situation professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie révèlent une dominance de l'activité salariale, soit 78,5%, ce qui témoigne de leur engagement actif sur le marché du travail. En outre, 16,8% des femmes sont indépendantes sans salariés, ce qui signifie qu'elles possèdent leurs propres entreprises sans avoir recours à des employés. Cette catégorie met en évidence leur esprit entrepreneurial et leur désir de développer leur propre activité économique.

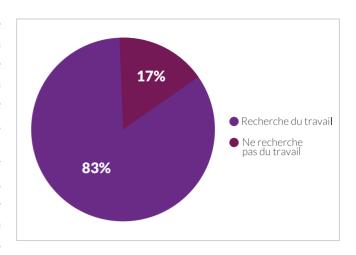


Figure 38 Recherche de travail par les immigrantes au pays d'origine avant le départ

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

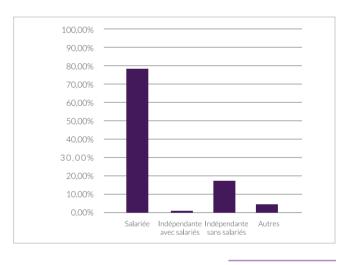


Figure 39 Situation professionnelle des immigrantes avant leur arrivée en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Lorsqu'on examine les perspectives d'emploi avant l'arrivée en Tunisie, l'analyse met en lumière des aspects importants de l'expérience des femmes immigrantes. Les résultats révèlent que pour un faible pourcentage de femmes (7,0%), la décision de migrer vers la Tunisie était motivée par l'existence d'un emploi qui les attendait sur place. Cela suggère que certaines de ces femmes ont pu bénéficier d'opportunités professionnelles spécifiques ou de contrats préalablement établis, ce qui les a encouragées à entreprendre cette migration. En revanche, pour la majorité des femmes immigrantes (46,7%), leur arrivée en Tunisie ne s'est pas accompagnée d'un emploi prédéfini. Cela soulève des questions sur les raisons de leur choix de migrer sans avoir déjà une offre d'emploi en main. Il est possible que ces femmes aient pris cette décision dans l'espoir de trouver de meilleures opportunités d'emploi et d'améliorer leur situation économique et sociale. Cependant, cela peut également signifier qu'elles ont dû faire face à des défis dans leur recherche d'emploi une fois arrivées en Tunisie.

Une observation intéressante est que près de la moitié des femmes immigrantes (46,3%) pensaient trouver un emploi une fois en Tunisie, mais ont été confrontées à la réalité contraire. Cette situation peut être source de déception et de frustration pour ces femmes, qui peuvent avoir eu des attentes élevées concernant leurs perspectives d'emploi En Tunisie. Les raisons de ces désillusions peuvent être multiples, allant de la saturation du marché de l'emploi dans certains secteurs à des problèmes de reconnaissance des diplômes étrangers, en passant par des barrières linguistiques et culturelles qui compliquer leur peuvent intégration professionnelle.

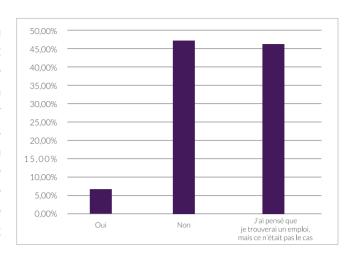


Figure 39 Situation professionnelle des immigrantes avant leur arrivée en Tunisie

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Par ailleurs, Les données concernant la période de recherche d'emploi en Tunisie pour les femmes immigrantes révèlent des constats plus explicatifs. Un pourcentage élevé de femmes immigrantes (46,7%) a réussi à trouver un emploi dans les trois premiers mois suivant leur arrivée en Tunisie et 18,6% sur une période de 4 à 6 mois. Cela suggère qu'elles ont pu bénéficier de bonnes opportunités d'emploi dès leur installation dans le pays, ce qui témoigne d'une certaine facilité d'intégration professionnelle pour cette proportion de femmes.

Environ 13,2% des femmes immigrantes ont persévéré dans leur recherche d'emploi pendant une période de 10 à 12 mois. Cette catégorie de femmes a probablement rencontré des obstacles importants dans leur intégration professionnelle, nécessitant un engagement continu dans leur recherche d'opportunités. Enfin, pour un peu plus d'un cinquième des femmes immigrantes (21,3%), la recherche d'emploi a duré plus d'un an. Cette proportion importante renseigne sur les difficultés structurelles sur le marché du travail tunisien pour ces femmes, et les conditions ainsi que les procédures de l'employabilité des migrantes en Tunisie.

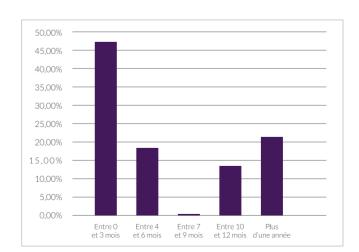


Figure 41 Durée de recherche du premier emploi en Tunisie

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

2. FAIBLE RECOURS DES FEMMES IMMIGRANTES AUX AGENCES D'EMPLOI:

UNE ANALYSE ÉCLAIRANTE DES DONNÉES

Les données concernant le contact des femmes immigrantes avec des agences d'emploi révèlent une tendance marquée. Seulement 0,9% des femmes ont eu un contact avec une agence d'emploi, ce qui indique une faible utilisation de ce canal dans leur recherche d'emploi. La grande majorité, soit 99,0%, n'a pas eu de contact avec une agence d'emploi, suggérant qu'elles ont plutôt opté pour d'autres moyens pour trouver un emploi dans le pays.

Le faible recours aux agences d'emploi peut être attribué à divers facteurs. Certaines femmes immigrantes peuvent préférer rechercher directement des opportunités d'emploi par le biais de contacts personnels, de réseaux professionnels ou d'annonces en ligne. D'autres peuvent ne pas être familiarisées avec le fonctionnement des agences d'emploi ou ne pas considérer cette option comme la plus efficace pour trouver un emploi qui correspond à leurs compétences et à leurs attentes professionnelles.

- ▶ En outre, les femmes immigrantes peuvent également rencontrer des barrières linguistiques, culturelles ou administratives lorsqu'il s'agit de s'engager avec des agences d'emploi, ce qui peut les dissuader de recourir à ces services.
- ▶ Cependant, il est important de noter que le recours limité aux agences d'emploi ne signifie pas nécessairement que les femmes immigrantes ont rencontré des difficultés dans leur recherche d'emploi. Comme indiqué précédemment, une proportion significative de femmes a réussi à trouver un emploi dans les premiers mois suivant leur arrivée en Tunisie. Cela suggère qu'elles ont pu utiliser d'autres stratégies efficaces pour accéder à l'emploi.

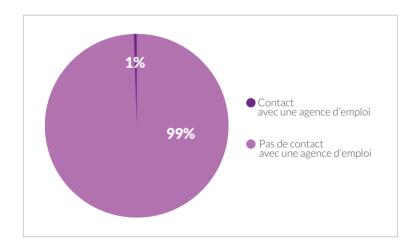


Figure 42 Recours aux agences d'emploi par les immigrantes en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En prenant en compte le manque de recours aux agences d'emploi par les immigrantes, seulement 2,1% de celles qui y fait recours, 2,1% ont reçu une offre de travail avec un contrat. En revanche, aucune des femmes interrogées n'a rapporté avoir reçu une offre de travail sans contrat de travail, ce qui indique que les agences respectent généralement les normes de travail formelles.

La grande majorité des femmes, soit 97,9%, n'ont pas reçu d'offre de travail de la part des agences. Cela peut s'expliquer par divers facteurs, tels que le manque d'opportunités d'emploi correspondant à leurs compétences et à leurs attentes, ou simplement parce que ces femmes ont trouvé un emploi par d'autres moyens avant de faire appel aux agences.

Il est important de noter que le taux relativement faible d'offres d'emploi peut être une préoccupation pour les femmes immigrantes qui cherchent à obtenir un emploi légal et sécurisé. Cela souligne l'importance de renforcer la sensibilisation et l'application des lois du travail pour protéger les droits des travailleurs immigrés en Tunisie, en veillant à ce qu'ils bénéficient de conditions de travail justes et équitables.

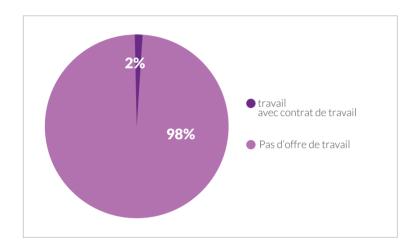


Figure 43 Offre de travail avec contrat par les agences d'emploi

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les données concernant les conditions de travail des femmes immigrantes en Tunisie montrent que la moitié d'entre elles, soit 50,0%, déclarent que les conditions de travail sont conformes à ce qui a été convenu dans leur contrat. Cela indique que certaines femmes immigrantes bénéficient d'un traitement équitable et que leurs employeurs respectent les termes du contrat de travail. Cependant, il est préoccupant de constater que l'autre moitié des femmes interrogées, également 50,0%, déclarent que les conditions de travail ne sont pas conformes à ce qui a été convenu dans leur contrat. Cela soulève des inquiétudes quant au respect des droits des travailleuses immigrées en Tunisie et met en évidence la nécessité de renforcer leur protection contre toute forme d'exploitation ou d'abus dans leur parcours migratoire professionnel.

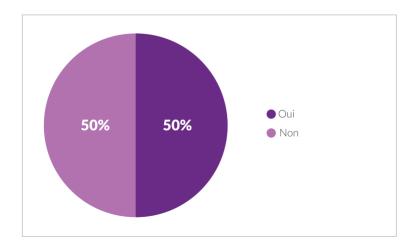


Figure 44 Conformité du contrat de travail

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

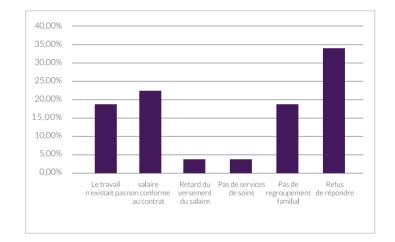
Dans le même ordre d'idées, la non-conformité avec les conditions de travail, convenues dans le contrat, révèle des problèmes préoccupants. En effet, 18,6% des femmes ont déclaré que le travail n'existait pas comme convenu, mettant en évidence des promesses d'emploi non tenues et une instabilité professionnelle. De plus, 21,92% ont signalé que leur salaire ne correspondait pas au contrat initial, soulevant des inquiétudes quant à l'équité salariale.

Le retard du versement du salaire a été mentionné par 3,32% des femmes, pouvant entraîner des difficultés financières. En outre, 3,32% ont noté l'absence de services de soins, affectant leur bien-être et leur capacité à travailler. Un autre problème crucial est le manque de regroupement familial pour 18,6% des femmes, entraînant des défis émotionnels et pratiques. Le fait que 34,23% aient refusé de répondre à cette question soulève des inquiétudes quant à leur réticence à partager leurs problèmes de travail.

Ces chiffres soulignent l'importance d'améliorer la protection des droits des travailleuses migrantes en Tunisie, en renforçant les mécanismes de contrôle pour garantir le respect des contrats, des salaires équitables et l'accès aux services de santé et au regroupement familial, tout en les sensibilisant davantage sur leurs droits et en favorisant une collaboration entre les agences de placement, les employeurs et les autorités pour assurer des conditions de travail décentes et respectueuses.

Figure 45 Nature de non-conformité avec les contrats de travail des travailleuses migrantes en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



Selon les données, 43,9% des femmes immigrantes interrogées ont affirmé ne pas avoir payé de frais à l'agence d'emploi, ce qui indique qu'une partie importante d'entre elles n'a pas été soumise à de tels frais. Cependant, il est préoccupant de constater que 56,1% des femmes ont refusé de répondre à cette question, ce qui soulève des inquiétudes quant à la transparence des pratiques des agences d'emploi. Le manque de transparence dans les frais imposés par ces agences pourrait laisser place à des pratiques potentiellement abusives.

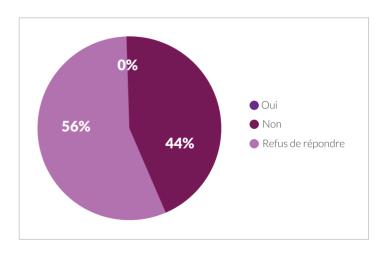


Figure 46 Paiement de frais aux agences d'emploi par les travailleuses migrantes en Tunisie

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

3. L'EMPLOI AU FÉMININ : DÉCRYPTAGE DU STATUT, DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

ET DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE

L'analyse du statut professionnel des femmes immigrantes en Tunisie révèle un constat intéressant, influencé par leur expérience antérieure dans leur pays d'origine. En effet, 22,1% de ces femmes sont actuellement occupées, indiquant leur capacité relative à trouver des opportunités d'emploi en Tunisie malgré leur statut d'immigrante. De plus, 14,6% des femmes immigrantes en Tunisie sont au chômage. Cette situation peut être liée à plusieurs facteurs, tels que la difficulté d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs qualifications étrangères ou les défis d'adaptation à un nouveau marché du travail avec des exigences spécifiques.

La majorité, soit 63,3%, des femmes immigrantes en Tunisie sont inactives professionnellement. Le passage d'un statut professionnel actif dans leur pays d'origine à une inactivité en Tunisie peut être principalement attribué à plusieurs facteurs complexes. Tout d'abord, les contraintes familiales jouent un rôle essentiel dans la décision de certaines femmes immigrantes de privilégier leur rôle de soutien familial plutôt que de chercher activement un emploi. La nécessité de prendre soin de la famille, en particulier dans les premières étapes de l'installation dans un nouvel environnement, peut limiter leur disponibilité pour se lancer sur le marché du travail.

- ▶ De plus, l'adaptation à un nouvel environnement, à une culture et à des normes sociales différentes peut s'avérer être un processus complexe et parfois difficile. Les femmes immigrantes peuvent faire face à des barrières culturelles qui entravent leur communication et limitent ainsi leurs opportunités professionnelles. S'acclimater à une nouvelle société peut prendre du temps, ce qui peut conduire à une période d'inactivité professionnelle pendant cette phase d'adaptation.
- ▶ Un autre obstacle majeur est la reconnaissance des diplômes et qualifications obtenus dans leur pays d'origine. Les procédures de reconnaissance sont souvent complexes et laborieuses, décourageant certaines immigrantes de chercher activement un emploi dans leur domaine de compétence. Cela peut les pousser à occuper des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées ou qui ne correspondent pas à leurs aspirations professionnelles.

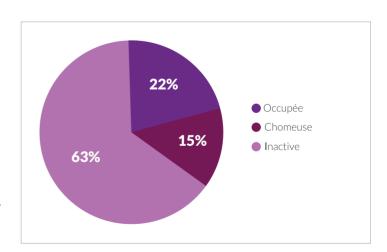


Figure 47 Statut professionnel des immigrantes en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Portraits des Femmes Immigrantes en Tunisie : Perspectives selon leur Statut Professionnel

L'analyse des tendances dans les données concernant les femmes immigrantes en Tunisie révèle des différences marquantes en termes de statut professionnel selon les tranches d'âge. Dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans, une proportion élevée de 71,7% de femmes est inactive sur le marché du travail. Cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'entre elles sont encore étudiantes et se concentrent sur leurs études plutôt que de chercher un emploi. De plus, certaines femmes de cette tranche d'âge peuvent ne pas avoir atteint l'âge légal pour travailler ou peuvent être en train de se préparer pour leur entrée sur le marché du travail.

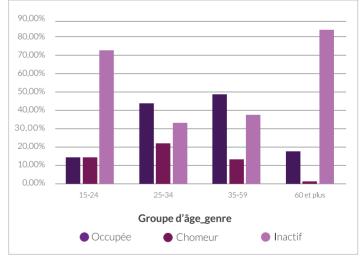
Dans le groupe d'âge des 60 ans et plus, une grande majorité de 82,2% de femmes est également inactive professionnellement. Cette situation est attendue étant donné que beaucoup de femmes de cette tranche d'âge sont susceptibles d'être à la retraite ou de privilégier une vie plus détendue sans engagement professionnel.

En revanche, les groupes d'âge des 25 à 34 ans et des 35 à 59 ans présentent les proportions les plus élevées de femmes occupées, avec respectivement 45,2% et 48,4%. Cela montre que ces femmes sont plus actives sur le marché du travail.

Par ailleurs, les groupes d'âge des 25 à 34 ans et des 35 à 59 ans montrent également une présence notable de chômeuses, avec respectivement 21,8% et 14,2%. Cela indique qu'il existe des défis spécifiques pour les femmes de ces tranches d'âge lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, ce qui peut être lié à plusieurs facteurs tels que la concurrence sur le marché du travail, les contraintes familiales ou les disparités entre l'offre et la demande d'emplois dans certains secteurs.



Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



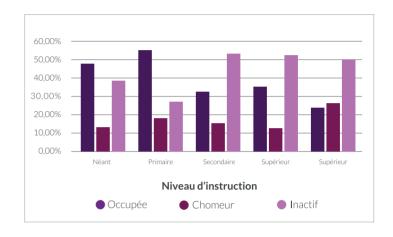
L'analyse des données montre que le niveau d'instruction joue un rôle crucial dans l'emploi des femmes immigrantes en Tunisie, avec une demande plus élevée pour des compétences de faibles qualifications. En effet, les femmes immigrantes ayant un niveau primaire ou étant analphabètes sont particulièrement recherchées sur le marché du travail tunisien, avec des taux d'occupation élevés atteignant respectivement et et 47,2%. Cette observation renseigne que dans le contexte de l'économie tunisienne, il existe une forte demande pour des emplois exigeant des compétences élémentaires, ce qui expliquerait leur facilité à trouver un emploi malgré leur niveau d'instruction limité.

De plus, cela est en partie attribué à la prédominance du secteur du travail domestique, où la main-d'œuvre faiblement qualifiée est souvent sollicitée.

En contraste, les femmes immigrantes ayant un niveau d'instruction supérieur connaissent un taux d'occupation plus bas, avec seulement 32,4% d'entre elles étant employées. Ce constat met en lumière le fait que le marché du travail tunisien n'est pas aussi enclin à demander des qualifications élevées, ce qui peut représenter un défi pour ces femmes dans leur quête d'emplois en accord avec leur niveau d'instruction plus élevé.

Figure 49 Répartition du statut professionnel des immigrantes en Tunisie selon le niveau d'instruction

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



Les capacités linguistiques des femmes immigrantes en Tunisie sont marquées par la prédominance de l'arabe et du français, indépendamment de leur statut professionnel. Cette tendance s'explique en grande partie par l'origine diverse des femmes immigrantes, qui proviennent principalement des pays maghrébins où l'arabe est la langue dominante, ainsi que d'autres pays africains francophones et européens où le français est couramment parlé. Parmi les femmes occupées, on observe que 39,7% ont l'arabe comme langue maternelle et 36,6% ont le français comme langue maternelle. Ces pourcentages similaires suggèrent que la maîtrise de ces deux langues peut jouer un rôle essentiel pour accéder à un emploi en Tunisie.

En analysant les femmes chômeuses et inactives, on constate que les pourcentages de celles qui parlent arabe et français sont également significatifs. Pour les femmes au chômage, 36,5% parlent l'arabe et 27,6% parlent français. Pour les femmes inactives, ces pourcentages sont de 48,1% et 31,6%, respectivement. Ces chiffres indiquent que la maîtrise des deux langues est également répandue parmi les femmes qui ne travaillent pas.

L'analyse globale ne révèle pas de différences marquantes dans la maîtrise des langues arabe et français en fonction du statut professionnel. Les femmes immigrantes en Tunisie semblent avoir un niveau relativement élevé de compétence linguistique dans ces deux langues, quelle que soit leur situation sur le marché du travail.

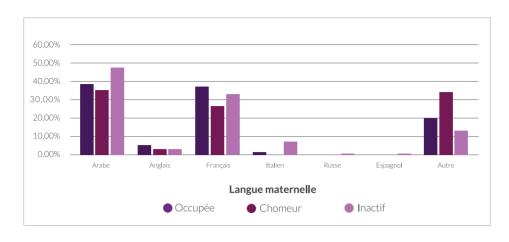


Figure 50 Capacités linguistiques et statut professionnel des immigrantes en Tunisie

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Dynamiques et défis du marché du travail pour les femmes immigrantes en Tunisie : Une analyse détaillée

a. L'Inactivité professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie : Analyse des causes et implications sociales

Lorsqu'on étudie la situation actuelle des femmes immigrantes en Tunisie, un constat important se dégage : 27,4% d'entre elles sont actuellement à la recherche d'un travail, tandis que 72,6% ne sont pas à la recherche d'emploi.

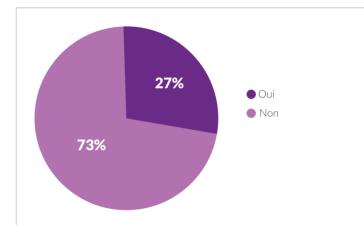


Figure 51 Recherche de travail en Tunisie

Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les raisons de ne pas chercher du travail parmi les femmes immigrantes en Tunisie sont diverses et variées. Une proportion importante de 29,89% déclare que leur mari ne souhaite pas qu'elles travaillent, mettant en évidence des facteurs culturels et sociaux qui influencent leur décision de rester inactives sur le marché du travail. En outre, 19,89% indiquent qu'elles ne veulent tout simplement pas travailler, ce qui peut être lié à des choix personnels ou à des préférences concernant leur rôle familial et leur style de vie. Par ailleurs, 15,34% sont encore en cours de formation, ce qui peut expliquer leur inactivité temporaire sur le marché du travail jusqu'à l'obtention de qualifications supplémentaires.

La garde des enfants est une autre raison significative évoquée par 10,11% des femmes, soulignant le défi d'équilibrer les responsabilités familiales avec une carrière professionnelle. Parmi elles, 6,63% sont des retraitées, ce qui justifie naturellement leur statut inactif sur le marché du travail. Des problèmes de santé sont également mentionnés par 5,73%, ce qui peut limiter leur capacité à travailler. Enfin, 12,42% citent d'autres raisons non spécifiées, mettant en évidence la complexité des situations individuelles qui influencent leur choix de ne pas chercher d'emploi.

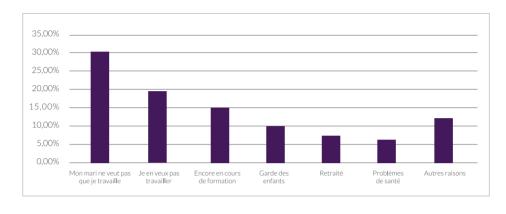


Figure 52 Immigrantes inactives en Tunisie : Raisons de ne pas rechercher d'un travail

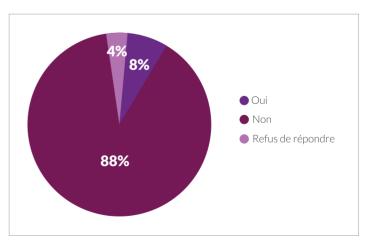
Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

b. Les Femmes Immigrantes Subsahariennes en Tunisie : Recrutement, Conditions de Travail et Protection des Droits

Lorsqu'on examine la disposition d'un contrat de travail parmi les femmes immigrantes en Tunisie, on remarque que seulement 8,0% d'entre elles ont affirmé avoir un contrat de travail, tandis que la grande majorité, soit 88,4%, n'en ont pas. Ce pourcentage élevé de femmes sans contrat de travail ouvre des pistes d'interrogation sur les modes de leur recrutement, les conditions de travail et la protection de leurs droits.



Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021



En effet, Selon un diagnostic réalisé par l'OIT en 2019 sur les mécanismes de recrutement des travailleurs en Tunisie¹, diverses méthodes sont utilisées, telles que l'approche directe des employeurs, la recommandation, et l'information bouche-à-oreille. Ce rapport révèle que le secteur du travail domestique est principalement représenté par des Ivoiriennes prêtes à accepter des salaires dérisoires pour soutenir leurs familles restées au pays. Cette tendance était déjà mise en évidence dans un document interne de l'OIT élaboré au commencement du projet FAIR en 2016². Il y est décrit une situation alarmante où les employeurs, suivant les conseils des intermédiaires, confisquent les passeports et les movens de communication des travailleuses, restreignant leur liberté et les menacant de dénonciation aux forces de l'ordre en cas de désobéissance. Ces intermédiaires semblent être les acteurs principaux d'un réseau plus vaste de trafic d'êtres humains. Un autre rapport de l'association Terre d'Asile Tunisie met l'accent sur le fait que les victimes de ces réseaux d'exploitation et de filières frauduleuses sont principalement des Africains subsahariens³.

D'après une étude plus récente menée par Kriaa, Belhaj, et Kaaniche en 2021⁴, une grande majorité des travailleurs ivoiriens en Tunisie (95%) exercent dans l'informel, avec une large part d'entre eux (80%) possédant des informations fragmentaires et erronées sur les conditions de vie et les risques de la migration non organisée en Tunisie avant leur départ. Un manque de connaissance notable concerne les documents nécessaires pour un séjour et un travail régulier dans le pays.

L'étude a également distingué des tendances divergentes dans les expériences des travailleurs migrants ivoiriens selon leur genre. Les hommes s'appuient généralement sur des contacts personnels et des amis déjà établis en Tunisie pour obtenir des informations et trouver du travail une fois sur place, sans l'intervention d'intermédiaires. Ils se rendent en Tunisie encouragés par des conseils, bien que souvent mal informés sur les réalités du travail et de la vie sur place.

c. Vers une Protection Renforcée des Travailleurs Migrants en Tunisie : Initiatives et Défis Restants

Ces dernières années, l'UGTT se présente comme un acteur majeur dans la promotion des droits des travailleurs migrants en Tunisie. Ce syndicat s'est fortement impliqué en érigeant une structure dédiée à la migration et en prenant la tête du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS). À partir de 2018, et appuyé par l'OIT, l'UGTT a inauguré des "Espaces migrants", matérialisant ainsi une démarche proactive initiée en 2016 visant à protéger les droits des travailleurs migrants en Tunisie. Cette initiative s'inscrit dans une continuité d'efforts, marquée par des rencontres organisées dès 2016 avec les travailleurs migrants et par la mise en place, en 2017, d'ateliers de sensibilisation orchestrés par le département des relations arabes, internationales et migration de l'UGTT. Ces espaces, dirigés par des points focaux dédiés, sont destinés à offrir des services de protection, d'orientation et d'information, aux migrants, quelle que soit leur situation juridique. Il est à noter qu'en collaboration avec l'Assemblée de Coopération Pour la Paix (ACPP), d'autres espaces semblables verront le jour en 2024.

Terre d'Asile Tunisie. Portraits de migrants. Description de l'immigration en Tunisie par les migrants accompagnés à la permanence d'accueil de Terre d'Asile Tunisie de janvier 2014 à mars 2016.

En outre, la question du travail domestique s'impose de plus en plus dans le débat public, notamment en raison de l'implication grandissante de travailleuses migrantes subsahariennes dans ce secteur. Selon Ben Jannet en 2020⁵, celui-ci demeure marqué par l'informalité, et les travailleuses, souvent issues de la migration, rencontrent des conditions de travail loin des standards du travail décent. Les recherches menées par diverses associations telles que Terre d'Asile Tunisie, l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD) et l'Association des Femmes Démocrates (ATFD) confirment cette tendance.

La législation tunisienne a entrepris de réguler ce secteur à travers la loi n°2021-37 du 30 juillet 2021. Cette législation vise à garantir un travail décent et à préserver la dignité des employés domestiques, en accord avec les dispositions constitutionnelles et les conventions internationales ratifiées. Cependant, elle ne répond pas intégralement aux besoins de protection des travailleurs migrants, notamment ceux édictés dans l'article 15 de la Convention de l'OIT n°189.

Cette loi du 16 juillet 2021 ne propose en effet pas de mesures concrètes pour défendre les travailleurs domestiques migrants face aux abus qu'ils subissent régulièrement. Ce vide juridique s'ajoute aux obstacles significatifs que rencontrent les travailleurs migrants pour accéder au marché du travail formel en Tunisie, du fait de politiques restrictives en matière d'immigration et d'un cadre législatif difficile. Le contexte actuel, marqué par une fermeture législative à l'immigration, met ainsi en péril leur situation, les plaçant dans une position de grande précarité et vulnérabilité

d. Portrait de l'emploi chez les femmes immigrantes en Tunisie : Entre permanence, temps plein et surtemps

Les données relatives au type de travail des femmes immigrantes en Tunisie révèlent que la majorité, soit 80,2%, occupent des emplois permanents, tandis que 19,8% sont engagées dans des emplois temporaires. Cette prédominance d'emplois permanents suggère une stabilité dans leur situation professionnelle et une volonté de s'engager sur le long terme dans le marché du travail tunisien.

De plus, une grande majorité, soit 91,3%, travaille à temps complet, indiquant qu'elles occupent des postes avec un horaire de travail standard, soit à plein temps. Cela peut être lié à leur désir de contribuer activement à l'économie du pays et d'obtenir une rémunération équivalente à un emploi à temps complet.

Travail permanent/ temporaire		Travail en temps complet/mi-temps	
Travail permanent	80,2%	Travail en temps complet	91,3%
Travail temporaire	19,8%	Travail en mi-temps	8,7%
Total	100%	Total	100%

Tableau 23 Stabilité de l'emploi des travailleuses migrantes en Tunisie

Source: Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Selon les données, la majorité des femmes immigrantes en Tunisie travaillent un nombre d'heures par jour égal ou inférieur à 8 heures, représentant 78,4%. Cela confirme que la plupart de ces femmes occupent des emplois à temps plein, où la durée quotidienne de travail est généralement fixée à 8 heures. Cependant, 21,6% des femmes immigrantes travaillent plus de 8 heures par jour. Il est important de prendre en compte plusieurs possibilités qui pourraient expliquer cette situation.

Certaines pourraient occuper des emplois à temps partiel, où elles ont convenu de travailler des heures supplémentaires pour augmenter leurs revenus. Cependant, il est également possible que certaines femmes soient contraintes de travailler plus de 8 heures par jour à la demande de leurs employeurs, sans que cela soit un choix de leur part. Cela pourrait être dû à des conditions de travail précaires, à des pressions pour atteindre des objectifs de production ou à d'autres facteurs qui limitent leur liberté de choisir leurs horaires de travail.

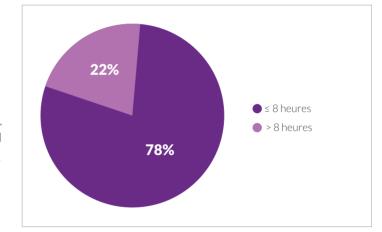


Figure 54 Nombre d'heures de travail **Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021**

Panorama du paysage professionnel des femmes immigrantes en Tunisie : Secteurs, statuts et opportunités

En ce qui concerne l'examen de la situation professionnelle des femmes immigrantes en Tunisie, il indique que la majorité, soit 85,9%, sont salariées. Ce pourcentage élevé reflète leur engagement à occuper des postes rémunérés au sein d'entreprises et d'organisations. Par ailleurs, 11,9% des femmes immigrantes se positionnent en tant qu'indépendantes sans salariés, ce qui inclut celles qui possèdent leurs propres entreprises ou exercent des activités professionnelles de manière autonome sans employer d'autres salariés.

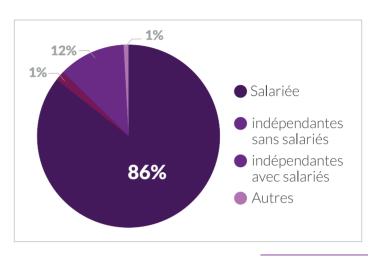


Figure 55 Situation professionnelle des travailleuses migrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Cette catégorie démontre leur esprit entrepreneurial et leur volonté de se lancer dans des projets indépendants. De plus, seulement 1,3% des femmes sont classées comme indépendantes avec salariés, indiquant qu'elles ont leurs propres entreprises tout en ayant des salariés sous leur responsabilité.

Les femmes immigrantes en Tunisie se trouvent engagées dans une variété d'activités, principalement dans le secteur des services, qui domine à plus de 65%. Le secteur des services domestiques se positionne en tête avec 28,6%, témoignant de la demande de travailleuses domestiques au sein des foyers tunisiens. Les autres services représentent également une part importante avec 30,0%, englobant probablement des emplois dans les domaines du tourisme, de la restauration et des services aux particuliers.

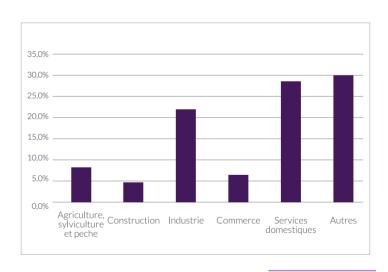


Figure 56 Principaux secteurs d'activités employant les travailleuses migrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Le secteur du commerce, avec 6,5%, indique leur implication dans le secteur de la vente au détail et du commerce en général. Le secteur industriel occupe une part significative de 21,9%, reflétant leur participation dans des industries de fabrication et de production.

Enfin, le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représente 8,4%, ce qui peut refléter leur contribution à des activités agricoles et liées à la pêche.

▶ Cette répartition des activités professionnelles témoigne de la structure du marché de travail tunisien, où les emplois requérant des qualifications moins élevées dans les services prédominent. Il est essentiel de prendre en compte cette réalité pour comprendre les opportunités et les défis auxquels sont confrontées ces femmes immigrantes dans leur quête d'intégration socio-économique dans la société tunisienne.

Résilience et entrepreneuriat des femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie : Défis et perspectives dans un contexte informel

Les femmes immigrantes d'origine subsaharienne en Tunisie font preuve d'une grande résilience en cherchant à entreprendre dans des secteurs informels. Certaines d'entre elles ont pris l'initiative d'ouvrir des salons de coiffure, tandis que d'autres gèrent des commerces de détail ou des crèches pour les enfants de parents subsahariens. Cependant, leur parcours entrepreneurial est semé d'obstacles, principalement en raison de leur situation de vulnérabilité et de leur statut administratif précaire.

Pour beaucoup de ces femmes, la première étape difficile réside dans leur statut administratif. Un grand nombre d'entre elles se trouvent sans passeport valide, sont en possession de passeports dégradés ou périmés, ou ont dépassé la durée légale de séjour de 3 mois, ce qui les place dans une situation d'irrégularité sur le territoire tunisien. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat, même s'il se développe dans le secteur informel, peut jouer un rôle essentiel en offrant un moyen de régulariser leur situation administrative précaire.

La création de projets viables représente également une opportunité majeure d'inclusion économique, en procurant des revenus réguliers pour ces femmes courageuses. De plus, il est envisageable que les entrepreneures migrantes qui réussissent puissent à leur tour offrir des emplois à d'autres femmes de leur communauté, contribuant ainsi à une chaîne d'autonomisation économique.

Il convient de souligner que l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) offre un cadre propice pour ces femmes migrantes afin de développer des projets viables. Même si cette approche n'est pas encore juridiquement encadrée en Tunisie, l'ESS se révèle être un moyen efficace pour ces entrepreneures migrantes de créer des initiatives économiques qui peuvent avoir un impact durable sur leur communauté à long terme. L'ESS encourage la solidarité, la coopération et la durabilité, des valeurs essentielles pour l'autonomisation des femmes migrantes et leur intégration socio-économique en Tunisie.

Cependant, malgré ces opportunités, les femmes migrantes font face à des freins importants lorsqu'elles envisagent de se lancer dans l'entrepreneuriat en Tunisie. La législation tunisienne impose des exigences strictes en matière de séjour et d'emploi pour les étrangers. Tout étranger désirant prolonger son séjour au-delà de 3 mois doit solliciter un titre de séjour en règle. De plus, l'exercice d'une activité rémunérée requiert l'obtention d'un permis de travail, qui est conditionné par l'existence d'un contrat de travail approuvé et visé par les autorités. Une exception existe pour les migrants libyens, bénéficiant d'une convention datant de 1973 qui facilite leur accès au marché du travail. Pour les autres migrants, l'autorisation de travail est essentielle et dépend de l'obtention d'une carte de séjour, ce qui exclut une partie significative de la population migrante de l'accès à un emploi formel.

Le lien de causalité entre l'engagement dans un projet entrepreneurial et l'obtention d'une carte de séjour est un élément crucial à considérer. Une migrante en situation irrégulière qui s'engage dans une activité économique pourrait potentiellement bénéficier d'une double inclusion socio-économique, à travers l'accès à un revenu stable et l'obtention d'une carte de séjour, les autorités étant potentiellement plus enclines à délivrer cette dernière à une migrante engagée dans une activité légale. Cependant, il est important de noter qu'une étudiante ne peut pas obtenir un permis de travail, ce qui restreint davantage les opportunités d'emploi pour cette catégorie de femmes migrantes. De plus, de nombreuses femmes migrantes, en particulier les plus vulnérables, sont contraintes de travailler dans le secteur informel pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ces emplois, souvent non rémunérés à leur juste valeur, ne contribuent que marginalement à leur inclusion socio-économique⁶.





La migration, une constante de l'histoire humaine, a toujours été le reflet des dynamiques sociopolitiques, économiques et culturelles mondiales. À l'ère actuelle, cette dynamique s'est diversifiée et complexifiée, et parmi ses multiples facettes, celle de la migration féminine émerge avec force et pertinence. Longtemps éclipsée par les narratives dominantes, la voix des femmes migrantes s'affirme aujourd'hui, témoignant de leurs réalités uniques et des défis spécifiques qu'elles rencontrent. Dans ce contexte, ce chapitre se penche sur le prisme des femmes, qu'elles soient émigrantes, migrantes de retour, ou immigrantes en Tunisie, pour explorer la profondeur et la diversité de leurs expériences.

Le premier segment de ce chapitre s'intéresse à l'expérience des émigrantes tunisiennes, se focalisant sur leur quotidien dans les pays d'accueil. En plongeant dans leur sphère familiale, nous cherchons à comprendre comment elles jonglent entre leurs ambitions personnelles, les pressions familiales et les contraintes socio-économiques inhérentes à leur nouvelle vie.

La deuxième section met en avant un angle moins exploré, mais tout aussi crucial : l'expérience des femmes immigrantes en Tunisie. Venant de diverses contrées, ces femmes cherchent à s'ancrer sur la terre tunisienne, une démarche semée d'embûches mais aussi de moments de résilience. Leurs histoires illustrent le paysage migratoire en constante évolution de la Tunisie.

Le voyage de retour occupe la dernière section de ce chapitre. Plus qu'une simple transition géographique, le retour en Tunisie pour ces migrantes représente un périple émotionnel et psychologique, ponctué de retrouvailles, de redécouvertes et d'adaptations à une Tunisie contemporaine.

À travers ces trois prismes, nous souhaitons brosser un tableau exhaustif et nuancé des multiples réalités des femmes migrantes liées à la Tunisie.

I. Regards familiaux et perspectives sur l'expérience des femmes tunisiennes à l'étranger

L'expérience de migration des femmes tunisiennes à l'étranger est un domaine riche en nuances et en dynamiques variées. Dans cette analyse, nous explorerons les différents aspects qui façonnent leur parcours, des motivations initiales aux défis auxquels elles sont confrontées dans leur pays de destination. Nous aborderons également des éléments essentiels tels que le soutien financier et social, les réseaux familiaux et sociaux qui contribuent à leur intégration, ainsi que la composition de leurs familles, y compris les conjoints et les enfants résidant en Tunisie.

De plus, nous examinerons l'importance de la maîtrise de la langue dans leur expérience migratoire. Cette exploration multidimensionnelle nous permettra de mieux comprendre les perspectives, les intentions et les motivations des femmes migrantes tunisiennes et de mettre en lumière les enjeux cruciaux qui façonnent leur expérience de migration.

1. VERS UN NOUVEL HORIZON : ANALYSE DU FINANCEMENT ET DU SOUTIEN DANS LES DÉPARTS DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES À L'ÉTRANGER

Bénéficier d'une aide financière ou un prêt pour couvrir ses frais de voyage à l'étranger ?	% Femmes migrantes tunisiennes
Oui	43,3%
Non	55,8%
Ne sait pas	,3%
Refuse de répondre	,6%
Total	100,0%

Tableau 24: Aide et assistance financière pour financer le voyage Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Lorsqu'on examine les circonstances liées au départ initial des migrantes actuelles vers leur premier pays à l'étranger, un aspect clé se dégage. En effet, près de 43.3% de ces femmes migrantes tunisiennes ont bénéficié d'une aide financière ou d'un prêt pour couvrir leurs frais de voyage à l'étranger. Cette assistance financière peut être perçue comme un indicateur de l'importance des ressources économiques et sociales dans la réalisation de leur migration.

En contraste, le pourcentage notable de 55,8% qui n'ont pas reçu une telle aide souligne la variété des moyens qu'elles ont pu mobiliser pour réaliser leur départ. Cela révèle la diversité des contextes et des motivations sous-tendant leurs démarches migratoires, allant des ressources personnelles à d'autres formes de soutien financier.

Source d'aide financière	% Femmes migrantes tunisiennes
La famille	88,37%
Des proches (Hors famille)	3,02%
Ami(e)s	1,67%
Un emprunt	1,57%
Subvention ou bourse du pays d'origine	1,96%
Subvention ou bourse internationale	3,29%
Total	100%

Tableau 25: Sources d'aide financière reçues par les émigrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des sources d'aide financière pour les migrantes tunisiennes dans le cadre de leur départ initial vers un premier pays à l'étranger, renseigne sur une prédominance du schéma de soutien familial. En effet, une proportion significative de 88,37% indique avoir reçu une aide financière de leur famille pour couvrir les frais de voyage. Cette forte dépendance à la famille pour le financement du départ suggère un rôle central de la solidarité familiale dans le processus de migration. En revanche, des sources de soutien moins fréquentes sont observées. Environ 3,02% des migrantes ont reçu une aide financière de proches en dehors de la famille, et 1,67% ont été assistées par des amis. De plus, un faible pourcentage de 1,57% a recouru à un emprunt pour financer leur voyage.

La part de migrantes ayant bénéficié de subventions ou de bourses du pays d'origine se situe à 1,96% tandis que 3,29% ont reçu des subventions ou des bourses internationales. Cela suggère un certain niveau de soutien étatique ou international pour certaines migrantes, bien que ces pourcentages demeurent relativement faibles en comparaison avec le soutien familial.

2. RÉSEAUX DE SOUTIEN ET SOLIDARITÉ FAMILIALE : UN ÉVENTAIL D'AIDES CONTRIBUANT À L'INTÉGRATION DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES

Existence de famille, des parents ou des amis résidant dans un pays à l'étranger	% Femmes migrantes tunisiennes
oui	65,6%
non	32,5%
ne sait pas	1,3%
refus de répondre	,6%
Total	100,0%

Tableau 26: Existence de réseaux sociaux et familiaux au pays d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En examinant les conditions avant le voyage inaugural vers un pays étranger, une tendance importante devient évidente. En effet, 65.6% des migrantes tunisiennes indiquent avoir eu de la famille, des parents ou des amis déjà résidant dans un pays étranger. Cette proportion élevée suggère une forte présence de réseaux sociaux préexistants dans le pays d'accueil, pouvant jouer un rôle important dans la prise de décision de migrer et dans l'adaptation ultérieure.

Par contraste, 32,5% des migrantes n'avaient pas de liens familiaux ou sociaux déjà établis dans un pays étranger avant leur départ. Ce groupe peut être composé de migrantes qui entreprennent leur voyage sans la proximité de connaissances ou de réseaux existants à l'étranger. Cette proportion indique également que pour une partie significative des migrantes, le départ vers un pays étranger n'était pas influencé par des connexions préexistantes.

Nature de la présence familiale au pays d'accueil	% Femmes migrantes tunisiennes
Conjoint(e)	29,58%
Enfants	1,32%
Le père	10,94%
La mère	8,36%
Frère(s) et sœurs	17,25%
Oncles et tantes	6,96%
Autres proches	17,50%
Autres amis	8,10%
Total	100%

Tableau 27 : Présence familiale dans le pays d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 Lors de l'exploration de la nature de la présence familiale des migrantes tunisiennes dans leur pays d'accueil, une variété de situations se dessine. Parmi les migrantes, 29,58% indiquent avoir leur conjoint(e) dans le pays d'accueil, ce qui explique la tendance au regroupement familial. De plus, 1,32% déclarent y avoir leurs enfants, ce qui souligne la prévalence des familles réunies malgré la migration.

Concernant les membres de la famille, 10,94% ont leur père dans le pays d'accueil, et 8,36% leur mère. Cette présence parentale peut contribuer à un soutien social et familial pour les migrantes, influençant leur intégration et leur bien-être. Les frères et sœurs résident dans le pays d'accueil pour 17,25% des migrantes, tandis que 6,96% ont des oncles et des tantes sur place.

En outre, 17,50% des migrantes mentionnent la présence d'autres proches, ce qui peut inclure des membres élargis de la famille, des cousins ou des membres du réseau social. Enfin, 8,10% signalent la présence d'autres amis, ce qui peut refléter la création de liens sociaux forts dans le pays d'accueil.

Ces diverses configurations familiales soulignent l'importance des relations familiales et sociales dans le processus de migration et d'intégration, ainsi que leur rôle dans la création d'un environnement de soutien pour les migrantes tunisiennes.

Est-ce que l'une de ces personnes précédentes ont aidé le migrant actuel à son arrivée là-bas ?	% Femmes migrantes tunisiennes
oui	80,8%
non	18,3%
ne sait pas	,7%
refus de répondre	,2%
Total	100,0%

Tableau 28: Assistance à l'arrivée des émigrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Lorsqu'on examine l'assistance apportée aux migrantes tunisiennes à leur arrivée dans leur pays d'accueil par les personnes précédemment mentionnées, une tendance dominante émerge. En effet, 80,8% des migrantes indiquent avoir reçu de l'aide de la part de ces personnes, ce qui reflète l'importance des réseaux familiaux et sociaux dans le processus d'installation dans un nouvel environnement. Cependant, 18,3% des migrantes déclarent ne pas avoir reçu d'aide à leur arrivée, mettant en lumière une certaine autonomie dans leur processus d'intégration.

Aide(s) fournie(s) par les résidents au migrante	% Femmes migrantes tunisiennes
un soutien complet jusqu'à ce qu'il trouve un emploi.	6,32%
Obtention d'un visa/titre de séjour	26,24%
Couvrir les frais de transport/paiement des frais de déplacement	23,69%
fournir de la nourriture ou un logement	28,35%
accorder de l'argent/des prêts	6,38%
Aide pour trouver un emploi	3,35%
Aide à la recherche de logement	5,67%
Total	100,00%

Tableau 29 :Types d'aides fournies aux émigrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des types d'aide fournie par les résidents aux migrantes tunisiennes révèle un éventail de soutiens qui contribuent à faciliter leur intégration dans leur pays d'accueil. Parmi les formes d'assistance les plus prévalentes, près d'un quart (26,24%) ont été aidées pour l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour, soulignant ainsi le rôle crucial que jouent les résidents dans le soutien administratif. De plus, 23,69% ont bénéficié de l'aide pour couvrir les frais de transport ou de déplacement, ce qui reflète la contribution essentielle des résidents à la phase initiale de migration. En outre, 28,35% ont reçu une aide en termes de logement et de nourriture, démontrant l'importance de la solidarité sociale dans l'aide à l'installation. Par ailleurs, une partie de ces émigrantes (6,38%) a mentionné avoir reçu une aide financière ou des prêts, suggérant que le soutien financier peut jouer un rôle essentiel dans le processus d'intégration.

Est-ce que le migrant actuel a reçu de l'aide de toute autre personne ou agence du premier pays à l'étranger, lors de son premier départ ?	% Femmes migrantes tunisiennes
oui	7,7%
non	90,5%
ne sait pas	1,2%
refus de répondre	,6%
Total	100,0%

Tableau 30: Aide extérieur au cercle familial et des proches Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Dans le même ordre d'idées, les données révèlent une absence notable d'aides extérieures au cercle familial et amical pour les femmes migrantes tunisiennes lors de leur premier départ à l'étranger. Seulement 7,7% ont signalé avoir reçu une assistance de la part d'autres individus ou d'organisations, excluant ainsi famille et amis proches. En contraste, une vaste majorité de 90,5% ont déclaré ne pas avoir eu accès à de telles aides

3. DYNAMIQUES MATRIMONIALES DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES : ANALYSE DE LA NATIONALITÉ DES CONJOINTS ET RÉFLEXION SUR LES TENDANCES DE REGROUPEMENT FAMILIAL

L'analyse de la nationalité du conjoint des femmes migrantes tunisiennes révèle une palette variée de situations qui éclaire la compréhension des tendances de regroupement familial au sein de cette population. La prédominance significative de conjoints ayant la nationalité tunisienne, atteignant 59,5%, met en évidence une orientation marquée vers le regroupement familial et des mariages avec des citoyens tunisiens. Cette tendance complexe est influencée par une convergence de facteurs socioculturels et de pratiques juridiques.

D'un point de vue culturel et social, la préférence pour le mariage au sein de sa propre culture ou de son pays d'origine est une motivation sous-jacente. Cette orientation vers le regroupement familial est naturelle lorsque l'un des conjoints possède déjà des liens familiaux et sociaux établis dans le pays hôte. Les considérations linguistiques, religieuses, et les normes familiales et sociales sont autant de variables qui interagissent pour guider cette décision.

Sur le plan juridique, de nombreux pays ont instauré des législations et des règlementations qui facilitent le regroupement familial lorsque l'un des conjoints est citoyen ou résident du pays d'accueil. Ces politiques ont pour objectif de favoriser la cohésion familiale et d'éviter la séparation des familles, tout en contribuant à l'intégration des immigrants dans la société locale.

L'observation selon laquelle 3,5% des femmes migrantes tunisiennes ont des conjoints de nationalité française révèle une dynamique intéressante au sein de cette population. Ce pourcentage, bien que relativement modeste, peut être interprété à travers plusieurs prismes pour obtenir une compréhension plus approfondie. Sur le plan socioculturel, cette situation pourrait refléter des interactions accrues entre les communautés tunisiennes et françaises, favorisées par les flux migratoires et les échanges transnationaux.

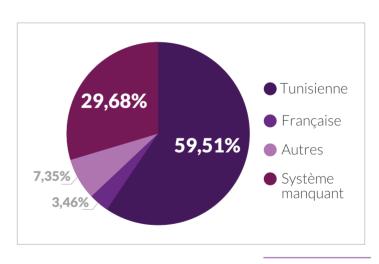


Figure 57: Nationalité des conjoints des femmes émigrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

▶ Les mariages entre des femmes migrantes tunisiennes et des conjoints français pourraient résulter de rencontres dans le pays d'accueil, facilitées par des liens sociaux ou professionnels. Ces unions peuvent être le fruit d'une convergence d'intérêts personnels et affectifs, transcendant les frontières nationales et culturelles. De plus, ce pourcentage de mariages avec des conjoints français peut également être influencé par des politiques de regroupement familial en France. Les réglementations relatives à l'immigration familiale peuvent impacter la facilité avec laquelle les conjoints étrangers peuvent rejoindre leurs partenaires en France.

- ▶ Il est important aussi de noter que parmi ces conjoints de nationalité française, certains pourraient très bien être des binationaux, c'est-à-dire possédant à la fois la nationalité tunisienne et française. Cette nuance ajoute une couche supplémentaire à la dynamique des mariages interculturels. Les conjoints binationaux peuvent représenter des individus ayant des liens forts avec les deux pays, ce qui peut influencer leur choix de mariage et leur décision de s'établir en France.
- ▶ Sur le plan socioculturel, cette dualité peut également être le résultat d'une double identité, où les considérations culturelles et familiales des deux nations peuvent jouer un rôle important dans les choix de vie. Les mariages binationaux peuvent être un moyen pour ces femmes migrantes de maintenir des liens avec leur pays d'origine tout en embrassant leur nouvelle vie en France.

Enfin, un pourcentage de 7,4% concerne des conjoints de nationalités diverses. S'ajoute aussi un pourcentage notable qui ont des conjoints de nationalité non spécifiée (29,7%), ce qui peut refléter une absence d'information ou une diversité de nationalités.

L'examen de la résidence des conjoints des femmes migrantes tunisiennes révèle une tendance dominante, où près de 97% d'entre eux vivent à l'étranger avec leur partenaire migrante. Cette prédominance offre une vue riche en perspectives et en nuances.

▶ D'abord, cette réalité peut refléter le désir profond de préserver les liens familiaux et sociaux malgré la distance imposée par la migration.

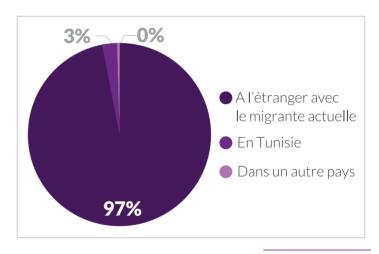


Figure 58: Pays de résidence du conjoint Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

- ▶ Opter pour une vie commune à l'étranger peut découler de considérations économiques, sociales et émotionnelles. Ces couples aspirent à bâtir leur avenir dans un nouvel environnement tout en maintenant des liens solides avec leurs origines et leur réseau familial.
- ▶ De plus, cette tendance peut également être influencée par des facteurs d'ordre économique et légal. Dans de nombreux pays, les politiques migratoires et les réglementations relatives au regroupement familial jouent un rôle déterminant dans la décision de cohabiter à l'étranger. Les conjoints pourraient souhaiter profiter des opportunités économiques et des avantages sociaux offerts par le pays hôte, tout en restant à proximité de leur partenaire.

4. ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS : ETAT DES LIEUX

La situation familiale des femmes migrantes tunisiennes révèle une réalité intéressante. En effet, près de 95,3% d'entre elles n'ont pas d'enfants résidant en Tunisie. Cela pourrait s'expliquer par le phénomène du regroupement familial où les familles préfèrent vivre ensemble à l'étranger. D'autre part, 3,1% ont un enfant résidant en Tunisie, tandis que seulement 1,5% en ont deux et 0,1% en ont trois.

Combien avez-vous d'enfants qui résident en Tunisie?	% Femmes migrantes tunisiennes
0	95,3%
1	3,1%
2	1,5%
3	,1%

Tableau 31: Enfants résidents en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La présence de 4,7% des femmes migrantes tunisiennes ayant des enfants résidant en Tunisie peut être influencée par plusieurs facteurs.

- ▶ Tout d'abord, certaines femmes migrantes pourraient avoir choisi de partir à l'étranger pour des raisons économiques ou professionnelles, tout en laissant leurs enfants en Tunisie pour diverses raisons. Cela pourrait être dû à la recherche d'opportunités de travail ou d'une meilleure qualité de vie pour la famille, tout en garantissant un environnement stable pour les enfants restés en Tunisie.
- ▶ En outre, des situations familiales spécifiques pourraient également expliquer ce schéma. Par exemple, certaines femmes migrantes pourraient avoir rejoint leurs conjoints à l'étranger, laissant les enfants en Tunisie pour des raisons liées à l'éducation, à la scolarité ou même à des considérations familiales.
- ▶ Enfin, des contraintes juridiques ou administratives dans le pays d'accueil, telles que des règlements stricts concernant le regroupe ment familial, pourraient aussi avoir un impact. Les femmes migrantes pourraient avoir été contraintes de laisser leurs enfants en Tunisie en raison de ces réglementations.

5. DYNAMIQUES FAMILIALES ET DE PARENTÉ CHEZ LES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES À L'ÉTRANGER

Est-ce qu'un autre membre de la famille réside actuellement avec le migrant actuel dans le pays de résidence actuel ?	% Femmes migrantes tunisiennes
oui	25,6%
non	73,9%
ne sait pas	,2%
Total	100%

Tableau 32 :Accompagnement des membres de la famille Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 En observant la présence d'autres membres de la famille résidant avec les femmes migrantes tunisiennes à l'étranger, on constate que 25,6% d'entre elles ont d'autres membres de la famille qui les accompagnent, tandis que 73,9% sont sans la présence de membres familiaux. Cette diversité de situations peut être interprétée à travers diverses perspectives.

D'abord, la présence d'autres membres de la famille est motivée par le souhait de maintenir les liens familiaux et sociaux. La migration en famille renforce le sentiment de soutien mutuel et contribuer à l'adaptation à un nouvel environnement. Cela est particulièrement important pour les femmes migrantes tunisiennes, qui cherchent à créer un réseau de soutien dans leur nouveau pays de résidence.

D'un autre côté, le fait que près de 74% des femmes migrantes soient sans la présence de membres familiaux peut résulter de choix individuels ou de circonstances spécifiques. Certaines femmes pourraient avoir décidé de migrer seules pour des raisons professionnelles, académiques ou personnelles. De plus, des politiques d'immigration spécifiques dans le pays d'accueil peuvent également influencer la possibilité de faire venir d'autres membres de la famille.

▶ En fin de compte, ces variations soulignent la diversité des situations et des décisions prises par les femmes migrantes tunisiennes en ce qui concerne la composition de leur foyer à l'étranger. Cela reflète également les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées tout au long de leur parcours migratoire.

	Lien de parenté	% Femmes migrantes tunisiennes
	Père	42,1%
	Mère	56,4%
	1 frère	25,9%
	2 frères	10,4%
	3 frères	4,5%
	4 frères et plus	,3%
	1 sœur	20,0%
	2 sœurs	14,0%
A	3 sœurs	1,2%
Accompagnement - lien de parenté	4 sœurs et plus	,5%
	1 autre parent	14,6%
	2 parents et plus	4,8%
	3 parents et plus	8,3%
	4 autres parents et plus	14,8%
	1 avec aucun parental lien	1,3%
	2 avec aucun lien parental	5,5%
	3 avec aucun lien parental	1,0%
	4 avec aucun lien parental et plus	7,0%

Tableau 33 Lien de parenté des accompagnons Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 Lorsqu'on examine les données relatives à l'accompagnement et aux liens de parenté des femmes migrantes tunisiennes à l'étranger, une grande variété de situations familiales se dessine.

Les pourcentages élevés de femmes ayant leur mère (56,4%) et leur père (42,1%) comme accompagnants reflètent l'importance des liens parentaux dans le processus de migration. Les parents peuvent jouer un rôle crucial dans le soutien émotionnel, financier et pratique lors de la migration.

Les chiffres concernant les frères et sœurs sont également intéressants, avec 25,9% ayant un frère et 20% ayant une sœur en tant qu'accompagnants. Cela souligne la continuité des liens familiaux proches lors de la migration. Les données indiquant la présence d'autres membres de la famille en tant qu'accompagnants (14,6% avec un autre parent, 4,8% avec deux parents ou plus, et 14,8% avec quatre autres parents ou plus) mettent en évidence la volonté de maintenir des relations familiales élargies malgré la distance géographique.

▶ Intéressant aussi est le pourcentage non négligeable de femmes migrantes qui n'ont aucun lien parental parmi leurs accompagnants. Cette situation peut être influencée par des choix personnels, des circonstances familiales ou des considérations liées à l'émigration individuelle.

6. FRANCHIR LES BARRIÈRES LINGUISTIQUES : ANALYSE DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE PARMI LES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES

Les statistiques relatives à la maitrise de la langue officielle du pays d'accueil par les femmes migrantes tunisiennes, dépeignent un tableau éloquent de leur adaptation à leur nouvel environnement. Notamment, un nombre considérable de 42,0% de ces femmes indique parler couramment la langue officielle du pays hôte, signifiant ainsi une intégration linguistique avancée et la capacité à participer pleinement à la vie quotidienne et professionnelle.

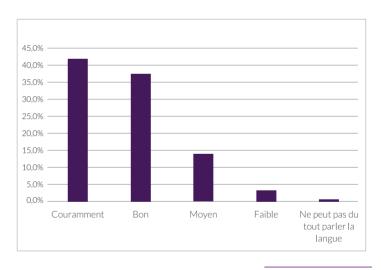


Figure 59: Degré de maitrise de la langue du pays d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Par ailleurs, le groupe représentant 37,8% ayant une maîtrise linguistique "bonne" souligne leur capacité à engager des conversations fluides et à comprendre la majeure partie des interactions. La catégorie "moyen" avec 14,1% montre une compétence linguistique adéquate pour des interactions basiques, tandis que les faibles pourcentages de "faible" (3,3%) et "ne peut pas du tout parler la langue" (0,7%) mettent en évidence que la majorité possède au moins une certaine maîtrise linguistique. Globalement, ces données révèlent une diversité de niveaux linguistiques parmi les femmes migrantes, mais elles soulignent l'importance de la compétence linguistique pour leur intégration et participation active dans leur société d'accueil.

7. EXPLORATION DES PERSPECTIVES, INTENTIONS ET MOTIVATIONS DES FEMMES MIGRANTES TUNISIENNES À TRAVERS LEUR EXPÉRIENCE DE MIGRATION

a. Exploration des liens conjugaux et parentaux dans un contexte d'immigration

Les résultats de l'enquête Tunisia Hims fournissent un aperçu intéressant des impressions des femmes migrantes tunisiennes vis-à-vis de leur expérience migratoire. L'indication que 81,4% d'entre elles considèrent leur expérience comme positive suggère des aspects encourageants liés à leur transition vers un nouvel environnement.

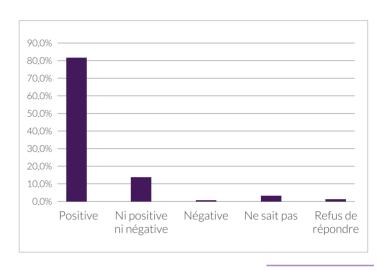


Figure 60: Perception des femmes émigrantes tunisiennes de leur expérience migratoire

Cette perception positive pourrait découler de divers facteurs, tels que l'accès à de meilleures opportunités économiques, une plus grande liberté personnelle, la possibilité d'apprentissage et de croissance, ainsi que des interactions culturelles enrichissantes. La proportion de 13,8% qui se situe entre des impressions ni positives ni négatives pourrait refléter un sentiment mitigé, potentiellement en lien avec des défis ou des avantages qui se compensent.

Cependant, il est important de noter que malgré la majorité de réponses positives, une petite fraction de 0,4% exprime des impressions négatives. Cela peut mettre en lumière des difficultés spécifiques rencontrées par ce groupe restreint, telles que des obstacles économiques, des problèmes d'adaptation culturelle, des barrières linguistiques ou d'autres défis auxquels elles ont pu être confrontées pendant leur expérience de migration.

L'incertitude exprimée par 3,1% des répondantes et le refus de répondre de 1,3% montrent que certaines femmes migrantes peuvent avoir des sentiments complexes ou ne pas être en mesure de catégoriser leur expérience de manière tranchée. Ces réponses variées soulignent la diversité des expériences migratoires et l'importance de prendre en compte un large éventail de facteurs, personnels et contextuels, qui influencent la façon dont elles perçoivent leur transition vers un pays étranger.

b. Les Choix Migratoires des Femmes Tunisiennes : Une Exploration des intentions

Intention de rester dans le pays d'accueil	% Femmes migrantes tunisiennes
oui	87,5%
non	6,9%
ne sait pas	5,3%
refus de répondre	,3%
Total	100,0%

Raisons de rester au pays d'accueil	% Femmes migrantes tunisiennes
Il a un bon travail et un revenu décent	87,5%
Un bon système éducatif	6,9%
Un bon système de soins	5,3%
Volonté du conjoint de rester	,3%
Volonté des enfants de rester	100,0%
Autres	100,0%
Refuse de répondre	100,0%
Total	100,0%

Tableau 34: Intentions et raisons de rester dans le pays d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les données mettent également en évidence que la grande majorité des femmes migrantes tunisiennes ont l'intention de rester dans leur pays d'accueil, avec un pourcentage significatif de 87.5% affirmant cette intention. Un faible pourcentage de 6,9% indique qu'elles n'ont pas l'intention de rester, tandis que 5,3% ne sont pas sûres de leurs projets. Une minime proportion de 0,3% a refusé de répondre à cette question. Ces statistiques reflètent le désir prédominant parmi les migrantes tunisiennes de s'installer durablement dans leur pays d'accueil, ce qui est attribué à divers facteurs.

Parmi les raisons, il ressort que 22,3% d'entre elles mentionnent la présence d'un bon travail et d'un revenu décent comme facteur déterminant. Un bon système éducatif est considéré par 11,5% comme une raison de rester, suivi d'un bon système de soins de santé à 4,4%. Une proportion de 7,2% prend en compte la volonté de leurs enfants de rester. Environ 7,1% citent d'autres raisons, tandis qu'une minime proportion de 0,2% a refusé de répondre.

Un pourcentage significatif de 47,2% indique que la décision de rester est fortement influencée par la position de leur conjoint. Ce chiffre souligne l'importance des considérations familiales et des relations conjugales dans le processus de prise de décision en matière de migration. Outre les facteurs économiques et sociaux, la dynamique entre conjoints joue un rôle majeur dans la stabilité et la continuité de leur expérience migratoire.

Cette forte proportion révèle une dimension sociale cruciale dans la compréhension des motivations et des choix de rester parmi les femmes migrantes tunisiennes, renforçant l'idée que la migration est souvent un phénomène familial qui implique des interactions et des décisions partagées au sein des foyers.

Raison de quitter le pays d'accueil	% Femmes migrantes tunisiennes
Offres, opportunités ou recherche d'un emploi	7,9%
Volonté d'investir / un bon climat pour les affaires	8,3%
Niveau de vie ou conditions de vie/coût de la vie	3,3%
Regroupement familial/rejoindre la famille et les membres de la famille	34,1%
Recherche d'un pays meilleur et recherche d'un sentiment d'appartenance	13,0%
Autres	30,6%
Ne sait pas	2,8%
Total	100,0%

Tableau 35: Raisons de l'intention de quitter le pays d'accueil Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Par ailleurs, les données révèlent les raisons qui motivent les femmes migrantes tunisiennes à quitter leur pays d'accueil. Parmi les motifs, il est notable que 34,1% mentionnent la volonté de rejoindre leur famille et leurs proches comme une raison principale de leur départ. Une proportion significative de 13,0% cite la recherche d'un pays meilleur et d'un sentiment d'appartenance comme une motivation clé. Environ 8,3% évoquent la volonté d'investir ou un bon climat pour les affaires comme un facteur déterminant. Près de 7,9% indiquent que les offres, opportunités d'emploi ou la recherche d'emploi sont une raison pour quitter. Environ 3,3% prennent en compte le niveau de vie, les conditions de vie et le coût de la vie comme facteurs. Un pourcentage considérable de 30,6% cite d'autres raisons non spécifiées, tandis que 2,8% ne sont pas sûres des motifs de leur départ.

▶ Ces chiffres soulignent la complexité des facteurs qui influent sur la décision de quitter un pays d'accueil. Les préoccupations liées à la famille jouent un rôle majeur, avec un fort pourcentage de femmes qui cherchent à rejoindre leurs proches. D'autre part, la recherche d'un environnement plus favorable sur le plan économique et social est également un motif important, reflétant le désir d'améliorer leur qualité de vie et de trouver un sentiment d'appartenance.

8. VALORISATION ET SOUTIEN DES MIGRANTES TUNISIENNES : INITIATIVES, DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR UN ENGAGEMENT DURABLE

a. L'OTE au service des migrantes tunisiennes : Soutien, intégration et valorisation à l'étranger

La diaspora féminine tunisienne est une extension vivante de la Tunisie hors de ses frontières. Ces Tunisiens, souvent perçus comme des ambassadrices culturelles et économiques, jouent un rôle primordial dans la promotion et l'enrichissement de l'image de la Tunisie à l'échelle internationale. Elles sont également des acteurs clés dans le renforcement de l'économie nationale par leurs contributions significatives.

L'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE), conscient de cette valeur inestimable, déploie une stratégie proactive pour soutenir ce segment vital de la population. Sa politique sociale a pour ambition de garantir leurs droits et leurs acquis dans les pays d'accueil, d'assurer leur intégration harmonieuse tout en préservant leur identité nationale, et de protéger ces Tunisiennes des risques de marginalisation et d'assimilation.

La portée de l'OTE s'étend au-delà des services administratifs traditionnels. Il est le trait d'union entre les Tunisiennes à l'étranger et leur patrie, offrant un éventail de services, de la médiation sociale à la promotion culturelle. Ses centres culturels, les "Dar Ettounsi", sont des joyaux où la culture tunisienne s'épanouit à l'étranger. Ces espaces vivants favorisent le rapprochement culturel, offrant des cours, des ateliers et des célébrations qui renforcent le lien identitaire des Tunisiennes à l'étranger avec leur patrie.

En Février 2023, l'OTE a marqué sa présence lors de la 10ème édition du salon de l'entrepreneuriat Riyeda, mettant à l'honneur la femme tunisienne migrante. Sous la thématique "les femmes Tunisiennes à l'étranger: leaders et entrepreneures", cet événement a magnifié le rôle prépondérant des femmes de la diaspora dans l'entrepreneuriat mondial. Cette participation affirme la volonté inébranlable de l'OTE de valoriser et de soutenir la diaspora féminine tunisienne dans ses initiatives entrepreneuriales.

La prise en compte du volet genre par l'OTE n'est pas un acte isolé. Elle s'inscrit dans une démarche transversale, garantissant que l'aspect genre est intégré de manière holistique dans ses services. Toutefois, il est essentiel de souligner la nécessité de structurer davantage cette démarche pour bénéficier pleinement du potentiel des femmes migrantes tunisiennes.

b. Entrepreneuriat des femmes migrantes tunisiennes : Pour une approche durable et institutionnalisée au-delà des actions ponctuelles

Le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées a toujours reconnu le rôle essentiel des migrantes tunisiennes dans le développement socio-économique du pays. En témoigne le colloque sur l'entrepreneuriat féminin des migrantes, organisé en 2017, qui a ouvert des horizons nouveaux pour ces femmes, en les sensibilisant à leurs droits, en facilitant leur accès aux incitations à l'investissement et en les mettant en relation avec des entrepreneurs établis en Tunisie.

Les partenaires clés comprennent diverses organisations et institutions gouvernementales, dont l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, la Chambre Régionale des Femmes Entrepreneuses, La Banque Tunisienne de solidarité, des organisations de la société civile, et autres organismes. Cette initiative, riche en interactions et en partages, a créé un espace prometteur pour la collaboration et la mutualisation des compétences.

Néanmoins, malgré ces avancées significatives, il est clair que les efforts du Ministère restent fragmentaires et épisodiques. Ces actions, bien que importantes, n'ont pas été inscrites dans une continuité, ni transformées en programmes institutionnalisés, reflétant ainsi l'absence d'une politique claire et cohérente au profit des femmes migrantes tunisiennes. Cette lacune soulève des questions fondamentales sur l'engagement réel et la vision stratégique du Ministère en matière d'accompagnement de ces femmes.

L'enjeu majeur est de garantir la pérennité de telles initiatives. Une action ponctuelle, aussi réussie soit-elle, ne saurait remplacer une démarche continue et structurée. Les migrantes tunisiennes ont besoin d'un soutien constant, d'un cadre institutionnel solide et de mécanismes d'accompagnement adaptés à leurs besoins spécifiques. Elles nécessitent également une reconnaissance officielle et durable de leurs contributions, au-delà des événements isolés.

▶ Il est donc essentiel que le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées, transforme ces initiatives éphémères en programmes solides, dotés d'objectifs clairs, de moyens suffisants et d'un suivi régulier. Cela nécessite une réflexion approfondie, l'implication d'autres parties prenantes, notamment d'autres ministères, d'organisations de la société civile et d'experts, et la mise en place de structures pérennes dédiées à l'entrepreneuriat féminin des migrantes.

II. Femmes immigrantes en Tunisie : Parcours, intégration et résilience

Dans cette partie, nous aborderons en profondeur les multiples facettes de l'expérience des femmes immigrantes en Tunisie. Nous commencerons par une exploration des chemins parfois turbulant qu'elles empruntent, en mettant l'accent sur le financement de leur voyage et les défis qu'elles rencontrent tout au long de leur parcours migratoire. Nous plongerons ensuite dans le réseau d'aide et de soutien qui leur est disponible, tout en évaluant les dynamiques familiales propres à l'immigration féminine. Une réflexion approfondie sera également menée sur la façon dont ces femmes s'intègrent dans la société tunisienne, en analysant à la fois les défis et les perceptions liés à cette intégration. De plus, nous nous pencherons sur leurs perspectives en termes de niveau de vie et d'intentions d'installation. Enfin, nous conclurons cette partie en évaluant l'accessibilité, la vulnérabilité et la résilience des femmes immigrantes face au système de santé tunisien.

1. FINANCEMENT ET DIFFICULTÉS : PARCOURS MIGRATOIRE DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE

Les données extraites de l'enquête Tunisia Hims illustrent les divers moyens de financement utilisés par les femmes immigrantes pour parcourir leur trajectoire migratoire. Parmi les sources de financement, il ressort que 51,18% ont utilisé leur propre argent, tandis que 26,22% ont compté sur le soutien financier de leur famille dans leur pays d'origine. Environ 3,03% ont vendu leurs biens pour financer leur migration, tandis que des proportions similaires, soit 3,23%, ont reçu une aide financière d'amis.

Ces chiffres révèlent la diversité des ressources mobilisées par les femmes immigrantes pour financer leur parcours migratoire. L'utilisation de leur propre argent prédomine, indiquant une certaine autonomie financière parmi ces femmes. La contribution familiale reste également un facteur important, soulignant le rôle de la famille en tant que réseau de soutien. Les autres sources, telles que la vente de biens, les aides amicales, les emprunts et le soutien de l'employeur, reflètent différentes approches pour rassembler les fonds nécessaires à la migration.

Financement du parcours migratoire	% Femmes migrantes
en vendant ses biens	3,03%
son propre argent	51,18%
la famille dans mon pays d'origine	26,22%
Aide financière d'amis	3,23%
Emprunt	2,53%
L'employeur a pris en charge les frais	3,14%
Bourse du pays d'origine pour étudier dans ce pays	0,84%
Bourse de la Tunisie pour y étudier	0,22%
Autre	8,70%
Refus de répondre	0,91%
Total	100,00%

Tableau 36: Types de financement du parcours de l'immigration en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 La grande majorité des femmes immigrantes, soit 99,0%, ont déclaré ne pas avoir effectué de paiement d'argent pour faciliter leur voyage. Seulement une très faible proportion de 0,9% a indiqué avoir fait un tel paiement. Ces statistiques montrent que la plupart des femmes immigrantes n'ont pas eu recours à des paiements d'argent pour faciliter leur voyage, ce qui peut être considéré comme positif en termes de prévention des pratiques illégales ou préjudiciables associées à certains parcours migratoires.

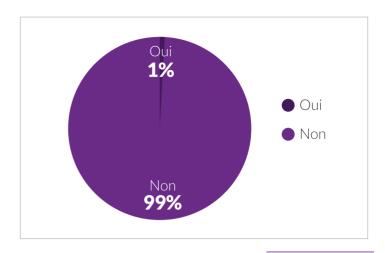


Figure 61: Paiement d'argent pour financer le voyage vers la Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les données montrent que la majorité écrasante des femmes immigrantes, soit 92,9%, n'ont pas rencontré de difficultés lors de leur voyage vers la Tunisie. Cependant, un pourcentage de 7,0% a signalé avoir fait face à des difficultés en cours de voyage. Ces chiffres indiquent que la plupart des femmes immigrantes n'ont pas éprouvé de problèmes notables lors de leur voyage vers la Tunisie, mais certaines d'entre elles ont vécu des difficultés

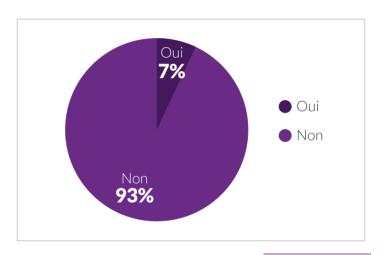


Figure 62: Existence de difficultés lors du voyage vers la Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Difficultés rencontrées en voyage en Tunisie	% femmes immigrantes
Arrestations/détention	33,43%
Refoulement ou déportation	0,12%
Mauvais traitement	36,03%
Harcèlement sexuel, y compris le viol	1,70%
Contrebande/ou traite des êtres humains	5,95%
À court d'argent	1,82%
Problèmes de santé au cours du voyage	10,20%
Fatigue de marcher	0,89%
Autre	9,87%
Total	100,00%

Tableau 37 Nature des difficultés rencontrées lors du voyage vers la Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021 Ainsi, les données renseignent sur deux aspects préoccupants des difficultés rencontrées par les femmes immigrantes lors de leur voyage en Tunisie: le mauvais traitement et les arrestations ou détentions. Près de 36,03% de ces femmes ont signalé avoir subi un mauvais traitement, ce qui indique une vulnérabilité significative à des situations potentiellement traumatisantes et abusives pendant leur voyage. Cette proportion alarmante souligne les risques auxquels les femmes peuvent être exposées en raison de leur statut migratoire, nécessitant une attention particulière pour garantir leur sécurité et leur bien-être tout au long de leur voyage.

De plus, les chiffres révèlent que 33,43% de ces femmes ont été confrontées à des arrestations ou détentions en Tunisie. Cette proportion importante met en évidence les obstacles juridiques et administratifs auxquels elles peuvent être confrontées lors de leurs déplacements. Les arrestations et détentions peuvent provoquer des conséquences profondes sur la santé mentale et émotionnelle des femmes migrantes, en plus des implications potentielles sur leur statut migratoire et leurs perspectives.

2. RÉSEAUX ET SOUTIEN : EXPÉRIENCE DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE

Les données concernant les femmes immigrantes en Tunisie révèlent une répartition presque équitable et intrigante entre celles qui ont des liens familiaux ou sociaux dans le pays et celles qui n'en ont pas. Un délicat 50,61% de ces femmes ont affirmé avoir des familles, parents ou amis résidant en Tunisie, illustrant un tissu complexe de relations et de réseaux qui les attirent vers cette terre méditerranéenne.

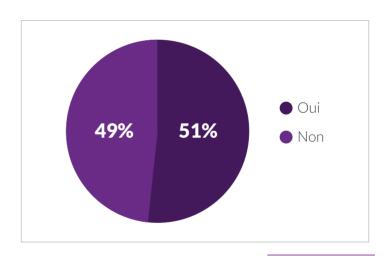


Figure 63: Existence de liens familiaux en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

▶ Cette proportion symbolise la puissance de la communauté, de la langue, de la culture, ou de simples connexions humaines qui tissent le tissu social d'une immigration souvent délicate.

Par contraste, 49,30% n'ont pas ces liens, évoquant des chemins singuliers et plus solitaires vers la Tunisie. Ces voies sont guidées par des aspirations professionnelles, des poursuites éducatives, des opportunités économiques, ou même l'appel d'une nouvelle aventure.

L'examen des aides reçues par les femmes immigrantes de la part de leur famille, parents ou amis en Tunisie trace un portrait suggestif de la nature interdépendante des relations humaines. Un important 64,32% de ces femmes ont affirmé recevoir une aide, soulignant la manière dont la famille et les amis peuvent servir de soutien vital, un pont de solidarité et d'assistance dans un pays qui peut être à la fois prometteur et étranger.

Cela révèle un facteur d'entraide et de soutien qui peut faciliter l'intégration, offrir un confort émotionnel et fournir une base pratique pour la vie en Tunisie. En revanche, les 35,64% restants qui n'ont pas reçu cette aide nous rappellent que l'expérience de l'immigration peut être profondément individuelle et parfois isolante.

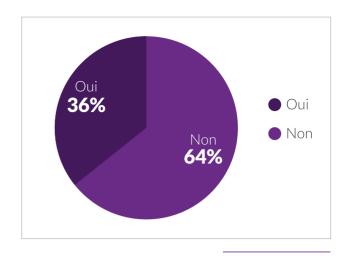


Figure 64: Aides de la part de la famille, parents ou amis en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Nature de l'aide	% femmes immigrantes
Obtention d'un visa/permis de séjour à titre d'assistance	9,65%
Paiements pour le transport	7,58%
Logement / Nourriture	47,26%
Emprunt	7,07%
Informations sur les opportunités d'emploi	5,93%
Trouver un emploi	4,77%
Trouver un logement	13,09%
Soutien complet jusqu'à trouver un emploi	3,75%
Autre	0,91%
Total	100,00%

Tableau 38 Nature des difficultés rencontrées lors du voyage vers la Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La répartition des types d'aide reçus par les femmes immigrantes en Tunisie offre un aperçu intéressant des besoins et des défis auxquels elles sont confrontées. La majorité (47,26%) concerne le logement et la nourriture, soulignant l'importance fondamentale de ces besoins de base, et témoignant peut-être de la générosité des réseaux familiaux et sociaux. L'obtention d'un visa ou d'un permis de séjour, représentant 9,65%, et les paiements pour le transport, à 7,58%, mettent en lumière les réalités administratives et logistiques de l'immigration. L'emprunt à 7,07% et les informations sur les opportunités d'emploi à 5,93% reflètent des préoccupations économiques et professionnelles, tandis que trouver un emploi et un logement, respectivement à 4,77% et 13,09%, montre une phase plus avancée d'intégration. Le soutien complet jusqu'à trouver un emploi, bien qu'à un pourcentage plus bas de 3,75%, suggère une forme d'engagement profond et à long terme de la part des proches.

En ce qui concerne l'aide et l'assistance reçues par les femmes immigrantes en Tunisie de la part d'autres personnes ou agences, une faible proportion, seulement 5,9%, a indiqué recevoir ce type d'aide, appuyant l'idée que l'immigration en Tunisie est largement un effort autonome, ou que le soutien principal vient de la famille et des amis, comme l'indiquait la statistique précédente.

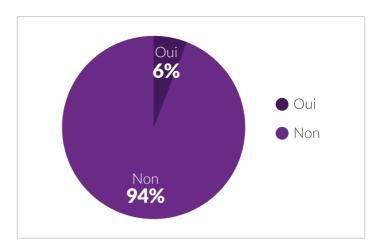


Figure 65: Aides reçues d'autres personnes ou agences Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

▶ Cette petite proportion pourrait aussi refléter une méconnaissance des services disponibles, des obstacles linguistiques, culturels ou bureaucratiques, ou un manque de ressources institutionnalisées pour aider les immigrantes.

La majorité écrasante, 94,0%, qui n'a pas reçu cette aide, met en lumière la possibilité que beaucoup de femmes immigrantes en Tunisie doivent naviguer dans leur nouvel environnement sans le soutien d'organisations ou d'individus extérieurs à leur cercle social immédiat.

▶ Cette statistique résonne avec des thèmes profonds d'autonomie, de résilience, et peut-être de solitude, et suggère des questions importantes sur la manière dont la société d'accueil pourrait mieux répondre aux besoins de ces femmes qui cherchent à bâtir une nouvelle vie en Tunisie.

3. DYNAMIQUES FAMILIALES DE L'IMMIGRATION FÉMININE EN TUNISIE

Nous examinons dans ce qui suit les dynamiques familiales et légales qui émergent dans le contexte de l'immigration en Tunisie.

- ▶ Tout d'abord, nous allons explorer les liens conjugaux et parentaux, mettant en lumière les défis et les opportunités auxquels sont confrontés les individus et les familles qui cherchent à construire leur vie en Tunisie.
- ▶ Ensuite, nous nous pencherons sur le regroupement familial en Tunisie, examinant son statut en tant que droit fondamental tout en identifiant les lacunes législatives qui peuvent entraver sa mise en œuvre.

a. Exploration des liens conjugaux et parentaux dans un contexte d'immigration

La nationalité du conjoint parmi les femmes immigrantes en Tunisie révèle une image riche et nuancée de la dynamique culturelle et interpersonnelle. La prédominance marquante de celles ayant un conjoint de la même nationalité, à 94,04%, témoigne d'une tendance à chercher un réconfort et une compréhension mutuelle dans le mariage, en particulier dans le contexte de l'immigration où la familiarité culturelle peut servir de refuge.

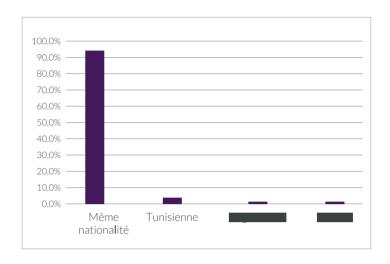


Figure 66: Nationalité des conjoints des femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Cela signale également des mariages qui ont précédé l'immigration ou des unions formées au sein de communautés spécifiques en Tunisie. Toutefois, les 3,80% ayant un conjoint tunisien offrent un aperçu de la manière dont le mariage peut servir de passerelle vers l'intégration dans la société d'accueil, illustrant une rencontre et un mélange de cultures. La présence d'un petit pourcentage de conjoints algériens, à 0,99%, reflète des liens historiques, géographiques et culturels entre l'Algérie et la Tunisie.

La notable prépondérance de 74,2% de conjoints résidant en Tunisie évoque l'option fréquente pour de nombreuses femmes immigrantes de choisir la voie migratoire accompagnées de leur conjoint, ou encore de tisser des liens familiaux et conjugaux une fois installées dans le pays d'accueil. Ce phénomène met en relief la puissante influence du noyau familial sur leur parcours migratoire, une dynamique exacerbée dans un contexte où la proximité géographique avec leur conjoint est manifeste.

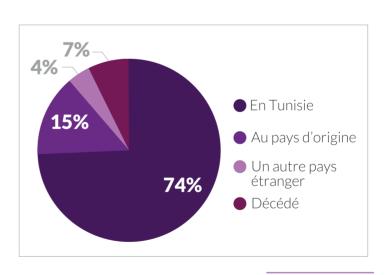


Figure 67: Pays de résidence des conjoints des femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Le taux de 4.1% indiquant que le conjoint réside dans un autre pays étranger illustre des circonstances où les couples peuvent poursuivre des trajectoires migratoires distinctes ou avoir été séparés pour diverses raisons. Cette donnée reflète la variété des itinéraires migratoires au sein des familles et révèle que les couples peuvent se retrouver éparpillés géographiquement en raison de plusieurs facteurs.

La proportion de 14,4% signalant que le conjoint réside dans le pays d'origine ouvre une fenêtre sur les complexités des dynamiques familiales transnationales. Ces femmes ont pu migrer pour divers motifs, alors que leur conjoint a choisi de demeurer dans leur pays d'origine pour diverses raisons. Cette situation souligne l'aspect souvent multidimensionnel des décisions migratoires prises au sein des familles.

Raisons du non-accompagnement du conjoint	% Femmes migrantes tunisiennes
Il habite avec les enfants au pays d'origine	1,1%
le conjoint a un bon travail à l'étranger	42,7%
Il était en Tunisie mais a rencontré des difficultés d'intégration	9,8%
Le mari attend que je m'installe en Tunisie	12,3%
Autres	32,6%
Refus de répondre	1,4%
Total	100,0%

Tableau 39: Raisons du non-accompagnement des conjoints des femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les raisons pour lesquelles les conjoints ne suivent pas les femmes immigrantes en Tunisie tracent un paysage complexe et émotionnel de décisions familiales, de priorités économiques et de défis personnels. Un faible 1,1% maintient la structure familiale dans le pays d'origine, pour accompagner les enfants, tandis qu'une proportion significative de 42,7% met en avant la stabilité d'un bon travail à l'étranger comme facteur décisif, illustrant le pragmatisme économique et la globalisation des opportunités professionnelles. Les 9,8% qui ont rencontré des difficultés d'intégration en Tunisie révèlent les défis réels et parfois insurmontables de s'adapter à une nouvelle culture, des barrières qui peuvent être aussi variées que la langue, les normes sociales, ou la reconnaissance professionnelle. La stratégie progressive de 12,3% des conjoints qui attendent que leur femme s'installe souligne une navigation prudente et réfléchie des incertitudes de l'immigration, une position délicate entre l'espoir et la réalité.



L'observation des données concernant la cohabitation des enfants avec leurs mères immigrantes en Tunisie révèle une réalité complexe et multidimensionnelle. 71,3% des femmes interrogées ont indiqué que leurs enfants vivent avec elles en Tunisie, un chiffre qui parle de l'importance de la cohésion familiale dans le processus d'immigration.

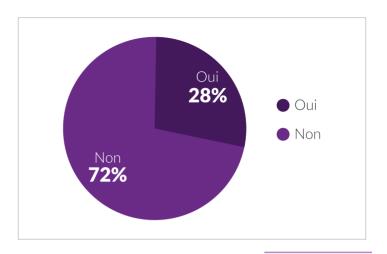


Figure 68: Accompagnement des enfants Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Cette majorité peut refléter des choix familiaux profonds où l'immigration est un projet familial, ou un sentiment de stabilité et de sécurité dans le nouveau pays qui permet aux mères de se sentir à l'aise d'avoir leurs enfants avec elles.

Les 28,4% qui ont répondu que leurs enfants ne vivent pas avec elles en Tunisie ouvrent une fenêtre sur une autre série de dynamiques familiales. Cette population peut comprendre des cas où l'immigration a été entreprise pour des différentes raisons où il est plus logique ou pratique que les enfants restent dans le pays d'origine.

b. Regroupement familial en Tunisie : entre droit fondamental et lacunes législatives

Le regroupement familial occupe une position centrale dans le statut juridique du migrant, facilitant la réunification familiale au sein du pays d'accueil et incarnant un droit fondamental reconnu tant au niveau international que national. La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ainsi que la Constitution tunisienne de 2014 et de 2022 mettent un accent particulier sur la protection et le respect de l'unité familiale, soulignant l'importance cruciale de préserver les liens familiaux.

Toutefois, malgré une reconnaissance constitutionnelle relativement récente en Tunisie, le cadre légal du regroupement familial demeure presque statique, s'articulant autour de textes anciens du milieu du 20ème siècle. Ce constat met en lumière un certain nombre de lacunes qui entravent efficacement l'application harmonieuse et équitable de cette procédure.

Premièrement, l'actuelle législa tion limite le cercle des bénéficiaires du regroupement familial. En effet, les dispositions actuelles s'adressent principalement au conjoint migrant et aux enfants mineurs, laissant ainsi en marge les épouses tunisiennes unies à des conjoints étrangers et les femmes qui sont à l'origine de leur propre démarch e migratoire. Cette restriction dénote une vision datée de la structure familiale, et ne reflète pas la dynamique actuelle des mouvements migratoires.

Deuxièmement les dispositions lé gales en place souffrent d'un sérieux décalage avec les réalités contemporaines, n'accordant pas suffisamment de place à la femme comme acteur principal de sa migration. Aujourd'hui, les femmes ne sont plus de simples accompagnatrices dans le processus migratoire, elles sont également initiatrices, engageant des démarches autonomes pour forger leur propre destin. De même, les unions transcendent de plus en plus les frontières nationales, une évolution sociétale que la législation actuelle ne parvient pas à embrasser pleinement.

Enfin, la troisième grande lacune du système réside dans l'établissement de critères d'accès flous. Bien que les textes évoquent des conditions financières et de logement pour qualifier au regroupement familial, ces conditions demeurent imprécises, engendrant ainsi une mise en œuvre entachée d'incertitudes et de zones grises, potentiellement propice à des abus et à des injustices⁷.

4. L'INTÉGRATION DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE : DÉFIS ET PERCEPTIONS

Nous explorerons dans cette partie l'ancrage territorial des femmes immigrantes, mettant en lumière leurs défis pour trouver à la fois des racines et un refuge dans un nouveau pays. Cette quête de stabilité et d'appartenance est un aspect crucial de leur expérience migratoire, car elle façonne leur identité et leur sentiment d'appartenance à la société tunisienne. En analysant cette dimension, nous pourrons mieux comprendre les stratégies d'adaptation et de résilience mises en œuvre par ces femmes.

a. Entre accueil et résilience : L'intégration des femmes immigrantes en Tunisie

Les statistiques de l'enquête Tunisia Hims indiquent que 68,0% n'ont pas eu de problèmes en Tunisie. Cela pourrait refléter un environnement généralement accueillant ou un succès dans la navigation dans ces défis potentiels. Cependant, 31,1% des femmes immigrantes interrogées ont déclaré avoir rencontré des difficultés en Tunisie.

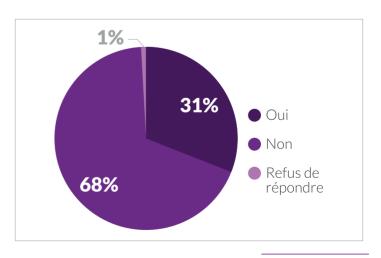


Figure 69: Difficultés rencontrées en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Nature de difficultés rencontrés en Tunisie	% Femmes migrantes tunisiennes
Difficulté de trouver un emploi	8,81%
Salaire faible	7,59%
Coût du logement	11,12%
Problèmes familiaux et personnelles	11,71%
Problèmes d'intégration sociale	36,59%
Accès aux soins et à la sécurité sociale	10,72%
L'insatisfaction de la communauté locale	10,65%
Autres	2,80%
Total	100,00%

Tableau 40: Nature des difficultés rencontrées en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les problèmes d'intégration sociale, rencontrés par 36,59% des femmes immigrantes en Tunisie, mettent en évidence une complexité marquée dans leur adaptation à la vie locale. Ces problèmes ne se limitent pas seulement à des obstacles tangibles, mais s'étendent à des défis plus nuancés qui affectent différents aspects de leur vie quotidienne.

L'impact de ces difficultés se manifeste dans des domaines tels que la recherche d'emploi, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, et peut même générer des tensions dans les relations avec la communauté locale.



Parmi les femmes immigrantes en Tunisie, comme mentionné plus haut 36,56% rencontrent des problèmes d'intégration sociale, et parmi ce groupe, 31% ont signalé des perceptions et des préjugés négatifs qui reflètent une gamme variée de défis interpersonnels. Ces défis comprennent le traitement avec moins de respect, des critiques sur l'accent ou la façon de parler, des menaces ou du harcèlement, et même des commentaires négatifs sur la race, l'origine ethnique, ou les croyances religieuses. Ces perceptions, qui vont au-delà des problèmes tangibles d'emploi et de logement, peuvent intensifier les difficultés d'intégration et affecter le bien-être et la qualité de vie. La complexité de ces problèmes appelle une approche nuancée et intégrée pour aborder à la fois les défis structurels et les attitudes sociales.

Perceptions et Préjugés	% Femmes migrantes tunisiennes
Traité avec moins de respect que les autres ?	14,05%
Êtes-vous traité injustement dans les bureaux publics, les restaurants ou les magasins ?	7,02%
Votre accent ou votre façon de parler ont été critiqués ?	9,75%
Les gens ont commenté votre nom ou comment il se prononce ?	6,58%
Les gens agissent comme s'ils pensaient que vous n'étiez pas intelligent ?	6,84%
Les gens agissaient comme s'ils avaient peur de vous?	5,38%
Les gens agissent comme s'ils pensaient que vous êtes malhonnête?	4,13%
Les gens agissent comme s'ils valaient mieux que vous?	10,89%
Avez-vous été menacé ou harcelé de quelque manière que ce soit ?	10,41%
Les gens ont-ils fait des commentaires négatifs sur votre couleur de peau, votre race ou votre origine ethnique ?	9,15%
Les gens entendent des commentaires négatifs sur votre religion ou vos croyances ?	4,74%
J'ai entendu des gens faire des commentaires négatifs sur les immigrants	11,07%
Total	100,00%

Tableau 41: Perceptions et préjugés des femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Traitement	Responsables gouvernementau	Voisins	Les autochtones
Excellent	20,7%	30,5%	29,5%
Bon	32,6%	31,8%	32,4%
Normal	43,0%	33,8%	34,6%
Mauvais	3,5%	3,8%	3,0%
Très mauvais	,2%	,2%	,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 42: Perceptions des traitements des responsables gouvernementaux, des voisins et des autochtones Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Malgré les problèmes d'ordre social relatives à l'intégration des femmes immigrantes en Tunisie, les perceptions de ces dernières concernant le traitement qu'elles reçoivent de la part des responsables gouvernementaux, des voisins et des autochtones sont majoritairement positives. 53,3% considèrent leur traitement par les responsables gouvernementaux comme "excellent" ou "bon", 62,3% par les voisins, et 61,9% par les autochtones. La majorité restante voit généralement ce traitement comme "normal", avec seulement une petite minorité (moins de 4% dans chaque catégorie) le jugeant "mauvais" ou "très mauvais". Ces données reflètent une tendance générale vers un traitement positif ou au moins acceptable des femmes immigrantes en Tunisie, tout en soulignant l'importance de considérer les expériences de ceux qui perçoivent leur traitement de manière négative, même si ce groupe est relativement restreint.

b. Ancrage territorial : En quête de racines et de refuge

Les immigrantes d'origine subsaharienne résident généralement dans des zones où leur communauté est concentrée. Cette stratégie d'ancrage territorial est motivée par la volonté de réduire les effets néfastes de l'isolement. En effet, la concentration géographique représente souvent le seul moyen pour ces immigrantes de préserver leur identité culturelle. Elle leur permet de lutter contre l'isolement individuel, de surmonter le sentiment d'exclusion de la population locale, et de maintenir un mode de vie familial propre à leur culture d'origine.

L'accès au logement est souvent un défi majeur pour les immigrantes subsahariennes. Elles se heurtent fréquemment au refus des propriétaires de les héberger, les obligeant ainsi à s'adresser à des membres de leur propre communauté pour trouver un logement, généralement dans les mêmes quartiers où la concentration de la population immigrée est déjà élevée. De ce fait, nombre d'entre elles se retrouvent contraintes de résider dans des logements souvent délabrés, au sein de quartiers préalablement habités par d'autres immigrés de leur pays d'origine.

Il est également courant que ces immigrantes subsahariennes soient prises en charge par des membres de leur famille ou des compatriotes, ce qui entraîne la création de regroupements de personnes originaires du même pays. Cette solidarité au sein de la communauté contribue à renforcer leur sentiment de sécurité et de bien-être dans un environnement qui leur est étranger.

▶ Ces immigrantes sont en permanence à la recherche de lieux de résidence jugés "sûrs". Certains quartiers du Grand Tunis et de Sfax, qui ont progressivement évolué en centres de vie pour les populations subsahariennes, offrent un certain niveau de sécurité. Dans ces quartiers, les immigrantes qui ne sont pas encore familiarisées avec les coutumes tunisiennes se sentent moins isolées et moins sujettes au stress et à la dépression. Les relations sociales, la confiance mutuelle et l'entraide au sein de leur communauté leur garantissent une certaine tranquillité d'esprit .

5. PERSPECTIVES DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE : NIVEAU DE VIE, INTENTIONS D'INSTALLATION

La comparaison entre le niveau de vie en Tunisie et dans le pays d'origine, selon les perceptions des femmes immigrantes, montre une variété d'opinions. Plus de la moitié (48%) considère le niveau de vie en Tunisie comme "nettement meilleur" ou "meilleur", tandis que 29,3% voient peu ou pas de changement. En revanche, une portion significative (20,8%) trouve la vie en Tunisie "légèrement pire" ou "bien pire" que dans leur pays d'origine.

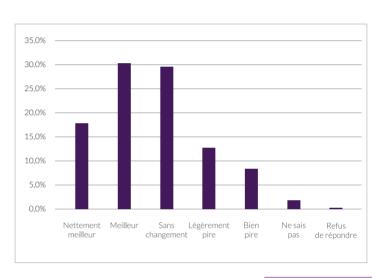


Figure 70 Comparaison entre le niveau de vie en Tunisie et au pays d'origine Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

▶ Ce mélange de réponses reflète la diversité des expériences et des attentes parmi les femmes immigrantes. La perception négative montre qu'il y a des défis et des obstacles qui rendent la vie en Tunisie moins attrayante pour certaines.

La question de l'intention de rester en Tunisie parmi les femmes immigrantes révèle une majorité affirmée qui souhaite continuer à résider dans le pays. En effet, 67,3% des femmes interrogées ont exprimé l'intention de rester en Tunisie, tandis que 32,6% ont indiqué le contraire. Ce chiffre, couplé avec les données précédentes concernant le niveau de vie et le traitement par les différentes parties de la société, donne une image plus complète de l'expérience des femmes immigrantes en Tunisie.

La majorité qui souhaite rester pourrait être influencée par les perceptions positives ou acceptables du niveau de vie, du traitement par les voisins, les autochtones, et les responsables gouvernementaux. Néanmoins, le pourcentage non négligeable qui envisage de quitter le pays peut indiquer des défis ou des insatisfactions persistantes qui méritent une attention et une réponse ciblées.

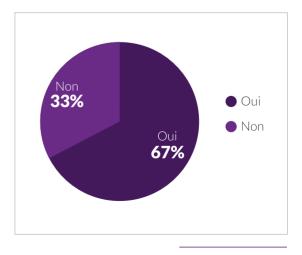


Figure 71 Intention de rester en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Raison de rester en Tunisie	% Femmes migrantes	
Obtenir un bon travail avec un revenu satisfaisant	8,0%	
Proches parents/amis dans ce pays	36,3%	
Le système éducatif est bon	6,9%	
La couverture sanitaire est bonne	,1%	
J'ai une entreprise prospère ici	1,2%	
Je possède une bonne maison ici	22,5%	
J'ai de bons voisins ici	,8%	
Liberté de l'oppression politique	2,1%	
Absence de persécution religieuse	,1%	
Diminution du niveau de criminalité	2,4%	
Coût de vie faible	5,6%	
Beaucoup d'activités sociales et de choses à faire	,1%	
Autre	13,8%	
Refus de répondre	,1%	
Total	100,0%	

Tableau 43: Raisons de rester en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les raisons évoquées par les femmes immigrantes pour rester en Tunisie sont diverses et offrent un aperçu des facteurs qui influencent leur décision de s'établir dans le pays. La présence de proches parents ou amis dans le pays est le facteur le plus important, cité par 36,3% des répondantes. Posséder une bonne maison en Tunisie est également un motif significatif, à 22,5%. D'autres raisons incluent l'opportunité d'obtenir un bon travail avec un revenu satisfaisant (8%), un coût de vie faible (5,6%), et l'appréciation du système éducatif (6,9%). Des facteurs tels que la liberté de l'oppression politique, la diminution du niveau de criminalité, et avoir une entreprise prospère ici contribuent également à la décision, mais dans une moindre mesure.

▶ Ce constat montre que la décision de rester en Tunisie pour ces femmes est influencée par un mélange de facteurs économiques, sociaux, et personnels. Le soutien familial et social, les opportunités économiques, et les conditions de vie semblent jouer un rôle crucial dans la création d'un environnement accueillant et stable pour les femmes immigrantes en Tunisie.

Raison de quitter la Tunisie	% Femmes migrantes	
Nostalgie au pays	19,3%	
Conditions défavorables	19,0%	
Raisons familiales	15,0%	
Je terminerai ma formation/études en Tunisie	11,5%	
Racisme	5,9%	
Fin de titre de séjour en Tunisie	5,7%	
C'est un pays de transit seulement	4,9%	
Fin de contrat de travail	3,9%	
Problèmes de visa/manque de documents	2,2%	
Coût de vie élevé	2,2%	
Autre (préciser)	9,90%	
Refuser de répondre	,5%	
Total	100,0%	

Tableau 44 Raisons de quitter la Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les raisons évoquées par les femmes immigrantes pour quitter la Tunisie reflètent une combinaison de facteurs personnels, économiques et sociaux. La nostalgie du pays d'origine et les conditions défavorables sont les raisons principales, représentant chacune environ 19% des réponses. Les raisons familiales (15%), la fin de la formation ou des études en Tunisie (11,5%), et des problèmes liés au racisme, au titre de séjour, et au contrat de travail suivent.

▶ Ces données révèlent que, même si un grand nombre de femmes immigrantes ont l'intention de rester en Tunisie, celles qui envisagent de partir sont poussées par une variété de défis et de besoins insatisfaits. Les sentiments de nostalgie et les difficultés économiques, combinés avec des défis tels que le racisme et les problèmes de documentation, peuvent créer un environnement moins accueillant.

6. FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE : ACCÈS, VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

Au cours des dernières années, les statistiques sur l'accès aux soins de santé des femmes immigrantes en Tunisie ont révélé des tendances significatives. L'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population migrante en Tunisie est un enjeu complexe, ponctué à la fois par des défis et des initiatives de soutien.

a. Statistiques sur l'Accès aux Soins de Santé des Femmes Immigrantes en Tunisie

Avez-vous une couverture sanitaire	% Femmes migrantes	
oui	38,9%	
non	60,9%	
refus de répondre	,2%	
Total	100%	

Tableau 45: Couverture sanitaire pour les femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

La situation de la santé des femmes immigrantes en Tunisie, telle qu'elle est évoquée dans les données de l'enquête Tunisia Hims, témoigne d'un tableau nuancé et stimulant qui appelle à une réflexion profonde. La couverture sanitaire, pierre angulaire d'un système de santé inclusif et équitable, n'est accessible qu'à 38,9% de ces femmes. Le silence de la majorité, qui n'a pas cette couverture, résonne comme un appel à l'action.

	Au cours des 3 derniers mois, vous ou un membre de votre famille avez-vous eu besoin de soins de santé ?	Est-ce que vous avez bénéficié des services de soins	Raisons de ne pas accéder aux services de soins
oui	34,2%	91,7%	99,1%
non	65,8%	8,0%	,9%
refus de répondre	,1%	,3%	0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 46 Accès aux services de soins pour les femmes immigrantes en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Lorsque l'on explore les besoins de santé, 34,2 % de ces femmes ont signalé avoir eu besoin de soins médicaux récents, une fenêtre ouverte sur la fragilité et la vulnérabilité. La réponse à ce besoin est en partie rassurante, car 91,7 % de celles qui en ont eu besoin ont pu naviguer dans le système de santé pour trouver les soins nécessaires. Cela peut être vu comme un reflet de la résilience et de l'efficacité de certains aspects du système de santé tunisien.

Cependant, il y a un cri silencieux dans le 8 % qui n'ont pas pu accéder aux soins, un cri amplifié par la raison principale de cette privation : 99,1 % ont déclaré que les soins étaient tout simplement trop chers. Ce pourcentage n'est pas simplement un chiffre ; il est le visage de la souffrance, l'écho des opportunités manquées, et un rappel que l'inaccessibilité financière peut être une barrière insurmontable, même dans un système où les soins sont largement disponibles.

b. Accès aux Soins de Santé pour les Migrants en Tunisie : Entre Défis et Initiatives de Soutien

Tous les services de soins en Tunisie sont disponibles dans les structures publiques et privées, sans restriction ou limitation d'accès, à l'exception du programme national de lutte contre le VIH-SIDA, qui établit une distinction explicite entre les Tunisiens résidents, les Tunisiens non-résidents et les migrants en ce qui concerne la prise en charge. En effet, la circulaire 16/2000 du 27 février 2000, portant sur la lutte contre le VIH-SIDA, précise que le traitement et le suivi sont gratuits uniquement pour les Tunisiens résidant en Tunisie et ne bénéficiant pas d'une couverture sociale. Les migrants et les non-résidents sont donc exclus de cette prise en charge en raison du coût élevé du traitement et des contraintes budgétaires.

Concernant les migrantes subsahariennes en situation irrégulière, leur choix de recourir à un secteur particulier s'explique en grande partie par leur statut administratif précaire. Elles préfèrent souvent le secteur privé en raison du manque d'information sur leur droit d'accès aux services publics et de la crainte d'être signalées ou dénoncées aux autorités. Par conséquent, elles sont souvent contraintes de s'orienter vers les services privés, même si elles n'en ont pas nécessairement les moyens financiers. Il convient également de noter que le recours aux services privés peut s'expliquer par la qualité de l'accueil et le confort qu'ils offrent.

De plus, les migrants en situation régulière, détenant des documents d'identité valides, ont la possibilité de souscrire à une assurance santé privée, qu'elle soit nationale ou internationale. Sans cette assurance, ils doivent assumer l'intégralité des coûts des soins médicaux. Il est également important de souligner que les jeunes étudiants migrants bénéficient, au même titre que les étudiants tunisiens, d'une assurance santé qui leur permet d'accéder aux services de santé à des tarifs réduits.

Les organisations internationales, les ONG internationales et les ONG locales collaborent étroitement avec le gouvernement pour mettre en place des mesures visant à garantir aux migrants un accès aux soins de santé et à fournir une assistance directe à cette population. Leur engagement se traduit par diverses actions visant à assurer la prise en charge sanitaire des migrantes, notamment par le biais de l'orientation, de la sensibilisation aux droits en matière de santé, de l'accompagnement, et parfois même par la prise en charge des frais médicaux.

Dans ce contexte, plusieurs conventions ont été signées pour renforcer ces initiatives. Parmi elles, citons la convention conclue entre l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et Médecins du Monde, qui vise à améliorer l'accès aux soins de santé pour les migrants. Une autre convention importante a été établie entre l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), avec pour objectif la création de mécanismes de collaboration visant à améliorer l'accès des migrants vulnérables aux services offerts par ces deux parties.

Ces partenariats et accords démontrent l'engagement collectif à garantir que les migrants, en particulier les plus vulnérables, puissent accéder aux soins de santé dont ils ont besoin, tout en renforçant la protection de leurs droits fondamentaux en matière de santé.

c. Accès aux services de santé de la reproduction pour les immigrantes en Tunisie : L'engagement de l'ONFP pour un bien-être inclusif

L'Office National de la famille et de la population offre des services de santé de la reproduction destinés aux immigrants en Tunisie. L'offre de ces services a commencé dans le cadre du projet de promotion de l'accès des migrants aux services de Santé de la Reproduction en Tunisie mené par l'ONFP/OIM, ciblant six Délégations Régionales de l'ONFP à Tunis, Ariana, Sousse, Monastir, Sfax et Médenine.

Le projet avait pour objectifs de faciliter l'accès des migrants aux différents services offerts par les structures régionales de l'ONFP, de renforcer les capacités de l'ONFP dans les domaines de "santé et migration," de prévention et de lutte contre la traite des personnes, ainsi que de protection des victimes, tout en consolidant les efforts de prévention et de sensibilisation pour promouvoir l'accès des migrants à ces services.

Nature de service	%
Services d'IEC	56,20%
Prestations médicales	60,90%
Prestations Psy	,1,90%
Cas orientés	100%

Tableau 47 Migrants bénéficiaires par type de services Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les statistiques de l'ONFP pour la période allant du mois de septembre 2018 jusqu'à le mois de mai 2023 indiquent que la majorité des migrants ont bénéfici é de services médicaux (60,90%) et d'informations éducatives et de communication (56,20%), soulignant ainsi l'importance de la santé et de l'information pour cette population. En revanche, un faible pourcentage de migrants reçoit des prestations psychologiques (1,90%), suggérant que les besoins en santé mentale sont peu fréquents parmi ce groupe. De plus, un nombre limité de migrants (3,50%) sont orientés vers des services spécifiques, indiquant une attention particulière pour les cas nécessitant une intervention individualisée.

Sur un total de 25 137 migrants bénéficiaires, une grande majorité (99,5%) sont de sexe féminin, tandis que seulement 0,5% sont de sexe masculin. En ce qui concerne la nationalité, la majorité des bénéficiaires sont de Côte d'Ivoire (77,7%), suivis du Cameroun (5,8%) et du Mali (4,3%). Le niveau d'instruction varie, avec une répartition notable entre ceux ayant un niveau d'éducation secondaire (35,5%) et ceux ayant un niveau supérieur/universitaire (21,7%). La majorité des bénéficiaires sont célibataires (83,6%) et des travailleurs (65,0%) (voir annexe 8).

En ce qui concerne les sources d'orientation vers les services SSR, la majorité des migrants ont été orientés par des amis (55,5%) et des professionnels de la santé (22,5%). Quant aux raisons de consultation, la contraception (36,3%) et l'avortement (37,2%) sont les principales raisons, suivies par la périnatalité (5,6%) et d'autres motifs (14,1%) (voir annexe 8).

Ces données reflètent l'engagement inébranlable de l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) en faveur de l'assurance de services de santé de la reproduction de haute qualité pour les femmes immigrantes en Tunisie. L'ONFP travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé pour garantir une approche complète de la santé reproductive, englobant des domaines tels que la contraception, les soins prénatals, l'accouchement sécurisé, la prévention des infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'autres spécialités pertinentes. Ces efforts ont significativement contribué à l'établissement d'un accès équitable aux soins de santé reproductive de qualité pour les femmes immigrantes, renforçant ainsi leur bien-être et leur autonomie au sein de leur nouveau contexte de vie.

III. Retour des migrantes tunisiennes : Dynamiques familiales et réintégration dans un contexte de changement socioculturel et économique

La migration est un phénomène qui façonne profondément les réalités socioculturelles et économiques d'un pays, et la Tunisie ne fait pas exception. Dans cette section, nous nous pencherons sur les dynamiques familiales qui découlent du retour des migrantes tunisiennes après une période passée à l'étranger. En effet, le retour au pays d'origine est loin d'être un simple mouvement physique ; il est parsemé de défis, de nuances et de redécouvertes.

Tout d'abord, nous aborderons les perceptions et les réalités économiques auxquelles sont confrontées ces migrantes à leur retour. Leur réintégration dans la société tunisienne, avec ses propres attentes et réalités, constitue un autre aspect crucial que nous explorerons. Enfin, face à cette complexité, l'évaluation du soutien actuellement offert aux migrantes de retour sera examinée, soulignant la nécessité d'adopter des mesures plus robustes pour faciliter cette transition souvent délicate.



1. DYNAMIQUES FAMILIALES ET RETOUR DES MIGRANTES TUNISIENNES : UNE EXPLORATION DES DÉFIS ET DES NUANCES

Les données de l'enquête Tunisia Hims révèlent des schémas complexes entourant le retour du conjoint des migrantes à l'occasion de leur propre retour. Une proportion significative de 69,60% indique que le conjoint les a accompagnées dans leur démarche de retour. Cette tendance confirme un retour conjugal, soulignant l'importance des liens familiaux et conjugaux dans la prise de décision concernant le retour.

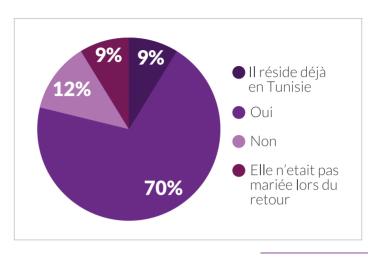


Figure 72 Retour des conjoints des femmes migrantes de retour tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Cette tendance confirme un retour conjugal, soulignant l'importance des liens familiaux et conjugaux dans la prise de décision concernant le retour. Cela reflète une volonté de préserver l'unité familiale malgré les défis de la migration. D'autre part, les 12,50% qui indiquent que le conjoint n'a pas fait le voyage de retour signalent des situations de retour individuel.

La présence de 9,10% de cas où le conjoint résidait déjà en Tunisie lors du retour soulève des questions intrigantes sur les dynamiques de migration intrafamiliales et les influences possibles sur la décision de retour.

▶ Cette donnée pourrait indiquer des motifs de retrouvailles familiales ou d'opportunités économiques spécifiques dans le pays d'origine.

Par ailleurs, le fait que 8,70% des migrantes étaient célibataires lors de leur retour suggère que pour certaines femmes, le statut matrimonial peut jouer un rôle dans la décision de retourner dans leur pays d'origine.

▶ Cela peut refléter des considérations personnelles et familiales diverses, comme la nécessité de soutenir des membres de la famille restés au pays.

L'analyse des raisons du non-accompagnement du conjoint des migrantes révèle des éléments saillants qui guident cette dynamique complexe. Près de 88,9% soulignent que le maintien du conjoint dans le pays d'accueil est principalement motivé par des impératifs professionnels, illustrant les compromis inévitables que les couples font face à des opportunités économiques.

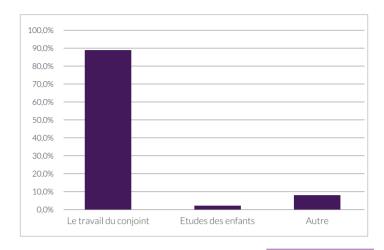


Figure 73 Motifs du non-retour des conjoints des femmes migrantes de retour tunisiennes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les 2,5% évoquant les études des enfants mettent en lumière l'importance accordée à l'éducation dans les décisions familiales, où la stabilité éducative peut être préférée à la cohésion familiale.

Est-ce que vos enfants ont retournés avec vous ?	%
Elle n'a pas d'enfant	30,7
Oui, ils sont tous retournés avec moi	44,2
Oui, ils ne sont pas tous retournés avec moi	10,7
Aucun enfant n'est retourné avec moi	14,0
Refus de répondre	,5
Total	100,0

Tableau 48 Retour des enfants des femmes migrantes de retour tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En ce qui concerne le retour des enfants des migrantes avec elles. Près de 30,7% signalent l'absence d'enfants, soulignant la diversité des parcours migratoires où certaines femmes entreprennent ce voyage seules. Une proportion significative de 44,2% indique que l'ensemble de leurs enfants les a accompagnées dans le retour, mettant en avant la prédominance du souci de cohésion familiale malgré les défis liés à la migration. Cependant, les 10,7% notant que seulement certains de leurs enfants sont retournés avec elles mettent en évidence des nuances familiales où des circonstances individuelles.

La dimension émotionnelle s'accentue avec les 14% indiquant que leurs enfants ne les ont pas suivies dans le retour. Ce groupe met en lumière les situations déchirantes où la migration a entraîné la séparation d'avec leurs proches les plus chers.

L'analyse des défis auxquels sont confrontées les migrantes lors de l'accompagnement de leurs enfants dans le retour dépeint un tableau nuancé. Une majorité de 82,1% indique ne pas avoir rencontré de difficultés majeures, révélant une expérience globalement fluide pour la plupart.

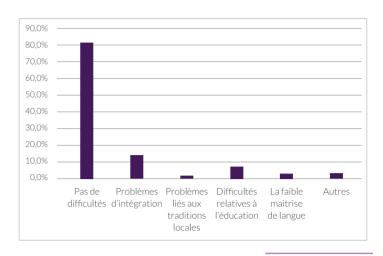


Figure 74 Motifs du non-retour des conjoints des femmes migrantes de retour tunisiennes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Cependant, les 13.9% évoquant des problèmes d'intégration qui soulignent les obstacles auxquels les enfants font face lors du retour dans leur pays d'origine, tels que l'adaptation à de nouveaux environnements sociaux et éducatifs.

Les 7,4% mettant en avant des difficultés liées à l'éducation signalent les défis que rencontrent les enfants dans le système éducatif du pays d'origine, en raison de différences de programme, de langage ou d'approche pédagogique. De même, les 3,4% faisant état d'une maîtrise insuffisante de la langue qui renseigne sur les obstacles linguistiques auxquels les enfants sont confrontés, ce qui peut influencer leur intégration sociale et éducative.

2. PERCEPTIONS ET RÉALITÉS ÉCONOMIQUES : EXPÉRIENCES DES MIGRANTES TUNISIENNES DE RETOUR

L'analyse des perceptions de l'expérience migratoire parmi les migrantes de retour révèle une palette complexe de sentiments. Un pourcentage considérable de 37,7% exprime que leur expérience a été "très positive", soulignant un sentiment profond de réussite et d'épanouissement dans leur périple migratoire. De plus, 45,1% qualifient leur expérience de "positive", illustrant un consensus quant aux opportunités et aux accomplissements rencontrés dans leur nouvelle réalité.

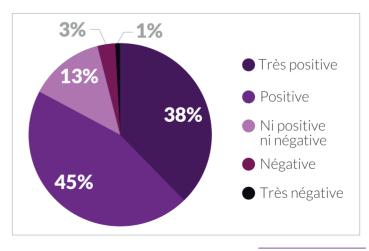


Figure 75 Perceptions des femmes migrantes tunisiennes de retour de leur expérience migratoire Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Néanmoins, les 13,3% décrivant leur expérience comme "ni positive ni négative" reflètent une teinte de nuance. Ce groupe pourrait comprendre des migrantes qui ont vécu une gamme d'expériences mêlant des aspects encourageants et des défis.

Parallèlement à ces récits positifs, un pourcentage de 3,4% exprime une perception "négative" de leur expérience migratoire. Cette voix est relativement significative, indiquant que malgré le retour, certaines migrantes font face à des obstacles et à des désagréments. Enfin, les 0,5% qualifiant leur expérience de "très négative" mettent en lumière un groupe restreint mais important qui a traversé des expériences particulièrement difficiles ou traumatisantes.

L'analyse comparative entre le niveau de vie au pays d'accueil et après le retour en Tunisie révèle une diversité d'expériences économiques. Une proportion de 7,9% exprime que la situation est "nettement meilleure" en Tunisie par rapport au pays d'accueil, soulignant que certaines migrantes ont réussi à améliorer considérablement leurs conditions de vie en rentrant chez elles.

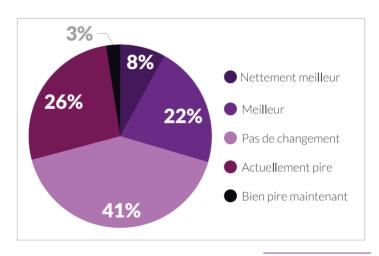


Figure 76 comparaison du niveau de vie des femmes migrantes tunisiennes de retour dans le pays d'accueil et en Tunisie Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

En outre, 21,4% déclarent que leur niveau de vie est "meilleur", mettant en avant une transition réussie vers une situation économique plus favorable. Cela témoigne des efforts entrepris pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie malgré le retour.

Un groupe significatif de 41,3% déclare qu'il n'y a eu "pas de changement" dans leur niveau de vie, suggérant que leur situation économique est restée relativement stable après le retour.

Toutefois, 26,3% expriment que leur niveau de vie est <u>"actuellement pire"</u>, soulignant les difficultés économiques rencontrées à leur retour. Les 2,8% qualifiant leur situation de "bien pire maintenant" mettent en évidence une réalité particulièrement difficile pour ce groupe minoritaire.

3. RÉINTÉGRATION DES MIGRANTES TUNISIENNES DE RETOUR : DÉFIS ET RÉALITÉS

L'analyse des expériences de retour en Tunisie révèle une tendance prédominante vers une transition fluide. Un pourcentage de 17,1% signale avoir rencontré des problèmes lors de ce retour, mettant en avant que certaines migrantes aient fait face à des défis ou à des obstacles au cours de ce processus. Cependant, une majorité significative de 82,7% déclare n'avoir pas rencontré de problèmes majeurs, soulignant une expérience globalement positive et sans heurts.

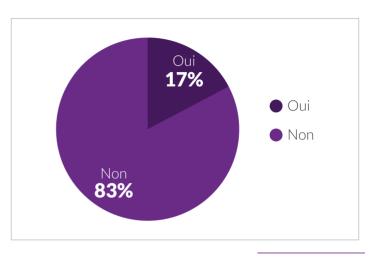


Figure 77 Problèmes rencontrées lors du retour des femmes migrantes tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Nature des problèmes rencontrés lors de votre retour en Tunisie	%
je n'ai pas trouvé de travail	24,3%
Revenu faible	17,5%
Difficulté de trouver un logement	6,6%
Problèmes familiaux	26,7%
Problèmes de réintégration	46,7%
Problèmes administratives	21,2%
Autres	4,4%

Tableau 49 Nature des problèmes rencontrées par les femmes migrantes tunisiennes lors du retour Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse approfondie des défis rencontrés lors du retour en Tunisie dévoile une mosaïque complexe de préoccupations, mettant en exergue des enjeux cruciaux. Un pourcentage significatif de 24,3% met en évidence la frustration d'une "recherche d'emploi infructueuse". Cette réalité souligne les difficultés auxquelles sont confrontées certaines migrantes lorsqu'elles tentent de réintégrer le marché du travail dans leur pays d'origine, où des compétences et des attentes peuvent différer.

D'autre part, les 17,5% pointant un "revenu faible" illustrent les défis économiques auxquels sont confrontées les migrantes de retour. Cette situation peut altérer leur qualité de vie et leur capacité à subvenir à leurs besoins essentiels.

La mention de 6.6% évoquant des "difficultés à trouver un logement" révèle une réalité souvent négligée : l'accès au logement abordable peut constituer un obstacle majeur pour les migrantes de retour, ce qui peut potentiellement les exposer à des conditions de vie précaires.

La prédominance de 26,7% signalant des <u>"problèmes familiaux"</u> met en lumière la complexité des dynamiques familiales post-retour. L'ajustement familial peut s'avérer délicat, avec des changements de rôles, d'attentes et de responsabilités qui nécessitent une adaptation de tous les membres de la famille.

Le pourcentage frappant de 46,7% souligne les <u>"problèmes de réintégration"</u>, soulignant ainsi les défis de réadaptation à la vie en Tunisie. Ce défi englobe des aspects allant au-delà de l'emploi, touchant la culture, les interactions sociales et la transition vers un environnement familier mais peut-être transformé.

Enfin, 21,2% soulignant les "problèmes administratifs" soulignent que la bureaucratie peut également représenter un obstacle pour les migrantes de retour. Cette réalité peut entraver la réintégration et ajouter des complexités supplémentaires à un processus déjà délicat.

4. ÉVALUATION DU SOUTIEN AUX MIGRANTES TUNISIENNES DE RETOUR : NÉCESSITÉ DE MESURES PLUS ROBUSTES

a. Insuffisance du soutien aux migrantes de retour en Tunisie : L'appel des données de l'enquête Tunisia Hims

Nature des problèmes rencontrés lors de votre retour en Tunisie	oui	non
Avez-vous reçu des conseils sur les mesures de retour et de réintégration avant de retourner en Tunisie?	2,3%	97,7%
Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez reçu une sorte d'aide pour vous adapter après votre retour ?	,3%	99,7%
Avez-vous bénéficié d'une aide financière pour le retour	3,20%	96,80%

Tableau 50 Assistance et soutien aux migrantes de retour tunisiennes Source : Résultats de l'enquête Tunisia Hims 2021

Les données de l'enquête Tunisia Hims soulignent de manière saisissante la limitation des ressources et du soutien offerts aux migrantes lors de leur retour en Tunisie. Avec seulement 2,3% ayant reçu des "conseils sur les mesures de retour et de réintégration" avant leur retour, il est clair que les informations préparatoires pour faciliter leur réintégration sont rares, laissant potentiellement de nombreuses migrantes mal équipées pour affronter les défis post-retour.

De plus, le faible pourcentage de 0,3% signalant avoir bénéficié d'une sorte d'aide pour s'adapter après le retour" met en lumière une lacune inquiétante dans le soutien concret offert aux migrantes lorsqu'elles reviennent dans leur pays d'origine. Parallèlement, seulement 3,20% ont bénéficié d'une "aide financière pour le retour", indiquant que le soutien financier pour faciliter le processus de retour est également limité. Cette situation soulève des inquiétudes quant à la manière dont les migrantes peuvent gérer les coûts associés au retour, tels que les frais de voyage, les dépenses d'établissement et les défis financiers initiaux.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité urgente de renforcer les mesures de conseil, d'assistance et de soutien financier pour les migrantes de retour en Tunisie. Des programmes complets qui offrent des informations préparatoires, des ressources tangibles et un accompagnement personnalisé sont essentiels pour permettre une transition réussie vers la vie post-retour.

b. Dispositif « Tounesna » : Pour une réintégration réussie des migrants tunisiens

L'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) a mis en place le dispositif « Tounesna » pour faciliter la réinsertion socio-économique des migrants tunisiens de retour. Opérant depuis Tunis et étendu aux délégations régionales de Sfax et Médenine, ce dispositif offre une gamme de services aux migrants de retour, en mettant l'accent sur les plus vulnérables.

Ce dispositif est intégré au projet ProGreS migration, en collaboration avec des organismes internationaux tels que l'ICMPD et des agences partenaires comme GIZ et OFII. Les aides proposées aux migrants se classent en trois catégories :

Aide sociale

Elle vise à répondre aux besoins immédiats des migrants de retour, englobant l'hébergement, la santé, l'éducation, etc. La détermination de ces aides se base sur la vulnérabilité et la taille du foyer du migrant ;

Aide à l'emploi

En partenariat avec l'ANETI, ce volet vise à booster les compétences des migrants de retour pour augmenter leur employabilité ;

Création de projet

Il s'agit d'encourager et d'accompagner les migrants de retour dans la concrétisation de leurs micro-projets entrepreneuriaux.

En outre, le dispositif Tounesna propose des services supplémentaires pour les migrants de retour qui ne se qualifient pas pour le programme ProGreS, notamment des aides sociales et des soutiens à l'emploi. Le dispositif Tounesna a positivement influencé le cadre institutionnel tunisien, ceci a conduit à la mise en place d'accords entre différents acteurs nationaux et internationaux (signature de conventions entre les principaux acteurs nationaux (OTE/ANET/IGPS) et étrangers (OTE/OFII), ainsi qu'avec la société civile), ainsi qu'à la professionnalisation des intervenants grâce à des formations et outils spécialisés.

Bien que le dispositif Tounesna offre un soutien essentiel aux migrants de retour, il est important de souligner que ces services sont universels et ne distinguent pas selon le genre. Les prestations fournies s'adressent indistinctement à tous les migrants, indépendamment de leur genre. Il pourrait être pertinent, à l'avenir, d'envisager une approche plus ciblée pour tenir compte des défis et des besoins distincts que peuvent rencontrer les femmes migrantes lors de leur retour en Tunisie.



I. Principales conclusions

1. CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES TUNISIENNES MIGRANTES ET CELLES
ASPIRANT À LA MIGRATION, AINSI QUE DES FEMMES IMMIGRANTES EN TUNISIE

Profil des femmes migrantes tunisiennes

- Prédominance masculine : Les émigrants tunisiens sont principalement des hommes, avec une part moins importante de femmes.
- Répartition par âge : Les femmes migrantes tunisiennes se trouvent dans diverses tranches d'âge, avec une forte présence parmi les jeunes durant les dernières années. Les plus jeunes préfèrent l'Amérique, tandis que les 25-34 ans sont attirées par le Moyen-Orient.
- Niveaux d'éducation : Les niveaux d'éducation des femmes migrantes tunisiennes varient, de l'absence d'éducation formelle à l'éducation supérieure. Les moins éduquées ont migré il y a longtemps, tandis que les plus instruites ont récemment émigré. En Europe, l'éducation est diversifiée, tandis que le Moyen-Orient attire principalement les femmes hautement éduquées.
- Situation matrimoniale : En Amérique, les célibataires sont plus nombreuses. Elles optent souvent pour une prolongation de leur séjour, tandis que les femmes mariées cherchent davantage à régulariser leur statut.
- Évolution professionnelle : Le nombre de femmes actives à l'étranger a augmenté, et le taux de chômage a diminué. Cela reflète une amélioration des opportunités d'emploi pour les femmes migrantes.
- Nationalité : Certaines femmes migrantes ont acquis la nationalité étrangère, principalement française.
- Période de départ : La migration féminine tunisienne a augmenté ces dernières années.
- Destinations : La majorité des femmes migrantes tunisiennes choisissent de s'installer en Europe.
- Disparités Régionales : Les districts du Grand Tunis et du Nord-Est sont des sources importantes de migrantes.
- Compétences linguistiques : Les femmes migrantes tunisiennes maîtrisent plusieurs langues, notamment l'arabe, le français et l'anglais. La maîtrise d'une langue influence considérablement leur statut migratoire.
- Statut de séjour : Certaines femmes migrantes ont régularisé leur statut, tandis que d'autres ont acquis la nationalité locale.

Profil des femmes immigrantes en Tunisie

- Équilibre des sexes parmi les immigrants en Tunisie : on observe un équilibre presque parfait entre les sexes. Les hommes représentent légèrement plus de la moitié de la population immigrée.
- Répartition par groupes d'âge: La majorité des femmes immigrantes en Tunisie se trouvent principalement dans la tranche d'âge de 35 à 59 ans. Toutefois, une tendance émergente indique une augmentation du nombre de femmes plus jeunes (âgées de 25 à 34 ans) qui choisissent de s'installer en Tunisie.
- Origines géographiques : La provenance des femmes immigrantes en Tunisie est dominée par le Maghreb, ce qui reflète des liens migratoires étroits avec les pays voisins. Les femmes originaires d'autres nations africaines forment un groupe important, tandis que celles d'Europe et du Moyen-Orient sont également présentes, bien que moins nombreuses.
- Évolution du statut matrimonial : La majorité des femmes immigrantes étaient mariées à leur arrivée en Tunisie. Cependant, il est remarquable de noter une tendance significative à la baisse du nombre de femmes célibataires et à la hausse du nombre de femmes mariées depuis leur installation en Tunisie. Cette évolution suggère un processus croissant de stabilité et d'intégration pour les immigrantes dans le pays.
- Niveau d'éducation et son évolution : Les femmes immigrantes en Tunisie présentent principalement des niveaux d'éducation allant du secondaire à l'enseignement supérieur. Une tendance positive réside dans l'augmentation constante des niveaux d'éducation au fil du temps. Il est à noter que les femmes originaires d'Europe et du Moyen-Orient affichent les taux d'éducation les plus élevés.
- Nature du séjour : La situation administrative de certaines immigrantes en Tunisie est précaire, avec des taux très bas de détention de permis de travail. De plus, le taux de détention de titres de séjour est en dessous de la moyenne, indiquant une situation administrative fragile.

Profil des Femmes Migrantes de Retour en Tunisie

- Composition démographique : Les migrants de retour en Tunisie sont principalement des hommes, représentant une écrasante majorité de 83,5%.
- Maturité et tranches d'âge : Les migrantes de retour sont généralement plus matures, en particulier dans les groupes d'âge [40-59] et [60 et plus], ce qui reflète leur décision de revenir après une période à l'étranger. Néanmoins, une tendance émergente est la croissance du nombre de femmes plus jeunes qui choisissent également de revenir en Tunisie.
- Évolution de l'éducation : Les niveaux d'éducation parmi les migrantes de retour varient considérablement, allant de l'absence d'éducation formelle à des niveaux d'instruction supérieurs. Il y a eu une amélioration notable des niveaux d'éducation, avec un nombre substantiel de femmes atteignant des niveaux d'éducation supérieurs et secondaires. De manière générale, les migrantes en provenance du Moyen-Orient ont tendance à avoir un niveau d'instruction plus élevé.
- Stabilité conjugale : La majorité écrasante des femmes migrantes de retour sont mariées. Cependant, on observe récemment une augmentation du nombre de femmes célibataires parmi elles. Les taux de mariage varient en fonction de la région d'origine, avec des taux élevés en Europe, au Moyen-Orient et au Maghreb arabe, et des taux légèrement inférieurs dans d'autres régions.
- Croissance numérique : Le nombre de migrantes de retour en Tunisie augmente progressivement, en particulier ces dernières années.
- Variété des durées de migration : Plus de 40% des migrantes reviennent en Tunisie après de courtes périodes à l'étranger, tandis que les groupes d'âge plus élevés préfèrent des séjours prolongés.

- Europe en Tête : La majorité des migrantes de retour proviennent de pays européens, mais il existe également des groupes significatifs de migrantes du Moyen-Orient et du Maghreb arabe. En revanche, les migrations en provenance des pays d'Amérique sont moins fréquentes.
- Polyvalence Linguistique : Les migrantes de retour maîtrisent plusieurs langues, notamment l'arabe, l'anglais et le français.

Profil des Tunisiennes aspirant de migrer

- Intention de migration par groupe d'âge: L'intention de migration est plus fréquente parmi les femmes plus jeunes, en particulier celles âgées de 15 à 34 ans. À mesure que l'âge augmente, l'intention de migration diminue significativement, avec très peu de femmes de plus de 35 ans envisageant de migrer.
- Intention de migration par statut matrimonial : Les femmes célibataires sont plus enclines à exprimer une intention de migration, représentant la majorité de celles qui envisagent de migrer. Cependant, un nombre significatif de femmes mariées expriment également cette intention.
- Intention de migration par niveau d'instruction : L'intention de migration varie en fonction du niveau d'instruction. Les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur sont plus enclines à envisager la migration. Les femmes ayant suivi une éducation secondaire montrent également une proportion significative d'intention de migration. En revanche, celles sans instruction formelle ont la plus faible intention de migrar.

Convergences et divergences dans les profils des femmes migrantes

Convergences

- Une tendance générale vers une population féminine jeune et dynamique dans le contexte migratoire ;
- Une diversité dans les niveaux d'éducation, reflétant la diversité des opportunités et des parcours personnels ;
- Une tendance générale vers la stabilité et l'intégration, comme on le voit chez les immigrantes en Tunisie et chez les migrantes de retour;
- La polyvalence linguistique est commune à tous les groupes.

Divergences

- Les migrantes de retour et les immigrantes tendent à être plus stables (majoritairement mariées), tandis que les femmes aspirant à migrer sont plus souvent célibataires. Les célibataires dominent parmi les migrantes tunisiennes en Amérique;
- Les émigrantes tunisiennes montrent une évolution professionnelle positive, tandis que les immigrantes en Tunisie connaissent souvent une situation administrative précaire. Les migrantes de retour révèlent un profil mixte, avec une réintégration variable dans la société tunisienne.

2. MOTIFS DE L'ÉMIGRATION DU RETOUR ET DE L'IMMIGRATION

Les raisons de l'émigration



Axe 1: Facteurs influençant les motivations des femmes migrantes tunisiennes

- Le regroupement familial est la principale motivation de l'émigration pour les femmes tunisiennes de tous les groupes d'âge, soulignant l'importance des liens familiaux dans leur décision de partir.
- Les opportunités de travail et la recherche d'emploi sont une motivation significative pour les femmes du groupe d'âge [25-34], mettant en lumière leur désir d'améliorer leurs conditions de travail et de trouver des perspectives de carrière plus favorables.
- Les raisons de l'émigration varient en fonction de l'état civil des femmes, avec des motivations spécifiques pour les célibataires, les mariées, les divorcées et les veuves. Le regroupement familial est une motivation clé pour les femmes célibataires. Cependant, il est également important de noter que d'autres facteurs, tels que les opportunités de travail, la poursuite des études et les formations complémentaires, jouent un rôle significatif dans leur choix de migrer. Pour les femmes mariées actuellement, le regroupement familial est également dominant. Les femmes divorcées sont motivées par les opportunités de travail et le regroupement familial, tandis que les veuves cherchent à améliorer leurs conditions de vie et à trouver un conjoint.
- Le niveau d'éducation joue un rôle dans les motivations d'émigration, avec des variations selon le niveau d'instruction des femmes. Plus le niveau d'instruction élevé plus les raisons convergent vers une migration de travail.



Axe 2 : Évolution des motivations au fil du temps

- Les raisons d'émigration des femmes migrantes tunisiennes ont évolué au fil du temps, reflétant le contexte socioculturel et économique de la Tunisie.
- Le regroupement familial et le mariage avaient historiquement un poids important dans les motivations de migration, mais leur importance a diminué au cours des périodes de départ les plus récentes au profit des opportunités professionnelles à l'étranger.
- Les avancées technologiques, telles qu'Internet et les réseaux sociaux, ont réduit le besoin de migrer pour des raisons de regroupement familial, car elles permettent de maintenir des liens étroits avec la famille à distance.
- Les normes sociales et les attentes liées au mariage ont également évolué, avec une plus grande autonomie des femmes dans leurs choix de vie et de partenaires.
- Les opportunités de travail sont devenues une motivation croissante pour les femmes migrantes tunisiennes, en raison des changements économiques en Tunisie et de la recherche de meilleures conditions de travail à l'étranger.
- La poursuite des études et des formations complémentaires émerge également comme une motivation croissante, reflétant l'importance accrue de l'éducation et des compétences professionnelles pour les femmes migrantes.



- Les raisons d'émigration des femmes migrantes tunisiennes varient en fonction des destinations, reflétant des motivations diverses et complexes pour émigrer.
- Dans les pays du Maghreb arabe, le mariage joue un rôle prédominant. Dans les pays européens, les opportunités de travail et le regroupement familial sont des facteurs clés. Au Moyen-Orient, les opportunités de travail sont importantes, en particulier dans les pays du Golfe. En Amérique, les opportunités de travail et le regroupement familial sont des motivations importantes.

Axe 4 : Motivations en fonction de leur statut professionnel et situation professionnelle

- Les femmes tunisiennes, qu'elles aient travaillé avant leur départ ou qu'elles étaient au chômage, ont des motivations distinctes pour émigrer. Celles qui étaient actives sur le marché du travail avant leur départ sont principalement motivées par la recherche d'opportunités professionnelles à l'étranger. En revanche, les femmes au chômage avant leur départ sont davantage orientées vers le regroupement familial et vers le mariage transnational.
- Pour les femmes indépendantes avec des salariés, l'émigration est motivée principalement par la recherche d'opportunités professionnelles à l'étranger, suivie du regroupement familial et du mariage. En revanche, les femmes indépendantes sans salariés privilégient davantage le regroupement familial comme principale raison d'émigration, mais le mariage demeure une motivation importante. Les femmes salariées avec contrat sont motivées à la fois par le mariage, le regroupement familial et les opportunités de travail, tandis que celles sans contrat ont le mariage en tête, suivi du regroupement familial et des opportunités de travail. Les femmes travaillant avec leur famille sans salaire migrent principalement pour le mariage, soulignant l'importance des relations conjugales. Les stagiaires sont motivées par les opportunités de travail, avec également des mentions du contrat de travail/permis de travail et du regroupement familial.

Les raisons de l'immigration féminine vers la Tunisie

• Les motivations principales des immigrés en Tunisie sont le regroupement familial et le mariage, reflétant le désir de préserver les liens familiaux et de construire un avenir solide au sein d'un cadre familial épanouissant, tandis que certaines personnes sont attirées par les opportunités professionnelles et la possibilité de développer leurs compétences.

- Les immigrées en provenance du Maghreb sont principalement motivées par le mariage/regroupement familial en raison des liens culturels et familiaux étroits entre ces pays, tandis que celles en provenance des pays européens sont également attirées par le mariage/regroupement familial, mais recherchent également des opportunités de travail et une amélioration des conditions de vie en Tunisie. En revanche, les immigrées en provenance d'autres pays africains sont principalement motivées par les opportunités d'emploi, avec l'espoir d'obtenir des salaires plus élevés et d'améliorer leur niveau de vie en Tunisie.
- Les raisons d'immigration varient en fonction de la période d'entrée des immigrés en Tunisie. Avant l'année 2000, le regroupement familial était dominant, tandis que depuis 2015, les motivations principales incluent le regroupement familial, les opportunités d'emploi, l'accès à une éducation de meilleure qualité, la sécurité et la facilité d'accès, ainsi que la mobilité géographique facilitée. Cette évolution reflète un changement dans les motifs d'immigration, avec une préférence croissante pour les opportunités professionnelles, l'éducation, la sécurité et la facilité d'accès.

Les raisons du retour

- Les principales motivations de retour des femmes migrantes tunisiennes sont le regroupement familial, le mariage, les considérations liées à l'éducation et au bien-être de leurs enfants, l'expiration du contrat de travail ou du permis de travail, ainsi que la nostalgie de la famille, de la patrie et le sentiment d'appartenance. Ces motivations reflètent l'importance des liens familiaux, du partenariat conjugal, de l'éducation et du bien-être familial dans leur décision de rentrer en Tunisie.
- Les migrantes de retour principales sont motivées par des facteurs liés à leur parcours migratoire personnel, tandis que les migrantes de retour accompagnatrices sont davantage influencées par des considérations de rassemblement familial et de soutien social.
- Quelle que soit leur région d'accueil, le regroupement familial demeure une motivation essentielle pour les femmes migrantes de retour en Tunisie.

Au fil du temps, on observe une évolution des motivations de retour. Les raisons économiques gagnent en importance, en partie en raison d'une amélioration des conditions économiques en Tunisie et d'une disponibilité accrue d'opportunités d'emploi. Les motivations sociales restent importantes, mettant en avant le regroupement familial et le sentiment d'appartenance à la communauté tunisienne. Les raisons humanitaires, telles que la nostalgie pour la Tunisie, augmentent également, témoignant du désir de renouer avec la culture et l'identité tunisiennes.

Les raisons de l'intention de migration pour les femmes en Tunisie

- Amélioration du niveau de vie : Beaucoup de femmes tunisiennes considèrent la migration comme une opportunité d'améliorer leur niveau de vie. Elles aspirent à un pouvoir d'achat plus élevé, de meilleures conditions de logement et un accès facilité à des services de qualité à l'étranger. La migration représente pour elles un moyen de sortir des contraintes économiques de leur pays d'origine et d'offrir à leur famille un niveau de confort accru.
- Meilleure éducation : L'aspiration à une meilleure éducation est une motivation importante. Ces femmes envisagent la migration comme une voie pour accéder à des systèmes éducatifs de qualité et à des opportunités d'apprentissage plus enrichissantes, tant pour elles-mêmes que pour leurs enfants. Elles souhaitent investir dans l'éducation, renforcer leurs compétences et offrir à leur famille des perspectives éducatives plus prometteuses.
- Chômage : Le chômage est une préoccupation majeure parmi les femmes migrantes potentielles. Cette raison met en lumière le manque d'opportunités d'emploi en Tunisie, ce qui les pousse à chercher des perspectives de travail à l'étranger. Les conditions de travail difficiles et les bas salaires dans leur pays d'origine contribuent également à cette motivation, car elles aspirent à de meilleures conditions de travail et à des rémunérations plus élevées à l'étranger.
- Opportunités d'emploi à l'étranger : Certaines femmes sont attirées par les bonnes opportunités d'emploi disponibles à l'étranger. Elles voient la migration comme une chance d'avancer dans leur carrière et de développer leurs compétences professionnelles. Les perspectives de carrière et le potentiel de développement professionnel offerts à l'étranger jouent un rôle déterminant dans leur intention de migrer.

Convergences et divergences relatives aux motivations

Convergences

- Regroupement familial et mariage prédominants dans tous les contextes (émigration, immigration, retour) ;
- Recherche d'opportunités professionnelles et éducatives, surtout parmi les femmes plus éduquées ou actives professionnellement.

Divergences

- Variation des motivations selon le statut professionnel et le niveau d'éducation ;
- Différences de motivations selon les destinations : opportunités de travail en Moyen orient/Amérique vs mariage et regroupement familial au Maghreb/Europe ;
- Influences régionales et temporelles sur les motivations, reflétant l'évolution des dynamiques migratoires.

3. MIGRATION DE TRAVAIL FÉMININE EN TUNISIE

La migration de travail des émigrantes tunisiennes



Axe 1: Situation Professionnelle

- Une partie considérable des migrantes tunisiennes sont des travailleuses. Toutefois, une proportion notablement supérieure de femmes migrantes tunisiennes se retrouvent sans emploi.
- Une grande majorité des femmes migrantes tunisiennes sont employées en tant que salariées.
- Les femmes migrantes tunisiennes sont actives dans une variété de secteurs professionnels dans différentes régions d'accueil.
- Les secteurs d'emploi varient considérablement selon les régions, avec des concentrations significatives dans l'éducation et la santé au Moyen-Orient, les médias et la communication en Amérique, les activités financières et d'assurance au Maghreb arabe, et l'hébergement et la restauration en Europe.



Axe 2 : Profil Démographique et Éducatif

- La diversité de secteurs d'emploi témoigne de l'adaptabilité des femmes migrantes tunisiennes sur le marché du travail international et de leur contribution aux économies de leurs pays d'accueil.
- L'âge joue un rôle crucial, avec la majorité des travailleuses se situant dans les groupes d'âge de 25-34 ans et de 35-59 ans. Les plus jeunes (15-24 ans) et les plus âgées (60 ans et plus) sont moins représentées, ce qui soulève des défis spécifiques pour ces tranches d'âge sur le marché du travail.
- Le statut matrimonial montre que les femmes mariées prédominent parmi les travailleuses.
- L'éducation joue un rôle déterminant, avec une majorité des travailleuses ayant un niveau d'éducation supérieur. Cependant, parmi les chômeuses, la distribution des niveaux d'éducation varie, ce qui indique que l'éducation seule ne garantit pas l'emploi.



► Axe 3 : Processus de Recherche d'Emploi

- Certaines femmes migrantes ont trouvé un emploi avant leur arrivée, montrant leur préparation et leur attrait sur le marché du travail étranger.
- Une minorité a fait preuve de flexibilité dans leur carrière en saisissant de nouvelles opportunités professionnelles après leur installation à l'étranger.
- Un pourcentage significatif de femmes migrantes n'étaient pas à la recherche d'un emploi à leur arrivée, car elles avaient d'autres motivations pour migrer.
- Les délais pour trouver un premier emploi ont varié considérablement, de quelques mois à plus d'un an, selon les migrantes.
- Certaines migrantes ont pensé avoir un emploi à leur arrivée, mais ont été déçues, soulignant la nécessité d'informations précises lors de la recherche d'emploi à l'étranger.

- Pour d'autres, la recherche d'emploi a été un défi en raison de l'adaptation à un nouvel environnement, de barrières linguistiques et de normes professionnelles différentes.
- Les principales sources d'aide étaient les parents et les amis, mais un quart n'ont pas bénéficié d'une aide spécifique, soulignant le besoin de renforcer les mesures d'accompagnement.

Axe 4 : Choix de Parcours Migratoires et Recours aux Agences

- La grande majorité des femmes migrantes tunisiennes ont choisi un parcours individuel, montrant leur capacité à prendre des décisions autonomes et à rechercher activement des opportunités à l'étranger.
- Certaines migrantes tunisiennes ont opté pour la migration de travail à travers des agences de placement, indiquant une préférence pour un accompagnement professionnel dans leur recherche d'emploi à l'étranger.
- La préférence pour les parcours individuels pose des questions sur la non-utilisation des agences de placement, suggérant des problèmes potentiels liés à la satisfaction des besoins spécifiques des migrantes ou à la confiance envers ces agences. Il est essentiel d'analyser les raisons derrière cette préférence et de prendre des mesures pour améliorer les services des agences de placement et renforcer la confiance des migrantes envers ces services.



Axe 5 : Contrats de Travail et Coûts Associés à la Migration

- La présence d'un contrat de travail pour une part importante des femmes migrantes tunisiennes témoigne d'une approche professionnelle et légale dans leur processus de migration, offrant une protection juridique et sociale.
- Un tiers des femmes migrantes déclare l'absence d'un contrat de travail, soulevant des préoccupations quant à leur vulnérabilité et à leur exposition à des situations précaires.
- La grande majorité des femmes migrantes tunisiennes disposant d'un contrat de travail ont déclaré que leurs conditions de travail sont conformes au contrat, garantissant ainsi des conditions de travail sûres et équitables à l'étranger.
- Une non-conformité avec les clauses des contrats de travail, signalée par une minorité des femmes migrantes, met en évidence des différences importantes entre les tâches convenues dans le contrat et celles effectivement réalisées, exposant les travailleuses à des risques d'exploitation.

Seulement une minorité des femmes migrantes tunisiennes ont déclaré avoir payé un montant pour obtenir un contrat de travail ou faciliter leur départ.

La migration de travail des immigrantes en Tunisie



Axe 1: Statut professionnel des femmes immigrantes avant leur arrivée en Tunisie

Parcours professionnel antérieur à la migration

- 62,9% de femmes immigrantes étaient déjà actives sur le marché du travail dans leur pays d'origine. En contraste, 34,9% des femmes immigrantes étaient au chômage avant leur départ en Tunisie, indiquant que le chômage peut être un puissant moteur de recherche d'opportunités à l'étranger.
- Seules 16,7% étaient à la recherche d'un emploi dans leur pays d'origine, un chiffre intéressant étant donné que la majorité écrasante (83,2%) ne cherchait pas de travail.
- La majorité des femmes immigrantes en Tunisie exerçaient dans leurs pays d'origine une activité salariale (78,5%).

Statut professionnel actuel en Tunisie

- Une proportion significative de femmes immigrantes en Tunisie (22,1%) sont actuellement employées, ce qui montre leur capacité à trouver des opportunités d'emploi malgré leur statut d'immigrante.
- Cependant, un pourcentage non négligeable (14,6%) est au chômage, ce qui peut être lié à divers facteurs tels que la reconnaissance des qualifications étrangères et l'adaptation au marché du travail tunisien.
- La majorité (63,3%) est inactif professionnellement, ce qui peut être influencé par des contraintes familiales, des barrières culturelles et des défis liés à la reconnaissance des diplômes étrangers.
- 27,4% d'entre elles sont actuellement à la recherche d'un travail, tandis que 72,6% ne sont pas à la recherche d'emploi. Une proportion importante de 29,89% déclare que leur mari ne souhaite pas qu'elles travaillent, mettant en évidence des facteurs culturels et sociaux qui influencent leur décision de rester inactives sur le marché du travail.
- Une minorité d'entre elles ont affirmé avoir un contrat de travail, tandis que la grande majorité n'en ont pas. Ce pourcentage élevé de femmes sans contrat de travail ouvre des pistes d'interrogation sur les modes de leur recrutement, les conditions de travail et la protection de leurs droits.
- 80,2%, occupent des emplois permanents, tandis que 19,8% sont engagées dans des emplois temporaires.
- 91,3%, travaille à temps complet, indiquant qu'elles occupent des postes avec un horaire de travail standard, soit à plein temps
- 21,6% des femmes immigrantes travaillent plus de 8 heures par jour. Il est important de prendre en compte plusieurs possibilités qui pourraient expliquer cette situation. Certaines pourraient occuper des emplois à temps partiel, où elles ont convenu de travailler des heures supplémentaires pour augmenter leurs revenus. Cependant, il est également possible que certaines femmes soient contraintes de travailler plus de 8 heures par jour à la demande de leurs employeurs, sans que cela soit un choix de leur part.



Axe 2: Recours limité aux agences d'emploi

Faible utilisation des agences d'emploi

- Seulement 0,9% des femmes immigrantes ont eu un contact avec une agence d'emploi, indiquant un faible recours à ce canal dans leur recherche d'emploi.
- Le recours limité aux agences d'emploi peut être attribué à divers facteurs, notamment la préférence pour d'autres moyens de recherche d'emploi, des obstacles linguistiques, culturels ou administratifs, ou simplement le manque de familiarité avec le fonctionnement de ces agences.

Expérience avec les agences d'emploi

- Parmi les femmes ayant eu recours aux agences d'emploi, une minorité a reçu une offre de travail avec un contrat. Aucune n'a rapporté avoir reçu une offre de travail sans contrat, indiquant que les agences respectent généralement les normes de travail formelles. Cependant, la moitié des femmes interrogées ont déclaré que les conditions de travail étaient conformes à ce qui avait été convenu dans leur contrat, tandis que l'autre moitié a signalé des conditions non conformes, soulevant des préoccupations concernant le respect des droits des travailleuses immigrées en Tunisie.
- En ce qui concerne les frais imposés par les agences d'emploi, plusieurs femmes immigrantes en Tunisie ont refusé de fournir des informations à ce sujet, soulevant des inquiétudes quant à la transparence de ces pratiques.



Axe 3: Secteurs d'activité et entrepreneuriat des femmes immigrantes en Tunisie

Secteurs d'activité prédominants

- Les femmes immigrantes travaillent dans divers secteurs, avec une prédominance dans les services, notamment les services domestiques pour les immigrantes en provenance des pays Africains hors Maghreb, ce qui reflète la demande pour ce type de travail en Tunisie.
- Les autres services, le commerce, l'industrie et l'agriculture sont également représentés. Cette répartition montre que les emplois demandant des qualifications moins élevées dans les services prédominent, ce qui est conforme à la structure du marché de l'emploi tunisien.

Entrepreneuriat des femmes immigrantes

- Les femmes immigrantes subsahariennes en Tunisie font preuve d'une grande résilience en cherchant à entreprendre dans des secteurs informels. Elles créent des entreprises telles que des salons de coiffure, des commerces de détail et des crèches pour les enfants de parents subsahariens.
- Cependant, elles font face à des obstacles importants en raison de leur vulnérabilité et de leur statut administratif précaire



Axe 3: Familles Réunies et Soutien Social

- Parmi les migrantes, une part importante avaient leur conjoint dans le pays d'accueil, illustrant la prévalence des familles réunies malgré la migration. D'autres membres de la famille, tels que les parents, les frères et sœurs, et les oncles et les tantes, résidaient également sur place, renforçant les liens familiaux.
- La majorité des conjoints des femmes migrantes tunisiennes avaient la nationalité tunisienne, mettant en évidence une orientation marquée vers le regroupement familial et des mariages avec des citoyens tunisiens.
- Une partie significative des migrantes avait d'autres proches dans le pays d'accueil, et ont mentionné également la présence d'autres amis, créant un environnement de soutien diversifié.
- La grande majorité des conjoints des femmes migrantes tunisiennes vivaient à l'étranger avec leur partenaire migrante, soulignant le désir de préserver les liens familiaux malgré la migration.
- Un faible pourcentage de femmes migrantes tunisiennes ont des enfants résidant en Tunisie.
- Les capacités linguistiques, et en particulier la bonne maîtrise de la langue du pays d'accueil par la majorité des femmes migrantes tunisiennes, jouent un rôle essentiel dans la facilitation de leur intégration sociale et professionnelle.



Axe 4: Expérience Migratoire et Intentions

- La grande majorité des femmes migrantes tunisiennes considère leur expérience comme positive. Elles ont l'intention de rester dans leur pays d'accueil, principalement en raison de bonnes opportunités de travail et de la présence de leur conjoints et leurs enfants.
- En ce qui concerne celles qui ont l'intention de quitter leur pays d'accueil, les principales raisons incluent la volonté de rejoindre la famille.

Les conditions sociales des immigrantes en Tunisie



Axe 1 : : Les Sources de Financement de la Trajectoire Migratoire

• Les données extraites de l'enquête Tunisia Hims révèlent la diversité des moyens de financement utilisés par les femmes immigrantes pour leur trajectoire migratoire. La majorité a utilisé leurs propres ressources financières, démontrant une certaine autonomie financière. Une part importante a b

- La grande majorité n'a pas effectué de paiement d'argent pour faciliter leur voyage, ce qui contribue à prévenir les pratiques illégales ou préjudiciables liées à la migration.
- La majorité n'a pas rencontré de difficultés lors de leur voyage vers la Tunisie, mais une part non négligeable ont signalé des problèmes en cours de voyage. Parmi ces difficultés, des femmes ont subi un mauvais traitement, mettant en évidence leur vulnérabilité à des situations potentiellement traumatisantes et abusives. De plus, Certaines ont été confrontées à des arrestations ou détentions en Tunisie, soulignant les obstacles juridiques et administratifs auxquels elles peuvent être confrontées lors de leurs déplacements.
- Les données concernant les femmes immigrantes en Tunisie révèlent une répartition presque équitable entre celles ayant des liens familiaux ou sociaux dans le pays et celles qui n'en ont pas.
- En ce qui concerne l'aide de la famille, des parents ou des amis en Tunisie, elles ont affirmé la recevoir, soulignant le rôle vital de la famille et des amis en tant que soutien.
- La répartition des types d'aide reçus met en lumière l'importance des besoins de base tels que le logement et la nourriture. Les aspects administratifs et logistiques, tels que l'obtention de visas ou de permis de séjour et les paiements pour le transport, sont également essentiels.

Axe 2 : L'accès aux Soins de Santé

- Couverture Sanitaire Limitée : Seulement 38,9 % des femmes immigrantes en Tunisie ont accès à une couverture sanitaire, ce qui signifie que la majorité d'entre elles ne bénéficient pas de cette protection médicale. De plus, les migrants en situation régulière, munis de documents d'identité valides, ont la possibilité de souscrire à une assurance santé privée. qu'elle soit nationale ou internationale. En l'absence de cette assurance, ils doivent assumer l'intégralité des frais médicaux. Il est également à noter que les jeunes étudiants migrants bénéficient, comme leurs homologues tunisiens, d'une assurance santé qui leur permet d'accéder aux services de santé à des tarifs réduits.
- Barrières Financières : Le fait que 8 % des femmes n'ont pas pu accéder aux soins en raison du coût élevé des soins est préoccupant. Cela souligne la nécessité de rendre les soins de santé plus accessibles sur le plan financier, en particulier pour les femmes immigrantes vulnérables.
- Recours au Secteur Privé: Le recours au secteur privé par certaines femmes immigrantes, en particulier celles en situation irrégulière, en raison de la crainte d'être signalées aux autorités, met en lumière la nécessité de sensibiliser les migrantes à leurs droits en matière de santé et de créer un environnement où ils n'ont pas à craindre de chercher des soins médicaux.



Axe 3 : L'Intégration Sociale et Familiale

- Répartition équilibrée : La répartition équilibrée entre celles ayant des liens familiaux ou sociaux dans le pays et celles qui n'en ont pas renseigne sur une diversité d'expériences parmi les femmes immigrantes.
- Autonomie d'intégration : Seulement 5,9 % reçoivent de l'aide et de l'assistance de personnes ou d'agences extérieures, mettant en évidence l'effort largement autonome de l'immigration en Tunisie.
- Soutien de la famille et des amis : Le soutien de la famille, des parents ou des amis en Tunisie souligne le rôle vital de la famille et des amis en tant que soutien dans le processus d'intégration.
- Difficultés d'intégration sociale : Les difficultés d'intégration sociale mettent en évidence les obstacles auxquels sont confrontées les femmes immigrantes, allant au-delà des aspects matériels et incluant des défis subtils liés à l'emploi, à l'éducation et aux relations avec la communauté locale.
- Perceptions négatives : Parmi celles qui rencontrent des difficultés d'intégration sociale, une partie non négligeable a déclaré avoir fait face à des perceptions négatives et à des préjugés. Cela ajoute une couche de complexité aux défis d'intégration, ayant un impact sur le bien-être et la qualité de vie des femmes immigrantes.



Axe 4: Le Mariage et la famille

- Prédominance du conjoint de même nationalité : La prédominance écrasante de conjoints de même nationalité souligne le désir de réconfort et de compréhension mutuelle dans le mariage, en particulier dans le contexte de l'immigration.
- Influence de la famille : Le fait que la majorité des conjoints résident en Tunisie souligne l'influence du noyau familial sur le parcours migratoire des femmes immigrantes.
- Conjoints résidant dans le pays d'origine : une part non négligeable signalant que le conjoint réside dans le pays d'origine met en lumière les complexités des dynamiques familiales transnationales.



Axe 5 : Le Regroupement familial, perceptions du niveau de vie et l'intention de rester ou quitter

- Importance du regroupement familial : Le regroupement familial est essentiel pour le bien-être des immigrantes, mais le cadre légal n'est pas encourageant.
- Diversité des perceptions : Les opinions sur le niveau de vie en Tunisie varient, avec environ la moitié des femmes considérant leur situation meilleure qu'avant la migration, un tiers estimant qu'elle est similaire et une proportion significative pensant qu'elle est pire.
- Diversité des raisons de rester : Les raisons de rester incluent la présence de proches parents ou amis en Tunisie, la possibilité d'obtenir un bon emploi, le faible coût de la vie et l'appréciation du système éducatif.
- Raisons de quitter : Les raisons de quitter la Tunisie incluent la nostalgie du pays d'origine, les conditions défavorables, les raisons familiales et la fin de la formation ou des études en Tunisie.

Les conditions sociales des migrantes de retour



Axe 1: Retour des Conjoints

Les résultats montrent que la majorité des conjoints des migrantes les ont accompagnés dans leur démarche de retour, soulignant l'importance des liens familiaux et conjugaux dans la décision de retour. Cependant, une minorité a choisi de rester dans le pays d'accueil pour des raisons professionnelles ou liées à l'éducation des enfants. Certains conjoints résidaient déjà en Tunisie avant le retour, ce qui soulève des questions sur les dynamiques intrafamiliales et les motivations pour le retour. De plus, le statut matrimonial semble jouer un rôle dans la décision de retour, avec un petit pourcentage de femmes célibataires choisissant de revenir.



Axe 2: Retour des Enfants

Les données de l'enquête Tunisia Hims révèlent une diversité d'expériences en ce qui concerne le retour des enfants. Certains enfants accompagnent leurs mères dans le retour, tandis que d'autres restent dans le pays d'accueil. Les défis auxquels sont confrontés les enfants lors du retour incluent l'adaptation à de nouveaux environnements sociaux et éducatifs, ainsi que des obstacles linguistiques.



Axe 3 : Perceptions Économiques

Les migrantes ont des perceptions diverses de leur expérience migratoire. Une grande partie considère leur expérience comme positive ou très positive, tandis qu'une minorité la perçoit comme négative. Les perceptions économiques après le retour varient également, avec certains signalant une amélioration significative de leur niveau de vie en Tunisie, tandis que d'autres rencontrent des difficultés économiques.



Axe 4 : Réintégration

La réintégration en Tunisie présente des défis pour certaines migrantes. Les principaux obstacles incluent la recherche d'emploi infructueuse, un revenu faible, des difficultés à trouver un logement, des problèmes familiaux, des problèmes de réintégration culturelle et des obstacles administratifs.



Axe 5 : Soutien aux Migrantes

Les données de l'enquête Tunisia Hims révèlent un manque de soutien adéquat pour les migrantes lors de leur retour en Tunisie. Très peu ont reçu des conseils ou une aide financière pour faciliter leur réintégration. Il est clair que des mesures plus robustes sont nécessaires pour aider les migrantes à faire face aux défis post-retour.

Convergences et divergences relatives aux dynamiques sociales et familiales

Convergences

- Intégration familiale et sociale : Toutes les catégories de migrantes mettent en avant l'importance des liens familiaux et sociaux. Elles cherchent souvent à maintenir ou à établir ces liens, que ce soit en Tunisie ou à l'étranger ;
- Défis d'intégration : Chaque groupe de femmes migrantes fait face à des défis d'intégration, qu'il s'agisse de s'adapter à une nouvelle culture ou de trouver un emploi.

Divergences

- Statut juridique et accès aux droits : Les émigrantes tunisiennes à l'étranger peuvent bénéficier d'un statut juridique plus clair et d'un accès plus facile aux droits et services, contrairement aux immigrantes en Tunisie qui peuvent rencontrer des difficultés dues à leur statut souvent précaire ;
- Expériences de travail et de vie : Les conditions de travail et de vie peuvent varier considérablement entre les émigrantes tunisiennes à l'étranger et les immigrantes en Tunisie, reflétant des différences dans les opportunités économiques et les systèmes de protection sociale

II. Recommandations:

La migration féminine en Tunisie représente un phénomène comolexe et multidimensionnel, nécessitant une approche holistique pour répondre efficacement aux divers défis rencontrés par les migrantes. Dans cette optique, il est essentiel de formuler des recommandations qui prement en compte les spécificités de leur expérience migratoire. Ces recommandations peuvent être catégorisées en deux volets orincipaux : les recommandations transversales, qui s'appliquent à l'ensemble des migrantes indépendamment de leur parcours spécifique, et les recommandations solon les flux de migration féminine, ciblant les besoins particuliers associés à différents types de migration. L'objectif est de fournir des lignes directrices et des stratégies adaptées pour améliorer les conditions de vie, l'intégration, et le bien-être des femmes migrantes, tout en tenant compte de leurs expériences uniques et de leurs défis spécifiques.

A

Recommandations transversales

- Élaboration d'une politique migratoire inclusive : Cette politique devrait intégrer les bespins soécifiques des femmes tout au long du processus migratoire, de la préparation au retour. Il est essentiel de mettre en place un cadre stratégique qui inclut des objectifs clairs et des indicateurs de réussite, tout en restant adaptable aux changements des flux migratoires. Une collaboration internationale est cruciale pour partager les meilleures pratiques et développer des normes communes.
- Système d'information sur les migrations avec une perspective de genre : La mise en place d'un système d'information sur les migrations qui orend en compte les spécificités de genre est primerdiale. L'utilisation de technologies avancées, comme l'intelligence artificielle, pour analyser les big data sur la migration peut aider à dégager des tendances spécifiques au genre. De plus, établir des partenariats avec des ONG et des institutions académiques peur bénéfique.
- Collecte de données et recherche : Il est important d'investir dans la collecte de données et la recherche sur la migration féminine pour mieux comprendre les tendances, les défis et les projets de recherche axés spécifiquement sur les défis et opportunités des migrantes et créer une base de données intégrée qui rassemble des informations provenant de diverses sources sont des étapes clés pour une analyse complète.
- Education et formation professionnelle : Offrir des opportunités de formation professionnelle continue et professionnelle aux migrantes est essentiel pour améliorer leurs compétences et leurs qualifications. Cela implique le développement de programmes de formation adaptés aux compétences et aux besoins des migrantes, ainsi que la collaboration avec des entreprises pour offrir des stages et des opportunités de formation en lien avec les besoins spécifiques du marché du travail national et international.

- Accès aux services juridiques et sociaux : Assurer l'accès aux services juridiques et sociaux pour les migrantes est crucial pour les aider à naviguer dans les systèmes juridiques et à accéder aux services sociaux. La création de centres de soutien juridique et social dans les zones à forte densité de migrantes et la mise à disposition de guides et de ressources en ligne en plusieurs langues peuvent grandement aider dans ce processus.
- Intégration et réintégration active : Favoriser l'intégration dans les pays d'accueil et la réintégration dans le pays d'origine est un aspect important de la politique migratoire. La mise en place de programmes d'orientation pour les nouvelles migrantes et de services d'accompagnement personnalisés facilite l'intégration. De plus, encourager la création de réseaux de soutien communautaires et de groupes de mentorat peut être très bénéfique pour les migrantes.

Recommandations selon les flux de migration féminine

1. SOUTENIR L'ÉMANCIPATION DES MIGRANTES TUNISIENNES : UN ENGAGEMENT

POUR L'ACCÈS À LA FORMATION, L'ADAPTATION PROFESSIONNELLE

ET LA PROTECTION INTERNATIONALE

Accès à la formation et au développement des compétences

• Il est essentiel de mettre en place des programmes de formation accessibles financièrement. Cela implique la création de mécanismes de subventions ou de bourses spécifiques visant à soutenir les femmes migrantes dans leur quête de formation continue ou de perfectionnement de compétences. Ces subventions pourraient aider à couvrir les frais de formation, les matériaux didactiques, voire les coûts de déplacement lorsque cela s'avère nécessaire. De plus, pour répondre aux besoins changeants du marché du travail et à l'importance croissante des compétences numériques, il est essentiel d'encourager et de faciliter l'accès à des cours en ligne de qualité. Les autorités pourraient envisager de négocier des partenariats avec des plateformes d'apprentissage en ligne reconnues pour rendre ces cours plus abordables, voire gratuits, pour les migrantes. Cette approche permettrait aux femmes migrantes de développer leurs compétences tout en continuant à travailler ou à s'occuper de leur famille, renforçant ainsi leur employabilité et leur résilience sur le marché du travail international.

Soutien à l'adaptation professionnelle

- Optimisation de l'usage des agences d'emploi pour les femmes : Intensifier la sensibilisation des femmes migrantes aux avantages des agences d'emploi pour sécuriser leurs démarches migratoires, avec un accent sur l'égalité des genres.
- Il est crucial de travailler en étroite collaboration avec les pays d'accueil pour faciliter la reconnaissance des compétences acquises par les migrantes à l'étranger. Cela garantira que leurs qualifications éducatives et professionnelles sont valorisées sur le marché du travail étranger, améliorant ainsi leurs opportunités d'emploi. Des accords bilatéraux ou multilatéraux peuvent être conclus à cet effet.

- Pour anticiper les besoins du marché mondial, des études périodiques doivent être menées pour évaluer les compétences en demande. Ces études devraient être réalisées en partenariat avec des institutions de recherche nationales et internationales, ainsi qu'avec des entreprises. Les résultats de ces études peuvent ensuite être utilisés pour adapter les programmes de formation et de développement des compétences, assurant ainsi la pertinence des compétences acquises par les migrantes.
- Pour mesurer l'efficacité de ces programmes de formation et d'adaptation professionnelle, un système de suivi et d'évaluation doit être mis en place. Cela permettra de recueillir des données sur le succès des migrantes sur le marché du travail international, de déterminer les domaines où des améliorations sont nécessaires et d'apporter des ajustements en conséquence. Cette évaluation continue garantira que les ressources sont utilisées de manière efficace et que les migrantes bénéficient du meilleur soutien possible pour réussir dans leur carrière à l'étranger.

Préparation avant le départ

- Pour renforcer la préparation des migrantes tunisiennes avant leur départ à l'étranger, il est utile de créer des programmes de conseil qui abordent les questions spécifiques aux femmes, comme les normes sociales et culturelles, ainsi que les défis auxquels elles pourraient être confrontées dans le pays d'accueil. Cela comprendrait des informations sur les droits des femmes, la sécurité personnelle et les ressources disponibles pour les femmes migrantes.
- En parallèle, des ressources et un soutien doivent être offerts pour faciliter leur adaptation à la culture et aux normes sociales de leur nouveau milieu.
- La mise en place de programmes de mentorat, où des migrantes expérimentées partagent leurs connaissances et leur expérience avec les nouvelles arrivantes, serait bénéfique pour leur intégration professionnelle et personnelle.

Services consulaires et collaboration internationale

- Il est recommandé de renforcer les services consulaires dans les pays d'accueil en mettant à disposition une assistance rapide et efficace en cas de problèmes ou d'abus. Cela peut être accompli en établissant des mécanismes de soutien juridique pour les travailleuses migrantes qui sont confrontées à des litiges liés à l'emploi, assurant ainsi qu'elles ont accès à une représentation légale adéquate.
- Il est essentiel de faciliter l'échange de bonnes pratiques entre la Tunisie et les pays d'accueil pour renforcer la protection des droits des travailleuses migrantes. La mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation permettra de mesurer l'efficacité des accords bilatéraux et des initiatives de protection des droits des travailleuses migrantes, assurant ainsi qu'elles bénéficient d'une assistance adéquate.
- Renforcer les mandats des attachés sociaux à l'étranger est également essentiel pour leur permettre d'intervenir de manière proactive en cas de violation des droits des travailleuses migrantes.

- La création d'une base de données centralisée pour enregistrer les cas de violation des droits et la garantie de la confidentialité et de la protection des travailleuses migrantes qui signalent des abus sont des mesures complémentaires essentielles.
- L'établissement de procédures pour des réponses rapides en cas de signalement d'abus est nécessaire pour assurer une assistance immédiate en cas de situation critique, garantissant ainsi la sécurité et le bien-être des migrantes.

2. RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION ET DE LA PROTECTION

DES FEMMES ÉMIGRANTES: INITIATIVES ET SERVICES

- Renforcer les liens avec les diasporas : renforcer la collaboration étroite avec les diasporas tunisiennes déjà établies à l'étranger pour faciliter l'intégration des nouvelles migrantes. Cela peut inclure la création de plateformes en ligne ou d'organisations communautaires qui mettent en relation les migrantes avec des membres de la diaspora disposés à offrir de l'aide et des conseils.
- Renforcer les services consulaires : Les ambassades et consulats tunisiens dans les pays d'accueil sont invités à intégrer une approche genre dans l'offre de leurs services d'assistance et d'orientation. Ces services devraient être spécialement conçus pour répondre aux besoins uniques des femmes migrantes. Ils pourraient inclure des informations sur la sécurité personnelle, les droits des femmes, la santé reproductive, et d'autres questions spécifiques aux femmes.
- Groupes de soutien féminins : Faciliter la création de groupes de soutien et de réseaux professionnels composés uniquement de femmes migrantes. Cela peut aider les femmes à se connecter entre elles, à partager des expériences et à trouver un soutien mutuel.
- Sensibilisation à la violence de genre : Fournir des formations et des ressources pour sensibiliser les femmes migrantes à la violence de genre, ainsi que sur les mécanismes et les ressources disponibles pour leur protection.
- Campagnes de sensibilisation spécifiques : Organiser des campagnes de sensibilisation spécifiques pour informer les femmes migrantes sur leurs droits, leur sécurité et les ressources disponibles pour elles.
- Accès à des services psychologiques : Fournir un accès à des services de soutien psychologique pour aider les femmes migrantes à faire face au stress, à l'isolement ou aux traumatismes éventuels liés à la migration.

3. RENFORCER LES FONDEMENTS LÉGAUX ET LA PROTECTION

DES TRAVAILLEUSES MIGRANTES EN TUNISIE

- Harmonisation du cadre réglementaire : Il est essentiel que les autorités tunisiennes entreprennent une révision exhaustive et une harmonisation des dispositions légales régissant l'emploi des travailleurs et travailleuses étrangères en Tunisie, afin d'établir un cadre juridique clair, cohérent et équitable pour tous les acteurs impliqués dans le recrutement et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Cette démarche est nécessaire pour garantir une compréhension approfondie et une application adéquate des règles existantes, tout en alignant la législation future sur les normes internationales, ce qui renforcera la position de la Tunisie dans le contexte international et garantira des pratiques d'emploi équitables et éthiques pour les travailleuses étrangères.
- Renforcement du système d'information sur les migrations : Il est primordial d'améliorer la qualité des données administratives en uniformisant les nomenclatures et en élargissant la couverture statistique pour obtenir une vision plus complète de la situation des travailleurs et travailleuses migrantes en Tunisie. Cette démarche devrait être accompagnée par une coordination accrue et un partage de données entre les institutions impliquées, facilité par des accords multipartites entre plusieurs institutions. De plus, la mise en place d'un système de veille stratégique pour suivre l'emploi des travailleuses migrantes, y compris celles en situation irrégulière, , est essentielle pour une gestion plus efficace du marché du travail. Il est recommandé également de promouvoir des études prospectives visant à mieux comprendre les opportunités d'emploi pour ces dernières, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques de l'économie nationale.
- Rationalisation de la gestion de la main-d'œuvre étrangère : Pour optimiser la gestion de la main-d'œuvre féminine étrangère en Tunisie, il est recommandé de se servir des cadres réglementaires existants pour faciliter l'intégration des travailleuses migrantes dans le marché du travail, en tenant compte des besoins économiques actuels et des spécificités sectorielles. Cette démarche devrait inclure le renforcement de la coopération bilatérale pour un recrutement ciblé et régulé, en mettant l'accent sur la migration circulaire et saisonnière dans des domaines où la présence féminine est cruciale. Parallèlement, il est essentiel de proposer des formations adaptées pour développer les compétences spécifiques requises par ces travailleuses, contribuant ainsi à une meilleure intégration professionnelle et sociale dans l'économie tunisienne..
- Renforcement de la protection des travailleuses migrantes : Afin de promouvoir l'intégration des travailleuses migrantes en Tunisie, il est crucial de sensibiliser le public aux bénéfices économiques, professionnels et sociaux de leur intégration. Parallèlement, il est essentiel d'informer ces travailleuses sur leurs droits et de les guider vers les services de protection publics. La collaboration entre les autorités, la société civile et les partenaires sociaux doit être renforcée pour offrir un soutien adéquat aux migrantes victimes d'abus et améliorer leur protection. De même, il est important d'engager la société civile dans l'éducation des travailleuses étrangères sur leurs droits économiques et sociaux et de les orienter vers des services adaptés en cas d'abus.



SENSIBILISATION AUX DROITS ET INITIATIVES DE SOUTIEN

- Programmes de sensibilisation des femmes immigrantes en Tunisie à leurs droits : Mettre en place des programmes de sensibilisation exhaustifs visant à informer les femmes immigrantes sur leurs droits. Ces programmes devraient inclure des séances d'information sur les droits de l'homme, les législations sur les droits des femmes en Tunisie qui concernent aussi les femmes migrantes et les procédures à suivre en cas de mauvais traitement ou d'abus. Des ressources multilingues, telles que des brochures et des vidéos explicatives, devraient être mises à leur disposition.
- Sensibilisation aux droits en matière de santé: Sensibiliser les femmes immigrantes à leurs droits en matière de santé, y compris le droit de recevoir des soins médicaux sans crainte de représailles, et créer un environnement de confiance où elles se sentent en sécurité pour rechercher des soins. De plus, il est recommandé d'élargir l'accès à la couverture sanitaire en rendant les services de santé plus abordables pour les femmes immigrantes, en particulier celles en situation vulnérable. Il peut être envisagé de créer des programmes d'assurance santé spécifiques pour les immigrantes.
- Soutien psychologique : Établir des services de soutien psychologique spécialement conçus pour les femmes immigrantes. Ces services devraient être accessibles, confidentiels et adaptés à diverses expériences traumatiques. Il peut s'agir de groupes de soutien animés par des professionnels de la santé mentale formés à la compréhension des traumatismes liés à la migration. Ces services peuvent aider les femmes immigrantes à surmonter les effets du traumatisme et à s'intégrer plus efficacement en Tunisie.
- Groupes de soutien et de conseil : Mettre en place des groupes de soutien et de conseil spécialement conçus pour les femmes immigrantes. Ces groupes devraient servir de plateformes sécurisées où les femmes peuvent partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs réussites. Des conseillers expérimentés, y compris des femmes immigrantes ayant surmonté des défis similaires, pourraient animer ces groupes. Les séances pourraient couvrir une variété de sujets, notamment la santé, l'éducation, l'emploi, et la culture locale. Ces groupes devraient encourager la création de réseaux de soutien et d'amitié entre les immigrantes, favorisant ainsi leur intégration sociale. De plus, des ateliers interactifs pourraient être organisés, offrant un espace sécurisé pour discuter des préoccupations et poser des questions. Il est essentiel de collaborer avec des organisations de la société civile et des groupes de femmes immigrantes pour garantir que ces programmes répondent aux besoins spécifiques de cette population.

- Promotion de l'intégration sociale : Élaborer des programmes d'intégration sociale personnalisés pour les femmes immigrantes. Ces programmes devraient prendre en compte leurs besoins spécifiques en matière d'emploi, d'éducation et de relations interculturelles. Les cours de langue et de culture locale pourraient être inclus, ainsi que des ateliers sur la recherche d'emploi, les compétences professionnelles et les activités communautaires. Les femmes immigrantes devraient être encouragées à participer activement à la vie locale en tant que membres engagés de la communauté. Les initiatives de sensibilisation interculturelle, telles que des événements culturels ou des échanges avec la population locale, peuvent contribuer à briser les préjugés et à favoriser une meilleure compréhension mutuelle.
- Révision du cadre légal pour le regroupement familial : Examiner attentivement les lois et les politiques liées au regroupement familial pour les rendre plus favorables aux immigrantes en situation régulière. Cela pourrait impliquer de réduire les délais et les obstacles administratifs pour le regroupement familial, tout en garantissant la sécurité des procédures. Il est recommandé d'impliquer des experts juridiques et des organisations de la société civile dans ce processus de révision pour garantir qu'il répond efficacement aux besoins et aux droits des femmes immigrantes.

5. SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION DES FEMMES MIGRANTES DE RETOUR EN TUNISIE :

INITIATIVES ET MESURES

- Soutien à la réintégration familiale : Reconnaissant l'importance des liens familiaux dans la décision de retour, les autorités tunisiennes devraient mettre en place des programmes de soutien visant à faciliter la réintégration familiale des migrantes. Cela pourrait inclure des services de conseil familial, des ateliers sur la gestion des défis liés au retour, et des mécanismes pour résoudre les problèmes intrafamiliaux qui pourraient surgir pendant la réintégration.
- Soutien à la réintégration des enfants : Étant donné que certains enfants accompagnent leurs mères dans le retour, il est essentiel de veiller à leur bien-être et à leur adaptation. Des programmes spécifiques pour les enfants, tels que des cours de soutien linguistique et des services de conseil scolaire, sont encouragés pour aider ces jeunes à s'adapter à leur nouvel environnement éducatif.
- Accompagnement personnalisé : Offrir un accompagnement personnalisé aux migrantes en fonction de leurs besoins spécifiques. Cela pourrait impliquer la création de centres de soutien à la réintégration où les migrantes peuvent obtenir des conseils juridiques, professionnels et psychologiques. Les conseillers de réintégration pourraient aider les migrantes à élaborer des plans de réintégration adaptés à leur situation.

- Formation et accès à l'emploi : Mettre en place des programmes de formation professionnelle pour les migrantes de retour adaptés aux compétences et à l'expérience acquises à l'étranger, et faciliter l'accès à des opportunités d'emploi, notamment en encourageant les employeurs à considérer positivement l'expérience internationale des migrantes.
- Aide financière : En plus du dispositif Tounesna, qui offre un accompagnement et un suivi aux migrants tunisiens de retour au pays, il est recommandé d'établir des mécanismes de soutien financier spécifiques aux migrantes en difficulté économique à leur retour en Tunisie. Cela pourrait prendre la forme de subventions de réintégration, de prêts à taux préférentiels pour l'entrepreneuriat ou d'autres formes d'aide financière visant à stabiliser leur situation financière.
- Organiser des ateliers ou des séminaires aux migrantes tunisiennes avant leur retour en Tunisie. Ces sessions pourraient couvrir des sujets tels que les opportunités d'emploi, les conseils pour l'entrepreneuriat, et les informations sur les services de santé et d'éducation disponibles. Il serait également bénéfique de fournir des guides pratiques ou des brochures électroniques, et d'établir une ligne d'assistance téléphonique dédiée pour répondre aux questions spécifiques. Collaborer avec les ambassades et les consulats tunisiens à l'étranger pour organiser ces ateliers et diffuser ces ressources serait une façon efficace de toucher les migrantes avant leur retour. En outre, la mise en place d'un réseau de soutien composé d'anciennes migrantes de retour pourrait offrir un aperçu précieux et un accompagnement personnalisé à celles qui se préparent à rentrer en Tunisie.
- Réseautage et partage d'expériences : Encourager la création de réseaux de soutien entre les migrantes de retour et celles qui sont déjà réintégrées avec succès. Les migrantes pourraient partager leurs expériences, leurs meilleures pratiques et leurs conseils pour aider les nouvelles arrivantes à s'adapter plus rapidement.
- Collecte de données et évaluation : Mettre en place un système de collecte de données pour suivre les progrès des migrantes dans le processus de réintégration et évaluer l'efficacité des programmes de soutien. Cela permettra d'apporter des ajustements en fonction des besoins spécifiques des migrantes.

Bibliographie

Agustín, Laura María. 2005 : "Migrants in the mistress's house: Other voices in the" trafficking" debate." Social Politics: International Studies in Gender, State and Society 12(1): 96-11.

Andall J. 1998 : Catholic and state construction of domestic workers : the case of Cape Verdean women in Rome in the 1970s. Dans Koser K et Lutz H (eds), The New Migration in Europe : Social Construction and Social Realities, pages pp.124–142. Macmillan, London, 1998.

Anderson B. 2001: Different roots in common ground: transnationalism and migrant domestic workers in London. Journal of ethnic and migration studies, 27 (4): pp.673–683, 2001.

Anderson B. 2001: Different roots in common ground: transnationalism and migrant domestic workers in London. Journal of ethnic and migration studies, 27 (4): pp.673–683, 2001.

Anthias F. et Lazaridis G. 2000 : Gender and Migration in Southern Europe : women on the move. Berg, Oxford and New York, 2000.

Attias-Donfut C., & Delacroix C. 2004 : Femmes immigrées face à la retraite. In Revue Retraite et Société. n°43. pp. 137-163.

Barou J. 2001 : Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration. PUG, Grenoble, 2001. **Ben Jannet, Z (2020) :** « Les travailleurs domestiques dans le grand Tunis », Association tunisienne des femmes démocrates, 2020.

Ben jémia. M 2010 : Migration et genre, de vers et à travers la Tunisie, Centre pour la politique en matière de migration, CARIM Notes analytiques et synthétiques ; 2010/60 ; Série Genre et migration.

Boubakri.H 2011 : Femmes et migrations en Tunisie, Centre pour la politique en matière de migration, CARIM Notes analytiques et synthétiques ; 2011/17 ; Série Genre et migration.

Bouhdiba.S 2022 : Etude d'évaluation de l'écosystème local favorable à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes migrantes, Projet "Women Immigration Social Acceptance and Leveraging".

Boyd M. et Grieco E. 2003 : Women and Migration : Incorporating Gender into International Migration Theory. Migration Information Source, page 34, 2003.

Bribosia E. et Rea A. 2002 : Le débat sur les nouvelles migrations en Belgique à la lumière des politiques migratoires récentes. Dans Bribosia E. et Rea A. (eds), Les nouvelles migrations. Un enjeu européen, pages pp. 233–259. Editions Complexe, Bruxelles, 2002.

Camille Schmoll 2005 : Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes, Revue européenne des migrations internationales, vol. 21 - n°1 | 2005.

Cassarino J.P 2022 : RÉVOLUTION ET DROITS DES PERSONNES MIGRANTES EN TUNISIE, ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ – Henrich Boll Stiftung

Castles S. et Miller M. 1998: The Age of Migration. Macmillan. Palgrave Macmillan, London, 1998. Cerrutti M. et Massey D. 2001: On the Auspices of Female Migration from Mexico to the United States. Demography, 38 (2): 187–200, 2001.

Chant S. et Radcliffe S.1992 : Migration and Development : The Importance of Gender. Dans Chant Sylvia (ed), Gender and Migration in Developing Countries. Belhaven Press, London & New York, 1992.

Christine Catarino and Mirjana Morokvasic. 2005 : "Femmes, genre, migration et mobilités", Revue européenne des migrations internationales, vol. 21 - n°1 | 2005, 7-27.

Curran S. et Rivero-Fuentes E. 2003 : Engendering Migrant Networks : The Case of Mexican Migration. Demography, 40 (2) : 289–307, 2003.

Curran S. et Rivero-Fuentes E. 2003 : Engendering Migrant Networks : The Case of Mexican Migration. Demography, 40 (2) : 289–307, 2003.

Curran S. et Saguy A. 2001 : Migration and Cultural Change : A Role for Gender and Social Networks? Journal of International Women's Studies, 2 (3): 54–77, 2001.

Decimo F. 2005 : Le chemin des femmes de l'émigration transnationale. Les réseaux familiaux et les situations parentales des femmes somaliennes et marocaines à Bologne. Communication présentée au Colloque Mobilités au féminin, Tanger, 2005.

Ehrenreich B. et Hochschild A. 2002 : Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy. Metropolitan Books, London, 2002.

Espinoza R. 2002 : Migration Trends - Maps and Chart. Dans Ehrenreich B. et Hochschild A. (eds), Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy, pages pp.275–280. Metropolitan Books, 2002.

Fourati. H 2011 : Genre et migration en Tunisie, Centre pour la politique en matière de migration, CARIM Notes analytiques et synthétiques ; 2011/16 ; Série Genre et migration.

Garcia M. et Paiewonsky D. 2006 : Gender, remittances and development : The case of women migrants from Vicente Noble, Dominican Republic. United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW), 2006.

Goss J. et Lindquist B. 1995 : « Conceptualizing international labor migration : a structuration perspective », International Migration Review, vol. XXIX, no 2, p. 317-351.

Goss J. et Lindquist B. 1995 : Conceptualizing International Labor Migration : A Structuration Perspective. International Migration Review, 29 (2): 317–351, 1995.

Guilmoto Ch. et Sandron F. 2000 : La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement. Population, 55 (1) : pp. 105–35, 2000.

Hagan J. 1998 : Social Networks, Gender, and Immigrant Incorporation : Ressources and Constraints. American Sociological Review, 63 (1): 57–67, 1998.

Heering L., van der Erf R., et van Wissen L. 2004 : The Role of Family Networks and Migration Culture in the Continuation of Moroccan Emigation : A Gender Perspective. Journal of Ethnic and Migration Studies, 30 (2): pp. 323–337, 2004.

Hochschild A. 2000 : Global care chains and emotional surplus value. Dans Hutton W. et Giddens A. (eds), On the Edge. Living with Global Capitalism, pages 130–146. Jonathan Cape, London, 2000. **Hoda al-Sadda 2004 :** Le discours arabe sur l'émancipation féminine au 20e siècle. Dans Vingtième

Siècle. Revue d'histoire 2004/2 (no 82).

Hondagneu-Sotelo P. et Avila E. 1997 : I'm here, but I'm there' : The Meanings of Latina Transnational Motherhood. Gender and Society, 11 (5): pp. 548–571, 1997.

INSTRAW 1996: The Migration of Women: Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration. United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW), 1996.

Katz E. et Stark O. 1986 : Labor Migration and Risk Aversion in Less Developed Countries. Journal of Labor Economics, 4 (1): 134–149, 1986.

King R. et Zontini E. 2000 : The role of gender in the South European immigration model. Papers, 60 (60) : 35–52, 2000.

KRIAA, BELHAJ et KAANICHE (2021) : « Diagnostic sur les processus et les pratiques courantes de recrutement formels et/ou informels des travailleurs migrants ivoiriens en Tunisie », OIT, 121 pages.

Lautier B. 2002 : Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévue. Dans Kergoat D. (ed), Travail des hommes, travail des femmes. Le mur invisible, pages pp.137–160. L'Harmattan, Paris, 2002.

Le Espiritu Y. 2005 : Gender, Migration, and Work : Filipina Health Care Professionals to the United States. Revue Européenne des Migrations Internationales, 21 (1): 55–75, 2005.

Livingston G. 2006 : Gender, job searching, and employment outcomes among Mexican immigrants. Population Research and Policy Review, 25:43–66, 2006.

Ludec N. 2002 : De la campagne à la ville : les employées domestiques à Mexico. Amérique latine : Histoire et Mémoire, 4 : 1–15, 2002.

Massey D., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., et Taylor E. 1993: Theories of International Migration: A Review and Appraisal. Population and Development Review, 19 (3): 431–467, 1993.

Menjivar C. 1999: The Intersection of Work and Gender. Central American Immigrant Women and Employment in Califoria. American Behavioral Scientist, 42 (4): 601–627, 1999.

Mernissi, Fatema (1987): « Etat, planification et discours scientifique sur la femme », in Mohamed A. et al., Portraits de femmes, Casablanca, Le Fennec, p. 69-105.

Morelli, Anne ; Gubin, Eliane 2004 : « Pour une histoire européenne des femmes migrantes », Sextant, n° 21-22, p. 7-15.

OIT (2016) : Entamer un dialogue entre l'UGTT et les travailleurs migrants en Tunisie : Vers une stratégie de syndicalisation Activité pilote soutenue par le projet FAIR de l'OIT, document interne

OIT (2019): Diagnostic sur les processus de recrutement des travailleurs en Tunisie, 112 pages

Oso Casas L. 2002 : Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne. Revue du Tiers Monde, XLIII (170) : pp.287–305, 2002.

Oso Casas L. 2004 : Femmes, actrices des mouvements migratoires. Dans Verschuur Ch. et Reysoo F. (eds), Femmes en mouvement, Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail, pages 165–193. Cahiers Genre et Développement n°5, 2004.

Oso Casas L. et Garson J-P. 2005 : The feminisation of international migration. Paper presented at the OECD and European Commission Seminar Migrant Women and the Labor Market : Diversity and Challenges, 26-27 September 2005.

Oso, Laura ; Catarino, Christine (1997) : « Les effets de la migration sur le statut des femmes. Le cas des Dominicaines et des Marocaines à Madrid et des cap-Verdiennes à Lisbonne », Migrations Société, (9), n° 52, p. 115-130.

Ouali N. 2004 : Quarante ans de présence marocaine en Belgique. Dans Ouali N. (ed), Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine en Belgique, pages pp. 19-61. Academia-Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2004.

Parrenas R. 2000 : Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor. Gender and Society, 14 (4): pp.560–581, 2000.

Pedraza S. 1991: Women and Migration: The Social Consequence of Gender. Annual Review of Sociology, 17 (1): pp. 303–325, 1991.

Pessar P. 1999: Engendering Migration Studies. The Case of New Immigrants in the United States. American Behavioral Scientist. 42 (4): 577–600. 1999.

Piore M., 1979: Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies, New York, Century University Press.

Rasmussen H. 1997: No entry. Immigration Policy in Europe. Copenhagen Business School Press, Copenhagen, 1997.

Sassen S. 2000 : Women's burden : Counter-geographies of globalization and the feminization of Survival. Journal of International Affairs, 53 (2) : pp. 503–524, 2000.

Sassen, Saskia (2005) : « Restructuration économique mondiale et femmes migrantes : nouveaux espaces stratégiques de transformation des rapports et identités de genre » (traduit de l'espagnol par Yves Le Scieller), Cahiers genre et développement, n° 5, p. 103-108.

Sayad, Abdelmalek (1981): « Le phénomène migratoire : une relation de domination », Annuaire d'Afrique du Nord, p. 365-406.

Sjaastad L.A. (1962): « The costs and returns of human migration », Journal of Political Economy, n°70(5), p. 80-93.

Stark O. et Bloom D. 1985 : The New Economics of Labor Migration. American Economic Review, 75 (2): pp. 173–178, 1985.

Stark O. et Taylor E. 1989 : Relative Deprivation and International Migration. Demography, 26 (1) : pp. 1–14, 1989.

Stéphanie Condon 2000 : "Migrations antillaises en Métropole ", Les cahiers du CEDREF, 8-9 | 2000, 383-385.

Tacoli C. 1999: International Migration and the Restructuring of Gender Asymmetries: Continuity and Change among Filipino Labor Migrants in Roma. International Migration Review, 33 (3):658–682, 1999.

Terre d'Asile Tunisie 2016 : « Portraits de migrants : Description de l'immigration en Tunisie par les migrants accompagnés à la permanence d'accueil de Terre d'Asile Tunisie de janvier 2014 à mars 2016 ».

Todaro M. (1969): « A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries », American Economic Review, vol. 59, p. 138-148.

Tyner J. 1999: The global context of gender labor migration from the Philippines to the United States. American Behavioral Scientist, 42 (4): pp.671–689, 1999.

Wallerstein I. 1974 : Capitalisme et économie-monde. Le système du monde du XVeme siècle à nos jours. Flammarion, Paris, 1974.

Wood, Ch. H. 1982 : "Equilibrium and Historical-Structural Perspectives on Migration." International Migration Review 16: 298-319.

Yeates N. 2004: Global Care Chains. Critical reflexions and lines of enquiry. International Feminist Journal of Politics, 6 (3): 369–391, 2004.

Zlotnik H. 1995: The South-to-North Migration of Women. International Migration Review, 29 (1): 229–254, 1995.

Zlotnik H. 2003b : Théories sur les migrations internationales. Dans Caselli G., Vallin J., et Wunsch G. (eds), Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration, volume IV, pages pp. 55–78. INED, Paris, 2003b.

Annexes

Annexe 1 gpeage_etude_genre

	Ē	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	844 4,4%
	atio	Regroupement familial/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	11266 58,5%
[45.04]	migr	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1418 7,4%
[15-24]	Raison d'émigration	Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	1319 6,8%
	aisor	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	3679 19,1%
	Ra	Autres raisons	Effectif %	730 3,8%
	Total		Effectif %	19256 100,0%
			Effectif	11436
	Raison d'émigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	%	19,5%
		Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	2365 4,0%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	17558 30,0%
[25-34]		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	14208 24,3%
		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	4167 7,1%
		Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	5873 10,0%
		Autres raisons	Effectif %	2906 5,0%
	Total		Effectif %	58513 100,0%
			Effectif	8936
	Raison d'émigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	% Effectif	11,3% 27427
[35-59]		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	%	34,8%
[00 07]		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	32469 41,2%
	<u>q.</u>	Autres raisons	Effectif %	9907 12,6%
	Total		Effectif %	78739 100,0%
			Effectif	1198
	Raison d'émigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	%	6,1%
60 et plus	ison grat	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	7581 38,5%
oo et plus	Raj émis	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	9666 49,0%
	d.	Autres raisons	Effectif %	1268 6,4%
	Total		Effectif %	19713 100,0%
			70	,

Annexe 2 etat_mat_avant_mig

opportunités/offre de travail/recherche de travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Effectif Effectif	12369 18,1% 3973 5,8% 24939 36,6% 3216 4,7% 6538
T(C):(5,8% 24939 36,6% 3216 4,7%
Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Célibataire Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Effectif	36,6% 3216 4,7%
célibataire Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	4,7%
Warrage, trouver unconjoint, rejoinare unconjoint	6538
Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante Effectif %	9,6%
Poursuite des études/formations/formations complémentaires Effectif %	11598 17,0%
Autrocraicons	5522 8,1%
Total	68155 100,0%
apportunitás / offra do travail / recharche do travail	12369 18,1%
Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille mariée Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	3973 5,8%
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	24939 36,6%
Autrocraiconc	3216 4,7%
Total	105981 100,0%
	30
opportunitós/offro do travail/recherche de travail	21,6%
veuve Améliorer les conditions de vie/coût de la vie Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Effectif	46 33,1%
Améliorer les conditions de vie/coût de la vie Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Effectif % Effectif % Effectif	43 30,9%
Acces any memenrs services de sante et socially	20 14,4%
Total	139 100,0%

Annexe 3 niveau_inst

	L.	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	672 6,2%
neant	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	3337 30,7%	
Healit		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	6722 61,8%
	dé	Autres raisons	Effectif %	152 1,4%
	Tota		Effectif %	10883 100,0%

	드	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	2910 13,3%
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	on ratio	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	8157 37,2%
primaire	raison démigration	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	9736 44,4%
	dé	Autres raisons	Effectif %	624 2,8%
	Tota		Effectif %	21909
			%	100,076
	raison démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	3249 5,7%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	26807 47,0%
secondaire	émi	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	20349 35,6%
	on d	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	2988 5,2%
	rais	Autres raisons	Effectif	3703
	Tota		% Effectif	6,5% 57096
	TOLA		%	100,0%
	raison démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	13577 17,9%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	22800
		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	16982 22,4%
superieur		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	5819 7,7%
		Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	8892 11,7%
	<u> </u>	Autres raisons	Effectif %	7862 10,4%
	Tota		Effectif %	75932 100,0%
		opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	1221 14,0%
	ion	Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail	Effectif %	508 5,8%
	grat	Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	664 7,6%
professione	lémi	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	2499 28,6%
	raison démigration	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	3394 38,8%
	rais	Accès aux meilleurs services de santé et sociaux	Effectif %	19 ,2%
		Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	432 4,9%
	Tota		Effectif %	8737 100,0%

Annexe 5 Statut professionnel avant départ

		opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	10425 26,2%
	ے	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	8270 20,8%
	atior	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	12795 32,2%
4	nigra	mobilité suite à la demande de l'employeur	Effectif %	1528 3,8%
travaille	ı dén	Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail	Effectif %	1440 3,6%
	raison démigration	Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	3365 8,5%
	프	Améliorer les conditions de vie/coût de la vie	Effectif %	858 2,2%
		Autres raisons	Effectif %	1088 2,74%
	Tota	I	Effectif %	39769 100,0%
	raison démigration	opportunités/offre de travail/recherche de travail	Effectif %	11878 9,2%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	48355 37,6%
chomeuse		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	44929 34,9%
Cilonieuse		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	6156 4,8%
		Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	12071 9,4%
	_	Autres raisons	Effectif %	5247 4,1%
	Tota	I	Effectif %	128636 100,0%
			E(():(0.1
	igration	Améliorer les conditions de vie/coût de la vie	Effectif %	91 1,2%
age au moment de		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	7209 92,7%
départ inférieur		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	74 1,0%
à 15 ans	raison dén	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	246 3,2%
	rai	Autres raisons	Effectif %	159 2,0%
	Tota		Effectif %	7779 100,0%
ne sais pas	raison _	4	Effectif	39
iie sais has	raison démigration	1	%	100,0%
	Tota		Effectif %	39 100,0%

situation professionnelle avant départ

opportunités/offre de travail/ recherche de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Autres raisons sociales Problèmes de santé Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail opportunités/offre de travail/ recherche de travail indépendant sans salariés indépendant sans salariés opportunités/offre de travail/ recherche de travail Contrat de travail/permis de travail Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail Autres raisons sociales Problèmes de santé opportunités/offre de travail/ recherche de travail Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille opportunités/offre de travail/ recherche de travail Total opportunités/offre de travail/recherche de travail opportunités/offre de tr
Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Autres raisons sociales Problèmes de santé Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail Regroupement familia/rejoindre un conjoint indépendant sans salariés indépendant sans salariés indépendant sans salariés rotal Regroupement familia/rejoindre un conjoint Regroupement familia/rejoindre un conjoint rotal Regroupement familia/rejoindre un conjoint Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint rotal Regroupement familia/rejoindre un conjoint rotal rotal Regroupement familia/rejoindre un conjoint rotal opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur rotal Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille dans periode despart dans perio
Problèmes de santé Total Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail opportunités/offre de travail/ recherche de travail indépendant sans salariés opportunités/offre de travail/ recherche de travail Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/recherche de travail defectif sans salariés refectif sans periode depart defectif sans periode depart depart defectif sans periode depa
Problèmes de santé Total Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail opportunités/offre de travail/ recherche de travail indépendant sans salariés opportunités/offre de travail/ recherche de travail Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/recherche de travail defectif sans salariés refectif sans periode depart defectif sans periode depart depart defectif sans periode depa
Problèmes de santé Total Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail sans salariés indépendant sans salariés indépendant sans salariés opportunités/offre de travail/ recherche de travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail effectif 914 40,7% dans periode depart (effectif 914 (effectif 914 (effectif 914 (effectif 9246 (epart 940) (epar
opportunités/offre de travail/ recherche de travail opportunités/offre de travail/ permis de travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail
opportunités/offre de travail/recherche de travail indépendant sans salariés indépendant sans salariés Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/recherche de travail privation de ffectif despart de dans periode despart de despart de despart de despart de despart de dans periode despart de despart de despart de dans periode despart de dans periode despart de dans periode despart de despart de despart
opportunités/offre de travail/recherche de travail indépendant sans salariés indépendant sans salariés Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Total opportunités/offre de travail/recherche de travail
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint effectif % dans periode _depart 24,0% Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur effectif % dans periode _depart 100,0 effectif % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur 5,3%
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint effectif % dans periode _depart 24,0% Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur effectif % dans periode _depart 100,0 effectif % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur 5,3%
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint effectif % dans periode _depart 24,0% Total opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur effectif % dans periode _depart 100,0 effectif % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur % dans periode _depart 26,6% effectif % dans periode _depart 26,6% somble de l'employeur 5,3%
Total Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint ### dans periode _depart
opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur *dans periode depart production de des l'employeur *dans periode depart 26,6% *dans periode depart 1528 *dans periode depart 5,3%
opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur solution de l'employeur 26,6% dans periode defectif solution de l'employeur 5,3%
opportunités/offre de travail/ recherche de travail mobilité suite à la demande de l'employeur solution de l'employeur 26,6% dans periode defectif solution de l'employeur 5,3%
mobilité suite à la demande de l'employeur % dans periodedepart 5,3%
Salarié avec contrat Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Contrat de travail/permis de travail Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail 6,0% 6,8%
salarié avec contrat Contrat de travail/permis de travail Contrat de travail/permis de travail
Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille 19,6%
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint effectif % dans periode _depart 31,6%
Autres raisons effectif 1425 % dans periodedepart 4,98%
Total effectif 28623 % dans periode _depart 100,0
effectif 1695
opportunités/offre de travail/ recherche de travail % dans periodedepart 18,4%
Contrat de travail/permis de travail Contrat de travail/permis de travail Contrat de travail/permis de travail effectif % dans periodedepart
Améliorer les conditions de vie/coût de la vie Améliorer les conditions de vie/coût de la vie deffectif % dans periodedepart 4,1%
Améliorer les conditions de vie/coût de la vie Salarié sans contrat Améliorer les conditions de vie/coût de la vie Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint Améliorer les conditions de vie/coût de la vie ### 4.1% ### 2174 ### 23,6% ### 4.3% ### 23,6% ### 3572 ### 38,8% ### 38,8%
Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint effectif % dans periodedepart 38,8%
Autres raisons sociales effectif % dans periode _depart 9,9%
Total effectif 9203 % dans periode 1000

travaille avec la famille sans salaire	demigration Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	effectif % dans periode _depart	189 100,0%
	Total	effectif % dans periode _depart	189 100,0%
	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	effectif % dans periode _depart	594 84,1%
	Contrat de travail/permis de travail	effectif % dans periode depart	25 3,5%
Stagiaire	Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres d Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	e la famille effectif % dans periode _depart	41 5,8%
	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	effectif % dans periode _depart	46 6,5%
	Total	effectif % dans periode depart	706 100,0%
		_ ·	
ne sais pas	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	effectif % dans periode _depart	141 100,0%
	Total	effectif % dans periode _depart	141 100,0%
refus de répondre	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de	e la famille effectif % dans periodedepart	72 100,0%
	Total	effectif % dans periode _depart	72 100,0%

Annexe 6 classification_pays

	raison démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	358 11,7%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	146 4,8%
wasyah ayaha		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1951 63,5%
magreb_arabe		Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	275 9,0%
		La quête d'une meilleure patrie et le manque de sentiment d'appartenance	Effectif %	189 6,2%
		Autres raisons	Effectif %	153 5,0%
	Tota	I	Effectif %	3072 100,0%
	_	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	17223 11,9%
	raison démigration	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	56061 38,7%
		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	48347 33,4%
pays_européens		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	5553 3,8%
	aisoı	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	10323 7,1%
	Ľ	Autres raisons	Effectif %	7203 5,0%
	Tota		Effectif %	144706 100,0%

	raison démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	3328 21,7%
		Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	2110 13,8%
pays_	nig⊓	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif	4155
moyen_orient	déı	Regioupement familia/rejoinure la familie ou les membres de la familie	%	27,1%
	o	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	4366 28,5%
	ais	Autres raisons	Effectif	1385
			% Effectif	9,0% 15344
	Tota		%	100,0%
			□((t:(855
	raison démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	13,2%
		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif	1997 30,7%
		Naciona /tura un carriciat /uniniu dun un coniniut	% Effectif	1350
pays_amérique		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	%	20,8%
		Accès aux meilleurs services de santé et sociaux	Effectif %	284 4,4%
		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif	410
			% Effectif	6,3% 1603
		Autres raisons	%	24,7%
	Tota	I	Effectif %	6499 100,0%
			70	100,070
	on	opportunités/offre de travail/recherche de travail	Effectif	648
		1997 9 21 1 1 1 1 1	% Effectif	9,8% 277
		mobilité suite à la demande de l'employeur	%	4,2%
		Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail	Effectif %	385 5,8%
	émigration	Contrat de travail/permis de travail	Effectif	789
	nigi		% Effectif	12,0% 1472
autres_pays		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	%	22,3%
	raison d	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1750 26,5%
	ais	Accès aux meilleurs services de santé et sociaux	Effectif	347
	_		% Effectif	5,3% 302
		Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	%	4,6%
		Autres raisons	Effectif %	624 9,5%
	T-+		% Effectif	6594
	Tota		%	100,0%

Annexe 7

classification_pays

	٦	opprtunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	358 11,7%
	raison démigration	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	146 4,8%
magreb	migr	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1951 63,5%
_arabe	n dé	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	275 9,0%
	'aiso	La quête d'une meilleure patrie et le manque de sentiment d'appartenance	Effectif %	189 6,2%
	_	Autres raisons	Effectif %	153 5,0%
	Total		Effectif %	3072 100,0%
			Effectif	17223
	u C	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	%	11,9%
	atio	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	56061 38,7%
pays_	migr	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	48347 33,4%
européens	n dé	Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	5553 3,8%
	raison démigration	Poursuite des études/formations/formations complémentaires	Effectif %	10323 7,1%
		Autres raisons	Effectif %	7203 5,0%
	Total		Effectif	144706
			%	100,0%
	son démigration	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	3328 21,7%
pays_		Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	2110 13,8%
moyen_		Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	4155 27,1%
orient		Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	4366 28,5%
	rais	Autres raisons	Effectif %	1385 9,0%
	Total		Effectif %	15344 100,0%
	_			0.5.5
	드	opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	855 13,2%
	ratic	Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille	Effectif %	1997 30,7%
pays_	mig	Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1350 20,8%
amérique	n dé	Accès aux meilleurs services de santé et sociaux	Effectif %	284 4,4%
	raison démigration	Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante	Effectif %	410 6,3%
		Autres raisons	Effectif %	1603 24,7%
	Total		Effectif %	6499 100,0%

		opportunités/offre de travail/ recherche de travail	Effectif %	648 9,8%
		mobilité suite à la demande de l'employeur	Effectif %	277 4,2%
	on	Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail	Effectif %	385
	grati	Contrat de travail/permis de travail	Effectif %	789 12,0%
autres_pays	émi	Niveau de revenu/nature/conditions/privilèges du travail Contrat de travail/permis de travail Regroupement familia/rejoindre la famille ou les membres de la famille Mariage/trouver un conjoint/rejoindre un conjoint	Effectif %	1472 22,3%
	on d		Effectif %	1750 26,5%
	raison	Accès aux meilleurs services de santé et sociaux	Effectif %	347 5,3%
	Chercher un meilleur système éducatif pour la migrante Autres raisons	Effectif %	302 4,6%	
		Effectif %	624 9,5%	
	Tota		Effectif %	6594 100,0%

Annexe 8

Migrants bénéficiaires des services de santé de la reproduction (SSR) de 2018 à 2023	Fréquence	Pourcentage valide
Féminin	25020	25020
Masculin	117	117
Total	25137	25137
Nationnalité	Fréquence	Pourcentage valide
Algérie	213	0,8
Maroc	102	0,4
Mauritanie	47	0,2
Libye	73	0,3
Syrie	48	0,2
Cote d'Ivoire	19529	77,7
Sénégal	126	0,5
Congo	806	3,2
Cameroun	1448	5,8
Mali	1076	4,3
Autre	1669	6,6
Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage valide
Analphabète	4804	19,1
Primaire	5709	22,7
Secondaire	8927	35,5
Supérieur/Univ.	5463	21,7
Formation professionnelle	234	0,9
Gouvernorat	Fréquence	Pourcentage valide
Tunis	3914	15,6
Mednine	770	3,1
Sfax	5028	20,0
Monastir	259	1,0
Sousse	1643	6,5
Ariana	13523	53,8

Situation matrimoniale	Fréquence	Pourcentage valide
Célibataire	21006	83,6
Marié(e)	3642	14,5
Divorcé(e)	292	1,2
Veuf(ve)	135	0,5
Couple	62	0,2
Statut professionnel	Fréquence	Pourcentage valide
Etudiant	4671	18,6
Travailleur	16327	65,0
Chomeur	4131	16,4
Retraité	8	0,0
Orienté par qui?	Fréquence	Pourcentage valide
Ami(e)	13022	55,5
Association ou organisation internationale (OIM)	1724	7,3
Média	165	0,7
Professionel de santé	5284	22,5
Autre	3270	13,9
Service médical	Fréquence	Pourcentage valide
PF/Contraception	22,1	36,3
Avortement	22,7	37,2
IST/sida	1,7	2,7
Cancers génitaux	2,3	3,8
Violence	0,1	0,2
Périnatalité	3,4	5,6
Autre	8,6	14,1

Liste des acteurs interviewés :

- **1.** Observatoire national de la migration : Madame Ahlem Hammami
- **2.** Ministères des affaires étrangère, de la migration et des Tunisiens résidant à l'étranger : Madame Henda Nouri
- **3.** Agence Tunisienne de coopération technique : Monsieur Hedi Bedhiefi et Madame Raja Toussa
- **4.** Agence Nationale pour l'emploi et le travail Indépendant : Monsieur Mondher Bouhadi et Monsieur Taoufik Ouledali
- **5.** Union générale tunisienne du travail : Monsieur Abdelkader Mhadhbi et Madame Zoubaida Naquib
- 6. Médecins du Monde : Madame Ines Aouadi
- 7. Association des Étudiants et Stagiaires Africains en Tunisie : Monsieur Christian Counga
- 8. Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes : Madame Raoudha Laabidi
- 9. Office National de la Famille et de la Population : Monsieur Faouzi Mosbah
- **10.** Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées : Madame Malika Ouerghi
- **11.** Expert en Migration : Monsieur Mohamed Kriaa
- **12.** Expert en Migration : Monsieur Ali Belhai
- **13.** Personne ressource : Madame Imene Houimel (ex ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées
- 14. Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi : Madame Imene Gharsellaoui

Guide d'entretien semi-directif : Migration féminine en Tunisie (émigrantes et immigrantes)

Introduction:

1. Pouvez-vous vous présenter brièvement et décrire votre rôle/position en relation avec la migration en Tunisie ?

Compréhension générale :

- **2.** Comment percevez-vous la migration féminine en Tunisie, tant pour les émigrantes que pour les immigrantes ?
- **3.** Selon vous, quels sont les principaux facteurs qui poussent les femmes à migrer vers ou depuis la Tunisie ?

Défis et opportunités de la migration féminine :

- **4.** Quels sont les principaux défis rencontrés par les femmes migrantes, qu'elles quittent la Tunisie ou qu'elles s'y installent ?
- **5.** À leur retour en Tunisie ou lors de leur installation, quelles difficultés spécifiques peuvent rencontrer ces femmes migrantes ?
- **6.** Observez-vous des opportunités ou des bénéfices spécifiques pour les femmes qui migrent par rapport aux hommes ?

Programmes et initiatives existantes :

- **7.** Existent-il des initiatives ou programmes spécifiques pour soutenir les femmes migrantes, que ce soient les émigrantes ou les immigrantes ?
- **8.** Quelles améliorations suggéreriez-vous pour renforcer le soutien à ces femmes migrantes?

Soutien et intégration/réintégration :

- **10.** Quels types de soutien sont offerts aux femmes émigrantes tunisiennes et de retour en Tunisie, et les immigrantes en Tunisie?
- **11.** Comment la société tunisienne perçoit-elle généralement les femmes immigrantes ? Existe-t-il des stigmates ou préjugés associés ?

Placement des Tunisiennes à l'étranger :

12. Quelle est la tendance actuelle concernant le placement des Tunisiennes à l'étranger ? Quels défis rencontrent-elles lorsqu'elles cherchent un emploi à l'étranger ? Comment les institutions tunisiennes soutiennent-elles ces femmes dans leur recherche d'emploi à l'étranger ?

Travail des immigrantes en Tunisie :

13. Pouvez-vous décrire la situation actuelle des femmes immigrantes qui travaillent en Tunisie ? Quels sont les principaux défis auxquels ces femmes sont confrontées sur le marché du travail tunisien ?

Collaboration et partenariats :

14. Comment améliorer la collaboration entre différents acteurs (gouvernement, ONG, partenaires internationaux) pour mieux traiter la migration féminine?

Réflexions finales:

15. Quels changements ou actions majeurs sont nécessaires, selon vous, pour améliorer la situation des femmes migrantes en Tunisie dans les prochaines années ?

















